

Revue de

L'INSTITUT DES BELLES-LETTRES ARABES

Revue scientifique semestrielle
publiée par l'Institut des Belles Lettres Arabes
1937



86^{ème} année, 2023-2, N° 232

Dossier thématique

FRONTIÈRES MOBILITÉS MIGRATIONS
ENQUÊTES, TÉMOIGNAGES, REPRÉSENTATIONS

91. *Introduction*

105. « *Méthodes d'enquête ethnographiques, regards croisés sur le Sud Global* »

Wael GARNAOUI, Montassir SAKHI & Ilaria GIGLIOLI

Première Partie: Subsahariens, disparus, pêcheurs, primo-arrivants: destins croisés

133. *L'épopée de Monsieur Waffo: résistance individuelle et collective des migrants en Tunisie pour l'identification de proches disparus*

Ludovica GUALANDI

153. *Ce que l'immigration fait aux immigrés. Pour une anthropologie des primo-arrivants*

Montassir SAKHI

171. *Conflit néocolonial en Méditerranée centrale:*

criminalisation de l'éthique des pêcheurs tunisiens, redéfinition de la sécurité et impunité des pratiques prédatrices

Luca RAMELLO

Deuxième Partie: Vécus, perceptions, résistance... et mise à mal du droit

189. *La fabrique du désir de l'Occident frontérisé – des « haragas » aux migrants du djihad*

Montassir SAKHI & Wael GARNAOUI

211. *Living Between Borders*

Corina TULBURE

219. « *La carte de réfugié ne sert à rien dans ce pays !* » *Ethnographie de l'abandon « multiple » vécu par les demandeurs d'asile subsahariens. Le cas de l'UNHCR en Tunisie*

Riccardo BIGGI

Troisième Partie: Création et production du savoir face à l'immobilité

249. *Exister entre le geste de tailler et l'acte de tisser. La photographie connectée comme dispositif de création et de mobilité*

Souad MANI

255. رهانات البحث العلمي في موضوع الهجرة في تونس. حوار مع علاء الطالبي الرئيس التنفيذي للمنتدى التونسي لحقوق الاقتصادية والاجتماعية أحمد جماعة

283. Recensions

- *La presse (en) arabe publiée hors de l'aire arabophone. Effets de contexte*, sous la direction de Diana COOPER-RICHET et Franck MERMIER avec la collaboration d'Asmaa AZIZI, *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée (REMMM)*, n°152, 2022/2, 232 p. (Kmar BENDANA)
- *Atlas des migrations dans le monde. Libertés de circulation, frontières, inégalités – Migreurop*. (Betty ROULAND)

▪ وائل القرناوي، الحرقة والرغبة في الغرب: دراسة في التحليل النفسي للمهاجرين السريين التونسيين. (فؤاد ربالي)

Introduction

En 2010, les autorités italiennes avaient atteint leur objectif tant recherché d'« immigration zéro ». Cette année-là, l'île de Lampedusa, qui était la destination de nombreux sans-papiers tunisiens, n'a enregistré aucune arrivée de migrants irréguliers. Elle était devenue alors le théâtre d'un « spectacle de la frontière » minutieusement orchestré, représentant le contrôle de l'immigration dans toute sa splendeur artificielle.

Cependant, en 2011, un événement majeur a ébranlé ces représentations de frontières et de contrôle. Au milieu de la révolution annonçant le printemps arabe, un exode massif de migrants tunisiens vers Lampedusa a mis à mal la rhétorique de « l'immigration zéro ». Et à partir de janvier 2011, une « anéantisation des frontières » s'est amorcée, marquée par l'explosion du nombre de migrants clandestins tunisiens et l'arrivée de plus que 27000 d'entre eux sur cette île.

Cette période tumultueuse a été marquée par la chute du régime de Ben Ali, suivie de mouvements protestataires dans toute la région, le déclenchement de la révolution libyenne, et par l'arrivée massive de migrants subsahariens en Tunisie. Près de 20 000 personnes ont convergé vers le camp de Choucha en 2011, représentant pas moins de 32 nationalités différentes au cours des premiers mois de son installation. L'accueil des réfugiés, et la solidarité des Tunisiens envers eux, s'étaient déroulés dans un contexte politique marqué par les revendications à la dignité.

Pendant la révolution tunisienne et les années qui ont suivi, le contexte politique s'est complexifié davantage. Le processus révolutionnaire a été marqué par des conflits entre des forces de l'islam politique d'un côté, les gauches et les libéraux de l'autre. S'en est suivi des attentats terroristes, des assassinats politiques, une crise économique et climatique et des grèves, tout cela mettant à mal les structures économiques et sociales du pays. Cette période fut également marquée par l'absence d'une politique migratoire

clairement définie au sein de l'État; et par l'intérêt croissant de nombreux jeunes Tunisiens pour l'État islamique qu'ils vont chercher à rejoindre. D'un autre côté, de nombreux diplômés médecins, ingénieurs, enseignants universitaires et autres compétences vont tenter de rejoindre des pays d'Europe ou du Golfe.

C'est qu'au cours de la décennie postrévolutionnaire, les Tunisiens de toutes catégories sociales ont subi une répression implacable de leurs libertés de circulation. Les conséquences de la politique d'externalisation des frontières de l'Union européenne en Tunisie et les refus de demandes de visas pour l'espace Schengen, qui se sont accrus pendant et après la crise du COVID-19, vont ajouter un fardeau supplémentaire aux aspirations à la mobilité de la jeunesse tunisienne. Cette politique qui crée des zones de refoulement et de confinement pour les populations du sud de la Méditerranée, obligeant ainsi les États tiers à adopter des politiques de contrôle des mouvements migratoires, amène ces populations à subir irrémédiablement la disparition ou la mort tragique de leurs proches.

Aujourd'hui et après la remarquable solidarité en 2011 des Tunisiens envers les migrants subsahariens arrivant par la frontière libyenne, une nouvelle tendance est apparue : les politiques d'externalisation des frontières de l'Union Européenne provoquant le blocage de ces migrants en Tunisie, ont fini par accentuer et étendre les positions hostiles de certains groupements nationalistes et les conflits avec la population tunisienne, qui vit une crise politico-économique majeure. Le discours tenu en février 2023 par le Président de la République Kaïs Saïed incriminant ces migrants, a amplifié le conflit et ouvertement transformé une crise économique-politique en crise identitaire et nationaliste. Cela donna plus d'impunité aux comportements hostiles de certains Tunisiens envers les migrants, en légitimant des actes violents, dangereux et illégaux, pratiques en droite ligne avec la répression des migrants par les garde-côtes tunisiens, indifférents à leur détresse.

La Méditerranée, espace qui pendant longtemps a évoqué la diversité, la richesse inter-civilisationnelle et le métissage de ses peuples, s'est mué au fil des temps coloniaux et postcoloniaux pour

INTRODUCTION

devenir l'emblème des traversées périlleuses des frontières, synonyme de tragédies humaines. C'est cette facette d'une Méditerranée frontiérisée et meurtrière que nous explorerons grâce à des études approfondies du phénomène de la frontiérisation en portant un regard particulièrement attentif aux réalités et impacts en Tunisie.

Ce numéro spécial de la revue *IBLA* « Frontières, Migrations et Mobilités » qui souhaite participer à briser le silence assourdissant qui entoure les politiques migratoires, nous plonge ainsi au cœur des réalités frontalières complexes de la Méditerranée, tout en se distinguant des travaux présentés jusque-là.

C'est qu'au cours des dix dernières années, la production de connaissances sur les migrations et les flux migratoires s'est principalement concentrée sur le contrôle des migrants et la prévention de la migration irrégulière. Les instituts de recherche européens, les ONG et les bailleurs de fonds installés en Tunisie se sont principalement préoccupés de l'immobilisation des départs et de l'intégration des migrants expulsés ou des migrants subsahariens dans le tissu social tunisien, tout cela dans le cadre des politiques européennes d'externalisation de ses frontières en Tunisie. Malheureusement, peu d'efforts ont été consacrés à comprendre l'impact des politiques migratoires européennes sur les populations locales, sur le développement et sur la manière dont elles ont pu contribuer à entraver l'espoir révolutionnaire.

C'est dans ce contexte qu'est née l'idée de créer un groupe de recherche ayant au cœur de ses études les départs, les politiques migratoires et l'impact des frontières sur les populations du Sud Global. Il s'agit d'un groupe de recherche profondément ancré dans la réalité locale, basé sur des enquêtes de terrain et défendant les intérêts des habitants du Sud, par opposition à d'autres projets de production de connaissances. Ainsi, le *Border Studies Research Group* est né le 18 novembre 2021 au sein du Centre d'Anthropologie Sociale de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sousse. Il rassemble une dizaine de chercheurs interdisciplinaires, originaires de différentes régions de la Tunisie et d'autres pays et partageant les mêmes préoccupations.

Un des constats fondamentaux faits par les membres de ce groupe, est l'évidence des inégalités en matière de mobilité. À l'ère des visas et des reconductions aux frontières, tous ne sont pas égaux face aux frontières des États-nations modernes. C'est pourquoi une prise de conscience politique et académique de la compréhension des logiques frontalières, de leurs historicités, et de leurs conséquences collectives est devenue impérative. Ce groupe vise ainsi à repenser la question des frontières depuis le Sud Global, en mettant en avant les connaissances locales souvent négligées par les chercheurs du Nord.

Cette inversion de perspective est cruciale pour accorder une place équitable aux connaissances d'ordre épistémologique et méthodologique produites dans le Sud, au sein du champ de la recherche académique internationale. Cette logique rejette l'idée que les cadres définis par le Nord, avec leurs objectifs et leurs lexiques, soient les seules sources légitimes. Au contraire, elle encourage une réflexion sur les inégalités inhérentes aux politiques migratoires européennes, ainsi que sur la collaboration entre chercheurs sensibilisés aux nouvelles problématiques émergentes au moment de la consolidation des dispositifs de répression aux frontières.

Les enquêtes menées par les membres du *Border Studies Research Group* posent donc les bases d'une critique postcoloniale des travaux scientifiques qui traitent de l'immigration sans tenir compte des souffrances migratoires, des effets des frontières sur les sociétés du Sud et des conceptions que les personnes confrontées aux nouveaux dispositifs répressifs ont de ces derniers. En se détachant des logiques de recherche dominantes centrées sur les institutions, les politiques publiques, les administrateurs et les organisations intervenant dans le domaine des migrations, ces enquêtes privilégient la confrontation avec les savoirs et les parcours de vie des premiers concernés : les émigrés, les immigrés et leurs familles. Cette approche permet de développer une perspective aussi sensible au vécu qu'à la pensée qui émerge au cœur des projets et des devenirs migratoires, tant au niveau individuel que collectif.

INTRODUCTION

Ce numéro spécial de la revue *IBLA* s'inscrit donc dans le cadre de l'engagement du *Border Studies Research Group* à produire des connaissances ancrées à des niveaux locaux. Il aborde divers thèmes liés aux frontières en Tunisie et à leur relation avec les mobilités et les migrations. Le numéro, divisé en trois axes, est introduit par l'article de Ilaria Giglioli, Wael Garnaoui et Montassir Sakhi, fondateurs du *Border Studies Research Group*, dans lequel ils rendent compte des problématiques d'ordre éthique et épistémologique rencontrées au cours de leurs itinéraires de recherche. Le numéro se subdivise ensuite en trois parties distinctes.

Une première partie explore les parcours multiples et les destins croisés, à travers trois articles où sont examinées les histoires individuelles et collectives des migrants subsahariens en transit ou établis en Tunisie, les défis liés à l'identification des proches disparus, la criminalisation de l'éthique des pêcheurs tunisiens et les expériences des nouveaux arrivants marocains en Europe.

La deuxième partie plonge dans les vécus, les perceptions, la résistance et la mise à mal du droit. Trois articles approfondissent en effet les questions relatives aux désirs d'Occident face à un espace frontiérisé, aux expériences des demandeurs d'asile subsahariens en Tunisie et à la façon dont le déplacement entre les frontières façonne le quotidien et la vie des gens.

La troisième partie se penche sur la production du savoir dans un contexte d'immobilité, avec des articles traitant de la création et de la production du savoir face à ces défis de l'enfermement, que se soit à travers l'expérience d'une artiste tunisienne ou de celle du *Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux* (FTDES) dans sa lutte pour offrir un cadre propice au savoir « juste » sur la question migratoire et sur les immigrés.

Enfin trois recensions d'ouvrage portant sur cette thématique, complètent le numéro en enrichissant davantage la compréhension des enjeux liés aux migrations et aux frontières.

Ce numéro spécial « Frontières, Migrations et Mobilités » souhaite offrir une perspective singulière sur les réalités de la

Wael GARNAOUI

Méditerranée, les enjeux migratoires contemporains, et la complexité des frontières. Nous sommes convaincus que les recherches et les analyses présentées ici contribueront à une meilleure compréhension de ces enjeux cruciaux et encouragerons des débats constructifs dans le domaine de la migration et de la mobilité dans les temps postcoloniaux.

Wael GARNAOUI

المقدمة

تمكنت السلطات الإيطالية في سنة 2010 من تحقيق هدفها المطلوب منذ فترة طويلة وهو "صفر مهاجر". في هذه السنة لم تشهد جزيرة لامبيدوزا التي كانت وجهة للعديد من المهاجرين التونسيين غير الشرعيين، وصول أي مهاجر غير شرعي وأصبحت المدينة مسرحاً لـ "عرض الحدود" الذي تم تنسيقه بدقة، والذي يتمثل في التحكم في الهجرة بطريقة محكمة للغاية.

لكن في سنة 2011 هزّ حدث رئيسي هذه التمثيلات للحدود والمراقبة الصارمة. وخلال الثورة التونسية التي أعلنت بداية الربيع العربي انطلقت هجرة مجموعة كبيرة من المهاجرين التونسيين إلى لامبيدوزا بطريقة غير شرعية وقوّضت سردية "صفر هجرة". وبدءاً من شهر جانفي 2011 حذفت هذه الحدود بدأت عملية "إلغاء الحدود" وانفجر عدد المهاجرين التونسيين غير النظاميين ليتجاوز أكثر من 27.000 تونسي في جزيرة لامبيدوزا.

أسمت هذه الفترة الزّاحرة بالأحداث انهيار نظام بن علي وتبعه احتجاجات في المنطقة بأسرها واندلاع الثورة الليبية الذي نتج عنه وصول مهاجرين من إفريقيا جنوب الصحراء بأعداد ضخمة إلى تونس. تجمع ما يقارب

20,000 شخص في مخيم الشوشة في عام 2011 مكوّنين من 32 جنسية مختلفة خلال الأشهر الأولى من إقامتهم هناك. تم الترحيب باللاجئين وتضامن التونسيون معهم في زمن سياسي تميّز بمطالب الكرامة والحرية والعدالة.

خلال الثورة التونسية والسنوات التي تلتها، تعقد السياق السياسي بشكل أكبر. عُرِفَت العملية الثورية شهد المسار الثوريّ صراعات بين قوى الإسلام السياسي من جهة، واليسار والليبراليين من جهة أخرى. وتبعها هجمات إرهابية واختيالات سياسية وأزمة اقتصادية ومناخية والعديد من الاضرابات، كل هذا تسبب في تدهور البنية الاقتصادية والاجتماعية في البلاد. اتسمت هذه الفترة أيضاً بغياب سياسة هجرة واضحة تتبناها الدولة التونسية، واتسمت كذلك بارتفاع عدد الشبان التونسيين الذين يريدون الهجرة إلى ما كان يسمى بالدولة الاسلامية. من جهة أخرى، شهدت البلاد هجرات هامة من الكفاءات والخريجين من المدارس العليا كالأطباء والمهندسين والأساتذة الجامعيين إلى الدول الأوروبية والخليج.

نخلال هذا العقد الثوري تعرض التونسيين من جميع الفئات الاجتماعية إلى تضيق شديد على حرية التنقل وفاقت من ذلك سياسات تصدير الحدود الأوروبية الى تونس وارتفاع رفض طلبات التأشيرات لفضاء شنغن خاصة خلال وبعد أزمة كوفيد 19. كلّ هذا أضاف عبئاً آخر على طموحات الشباب في التنقل والانفتاح على الآخر.

المقدمة

تخلق سياسات تصدير الحدود مناطق لترحيل وحجز السّكان القادمين من جنوب البحر الأبيض المتوسط وترغم دول شمال افريقية الى تبنيّ سياسات تراقب وتمنع وتقلّ المهاجرين ممّا يعرّض هؤلاء الناس الى مخاطر كبيرة كالموت والغرق وماله من تأثير على عائلاتهم ومحيطهم.

بعد التضامن الملحوظ بين التونسيين والمهاجرين القادمين من جنوب الصحراء عبر الحدود الليبية سنة 2011، شهدت تونس ظواهر جديدة نتجت عن تطرّف سياسات تصدير الحدود الأوروبية وتطبيقها في تونس وأدّت إلى انحصار هؤلاء المهاجرين في تونس وتحوّل الرأي العام الداخلي تجاههم من تضامن سنة 2011 الى مهاجمتهم من قبل مجموعات عنصرية وقوميّة في مجتمع يعيش أزمة سياسية واقتصادية كبيرة.

وقد أسهم خطاب الرئيس قيس سعيد في فيفري 2023 الذي استهدف من خلاله المهاجرين واتهمهم بتهديد الأمن القومي وبتغيير البنية الديمغرافية للشعب التونسي، في تصاعد الصراع وتحويله بينهم وبين التونسيين ومررنا من أزمة اقتصادية سياسية إلى أزمة هويّة وقومية.

منح هذا الخطاب شرعية لأعمال عنف خطيرة ومعادية للمهاجرين وبرّ عدة ممارسات غير قانونية من قبل التونسيين ومن قبل قوات خفر السواحل التونسيين وأضاف هذا من المزيد من الإفلات من العقاب لسلكيات بعض التونسيين المعادية للمهاجرين.

لفترة طويلة مضت كان البحر الأبيض المتوسط يرمز إلى التنوع والثراء بين الحضارات وتداخل شعوبها لكنه تحول بعد الفترة الاستعمارية وبعد تأسيس فضاء شانتقان ليصبح رمزاً لعبور الحدود خلسة ومرادفاً بشرية كثيرة. سيمثل هذا الجانب المظلم للبحر الأبيض المتوسط محط اهتمامنا وسنكتشف من خلال دراسات ميدانية معمقة تأثير تشديد الحدود في الواقع خاصة في تونس.

يشارك هذا العدد الخاص لمجلة إيبيلا الحدود والهجرة والتنقل في كسر الصمت القائم حول سياسات الهجرة ويقدم لنا نظرة عن كثب حول واقع الحدود المعقد في منطقة البحر الأبيض المتوسط ويقدم بشكل مميّز الابحاث التي تم القيام بها حتى الان.

تركز إنتاج المعرفة حول الهجرة وتدفعات المهاجرين في العقد الأخير بشكل رئيسي على مراقبة المهاجرين والوقاية من الهجرة غير الشرعية. وقد اهتمت المعاهد البحثية الأوروبية والمنظمات غير الحكومية والمناخون المقيمون في تونس بشكل رئيسي بتقييد الهجرة وإدماج المهاجرين المرحلين في مجتمعهم الأمّ أو مهاجري جنوب الصحراء في النسيج الاجتماعي التونسي، وكل ذلك في إطار سياسات الاتحاد الأوروبي لتصدير حدوده إلى تونس. لسوء الحظ، لم يكن هناك جهد كبير مكرس لفهم تأثير السياسات الهجرة الأوروبية على السكان المحليين، وعلى التنمية، وكيف يمكن أن تسهم في عرقلة مسار الثورة.

المقدمة

في هذا السياق، ظهرت فكرة إنشاء مجموعة بحث تركز في دراستها على المغادرات والسياسات الهجرية وتأثير الحدود على سكان الجنوب العالمي. هي مجموعة بحث متماسكة ومستندة إلى الواقع المحلي، وتعتمد على البحوث الميدانية وتدافع عن مصالح السكان في الجنوب، وتتموقع لصالحهم على عكس مشاريع إنتاج معرفة أخرى. لهذا تأسست مجموعة أبحاث دراسات الحدود في 18 نوفمبر 2021 في مركز الأنثروبولوجيا الاجتماعية في كلية الآداب والعلوم الإنسانية بسوسة وتجمع عشرات الباحثين متعددي التخصصات، من مناطق مختلفة في تونس وبلدان أخرى من العالم، والذين يشتركون في نفس الاهتمامات .

إحدى الملاحظات الأساسية التي أقرّ بها أعضاء هذه المجموعة هي وضوح التفاوت فيما يتعلق بالتنقل. في زمن التأشيرات وإجبار الترحيل إلى الحدود، ليس الجميع على قدم المساواة أمام حدود الدول الحديثة. لهذا السبب، أصبح من الضروري أن تتخذ واقف وعية سياسيا وأكاديميا لفهم المنطق الذي تعمل به الحدود، تاريخها، وتأثيراتها الجماعية. تهدف هذه المجموعة بذلك إلى إعادة التفكير في مسألة الحدود من منظور الجنوب المعولم، من خلال إبراز المعرفة المحلية التي غالباً ما يهملها باحثو الشمال.

يعد هذا الاختلاف في المنظور أمراً حاسماً لمنح مكان عادل للمعرفة الاستيمولوجية والمنهجية المنتجة في الجنوب في مجال البحث الأكاديمي الدولي. وهذا المنطق يرفض فكرة أن الأطر التي حددها الشمال بأهدافها ومعاجمها هي المصادر الشرعية الوحيدة. على العكس من ذلك، تشجع هذه المجموعة على التفكير في عدم المساواة المتأصلة في سياسات الهجرة الأوروبية وكذلك على التعاون بين الباحثين المدركين للقضايا الجديدة الناشئة في وقت تعزيز أجهزة القمع على الحدود.

تطرح البحوث الميدانية التي يجريها أعضاء مجموعة أبحاث دراسات الحدود أسساً للنقد ما بعد الاستعماري للأبحاث العلمية التي تعنى بالهجرة دون مراعاة معاناة المهاجرين وتأثير الحدود على المجتمعات في الجنوب وتصورات الأشخاص الذين يواجهون أجهزة القمع الجديدة. من خلال الابتعاد عن التوجهات البحثية السائدة والمهيمنة التي تركز على المؤسسات والسياسات العامة والإداريين والمنظمات التي تعمل في ميدان الهجرة، تولي هذه الأبحاث أهمية كبيرة للتفاعل مع المعرفة ومسارات حياة المعنيين أولاً: المهاجرون والمهاجرين وعائلاتهم. هذه الطريقة تسمح بتطوير منظور حسّاس بالواقع الحي والفكر الذي ينشأ داخل مشاريع ومستقبل المهاجرين، سواء على الصعيدين الفردي والجماعي.

المقدمة

هذا العدد الخاص من مجلة إيبلا يأتي ضمن التزام مجموعة أبحاث الحدود بإنتاج المعرفة المرتبطة بمستويات محلية. ويتناول مجموعة من المواضيع المتعلقة بالحدود في تونس وعلاقتها بالتنقل والهجرة. العدد مقسم إلى ثلاثة محاور، وهو مُقدم بمقال لوائل القرناوي ومنتصر الصاخي وإيلاريا جيجليوي، مؤسسي مجموعة أبحاث الحدود، حيث يقدمون نظرة عامة على الاشكاليات الأخلاقية والمنهجية التي واجهوها خلال مساراتهم البحثية. ويتناول العدد ثمانية مقالات منفصلة تدرج تحت ثلاثة أجزاء مختلفة:

الجزء الأول يستكشف المسارات المتعددة والمصائر المتداخلة من خلال ثلاثة مقالات حيث يتم استعراض القصص الفردية والجماعية للمهاجرين من جنوب الصحراء العابرين أو المستقرين في تونس والتحديات المتعلقة بالبحث عن الأقارب المفقودين ويطرح قضية التجريم الأخلاقي لصيادي الأسماك التونسيين وتجارب الوافدين المغاربة الجدد في أوروبا.

الجزء الثاني يتناول تجارب الأفراد وتصوراتهم ومقاومتهم إزاء تقويض القانون من قبل المؤسسات الحكومية والدولية. تتعمق ثلاثة مقالات في الأسئلة المتعلقة بماهية الرغبة في الغرب في مواجهة تشديد الحدود كذلك تجارب طالبي اللجوء من جنوب الصحراء الكبرى في تونس، والطريقة التي يشكل بها التنقل بين الحدود حياة الناس ونظرتهم الى العالم.

وائل القرناوي

أما الجزء الثالث، فيتعامل مع إنتاج المعرفة في سياق صعوبات التنقل، من خلال مقالات تتناول إنشاء وإنتاج المعرفة في مواجهة تحديات العجز عن الحركة، وذلك من خلال تجربة فنانة تونسية وتجربة المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية في صراعه لتوفير إطار يفضى إلى معرفة "صحيحة" حول قضية الهجرة والمهاجرين.

أخيراً، نقدم ثلاث مراجعات لكتب مرتبطة بنفس المواضيع لتكمل هذا العدد الخاص وتثري فهمنا للرهانات المتعلقة بالهجرة والحدود.

نأمل أن يقدم هذا العدد الخاص "الحدود، والهجرة، والتنقل" منظوراً فريداً حول واقع البحر الأبيض المتوسط، وقضايا الهجرة المعاصرة، وتعقيدات الحدود. نحن مقتنعون بأن الأبحاث والتحليلات المقدمة هنا ستسهم في فهم أفضل لهذه المسائل الحيوية وستشجع على حوارات بناءة في مجال الهجرة والتنقل في مرحلة ما بعد الاستعمار.

وائل القرناوي

« Méthodes d'enquête ethnographiques, regards croisés sur le Sud Global »

Wael GARNAOUI

Université de Sousse

Montassir SAKHI

Katholieke Universiteit Leuven

Ilaria GIGLIOLI

University San Francisco

Résumé

Le présent article expose le point de vue de trois fondateurs du groupe « Border Studies » sur les inflexions méthodologiques dans l'étude des frontières. Il s'attache à comprendre les écueils s'élevant devant des recherches engagées depuis le point de vue du sud global dans la compréhension de phénomènes, tels l'immigration et le terrorisme, fortement influencés par les points de vue dominants dans le nord.

Partant des objets d'étude tels « *la harka* », « le printemps arabe », « la racialisation des populations migrantes depuis le sud de la méditerranée », l'article expose les chemins de savoir dominants dans les sciences sociales quand ces dernières observent des populations du sud invisibilisées. L'article s'inscrit dans une critique des sciences désignant les causes sans prise en compte de la pensée politique des gens, notamment quand ces derniers se situent dans une sphère de la domination coloniale ou dans les situations d'altérité marquées par les rapports de domination nord/sud. Il s'agit de retrouver une méthode renouvelée permettant de prendre en compte la pensée des gens subissant les discours hégémoniques à propos de leur monde quand ils font face à des dispositifs de pouvoir enracinés dans un pouvoir colonial – comme dans le cas des frontières. En adoptant telles positions, de nouvelles perspectives de la compréhension des phénomènes complexes s'ouvrent mais à une condition : la compréhension devrait se réaliser avec le point de vue des gens et non seulement celui des institutions les représentant. La recherche sur des questions aussi tragiques que celles des frontières devient alors une traduction de la pensée des populations concernées vers différentes sphères promotrices d'un regard émancipé du diktat de la hiérarchisation nord-sud. Enfin, les positionnements présentés ici indiquent des idéotypes non-exhaustifs des approches des *border studies* et d'une littérature renouvelant la théorie tant des *Border* que des *postcolonial studies*.

Mots clés

Décolonisation ;
frontières ;
migration ;
pensée des gens ;
Sud Global

L'enquête comme intériorité

Enquêter sur une révolution dans le sud global

Montassir Sakhi mène ses premiers terrains sur le printemps arabe, d'abord auprès du mouvement du 20 février marocain, ensuite en Irak et à la frontière turco-syrienne sur la révolution en Syrie et la guerre en Irak. Il suit les deux mouvements d'une traversée croisée des frontières : d'un côté les migrants européens du jihad, de l'autre les réfugiés syriens cherchant refuge dans un monde de plus en plus frontiérisé. Sa recherche montre comment des dispositifs juridiques et policiers participent à rendre fluide et diffusables des discours responsables ensuite de fixation de frontières. C'est la logique « ami-ennemie » et « national-étranger » qui prend le dessus à partir du moment où des faits comme l'immigration et la violence politique sont traités sans compréhension des mots et du point de vue des gens qui s'y engagent. Il montre par exemple comment, en Europe, tous les départs vers la Syrie au moment de la révolution de 2011, sont judiciairisés sous pression d'une « opinion publique » fragilisée par les attentats terroristes. Il observe comment les lois et pratiques antiterroristes participent en Occident à la reconstruction des frontières nationales et la fixation d'une nouvelle altérité vis-à-vis des anciennes colonies et de populations descendantes de l'immigration coloniale. Le non-rapatriement d'enfants, femmes et hommes européens maintenus dans les pires conditions, en prison et dans des camps de réfugiés en Syrie et en Irak signe une nouvelle politique de punition extrajudiciaire par la mise à la frontière de citoyens européens. Comme dans le cas de la déchéance de nationalité pratiquée en Belgique et en France vis-à-vis des bi-nationaux condamnés pour des faits de violence, ces politiques séparent en créant de nouvelles catégories à l'intérieur de la communauté nationale mais dressent également de nouvelles frontières vis-à-vis des territoires de l'immigration.

C'est dans ce dialogue entre événements politiques ayant lieu dans le sud et produisant des effets dans le nord, et vis-versa, que l'enquête de Sakhi se réalise. Dans la restitution, l'enjeu demeure celui de s'émanciper des cadrages sociologiques réduisant les

« MÉTHODES D'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUES, REGARDS CROISÉS SUR LE SUD GLOBAL »

phénomènes à des structures objectivables tout en ignorant à la fois les subjectivités des gens face aux logiques continuant des formes de domination coloniale et nationale.

A travers l'étude de la révolution syrienne et plus généralement le déroulement des printemps arabes, Sakhi montre comment les discours et pratiques politiques hégémoniques en Occident se sont inclinés à ignorer la profondeur politique de tels événements ainsi que leurs portées universelles. Une conséquence majeure étant la continuation de discours réduisant ces événements à des stratégies de lutte nationale devant être mise à distance de l'histoire nationale de chaque État d'Occident, perpétuant ainsi des frontières renouvelées. L'incrimination des départs vers la Syrie, la mise en place des lois antiterroristes sans débat sur les solidarités figurant une partie de la jeunesse occidentale, la formation d'alliances militaires pro-russes d'un côté et pro-américaines de l'autre et l'engagement de guerres fondées sur l'intérêt de chaque puissance, la stigmatisation d'une partie de la population à l'issue des événements de 2011, sont autant de politiques continuant de tracer cette frontiérisation. Par ailleurs, les formes traditionnelles d'écriture en sciences sociales prennent peu en compte la nature dés-instituante des révolutions et des mouvements se déployant dans les sociétés du sud sous emprise coloniale. Elles prolongent l'analyse de ces révolutions suivant le tracé national des frontières. Pourtant, que peut-on objectiver lorsque les catégories fondant la construction de l'objet (les catégories socioprofessionnelles, les classes sociales, la nation, les « *ethnies* » etc.) sont remises en cause par le fait social même que l'on cherche à étudier ? Dans ce cadre, le chercheur montre que la révolution qu'il observe en Syrie ne peut être écrite *qu'en subjectivité*, admettant ainsi – et s'engageant dans – la singularité. Or, la sociologie, lorsqu'elle classe les pratiques, met à jour l'*illusio* des agents et l'attribue aux champs réputés autonomes du restant de l'espace social, s'ingénie à dépolitiser¹. Ainsi a-t-on cru pouvoir localiser un « *capital social révolutionnaire* »² parmi ceux qui s'engagent, parfois au prix de leur

¹ Bruno KARSENTI, « La petite musique de la dépolitisation », in *Les Temps Modernes*, vol. 698, n° 2, 2018, pp. 115-132.

² A. BACZKO, G. DORRONSORO & A. QUESNAY, « Le capital social révolutionnaire : L'exemple de la Syrie entre 2011 et 2014 », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 211-212(1), 2016, pp. 24-35.

vie. Une telle approche traduit cet engagement dans les termes situés de la lutte de positions et des conversions possibles d'un champ à l'autre, d'une frontière à l'autre. Dès lors, moins que le déni de profondeur existentielle, l'impasse est aussi théorique que politique : en opérant une telle transposition des catégories du gouvernement civil à la révolution qui les défait pourtant ou, alternativement, par l'adoption du biais de l'analyse géopolitique (intérêt de nations vis-à-vis d'autres nations, telle faction représente tel État), la politique propre au fait révolutionnaire est ainsi rendue inintelligible. Une telle sociologie trouve sans doute ses racines dans l'analyse fondée sur les pouvoirs des États qui naissent en Occident depuis la fondation des sciences de l'homme à l'intérieur des nouveaux États-nations s'appropriant à la « mission » de nationalisation des sociétés en Europe et de frontiérisations coloniales à l'extérieur¹.

Toute approche sociologique est-elle alors condamnée d'avance à trahir la réalité de la pratique révolutionnaire et la renvoyer à la politique nationale ? Si telle était alors l'appréhension initiale de l'auteur, il lui est cependant apparu qu'il fallait, en préalable, congédier à l'épistémologie que figure la raison modélisatrice – c'est-à-dire la réduction de la pratique à la *fonction*, à la *position* ou à la *causalité* et, partant, admettre la part d'inédit propre à la révolution d'abord et à la situation guerrière ensuite. De fait, l'un et l'autre suspendent les divisions objectives de l'espace social en temps de « paix civile »². Dès lors, partant de la sociologie de la connaissance de Karl Mannheim, l'étude de la révolution devrait démontrer que la séquence est le lieu de l'affrontement de diverses « consciences » ; partant, l'objet de l'écriture est moins de restituer l'advenu que de mettre en lumière la tension et la conflictualité qui sont propres à « la politique en dehors de l'État » – c'est-à-dire au temps où l'ordre des frontières symboliques et physiques étatiques est suspendu.

¹ Michel FOUCAULT, *Il faut défendre la société*, Paris, Seuil, 1997.

² Autrement dit, nous partons de l'idée que les sciences sociales sont « trop » habituées aux prescriptions qui appellent à dévoiler causalité, contraintes et fonctions, tandis que la situation d'enquête sur la révolution suspend le conditionné.

« MÉTHODES D'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUES, REGARDS CROISÉS SUR LE SUD GLOBAL »

Il est alors vrai que la critique que l'on vient de formuler à l'égard de la raison modélisatrice était déjà contenue dans la sociologie de Mannheim ; sous le nom *psychologisme*, le sociologue déplore ainsi le passage¹ de l'ontologie religieuse médiévale nourrie de « conflits de conscience et de scepticisme d'hommes comme Pascal et Montaigne, jusqu'à Kierkegaard » à la science psychologique² ayant substitué la question du sujet³ à celle de la subjectivité. Alors le repérage de la succession « position, mouvement, cause, effet⁴ » devient-il l'unique opérateur dans les sciences sociales en Occident pour élucidation – au détriment, dès lors, de la profondeur des actes subjectifs et intersubjectifs et de la richesse des tensions de la séquence.

« *Elaboration collective d'une pensée avec les gens* »

Retour à la position du chercheur : celui-ci, face au constat d'une « politique en subjectivité » s'astreint à atténuer sa propre extériorité à ce qu'on lui expose. L'opération est alors figurée par les corrections régulières que faisaient les interlocuteurs au chercheur : la révolution n'était pas la guerre civile qu'on pensait

¹ Pour une histoire déconstructiviste de l'avènement des Sciences de l'homme voir M. FOUCAULT, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, (Chapitre X), 1966.

² La conclusion de Mannheim quant à la trajectoire de ce devenir des sciences sociales nous sert comme élément de cadrage lors de la réalisation de l'enquête. Il rappelle dans le cas européen comment « des interprétations enrichies par la qualité de leurs contenus thématiques (tels par exemple « péché », « désespoir », « solitude », « amour chrétien ») furent suppléées par des essentialités formalisées, tels que « angoisse », « perception de conflits intérieurs », « vécu de l'isolement », « libido ». On tenta d'appliquer à l'expérience intérieure des schémas interprétatifs empruntés à la mécanique », Karl MANNHEIM, *Idéologie et Utopie*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme 2006, p. 14.

³ La question du sujet est d'ailleurs centrale à la sociologie de l'action, autre ligne d'analyse dont nous nous gardons du fait de son incapacité à restituer la profondeur et l'amplitude des déterminations subjectives.

⁴ Voir le chapitre premier d'*Idéologie et Utopie*, « Première amorce du problème ».

être à l'heure de qualifier la séquence ouverte en 2011 en Syrie. Il est vrai que le refus initial du terme de « révolution » est lié à un double universalisme : celui des sciences sociales nées dans le giron de l'État moderne occidental et celui de l'État lui-même qui était pour toute une génération d'intellectuels, l'horizon de la politique socialiste¹. Ainsi fallait-il admettre au préalable aussi bien la singularité de la politique des gens² que son caractère déjà universel ; le chercheur, dans ce cadre, est moins traducteur que passeur de « mots ».

Apprendre, enquêter et s'informer sur la singularité révolutionnaire et ce qu'elle remet en cause en termes de frontières nationales ne pouvait pas se réaliser en assignant les interlocuteurs à des structures et des catégories institutionnelles. Pour en mesurer l'amplitude, il fallait les écouter, débattre avec eux, contredire des points de vue en se fondant sur l'enquête, et chercher dans leurs pratiques la pensée dont ils font eux-mêmes le principe de la séquence ouverte en 2011. Certes, « les mots » donnent à voir la profondeur d'une pensée révolutionnaire à distance de l'État et des « formes de vie » qui s'établissent dans l'espace ainsi constitué. Cependant, observer la pratique révolutionnaire *in situ* permet également de rendre compte du sens des *mots* : ainsi revendiquer « l'État de droit » à l'heure même où l'on destitue le droit comme forme de régulation du collectif. Ce n'était pas la sociologie du dévoilement dont le principe est à la révélation par le chercheur du motif caché aux agents sociaux ; par l'interlocution, les révolutionnaires étaient ainsi incités à préciser leurs *mots* et leur pensée. Dès lors, s'il arrive que l'entretien donne à voir un langage qui n'est pas celui des gens – par exemple, celui de l'État –, le geste de l'enquête est celui de viser à introduire la discussion sur la réalité de la pratique révolutionnaire (et ainsi ne pas se contenter de l'officiel d'une interaction située).

¹ B. KARSENTI & Cyril LEMIEUX, *Socialisme et sociologie*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2017.

² Sylvains LAZARUS, *Chronologie du présent*, Paris, La Fabrique, 2022.

« MÉTHODES D'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUES, REGARDS CROISÉS SUR LE SUD GLOBAL »

Partant, la pratique de l'enquête consiste à prendre une position dans le champ du conflit. Cette prise de position est à elle-seule susceptible de réorienter l'objet de la recherche. C'est ce qui permet, en outre, d'accéder à la vie des enquêtés. L'enquête devenant ainsi une élaboration collective d'une pensée avec les gens. Il s'agit de penser ce qui est de l'ordre du devenir plutôt que ce qui est de l'ordre « d'objectalités rigides » pour reprendre Mannheim. En effet, il y a une différence entre d'un côté une science sociale qui s'occupe des « faits objectifs » – c'est-à-dire des faits structurés selon des règles ayant une inscription dans une loi ou dans une hiérarchisation administrative – et, de l'autre côté, une enquête qui veut rendre compte de « tendances, de propensions et d'entéléchies fluides, en devenir, constamment en train de modifier leurs formes »¹. Il s'agit alors de saisir les subjectivités constitutives d'un *agir* qui n'est ni structuré ni complètement anhistorique.

Dans une deuxième enquête portant sur l'immigration des européens vers des zones du jihad en Syrie et en Irak, Sakhi s'engage dans des interactions avec les familles de ces migrants. Chemin faisant, il découvre le monde des familles souffrant d'une frontiérisation nationale introduite par les lois antiterroristes : les familles dont les enfants ont rejoint le jihad en Syrie sont les familles de personnes jugées extérieures à la nation suivant les discours divisant le monde en « ami/ennemi »². Ces derniers dérobent aux logiques du droit reconnu par les constitutions en Occident. Dès lors, la recherche dans un espace de la subalternité auprès des gens visés par des logiques de frontiérisation extrêmes requière un engagement et une prise de position dans une configuration marquée par des intérêts et des luttes de discours politiques où l'enquêteur devient membre de l'espace observé tout en ayant déjà choisi son rôle et élaboré sa pensée politique. Dans ce cas, il est question d'être du côté des familles qui dénoncent les pratiques étatiques qui, au nom de l'antiterrorisme, attaquent, discréditent, séparent les enfants des parents, les familles des

¹ Karl MANNHEIM, *Idéologie et Utopie*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2006.

² Carl SCHMITT, *La notion de politique*, Paris, Flammarion, 2009.

communautés et condamnent tout un pan de la population d'une extériorité par rapport à « la nation ». Cet engagement du chercheur intervient à ce moment précis où la conflictualité prend la figure de la séparation, voire l'extermination de personnes qui se trouvent à l'extérieur de la frontière nationale, sur des « zones » de guerre et empêchent leurs retours ainsi que le retour de leurs enfants¹.

Prendre position

Une « enquête » devient alors une forme de savoir en intériorité. C'est-à-dire un savoir avec les gens, mais un savoir qui prend position dans une séquence politique marquée par la conflictualité. Partant de cette conception, Sakhi soutient qu'il n'y a pas d'enquête possible sans une forme d'engagement et sans immersion. Si cette immersion commence par une forte injonction subjective – le désir de traduire une volonté politique par le biais d'un savoir critique – elle n'a ni une échéance ni une injonction pour *finir*. Elle n'est pas pensée suivant une demande émanant du champ scientifique – le temps d'une thèse ou la durée d'un *projet* de recherche par exemple.

Dans cette optique, la distance du chercheur ou bien « le chercheur neutre » qui « commence une recherche » et devant « soigner la fermeture de son terrain » comme il est courant de le souligner dans les manuels de sociologie n'est qu'extériorité qui ne permet de comprendre *l'action* et les chemins multiples qu'elle s'apprête à parcourir. Souvent, les enquêtés vivant une situation de clandestinité et une douleur qui peine à trouver un espace d'expression public sont demandeurs d'empathie, de soutien et d'accompagnement dans la construction d'une cause. Ainsi, une fois la confiance établie, des attentes qui dépassent l'enjeu de la compréhension pour des enjeux d'action sont renvoyées immédiatement au chercheur qui pense le « terrain » comme une intériorité et qui s'attache au quotidien et à l'histoire fondant les espaces de l'enquête, plutôt que des aspects restreints d'une documentation/évaluation administrative.

¹ Nadia FADIL, M. VAN BUGGENHOUT & E. DUMORTIER, « Virtual Innocence. On the status of the Children of European departees in northeast Syria », in *Ethnic And Racial Studies*, Taylor & Francis (Routledge), vol. 46, n° 5, 2022, pp. 854-874.

« MÉTHODES D'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUES, REGARDS CROISÉS SUR LE SUD GLOBAL »

Plus avant, l'enquête n'est pas destinée seulement à partager l'espace de l'enquêté¹, elle est conçue dans cette optique comme une lutte avec des gens pour la formation d'un espace d'autodéfense, reconnaissance des droits ou d'expression politique à propos d'une cause qui émerge de la situation d'enquête en général. Ainsi, au cours de l'enquête, il a été question de participer à une activité politique collective qui a dénoncé les pratiques étatiques autoritaires dévoilées par les familles des personnes poursuivies par les lois antiterroristes². Plutôt que de simples prises de positions publiques, il s'agit de faire de l'enquête une situation de production de savoir collectif critique à partir « des mots des gens » qui sont à distance des pratiques violentes de l'État. Il a été question d'accompagner la critique qui émane tant de la situation d'enquête que des enquêtés eux-mêmes et permettre à ce que la prise de position scientifique soit en affinité avec les attentes des familles en termes de lutte pour des droits. Bref, un savoir qui s'oppose au pouvoir « capillaire »³ à partir d'un espace social de lutte. L'enquête – avec les conditions citées – permet en effet de saisir les enjeux et la nature du pouvoir qui pèse sur les gens et qui nécessite une critique dans une perspective d'émancipation collective.

¹ Quelques exemples concrets d'une « enquête en action » réalisée en compagnie des familles : organisation de rencontres d'écoutes et de témoignages ; accompagnement des familles chez des avocats ; préparation de « stratégies de défense » avant chaque rencontre avec des responsables gouvernementaux ; accueil des familles ; mobilisation pour le rapatriement ; accompagnement lors des procès ; établissement des liens avec des irakiens et syriens qui vivent sous l'autorité de l'État Islamique pour chercher des Français et des Belges disparus, etc.

² A titre d'exemple, la dénonciation publique de l'État français dans l'assassinat des enfants de façon extrajudiciaire dans les zones de guerre : voir Jules Crétois et Salomé Parent, « Des chercheurs plaident contre des exécutions extrajudiciaires françaises supposées en Syrie et en Irak », *Jeune Afrique*, 6 juillet 2017, et l'appel récurrent au rapatriement des personnes restées en Syrie après la guerre. Voir le numéro 186 de la *Revue Hommes et Libertés* (Ligue des Droits de l'Homme), juillet 2019.

³ M. FOUCAULT, *Il faut défendre la société*, op. cit.

Un psychologue-ethnologue, une recherche impliquée

La conception de l'intériorité prônée par l'enquête anthropologique introduite dans cet article trouve écho dans la méthodologie d'une psychanalyse engagée pratiquée par Wael Garnaoui. C'est la rencontre sur le terrain de la frontière et des souffrances migratoires qui fonde un dialogue entre deux disciplines d'apparence distantes mais ouvrant sur des complémentarités quand il est question d'approcher des questions « mineures » plongées dans l'urgence de l'action et de la dénonciation des politiques et des discours ayant des effets directs sur les corps de populations fragilisées. Garnaoui entreprend depuis 2011 des recherches sur les politiques migratoires, les processus de frontiérisation et leurs impacts sur les subjectivités politiques des migrants venant du sud global, notamment dans le contexte de l'immigration irrégulière des Tunisiens. Sa recherche dans le champ des études migratoires constitue un exemple de la manière dont on peut articuler les savoirs psychanalytiques aux savoirs politiques. Pour reprendre Lacan, cette recherche s'inscrit dans « l'instant de voir, le temps de comprendre, le moment de conclure ». Ces trois temps essentiels à la recherche en psychanalyse - qui « ne sont pas construits en termes d'unités chronométriques objectives, sinon comme une logique (...) basée sur une tension entre attendre et se précipiter, entre le vacillement et la hâte »¹.

Comme déjà évoqué, le parti pris de la recherche défendue ici est celle de « l'enquête » au sens de « travail engagé sur le sensible ». Dans ce cas, le chercheur en psychanalyse, comme le chercheur en sciences sociales, opte pour la « rencontre des gens » non seulement pour être le témoin des conflits traversant le monde subjectif et les collectifs qui le fondent, mais aussi pour traduire les mots et la pensée singulière (et les alternatives politiques) qui s'inscrivent dans les subjectivités plurielles des gens. S'il est sans doute plus

¹ P. ZELMANOVICH, « Inclusion paradoxale et ségrégations à l'école secondaire. Recherches et approches psychanalytiques », (trad. Lucia BLEY), in *Cliniques méditerranéennes*, n° 94, 2016/2, pp. 139-158. URL: <https://www.cairn.info/revue-cliniques-mediterraneennes-2016-2-page-139.htm>

« MÉTHODES D'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUES, REGARDS CROISÉS SUR LE SUD GLOBAL »

confortable aujourd'hui de travailler sur des fiches de police sans se confronter au réel humain et subjectif de notre époque – on y prend moins de risques personnels, problématiques et académiques – le travail défendu par le chercheur engagé est celui de la tâche difficile. Celle consistant à demeurer le plus long possible avec les gens, accueillir leurs paroles, construire des projets de défense des droits et reconstruire sans cesse les ponts et la confiance.

Cette confrontation au réel subjectif est pourtant une condition indispensable pour aborder ce qu'Agamben, nomme le contemporain¹. Car ce à quoi nous sommes confrontés sur la problématique de la fermeture des frontières postcoloniales, ce sont les « faisceaux de ténèbres qui montent de notre époque »². On sait à quel point cette obscurité du contemporain s'incarne aujourd'hui douloureusement dans l'actualité politique et dans le champ scientifique en France comme en Tunisie. Pour comprendre ce contemporain, il faut parfois désapprendre. Pour entendre, il faut d'abord écouter l'époque. Pour documenter notre travail, il faut souvent sortir des habitus disciplinaires, pour être au plus près de la formation des nouvelles subjectivités formées à l'intérieur des mécanismes de pouvoirs renouvelés. C'est dans cette optique que Garnaoui apprend la condition migratoire dans ses premiers terrains dans un camp de réfugiés près de Ben Guerdane en 2011 ou dans la « Jungle » de Calais en 2020, et entre les deux moment une série de rencontres avec les migrants irréguliers en Europe, leurs familles restées en Tunisie, et enfin des migrants du jihad. L'ensemble donnant lieu à une matière compacte forgeant des outils ethnographiques pour répondre aux délires paranoïaques de certaines analyses du contemporain sur les processus migratoires comme sur le djihad.

Interdisciplinarité et psychanalyse en extension

L'enquête clinique et politique sur les jeunes migrants tunisiens qui découvrent « l'enfer du décor » suite à leur migration en Europe est une bifurcation de méthode dans le souci d'approcher les diverses

¹ Giorgio AGAMBEN, *Qu'est-ce que le contemporain ?*, Paris, Rivages, 2008.

² *Ibid.*

facettes de la vie de l'émigré et de l'immigré. L'impact de la politique de frontiérisation sur les psychés contemporaines des individus et de leurs familles ressort comme une problématique centrale engendrée par les politiques migratoires au temps de la globalisation. D'autre part, l'immigration forcée à encourir les risques de la clandestinité chez les jeunes nord-africains vers l'Europe implique une analyse du phénomène des frontières, réalités politiques productrices d'imaginaires et de subjectivités que le psychologue-ethnologue conceptualise sous le nom de « Désir d'Occident »¹. Cette enquête montre précisément que le cœur du problème est d'ordre politique et s'inscrit dans les rapports sociaux de race : c'est-à-dire dans les relations Nord/Sud et l'organisation historique, économique et géopolitique fondée sur l'inégalité de la circulation. L'enquête auprès des migrants réhabilite l'histoire des clivages « Orient/Occident », « monde musulman/monde chrétien », « Nord/Sud », mais, plus concrètement aussi, colons/colonisés. Entretiens et observations qui montrent que les sujets de la migration introjectent un idéal (l'Occident) à la place de l'idéal du moi, ou dans le cas du départ jihadiste, un idéal supposément religieux, la quête d'un idéal en quelque sorte « transcendantal ». Et ce sont des rapports sociaux de pouvoir de classe et de race, inscrits dans l'histoire globale de la colonisation puis de la migration, qui fournissent les circonstances de naissance de cet idéal. Cette conception permet de prendre en compte des rapports sociaux de pouvoir et de nuancer les interprétations essentialistes réduisant les souffrances à une psychologie axée sur les « victimes de l'immigration » ou une sociologie qui, au mieux, dévoile les conditions des départs et d'« accueil » des migrants sans interrogation sur la politique de frontiérisation et son pendant sécuritaire.

¹ Le désir d'Occident naît dans les sociétés exposées d'un côté à la répression de la mobilité internationale, et de l'autre côté aux discours de ses propres migrants tannés à glorifier leur propre expérience migratoire en Occident. Le « désir d'Occident » ne signifie pas forcément un désir de migration vers l'Europe. Il est avant tout un rejet de la situation de soi et de la société locale. Voir dans ce numéro l'article de Montassir SAKHI et Wael GARNAOUI, « La fabrique des désirs d'Occident frontiérisé – des « haragas » aux migrants du jihad ».

« MÉTHODES D'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUES, REGARDS CROISÉS SUR LE SUD GLOBAL »

Cette créativité transdisciplinaire nécessite des transformations du « cadre » classique. Les enquêtes de terrain sont alors menées de manière semi-clandestine. Tout en s'inscrivant dans une ethnographie multisituée¹ et une écoute clinique, suivant en cela la « méthode » de Freud, qui n'a cessé d'affirmer que tout son savoir venait de ce que ses patients lui avaient appris, le chercheur a interviewé des jeunes dans sa voiture, dans la cuisine de la famille d'un cas étudié, etc. Il n'est aucunement enfermé entre les murs étroits d'un bureau de laboratoire ou du cabinet de psychologue : aller au-devant des rencontres, dans une pratique fondée sur l'engagement citoyen et l'écoute-active. Il est fondamental de rester inscrit, lors des rencontres singulières avec ces jeunes hommes et leur famille, dans une éthique du chercheur en psychanalyse, en témoignant d'une écoute humanisée et humanisante à l'égard de ces personnes rejetées de tous. Le modèle de la recherche qualitative inspirée de la méthode psychanalytique permet de comprendre le sens que peut avoir une expérience pour un sujet, ainsi que les répercussions de cette dernière sur son fonctionnement psychique. C'est l'image d'une psychanalyse en extension qui devient la condition d'une compréhension renouvelée du réel migratoire et des instances de la répression des corps faisant face aux puissances de l'immobilisation. Cette extension se manifeste en institution, à l'université, dans la recherche et la publication, mais aussi dans une écoute singulière au sein d'un dispositif nouveau.

Disposer du « matériel » nécessaire à cette recherche n'a pas été une tâche aisée, non seulement du point de vue des conditions semi-clandestines dans lesquelles le chercheur a effectué la plupart des entretiens avec des harraga et des jihadistes, mais aussi du point de vue de la méthode qu'il a mise en œuvre, principalement celle qu'il a qualifiée de psychanalyse mineure².

¹ George Emanuel MARCUS, « Ethnography in/of the world system: The emergence of multi-sited ethnography », in *Annual Review of Anthropology*, n° 24, pp. 95-117, 1995.

² « Une psychanalyse mineure est une psychanalyse du devenir, qui n'est pas propre aux seuls sujets minorisés et altérisés, mais caractérise les processus de détermination de la singularité subjective dans son rapport

Conjuguant des analyses globales et locales, l'étude des rapports sociaux de pouvoir et des processus psychiques, des phénomènes de groupe et des subjectivations singulières, cette pratique de la psychanalyse est à la fois théorique et fondamentalement clinique, exégétique d'une histoire plus que de psychés.

De surcroît, cette position de la recherche engagée à l'extérieur du cadre fixe du « cabinet » se fonde sur une pratique d'épistémologie de savoirs situés. La position subjective du chercheur, où se croisent le psychique et le politique, est affiliée à une position d'analyse du (contre)transfert. Car la recherche sur la migration se donne à voir comme issue d'une situation migratoire expérimentée par le chercheur lui-même. Le déplacement figurant cette enquête, devient alors une matière de pensée qui doit rester dynamique, en mouvement constant – et la garantit ainsi contre toute fixation dogmatique. Le travail d'analyse et de réflexion est présenté comme un dialogue ancré dans l'expérience personnelle du chercheur : d'un mouvement, d'un ailleurs, d'une circulation. Garnaoui rejoint en cela les prescriptions de l'anthropologue et psychanalyste George Devereux et sa position concernant l'analyse du contre-transfert, plus productive à ses yeux en termes de données sur la nature humaine que celle du transfert¹. Enfin, les résultats de l'enquête portée sur des objets où se conjuguent colonialisme et violence affectant les sujets sont soumis à une spécularité et une réflexivité permettant à la fois la précision d'une position située et le recul constant sur son lieu d'écoute et d'énonciation.

De la situation d'enquête à la décolonialisation du savoir sur l'immigration « clandestine »

Pour se faire une idée exacte de la forme prise par ces entretiens, il faut avoir à l'esprit que la clandestinité est par nature une situation génératrice de méfiance et d'anxiété, qui s'est souvent traduite par le refus de certains clandestins d'être interviewés. Au cours de ces

aux normes ». Thamy AYOUC, *Psychanalyse et hybridité: Genre, colonialité, subjectivations*, Paris, Leuven University Press, 2018.

¹ George DEVEREUX, « *L'argument* » (1967), *de l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, 1980, pp. 15-21.

« MÉTHODES D'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUES, REGARDS CROISÉS SUR LE SUD GLOBAL »

entretiens qu'aucune règle spécifique ne cadrerait, sinon celle de l'attention flottante, le chercheur laisse les interviewés s'exprimer à leur gré et selon leurs propres cadres de référence. Tous les entretiens ont eu lieu en dialecte tunisien, et la plupart ont rapidement pris la forme d'un échange amical et d'une conversation informelle. Ce type d'entretiens ne va pas sans risques, comme on peut s'en douter : le chercheur impliqué peut se retrouver sollicité dans des demandes latérales à sa recherche : demandes d'argent, invitations à des soirées exposées au potentiel de la répression policière, aller à la mosquée pour faire la prière à côté de jeunes hautement surveillés, etc. Pour cadrer cependant, autant que possible, ces entretiens, le chercheur doit faire avec la figure de « l'informateur ». Contrairement au chercheur orientaliste ou ethnographe se saisissant de l'informateur pour permettre une entrée sur un terrain ou assurer une traduction¹, le rôle de l'informateur change dans ce cas de figure. Il n'est ni traducteur ni celui qui introduit aux gens rencontrés. L'informateur est souvent un ami sur lequel le chercheur engagé doit s'appuyer pour enquêter dans une situation aussi délicate que celle de la clandestinité. Le recours à l'informateur est motivé par la volonté de fonder une situation d'enquête collective qui prend en compte l'envie de l'informateur lui-même à s'informer et à créer de nouveaux liens avec des personnes qu'il pense connaître. L'intérêt de l'informateur ne doit être autre que celui « d'aider pour comprendre une situation qui nous concerne tous ». C'est ainsi que les informateurs-amis rencontrés aident à préparer les entretiens en donnant des précisions sur les personnes rencontrées afin de construire des relations de confiance et un « cadre » à l'intérieur d'une situation qui, par

¹ Le problème de la relation entre les enquêtes appartenant aux sociétés colonisées ou tout simplement aux milieux sociaux dominés occupe plusieurs penseurs dans une dimension épistémologique. Pour une introduction à ces problématiques, voir le texte de Pierre BOURDIEU « Comprendre », dans *La Misère du monde*, essais, 2007, pp. 1389-1446. Dans une tradition anthropologique, voir Paul RABINOW, *Un ethnologue au Maroc*, Paris, Hachette, 1988 et Gérard LECLERC, « L'ethnographe et l'informateur », in *Histoire de l'autorité. L'assignation des énoncés culturels et la généalogie de la croyance*, sous la direction de G. LECLERC, Presses Universitaires de France, 1996, pp. 321-354.

définition, échappe au cadrage de la pratique psychanalytique. Au point que, dans nombre de cas, le chercheur se retrouve d'emblée proche des personnes interviewées (par le biais des anciennes relations de voisinage, langue, les références générationnelles et nationales communes, etc.), mais il a fallu passer par des informateurs de confiance. Les personnes interviewées ont besoin d'être rassurées. Ils demandent ainsi aux informateurs : Est-il une personne de confiance ? Est-il « mriguel », à savoir « dans les règles » ? Peux-tu me garantir qu'il n'a aucune relation avec la police, qu'il n'est pas auxiliaire de police, que je peux lui rendre un service, ou, plus simplement, qu'il est des « nôtres ». C'est à travers ce tiers que le candidat du jihad comme le candidat à l'immigration clandestine accepte la rencontre.

Pour des raisons répressives ou politiques, la majeure partie des travaux sur l'immigration – comme ceux portant sur les engagements religieux radicaux – évitent d'approfondir l'analyse des conséquences de la fermeture des frontières sur la subjectivité des migrants. Quand il est question d'immigration vers l'ancienne métropole coloniale, les fondements anthropologiques du désir d'Occident, avec son envers de haine de l'Occident restent impensés. Les chercheurs lient toujours le départ migratoire à des causes socio-économiques et culturelles particulières à chaque candidat au départ, et font l'économie de l'étude des enjeux politiques de l'enfermement de ces jeunes candidats, tant de l'immigration dite clandestine que d'une « radicalisation » religieuse s'exprimant par la haine de l'Occident. Or l'enquête dont l'épistémologie vient d'être restituée montre que l'immigration est révélatrice des dynamiques sociales et institutionnelles de l'État moderne et de l'Europe, ainsi que de leurs contradictions, comme l'a déjà montré Sayad¹. Ce sont ces contradictions renouvelées et figurées par l'évolution des dispositifs sécuritaires répressifs qui doivent faire objet d'étude critique. Ce besoin est un pas préalable à la construction de toute pensée politique alternative et toute contestation d'un ordre de domination extrême. Cette pensée

¹ Abdelmalek SAYAD, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.

« MÉTHODES D'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUES, REGARDS CROISÉS SUR LE SUD GLOBAL »

critique est connue et expérimentée par les migrants : le chercheur jouant un rôle de traducteur.

Les enquêtes de Garnaoui ont ainsi montré la dynamique de l'engagement subjectif et de l'engagement politique comme manifestation la plus simple et la plus pure des volontés des migrants. Pouvoir partir, peu importe où, du moins dans un premier mouvement, n'est-ce pas la première des libertés ? Et n'est-ce pas précisément de cette liberté fondamentale que les *harraga* sont dépossédés ? Pour cela, un retour sur les travaux de Franz Fanon et sur les postulats de l'école d'Alger a été nécessaire pour cerner les qualifications contemporaines des « symptômes » que donnent à voir les *harraga* et les jihadistes, en les éclairant à la lumière du discours colonial, dont la psychiatrie était un des outils principaux accompagnant la mission de « civilisation ». Les schémas de pensée du discours psychiatrique de l'époque coloniale continuent assurément à modeler l'esprit du sujet migrant et de son désir d'Occident. Ces enquêtes montrent comment les nouvelles politiques de frontiérisation se fondent sur ces anciens discours et leurs avatars pour produire une nouvelle catégorie administrative, celle du « clandestin » qui, après la création de l'espace Schengen, s'est transformé en *harrag* (le lien entre les *harraga* et les terroristes n'est apparu concrètement qu'après l'attaque du 11 septembre 2001 et les grands dispositifs venus renforcer les frontières de l'Occident).

La crise qui traverse ce processus, nous rappelle la dimension originaire de la mobilité : dimension encore une fois « politique », même quand elle ne renvoie qu'à la crise climatique, aux angoisses d'une menace sorcellaire, les inégalités intrinsèques à la société postcoloniale ou à la violence des guerres. La mobilité est, on doit le souligner, le lieu par excellence où s'exprime la souveraineté et d'autres formes de pouvoirs parcellaires¹. Il n'est pas un hasard que la mobilité des colonisés, dans leurs territoires, a été objet d'un contrôle obsédant de la part de l'administration coloniale, comme nombre de recherches le disent ; et il n'est pas un hasard non plus

¹ M. FOUCAULT, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France 1977-1978*, Paris, Seuil/ Gallimard, 2004.

que la même préoccupation domine aujourd'hui les politiques des États, qui n'ont pas seulement militarisé les frontières, mais multiplié ces dernières à l'intérieur comme à l'extérieur du corps politique des « nations ».

Interroger la « naturalité » des frontières contemporaines

L'objectif principal de la recherche d'Illaria Giglioli sur la migration entre l'Italie et la Tunisie de la fin du XIX^e siècle à nos jours, est de contester la « naturalité » des frontières européennes contemporaines. Cet impératif s'inspire des recherches menées dans les colonies de peuplement, comme les États-Unis et le Canada, et qui montrent comment les frontières contemporaines de ces États ont imposé des lignes de division à travers des territoires à la longue histoire d'interconnexion culturelle, économique et familiale¹. Les nouvelles frontières ainsi installées déchirent les communautés indigènes et - au mieux - incorporent des parties d'entre elles dans l'État colonial de manière subordonnée. Elle s'inspire également de la recherche sur la nature arbitraire des frontières coloniales dans les colonies africaines britanniques, tracées « de manière fortuite, avec un crayon bleu »², ainsi que de la littérature en géographie humaine critique qui remet en question le nationalisme méthodologique en soulignant la nature construite des unités spatiales telles que l'État-nation³.

¹ Gloria ANZALDÚA, *Borderlands: The New Mestiza = La Frontera*. San Francisco: Spinsters/Aunt Lute; Roberto Delgado HERNÁNDEZ, *Coloniality and Border(Ed) Violence: San Diego, San Ysidro and the U-S//Mexico Border*, PhD. University of California Berkeley, 2010, 152 p.; Audra SIMPSON, *Mohawk Interruptus: Political Life across the Borders of Settler States*, Durham, Duke University Press, 2014, 280 p.

² P. YEARWOOD, « In a Casual Way with a Blue Pencil': British Policy and the Partition of Kamerun, 1914-1919 », in *Canadian Journal of African Studies*, n° 27(2), 1993, pp. 218-244.

³ Doreen B. MASSEY, *Space, Place, and Gender*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1994, 288 p.; Thongchai WINICHAKUL, *Siam Mapped a History of the Geo-Body of a Nation*. Honolulu, University of Hawaii, 1994. Press.<http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=39075> (December 3, 2014); John AGNEW,

« MÉTHODES D'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUES, REGARDS CROISÉS SUR LE SUD GLOBAL »

Alors qu'un ensemble important d'ouvrages de géographie sociale, d'anthropologie et d'études critiques des frontières fournit les outils conceptuels permettant de remettre en question les frontières contemporaines, les études engagées sur les frontières en Europe n'ont généralement pas contribué à dé-naturaliser les frontières. Elles se concentrent plutôt sur l'effort tout aussi important de critiquer les effets des frontières sur la vie et les moyens de subsistance des migrants. Ainsi, ces dernières années, les chercheurs ont dénoncé les préjudices physiques infligés par les frontières fortifiées aux migrants tentant de les traverser¹, la violence indirecte créée par les stratégies de fermeture des frontières repoussant les migrants vers des routes migratoires extrêmement dangereuses², ainsi que - plus largement - la violence structurelle créée par un régime de passeport limitant la mobilité

« Italy's Island Other: Sicily's History in the Modern Italian Body Politic », in *Emergences: Journal for the Study of Media & Composite Cultures*, n° 10(2), 2000, pp. 301-311.

¹ Iosif KOVRAS & Robins SIMON, « Death as the Border: Managing Missing Migrants and Unidentified Bodies at the EU's Mediterranean Frontier », in *Political Geography*, n° 55, 2016, pp. 40-49; Martina TAZZIOLI & Nicholas DE GENOVA, « Kidnapping Migrants as a Tactic of Border Enforcement », in *Environment and Planning D: Society and Space*, n° 38(5), 2020, pp. 867-886; Özgün E. TOPAK, « The Biopolitical Border in Practice: Surveillance and Death at the Greece-Turkey Borderzones », in *Environment and Planning D: Society and Space*, n° 32(5), 2014, pp. 815-833.

² Peter CHAMBERS, « The Embrace of Border Security: Maritime Jurisdiction, National Sovereignty, and the Geopolitics of Operation Sovereign Borders », in *Geopolitics*, n° 20(2), 2015, pp. 404-437; Jason DE LEÓN, *The Land of Open Graves: Living and Dying on the Migrant Trail*, Oakland, University of California Press, 2015; Lilia SOTO, *Girlhood in the Borderlands Mexican Teens Caught in the Crossroads of Migration*; New York, NYU Press, vol. 1, 2018; M. TAZZIOLI & N. DE GENOVA, « Kidnapping Migrants as a Tactic... », *op. cit.*; Chenchen ZHANG, « Mobile Borders and Turbulent Mobilities: Mapping the Geopolitics of the Channel Tunnel », in *Geopolitics*, n° 24(3), 2019, pp. 728-755.

d'une grande partie de la population mondiale¹. Ces recherches font un travail important en soulignant les injustices perpétuées par les frontières contemporaines, mais elles se concentrent principalement sur les effets des frontières. Si ces chercheurs critiquent la fortification des frontières et, dans certains cas, plaident ouvertement en faveur de l'ouverture des frontières, ils ne remettent pas nécessairement en question leur « naturalité ».

Pour pallier à cet angle mort de la littérature, Giglioli étend la portée temporelle de sa recherche au-delà de la focalisation sur le présent caractérisant la plupart des études sur les frontières, et élargit son champ spatial au-delà de l'Europe. Elle situe ainsi les processus contemporains de fortification des frontières et d'exclusion symbolique des migrants, dans le cadre d'une histoire beaucoup plus longue de construction de la nation par l'exclusion des personnes racialisées. Son travail s'inspire des récentes études postcoloniales et décoloniales sur la migration. Elle rejoint des auteurs comme El-Tayeb (2011), Hesse & Sayiid (2008), Kipfer (2011) et Solomos et al (1982) qui soutiennent que l'exclusion actuelle des migrants de la politique du corps des États-nations européens est très similaire à l'exclusion des sujets coloniaux des espaces européens dans leurs colonies. Dans le même temps, elle se fonde également sur des chercheurs tels que Curtis (1968), Hechter (1975) et Weber (1976), qui décrivent les processus internes de colonisation qui ont conduit à la consolidation des États-nations européens par l'incorporation coercitive de leurs périphéries internes, telles que la frange celtique au Royaume-Uni ou certaines parties de la France rurale. Si ces travaux se concentrent principalement sur les grandes puissances coloniales telles que la France et le Royaume-Uni, Giglioli applique un cadre d'analyse qui s'en inspire pour l'étude des relations coloniales de l'Italie - un pays dont l'histoire coloniale est moins connue, et qui est historiquement marginalisé au sein de l'Europe, en particulier les régions du sud.

¹ Reece JONES, *Violent Borders: Refugees and the Right to Move*, Londres, Verso, 2016, 224 p.

« MÉTHODES D'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUES, REGARDS CROISÉS SUR LE
SUD GLOBAL »

La colonialité des frontières italiennes

La recherche de Giglioli analyse les débats italiens contemporains sur l'immigration tunisienne dans le contexte de la longue histoire de la migration entre l'Italie et la Tunisie, à partir de la migration sicilienne du sud vers la Tunisie sous le protectorat français¹. Tout au long de cette longue histoire de migration, elle retrace les processus d'établissement des frontières entre les Siciliens et les Tunisiens, en soutenant que la « différence », actuellement au cœur des débats sur l'immigration en Italie, n'était pas une donnée fixée, mais a été progressivement produite dans une histoire de formation des nations. Elle montre qu'à la fin du XIX^e siècle, les autorités coloniales françaises et les élites italiennes ont racialisé les migrants siciliens en Tunisie de la même manière que les sujets coloniaux tunisiens. Néanmoins, s'appuyant sur des archives des écoles coloniales italiennes et françaises, elle soutient que les Siciliens ont été progressivement intégrés à l'eupéanité en se différenciant des Tunisiens. Ce processus de fixation des frontières entre les Siciliens et les Tunisiens, et d'incorporation des Siciliens dans l'italianité et l'eupéanité, s'est poursuivi en Italie au cours des décennies qui ont suivi la décolonisation de la Tunisie et le départ de la majorité des colons italiens du pays. Un processus qui s'est radicalisé entre les années 1950 et 1990, au moment où le gouvernement italien a orienté les fonds de développement vers les régions du sud de l'Italie par le biais de la « Cassa del Mezzogiorno », dans l'intention de moderniser l'économie locale et de dissoudre les clivages de développement en Italie.

A la suite de la création de l'espace Schengen de libre circulation au sein de certains pays de l'Union européenne au milieu des années 1990, l'Italie exige des visas pour les migrants tunisiens ainsi que pour ceux de nombreuses autres nationalités. Ce phénomène de frontiérisation place fermement l'Italie, y compris ses régions méridionales, dans l'espace européen, tout en fixant nettement la

¹ Ilaria GIGLIOLI, « Producing Sicily as Europe: Migration, Colonialism and the Making of the Mediterranean Border between Italy and Tunisia », in *Geopolitics*, n° 22(2), 2017, pp. 407-428.

frontière entre l'Europe du Sud et l'Afrique du Nord. Cette frontière matérielle - ayant interrompu ou rendu plus difficile des schémas comme la migration saisonnière de la main-d'œuvre entre la Sicile et la Tunisie¹ - a été de plus en plus justifiée par des notions de différence culturelle ou « civilisationnelle » de longue date. Dans ce contexte, la recherche de Giglioli intervient pour soutenir que cette « différence » est historiquement construite, en partie par un contexte colonial.

Un regard critique sur la mixité et l'hybridité

La recherche de Giglioli développe également une analyse critique des notions de mixité et d'hybridité. Tout au long de l'histoire de la migration dans le bassin méditerranéen central, les Siciliens et les Tunisiens ont souvent vécu à proximité les uns des autres, exercé les mêmes métiers, partagé des espaces sociaux et souvent développé des relations amicales². Par conséquent, on assiste parfois à une idéalisation populaire d'espaces tels que la Tunisie coloniale ou la région frontalière contemporaine du sud-ouest de la Sicile, en tant qu'environnements cosmopolites qui remettent en question le caractère « naturel » de la frontière méditerranéenne. De même, les politiciens, les membres du monde des affaires et les intellectuels siciliens ont une longue tradition de célébration rhétorique de l'héritage arabe de l'île, ainsi que de sa proximité et de son interconnexion avec l'Afrique du Nord.

Toutefois, les recherches de Giglioli mettent en garde contre cet optimisme, en faisant valoir que tant dans la Tunisie coloniale que dans l'Italie contemporaine, la proximité et la familiarité entre les Siciliens et les Tunisiens se sont souvent produites parallèlement à des processus d'établissement de frontières entre les deux populations. Ainsi, elle avance un argument similaire à celui de certains chercheurs du sud et de l'est de la Méditerranée à la fin du

¹ I. GIGLIOLI, « On Not Being European Enough. Migration, Crisis and Precarious Livelihoods on the Periphery of Europe », in *Social and Cultural Geography*, 2021, pp. 725-744.

² Albert MEMMI, *The Colonizer and the Colonized*, New York, Orion Press, 1965.

« MÉTHODES D'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUES, REGARDS CROISÉS SUR LE SUD GLOBAL »

XIX^e siècle, qui affirment que les villes cosmopolites coloniales européennes ou ottomanes étaient marquées par de fortes hiérarchies entre les différentes populations du bassin méditerranéen¹.

Giglioli démontre également que les célébrations siciliennes du mélange méditerranéen n'impliquent pas nécessairement une critique de la fixation des frontières, ni la critique des inégalités matérielles et des hiérarchies symboliques entre les descendants des immigrants tunisiens et autres italiens. Cet argument rejoint celui des travaux critiques du multiculturalisme² et les études portant sur la mixité³, qui affirment que les célébrations de la mixité ne se traduisent pas nécessairement par des politiques progressistes. A ce stade de l'analyse, Giglioli souligne que nous ne devrions pas nécessairement supposer que les interactions quotidiennes et les

¹ Christian BROMBERGER, « Bridge, Wall, Mirror; Coexistence and Confrontations in the Mediterranean World », in *History and Anthropology*, n° 18(3), 2007, pp. 291-307; Dieter HALLER, « The Cosmopolitan Mediterranean: Myth and Reality », in *Zeitschrift für Ethnologie*, n° 129(1), 2004, pp. 29-47; Nora LAFI, « Mediterranean Cosmopolitanism and Its Contemporary Revivals », in *New Geographies (Journal of the Harvard School of Design)*, n° 5, 2013, pp. 325-333; Abdelhamid LARGUECHE, Julia CLANCY-SMITH & Caroline Audet, « The City and the Sea: Evolving Forms of Mediterranean Cosmopolitanism in Tunis, 1700-1881 », in *The Journal of North African Studies*, n° 6(1), 2001, pp. 117-128.

² R. FERGUSON, *The Reorder of Things: The University and Its Pedagogies of Minority Difference*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2012; Kanishka GOONEWARDENA & Stefan KIPFER, « Spaces of Difference: Reflections from Toronto on Multiculturalism, Bourgeois Urbanism and the Possibility of Radical Urban Politics », in *International Journal of Urban and Regional Research*, n° 29(3), 2005, pp. 670-678; Elizabeth A. POVINELLI, *The Cunning of Recognition: Indigenous Alterities and the Making of Australian Multiculturalism*, Durham [N.C.], Duke University Press, 2002.

³ Marisol DE LA CADENA, « Are Mestizos Hybrids? The Conceptual Politics of Andean Identities », in *Journal of Latin American Studies*, n° 37, 2005, pp. 259-284; R. KING-O'RIAN et al., *Global Mixed Race*, New York, NYU Press, 2014; Rainier SPENCER, *Challenging Multiracial Identity*, Boulder, Lynne Rienner Publisher, 2006.

politiques émergeant des espaces frontaliers cosmopolites remettent forcément en cause les frontières matérielles et symboliques.

Principes généraux pour dénaturiser les frontières

De manière générale, la recherche de Giglioli suggère quelques principes généraux qui peuvent être utilisés par les chercheurs pour penser les frontières contemporaines comme un phénomène construit et non-naturel. Premièrement, elle fait valoir que l'extension du cadre temporel et spatial utilisé pour l'étude sociale du phénomène frontalier peut nous permettre de mieux comprendre comment les frontières matérielles et symboliques ont été initialement tracées et ensuite naturalisées. Ensuite, elle souligne l'importance de replacer la colonialité au centre des études frontalières, afin de montrer comment le tracé des frontières matérielles et symboliques a séparé des populations longtemps interconnectées. Elle plaide ainsi pour mettre en lumière les longues histoires de dépossession opérées par les frontières. Enfin, ses travaux nous invitent à prêter attention aux relations sociales quotidiennes et aux projets politiques qui émergent des espaces frontaliers. Ces derniers sont souvent considérés comme des sites hybrides qui remettent en cause l'unité territoriale et culturelle des États-nations, mais qui peuvent parfois faire l'objet d'une frontiérisation violente et exacerbée.

Conclusion

Cet article restitue les perspectives méthodologiques et théoriques de trois chercheur-e-s ayant en commun le partage d'une intériorité dans l'étude des frontières et de la révolution. Chercheurs-immigrés et appartenant de par la naissance, au bassin méditerranéen, lieu de nombreuses politiques de fermeture des frontières et de production des pires conséquences sur la vie des migrants et de leurs familles. Par ailleurs, ils sont l'objet d'engagements politiques variés au moment du printemps arabe qui parcourt la plupart des pays de la Méditerranée. Tout en s'inscrivant dans une démarche d'enquêtes approfondies combinant géographie sociale, psychanalyse critique et anthropologie, l'intériorité s'exprime dans les trois études par l'appartenance éthique au contemporain : celui-ci est compris comme une nécessité de

« MÉTHODES D'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUES, REGARDS CROISÉS SUR LE
SUD GLOBAL »

traduire dans les différents champs sociaux (l'université, les institutions publiques, l'espace public, etc.) d'une pensée des gens. Les gens dans ce cas de figure sont les migrants rencontrés, les victimes des frontiérisations modernes et leurs familles. Leur pensée s'exprime par les capacités d'énoncer, à partir des expériences subjectives, la nature de l'exercice du pouvoir à travers la frontière et les lois qui la soutiennent. Elle s'exprime également par les récits donnant à voir des résistances plurielles allant de la traversée dangereuse et clandestine aux adaptations individuelles et collectives au sein de la société de l'émigration et de l'immigration, en passant par les mobilisations des familles des disparus. Enfin, l'expérience migratoire étudiée à partir de cette intériorité revalorisatrice du point de vue des gens concernés est combinée à l'étude des nouveaux mécanismes de la domination. Il s'agit des mécanismes faisant de l'immigration et d'autres thèmes comme le terrorisme et la violence politique, le point d'ancrage de politiques coloniales et nationalistes renouvelées, séparant les populations et naturalisant cette séparation frontalière. C'est en faisant l'inventaire de cette contemporanéité des frontières que les trois chercheurs proposent de redéfinir la mission critique – et politique – des « études des frontières ».

Références bibliographiques

- L. Perry CURTIS, *Anglo-Saxons and Celts; a Study of Anti-Irish Prejudice in Victorian England*, New York, Bridgeport Conn., New York University Press, 1968.
- Fatima EL-TAYEB, *European Others: Queering Ethnicity in Postnational Europe*, Minneapolis, Minn.: University of Minnesota Press, 2011.
- Ilaria GIGLIOLI, « Producing Sicily as Europe: Migration, Colonialism and the Making of the Mediterranean Border between Italy and Tunisia », in *Geopolitics*, n° 22(2), 2017, pp. 407-428.
- Michael HECHTER, *Internal Colonialism: The Celtic Fringe in British National Development, 1536-1966*, Berkeley, University of California Press, 1975.

- Barnor HESSE & Sayyid SALMAN, « Narrating the Postcolonial Political and the Immigrant Imaginary », in *A Postcolonial People : South Asians in Britain*, New York, Columbia University Press, 2008.
- Stefan KIPFER, « Decolonization in the Heart of Empire: Some Fanonian Echoes in France Today », in *Antipode*, n° 43(4), 2011, pp. 1155-1180.
- Sylvain LAZARUS, *Anthropologie du nom*, Paris, Seuil, 1996.
- John SOLOMOS, Bob FINDLAY, Simon JONES & Paul GILROY, « The Organic Crisis of British Capitalism and Race: The Experience of the Seventies », in *The Empire Strikes Back: Race and Racism in 70s Britain*, London, Hutchinson in association with the Centre for Contemporary Cultural Studies, University of Birmingham, 1982.
- Eugen WEBER, *Peasants into Frenchmen: The Modernization of Rural France, 1870-1914*, Stanford, Calif.: Stanford University Press, 1976.
- Mohamad AMER-MEZIANE, *Des empires sous la terre. Histoire écologique et raciale de la sécularisation*, Paris, La Découverte, 2021.
- Edward SAÏD, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980.

Première Partie
Subsahariens, disparus, pêcheurs, primo-arrivants:
destins croisés



L'épopée de Monsieur Waffo : résistance individuelle et collective des migrants en Tunisie pour l'identification de proches disparus.

Ludovica GUALANDI

Association Mem.Med : mémoire méditerranéenne

Université Ca' Foscari de Venise &

Université Paul Valéry 3 de Montpellier

Résumé

Cette publication est un extrait d'une plus ample recherche ethnographique résultant d'une enquête de terrain multi-située menée sur le territoire tunisien entre février et juin 2023 et réalisée dans le cadre de deux collaborations majeures ; l'une avec le FTDES¹ et l'autre avec le projet Mem.med : mémoire méditerranéenne². À travers les mots et l'histoire de vie de Monsieur Waffo Soh Deyo Leandry Shyve, jeune Camerounais ayant vécu ces dernières années en Tunisie, cet article vise à analyser la façon dont les personnes migrantes, en exerçant leur *agency* en tant que sujets, s'opposent à un système politique euro-africain qui dévalorise et déshumanise leurs vies dans l'espace méditerranéen. A travers l'analyse des politiques migratoires euro-tunisiennes, du contexte économique, politique et social tunisien dans lequel s'est déroulée l'enquête de terrain, ainsi que des opérations d'interception en mer et le traitement des corps décédés en migration, cette étude vise à montrer par quelles pratiques les gouvernements européens et tunisien privent de dignité la vie et la mort des personnes migrantes. Il vise aussi à expliquer comment ces dernières et leurs familles s'opposent aux pratiques de l'oubli et de suppression socio-historique.

Mots clés

Externalisation des frontières ; lutte ; morts et disparus ; recherche et identification ; vérité et justice

¹ Forum tunisien des droits économiques et sociaux: <https://ftdes.net/>

² L'association Mémoire Méditerranéenne : mémoire méditerranéenne s'occupe principalement de soutenir les familles et les communautés de proches, en Tunisie et en Italie, dans les procédures de recherche des disparus, d'identification des cadavres et de rapatriement de ces derniers. <https://www.meltingpot.org/2023/03/la-mere-mediterranee/>

Introduction

Depuis 2014, les chiffres alarmants fournis par le projet « Missing Migrants »¹ de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) attestent d'une réalité effroyable : plus de 28 009 individus sont morts ou portés disparus en tentant de traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Europe. Parmi ces derniers, 22 260 vies ont été perdues dans la route périlleuse de la Méditerranée Centrale, laquelle relie la Libye et la Tunisie à l'Italie et à Malte. Pourtant, ces chiffres, déjà largement approximatifs, sous-estiment une réalité plus effrayante, car de nombreux décès et disparitions surviennent silencieusement et restent invisibles. Les pertes humaines en Méditerranée, souvent minimisées par les pouvoirs politiques et les médias, ne sont pas simplement des accidents ou des tragédies, mais le résultat d'un système frontalier artificiel créé depuis les années 1990 par les pays de l'Espace Schengen². Les mouvements migratoires historiquement présents entre les deux côtés de la Méditerranée, autrefois encouragés par les anciennes puissances coloniales³, ont été peu à peu entravés. La création de l'Espace Schengen, avec sa libre circulation réservée aux privilégiés, a restreint l'accès légal au territoire européen depuis l'Afrique. Les voies légales, tel que l'accès au visa, sont à présent quasiment inaccessibles⁴ et les personnes migrantes sont désormais criminalisées par les États européens, avec des politiques

¹ Organisation internationale pour la migration, projet Missing Migrants: <https://missingmigrants.iom.int/region/mediterranean>

² C. HELLER & A. PÉCOUD, « Compter les Morts aux Frontières : Des contre-statistiques de la société civile à la récupération (inter)gouvernementale », in *Revue européenne des migrations internationales*, 2018, pp. 63-90.

Disponible: <https://journals.openedition.org/remi/8732> (Accessed: 19 August 2023).

³ H. BOUBAKRI, *Revolution and International Migration in Tunisia*, Migration Policy Centre, MPC Research Report, 2013/04 - <https://hdl.handle.net/1814/29454>

⁴ Cfr. l'étude de Avocats sans frontières et le FTDES dans le projet: « Harga ». Disponible: <https://inlimine.asgi.it/sempr-piu-politiche-securitarie-lo-studio-sui-rimpatri-in-tunisia/>

L'ÉPOPÉE DE MONSIEUR WAFFO

migratoires toujours plus restrictives et discriminatoires. Cependant, cette politique répressive n'a pas endigué la migration. Le mouvement est une caractéristique inextricablement liée à la nature humaine, et la prétention de contrôler cette mobilité se révèle un échec. Les politiques euro-africaines, en rendant inaccessibles des voies légales, conduisent les personnes migrantes à parcourir des routes de plus en plus dangereuses, mettant leur vie en péril. C'est ainsi qu'il devient impératif de déconstruire la narration dominante qui réduit la migration à un enjeu sécuritaire et les morts en Méditerranée à des accidents. Les personnes migrantes sont privées de toutes sortes de subjectivités par une narration dominante stigmatisante, et deviennent des pions dans les relations bilatérales et multilatérales, utilisées comme outils de négociations politiques et financières entre les États du Nord et du Sud de la Méditerranée. Les décisions politiques euro-africaines et les pratiques de contrôle de la migration, à travers des systèmes de « triage » toujours plus sophistiqués, reflètent une « nécropolitique des frontières »¹, où le pouvoir souverain décide de qui doit vivre et qui peut mourir. Dans cette logique d'« inégalités de vie »², les décès à la frontière sont tolérés, invisibilisés et réduits au silence par les pouvoirs politiques et les institutions afin de préserver le système de territorialisation des États-nations et la prétendue souveraineté nationale. La politique d'externalisation des frontières européennes, se focalisant sur une approche sécuritaire et militaire de la migration, a transformé la Méditerranée non seulement en un cimetière, mais en une véritable scène de crime. Les morts et les disparitions en mer et aux frontières ne sont pas simplement le fruit du hasard ou de forces naturelles, mais plutôt le résultat de politiques intentionnelles qui ont transformé la migration en un acte dangereux³.

¹ Achille MBEMBE, « Nécropolitique », in *Raisons politiques*, n° 21, 2006/1, pp. 29-60, p. 30.

² Fassin DIDIER, *De l'inégalité des vies*, Paris, Fayard, Collège de France, séries : « Leçons inaugurales », 2020, 65 p., ISBN :978-2-213-71716-6.

³ FTDES, *Politiques Meurtrières en méditerranée : Pour que cessent ces naufrages consciemment provoqués au large de la Tunisie*, FTDES, 2022. Disponible: <https://ftdes.net/politiques-meurtrieres-en-mediterranee-pour-que-cessent-ces-naufrages-consciemment-provoques-au-large-de-latunisie/>

Les personnes migrantes, pourtant, ne sont pas des sujets passifs, mais à travers leurs actions et leurs dénonciations, individuelles ou collectives, expriment une lutte et un désaccord face aux injustices perpétrées par les choix politiques euro-africains, qui leur refusent leurs droits et leur dignité. Face à l'abandon et à l'injustice, les familles, les communautés de proches et les migrants eux-mêmes exercent chaque jour, à travers des moyens différenciés selon le contexte, une position d'opposition et de dénonciation. Cette mémoire collective des victimes du régime frontalier, édifiée du bas grâce à l'engagement des familles tunisiennes, des militants et des organisations de la société civile, se manifeste ainsi comme une réponse radicale, voire une forme de résistance. Elle permet d'opposer, à travers des images, des récits et des revendications, une narration de la Méditerranée élaborée par des perspectives subalternes et périphériques. Celles-ci expriment non seulement la douleur, le deuil et la désolation, mais également un rejet et une contestation de la répression historico-politique à l'encontre de ceux qui franchissent les frontières. Les récits et les témoignages recueillis auprès de ces « vies exposées à la violence du monde »¹ tracent un tableau saisissant de la résistance des migrants face aux politiques euro-africaines.

Cet article explore oppression et résistance à travers l'histoire de Monsieur Waffo, qui cherche vérité et justice pour la disparition de sa femme et de son fils en mer. Nous mettons en lumière le système dysfonctionnel et peu accessible autour de la mortalité liée à la migration. Parallèlement, nous illustrons comment la résistance des familles des disparus défie l'indifférence étatique, leur permettant non seulement de trouver des réponses tangibles, mais aussi de contribuer à une mémoire collective des victimes d'un régime frontalier élitiste et discriminatoire. Mais cette lutte a été entravée par le nouveau contexte social et politique qui a pris forme à la suite

¹ Michel NAEPELS, *Dans la détresse. Une anthropologie de la vulnérabilité*, Paris, Ed. de l'Ehess, 2019, 150 p ; Camille SCHMOLL, *Les Damnées de la mer. Femme et frontière en Méditerranée*, Cahier Libre, Paris, La Découverte, 2022.

L'ÉPOPÉE DE MONSIEUR WAFFO

du discours xénophobe du Président Saïed du 21 février 2023¹ : ce discours a entraîné une propagation, une légitimation et une institutionnalisation d'une violence raciste historiquement présente en Tunisie². Les propos du Président ont immédiatement créé un contexte hostile pour les environ 21 000³ personnes à la peau noire en Tunisie, qui ont été contraintes de fuir la Tunisie suite à des attaques violentes de la part des citoyens, des arrestations arbitraires par les forces de l'ordre, des licenciements et des expulsions de logements⁴. Les migrations, tunisiennes et étrangères, ne sont pas un phénomène nouveau, tout comme les décès et les disparitions en mer, qui se produisent silencieusement et impunément à un rythme incessant depuis la création de la forteresse européenne. Malgré les premières mobilisations en 2011⁵, des mères et des familles des personnes décédées et disparues en mer, qui ont exposé leur cause et revendications dans l'espace public, politique et médiatique⁶,

¹ S. DI MEO, L. RAMELLO, L. GUALANDI et V. BIANCO. « In Tunisia è razzismo di Stato: le voci della comunità subsahariana », 28 février 2023. In Melting Pot. <https://www.meltingpot.org/2023/02/in-tunisia-e-razzismo-di-stato-le-voci-della-comunita-subsahariana/>

² V. GEISSER, « Tunisie, « la chasse aux migrants subsahariens est ouverte » : Comment la pionnière de la démocratie dans le monde arabe est devenue le théâtre d'un racisme d'État », in *Migrations Société*, n° 191, pp. 7-20, 2023. <https://doi.org/10.3917/migra.191.0007>

³ FTDES, *Arrestations arbitraires et campagnes haineuses à l'encontre des personnes migrantes d'origine subsaharienne en Tunisie*, FTDES, 2023. Disponible: <https://ftdes.net/arrestations-arbitraires-et-campagnes-haineuses-a-lencontre-des-personnes-migrantes-dorigine-subsaharienn-e-en-tunisie/>

⁴ S. Di Meo, L. RAMELLO, L. GUALANDI et V. Bianco, (28 Février 2023). in *Tunisia è razzismo di Stato: le voci della comunità subsahariana*. Melting Pot. <https://www.meltingpot.org/2023/02/in-tunisia-e-razzismo-di-stato-le-voci-della-comunita-subsahariana>

⁵ S. STIMMATINI, « Les expériences politiques de l'absence : le processus de subjectivation de proches de disparus par migration en Tunisie », in *Revue européenne des migrations internationales*, n°39, 2023, pp. 207-208. <https://doi.org/10.4000/remi.22461>

⁶ En demandant à plusieurs reprises vérité et justice, ainsi que la responsabilisation des gouvernements italien et tunisien

aucune réponse officielle n'a été fournie par les institutions, laissant des milliers de familles dans une situation d'incertitude quant à la mort de leurs proches. D'un côté, les mobilisations du bas qui se sont poursuivies sans relâche depuis 2011 en Tunisie et en Italie n'ont pas permis de changer les politiques migratoires meurtrières et inhumaines, mais de l'autre, ces mobilisations ont permis la politisation de la question des décès et des disparitions liées à la migration¹. Grâce à des mobilisations d'opposition à un régime de frontières néo-coloniale et discriminatoire, et grâce à l'action des familles et des communautés, ce sujet est largement débattu et traité dans l'espace social et médiatique tunisien. Mais le contexte de criminalisation et de répression qui s'est accentué en 2023 par une dérive autoritaire et raciste du Président Saïed a également eu des répercussions sur la possibilité de dénoncer les décisions politiques dans l'espace social tunisien. A ce propos, sur le terrain, je me suis interrogée sur la manière dont les familles des victimes de la migration résistent et défient l'oubli imposé par les politiques euro-africaines et par la gestion de la mort, en faisant face à la négation historico-politique et au refus par l'État d'assumer ses responsabilités au sujet des décès en Méditerranée.

Méthodologie

La recherche ethnographique, dont cette publication représente un extrait, découle d'une enquête de terrain multi-située et collective menée en Tunisie entre février et juillet 2023 dans le cadre de deux collaborations majeures : avec le FTDES pour lequel nous avons rédigé un rapport² et avec Mem.med : mémoire méditerranéenne, une association nouvellement constituée, s'engageant à soutenir les familles dans la lutte pour la recherche et l'identification d'un proche. Les premiers sept mois de 2023, au cours desquels s'est déroulée la recherche sur le terrain, ont été marqués par un exode de personnes noires subsahariennes de la

¹ S. STIMMATINI, « Les expériences politiques de l'absence : le processus de subjectivation de proches de disparus par migrant en Tunisie », *op. cit.*

² Une équipe de chercheurs du FTDES a travaillé sur cette question en printemps 2023 et le rapport sera bientôt disponible en ligne.

L'ÉPOPÉE DE MONSIEUR WAFFO

Tunisie qui, à bord d'embarcations de fortune, entreprennent les mêmes voyages de plus en plus mortels parcourus aussi par les Tunisiens le long de la route de la Méditerranée centrale pour chercher refuge en Europe. En parallèle à un nombre important d'arrivées sur les côtes italiennes¹, les opérations d'interception de la Garde côtière tunisienne ont également augmenté, ayant pour mission, sous mandat européen, d'arrêter les migrants à tout prix. Ces opérations, loin d'être des opérations de sauvetage, ont souvent été à l'origine de nombreux décès et disparitions en mer. Face à cette réalité sur le terrain et selon l'objectif de Mem.med, j'ai d'abord cherché à comprendre les procédures appliquées en Tunisie lors des missions de recherche des personnes disparues, du traitement des corps et de leur identification. Malgré les luttes des familles tunisiennes, l'enquête sur le terrain montre que ce système est défaillant en Tunisie, et se caractérise par une fragmentation et une opacité qui n'autorisent pas les familles à obtenir des réponses dans les délais requis. L'enquête s'est principalement déroulée dans la ville de Sfax, capitale économique et deuxième plus grande ville de Tunisie, point de départ privilégié en ce début de 2023 pour les personnes d'origine sub-saharienne désireuses de quitter la Tunisie. Travaillant dans cette ville, j'ai principalement interagi avec des personnes subsahariennes, naufragées ou interceptées en mer et ramenées en ville. Grâce aux précieux témoignages de plus de 60 survivants, mes collègues et moi avons pu reconstituer les pratiques en mer visant à stopper les migrants non autorisés. La rencontre avec ces personnes a été possible grâce à notre présence constante dans la ville, dans les lieux clés où les personnes migrantes étaient ramenées suite à leur interception. Dans un contexte de ségrégation croissante et de criminalisation des personnes noires ainsi que de ceux qui leur viennent en aide, l'interaction avec les Subsahariens est devenue de plus en plus difficile et dangereuse en raison des nombreuses arrestations et intimidations perpétrées par les autorités et les citoyens. Parmi les témoignages reçus, certaines personnes demandaient de l'aide pour retrouver un proche porté disparu ou pour

¹ Consulter les chiffres officiels fournis par UNHCR au lien suivant: <https://data.unhcr.org/en/situations/mediterranean/location/5205>

identifier un membre de la famille dont le décès avait été observé et confirmé. Parmi eux, j'ai choisi de partager le récit de vie d'un ami proche, Monsieur Waffo, originaire du Cameroun et vivant en Tunisie depuis 2020. J'ai décidé de partager son histoire en raison de sa force, de son intensité et de l'importance de cette rencontre pour ma recherche ainsi que pour ma vie en tant que chercheuse et militante pour les droits humains et la liberté de mouvement. Son parcours de vie reflète la discrimination et la dévalorisation subies en Tunisie et dans l'espace migratoire méditerranéen par les personnes migrantes, soient-elles tunisiennes ou étrangères. Son histoire représente de nombreux autres récits de vie que j'ai eu la chance de recueillir en Tunisie, témoignant des difficultés et de la violence subies, de la frustration liée à l'impossibilité de se déplacer librement, ainsi que de la souffrance des personnes migrantes à la peau noire, exposées à une violence et à une discrimination persistantes. En racontant le parcours de vie de M. Waffo, du Cameroun à la Tunisie, puis de la Tunisie à l'Italie, ce texte vise d'une part à illustrer la violence et la déshumanisation subies par les personnes migrantes (spécialement celles à la peau noire) en Tunisie, qui souvent les poussent à quitter le pays. A la violence raciste, s'ajoute celle des politiques frontalières qui les poussent vers des voyages mortels et ne répondent pas de leurs conséquences. De l'autre côté, l'histoire de vie de Monsieur Waffo, représentative d'un autre grand nombre de vies en lutte, veut montrer comme les personnes migrantes et leurs familles agissent dans le territoire afin de construire une contre narration capable de redonner valeur et humanité aux grand nombre de vies qui disparaissent ou périssent dans la Méditerranée. De plus, ce texte mettra en lumière une déshumanisation et une responsabilisation également présente dans les pratiques liées à la recherche des disparus et à l'identification des morts liées à la migration. En effet, dans la ville de Sfax, dans les zones avoisinantes, jusqu'à la capitale, avec mes collègues, nous avons interrogé un grand nombre d'acteurs institutionnels, d'autorités, de personnel médical, d'organisations internationales et non gouvernementales impliquées dans le délicat processus de recherche des disparus et d'identification des décédés, constatant une totale absence de prise en charge de ces demandes par les acteurs compétents. Lors de nos échanges avec ces acteurs, nous

L'ÉPOPÉE DE MONSIEUR WAFFO

n'avons pas été en mesure d'enregistrer les conversations ni d'échanger officiellement avec eux. La plupart des fois, ils nous demandaient même une autorisation officielle auprès du ministère de la santé ou de l'intérieur. Suite à nos demandes auprès de ces ministres, nous n'avons jamais eu de réponses. Nous avons donc mené les entretiens dans des dynamiques informelles. Grâce à la recherche sur le terrain et à l'analyse qui en découle, ainsi qu'à l'aide précieuse et essentielle fournie par M. Waffo, le traitement de la mort liée à la migration en Tunisie sera examiné, en particulier au sein des structures hospitalières de Sfax, caractérisées elles aussi par des pratiques dysfonctionnelles. L'histoire de lutte de Monsieur Waffo mettra en évidence comment les personnes migrantes, loin d'être des sujets passifs¹ ou des victimes misérables, sont des sujets hautement conscients et politisés, capables, grâce à une recherche constante de vérité et de justice, de remettre en question un récit dominant et des choix politiques qui les poussent vers leur déshumanisation.

De la terre à la mer : la violence envers les « indésirables »²

Monsieur Waffo, après trois ans passés dans la capitale Tunis avec une carte de demandeur d'asile fournie par le HCR, et suite au discours xénophobe et raciste du Président Saïed, a vu sa vie et sa sécurité mises en danger par une explosion de violence raciale généralisée et à tous les niveaux. Il décide alors de quitter la Tunisie le 11 avril 2023.

Moi, j'ai une formation de plombier, je suis venu en Tunisie avec ma femme car dans nos pays il n'y a pas de liberté. Nous avons décidé de venir en Tunisie. Tout le monde au pays nous disait que la Tunisie c'est bien, qu'il y a du travail, que c'est une démocratie. Quand notre fils est né, ma femme a eu l'idée de commencer une activité d'esthéticienne. Mais après le discours du Président, on a commencé à se sentir en danger. Tu vois, on avait laissé nos pays pour nous

¹ Cfr. G. KILOMBA, *Plantation Memories: Episodes of Everyday Racism*. Münster: Unrast Verlag, 2008.

² M. AGIER, *Gérer les indésirables des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 2017.

sentir en sécurité. Bien sûr, la vie ici en Tunisie n'était pas facile, même avant. Mais maintenant j'ai peur. J'ai un petit enfant, je crains de sortir dans la rue, ma femme et mon fils ne sont pas en sécurité. Au salon nous avons commencé à subir des intimidations, dans la rue on a peur. Nous avons décidé de partir, on n'avait pas d'autres choix.

(Entretien avec Monsieur Waffo, Sfax, 5 juin 2023)

Comme le montre cette citation, le racisme systémique et institutionnel en Tunisie pousse ces personnes à fuir un pays qui les persécute violemment. Ils ne sont pas perçus en tant qu'individus, mais comme une catégorie racialisée, contrainte de quitter le pays pour survivre. Une fois en mer, à bord de petits bateaux en fer, leur existence est encore réduite à celle de « migrants illégaux », à arrêter à tout prix. L'impératif sécuritaire imposé par l'Europe semble prévaloir sur la préservation de la vie humaine, en particulier lorsque cette vie a la peau noire. Monsieur Waffo est parti de la ville de Sfax le 11 avril 2023 avec sa femme et son fils. Le bateau a été pourchassé par la Garde Nationale pendant des kilomètres dans l'eau. A la suite d'une collision entre le bateau de la Garde Nationale et celui des migrants, ce dernier s'était renversé. C'est à ce moment là que la femme et le fils de monsieur Waffo ont perdu la vie, avec un grand nombre de personnes qui étaient à bord de l'embarcation.

Nous sommes tombés dans l'eau, et seulement une heure après ils ont commencé à nous secourir, ils sont restés à distance, dès qu'ils ont coupé puis ils sont retournés et ils ont garé à distance. Ils ont stationné à peu près, on peut dire de 5-10 km de nous, donc nous on les voyait de loin, pendant tout ces temps on criait « à l'aide, à l'aide, au secours, au secours ».

(Entretien avec Monsieur Waffo, 15 avril 2023, Sfax)

Bien que les autorités tunisiennes aient procédé au sauvetage des naufragés, entre temps beaucoup de personnes avaient perdu la vie et la plupart des corps sans vie avaient été abandonnés dans l'eau. En effet, il n'existe pas en Tunisie une loi ou un protocole¹ obligeant la

¹ Le seul document dans lequel les opérations de sauvetage maritime sont traitées par rapport à la Garde Nationale est le dernier Rapport Volontaire

L'ÉPOPÉE DE MONSIEUR WAFFO

Garde Nationale tunisienne à prélever des corps sans vie de l'eau, au moment du naufrage ou de l'interception. Monsieur Waffo continue son récit des événements qui ont suivi l'interception du bateau.

J'étais personnellement chargé de prendre le corps (de sa femme) de l'eau et de le ramener dans le bateau de la Garde Nationale, ensuite j'ai personnellement pris le corps du bateau pour le ramener sur le quai du port de Sfax. [...] j'ai pris le corps de ma femme du bateau, je l'ai amené sur le quai du port, j'ai aussi pris une photo de son corps, puis ils nous ont demandé de nous éloigner, donc j'ai laissé le corps là bas ; il y a un officier je lui ai dit que c'était le corps de ma femme et que je n'avais pas encore récupéré le corps de mon fils, il m'a alors demandé de m'éloigner. Je suis alors parti et j'ai laissé le corps de ma femme là bas, ils nous ont fait comprendre que l'ambulance allait arriver pour amener le corps à l'hôpital. Je n'ai pas assisté au moment où le corps a été prélevé par l'ambulance.

(Entretien avec Monsieur Waffo, 15 avril 2023, Sfax)

Nationale du Global Compact sur les Migrations de 2022 (<https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/imrf-tunisia-ar.pdf>), écrit par la République Tunisienne « suite à la mise en œuvre de l'accord pour une migration sûre, ordonnée et organisée ». Mais aussi dans ce document ce n'est pas clair quel ministère et quelle autorité au mandat des sauvetages en mer, et comment le sauvetage devrait se dérouler. La responsabilité des sauvetages est déléguée de manière générale aux ministères de l'intérieur et de la défense, dans l'Objectif 8 du Rapport. Pourtant, il n'y a pas un paragraphe spécifique sur le sauvetage, qui est mentionné seulement après la mention de la nécessité de « contrecarrer les tentatives de migration irrégulière ». Cela démontre la priorité accordée aux pratiques sécuritaires par rapport à celles visant à sauver des vies. Dans un autre point du même objectif 8, L'État promet de s'efforcer pour aider la garde nationale à effectuer la recherche et le sauvetage des personnes disparues. Cependant, dans l'objectif 10, il est écrit que c'est le ministère de la défense nationale qui « travaille au sauvetage des immigrés en situation irrégulière, une mesure qui a contribué à les empêcher de tomber dans les réseaux de traite des êtres humains ». Ce n'est donc pas clair quelle est l'autorité qui a le mandat d'effectuer les sauvetages; deuxièmement, s'il y a un protocole de sauvetage en mer; troisièmement, à qui appartient la responsabilité des morts en mer.

J'ai rencontré monsieur Waffo le 15 avril 2023, 4 jours après l'évènement qui avait coûté la vie à sa femme et son fils. En cette occasion il voulait de l'aide afin d'identifier son corps de qu'il avait personnellement ramené au port de Sfax. Monsieur Waffo a été exposé à une double violence : les conditions politiques et sociales en Tunisie l'ont contraint à la fuite afin d'échapper la discrimination qui se propageait en Tunisie. En mer, il a été arrêté par les autorités tunisiennes, qui ont provoqué le renversement du bateau et la mort d'un grand nombre de personnes. Mais la violence et la dévalorisation vécues par les personnes migrantes, en terre comme en mer, se prolongent même au moment de la mort. Les corps des migrants sans vie sont pour la plupart laissés dans l'eau, à cause d'un manque de capacité et de volonté de mettre en sécurité les personnes migrantes exposées aux dangers de la mer et de traiter dignement leur mort. C'est donc Monsieur Waffo qui a dû sortir le corps de sa femme de l'eau et le ramener au port de Sfax, jusqu'au moment où il a été enlevé de ses mains et perdu de vue après avoir été pris en charge par la Garde Nationale. Au port, il n'a pas été informé des procédures que les autorités compétentes auraient mises en place pour le traitement de la dépouille, et Monsieur Waffo est resté dans l'ambiguïté et l'incertitude, cherchant lui même à obtenir des réponses face à un système dysfonctionnel et clos.

Le traitement de la mort dans la ville de Sfax

Le système de traitement de la mort mis en place par l'hôpital Habib Bourguiba de Sfax par les autorités compétentes, est présenté comme un « projet pilote »¹ dans le contexte tunisien. En effet, malgré les efforts inlassables des familles, il n'existe pas de système national cohérent pour traiter dignement les décès de migrants. Alors qu'un vaste système de contrôle et de surveillance

¹ Plusieurs acteurs, tels que les responsables de la médecine légale de l'hôpital Habib Bourguiba de Sfax, les représentants de la Croissant Rouge et du CICR, m'ont introduit au système de traitement de la mort par migration dans la ville de Sfax en tant que projet pilote à cause de la systématicité des pratiques employés.

L'ÉPOPÉE DE MONSIEUR WAFFO

des migrants d'Afrique vers l'Europe est mis en place grâce à la coopération Euro-Africaine, aucune allocation budgétaire n'est prévue pour la gestion des morts liées à la migration, et aucun système uniforme et efficace n'est mis en place pour le traitement des corps de ces migrants¹. En Tunisie, comme en Italie, chaque région ou gouvernorat suit des procédures différentes, rendant les démarches très fragmentaires et opaques, compliquant les recherches pour les familles². À Sfax, comme dans le reste du territoire, la Garde Nationale est protagoniste non seulement des opérations d'interception en mer, mais aussi de la recherche et de l'identification des corps. En l'absence d'un mandat obligeant la Garde Nationale à prélever systématiquement les corps sans vie de l'eau et à rechercher les disparus en mer, de nombreux corps sont engloutis définitivement, d'autres sont parfois restitués par la mer, mettant en lumière les effets meurtriers des politiques frontalières. Contrairement à une grande partie d'autres régions du territoire tunisien, où prévalent des mesures sommaires et arbitraires pour la recherche et l'identification³, un document produit par les médecins légistes et la police scientifique et technique de Sfax, établit une procédure « officielle » et systématique concernant le traitement de corps anonymes. Selon le document, intitulé : « *Gestion des*

¹ C. KOBELINSKY, « Les morts aux frontières de l'Espagne. Trajectoire des corps et pratiques locales », in Camille SCHMOLL, Hélène THIOUET et Catherine WIHTOL de Wenden Édts., in *Migrations en Méditerranée. Permanence et mutations à l'heure des révolutions et des crises*, Paris, CNRS Éditions, 2015, pp. 191-201.

² Euromedrights, rapport: *Pratiques de recherche et d'identification des personnes disparues ou décédées en migration en Afrique du Nord*, 2023. Disponible: https://euromedrights.org/wpcontent/uploads/2023/07/EuroMed-Rights_Recherche-et-Identification-des-Personnes-Disparues-ou-Decedees-en-Migration-en-Afrique-duNord_FR.pdf

³ Le cas récent du naufrage de Zarzis, où 18 personnes ont perdu la vie en mer et ont été enterrés par les autorités sans préalablement effectuer des procédures d'identification, a mis en lumière l'arbitraire et la déshumanité des mesures appliquées par les différents gouvernorats en Tunisie pour le traitement de la mort. Pour approfondir consulter le lien suivant: <https://mars-infos.org/zarzis-18-18-un-crime-d-etat-jusqu-6703>

catastrophes de masse liées au naufrage de bateaux d'immigrés clandestins : expérience du service de médecine légale de Sfax », et les acteurs avec lesquels j'ai plusieurs fois eu l'occasion d'échanger¹, le processus d'identification est systématiquement appliqué au sein de la morgue de Sfax. Une équipe de médecins légistes et de personnel médical s'occupe des cadavres, en effectuant des autopsies et en collectant des données dans la cellule post-mortem pour identifier les victimes. Les données incluent des informations détaillées sur le corps, telles que les caractéristiques morphologiques, les tatouages, les dents, etc. Les empreintes digitales et des échantillons d'ADN sont prélevés pour faciliter l'identification. Parallèlement à cette cellule, existe aussi la cellule *ante-mortem* au sein de la morgue, chargée de recueillir des informations préalables sur les personnes disparues, en impliquant les familles et en comparant les données avec les informations *post-mortem*. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) joue un rôle crucial dans ce processus, en facilitant la collecte d'informations auprès des familles et en aidant à l'identification des victimes. Le processus « officiel » prévoit qu'un proche signale la disparition ou la mort à la hotline du CICR, qui recueille les informations importantes. Le CICR effectue un premier croisement de données entre les informations fournies et celles collectées par les autorités médico-légales. La police scientifique organise des sessions pour la vision des photos des cadavres et de leurs objets personnels par les membres de la famille, en présence d'un membre du Croissant Rouge de Sfax mandaté par le CICR. En cas de correspondance, un échantillon d'ADN est prélevé pour confirmation, soit directement si le membre de la famille est un parent, soit en facilitant la communication avec un parent dans le pays d'origine. Si le résultat de l'ADN est positif et que le corps est

¹ En effet au cours de mon enquête de terrain j'ai pu interroger de manière formelle ou informelle: les docteurs Zouhayr Hammami et Samir Maatoug, responsables de la médecine légale de la morgue de Sfax, le procureur de Sfax Faouzi Masmoudi, les responsables de la Croissant Rouge de Sfax, les dirigeants du CICR, l'administration de l'Hôpital Habib Bourguiba, les représentants de l'UGTT de l'Hôpital de Sfax, les membres de la police scientifique et technique de Sfax

L'ÉPOPÉE DE MONSIEUR WAFFO

encore dans la morgue, la famille peut choisir de l'enterrer en Tunisie ou de le rapatrier. Le rapatriement n'est pas pris en charge par le CICR ni par le pays d'origine. Si le corps est déjà enterré, un numéro de dossier est fourni à la famille pour localiser l'emplacement de la tombe. L'exhumation pour rapatriement est possible mais complexe et coûteuse. En effet à cause d'un manque de capacité de la morgue de Sfax¹, démunie d'un nombre suffisant de salles réfrigérées pour la conservation des dépouilles, la plupart des cadavres qui y transitent sont enterrés avant l'identification. L'ordre d'enterrement, émis par le procureur de la ville, se fait suite à de longues démarches administratives et bureaucratiques, selon la disponibilité des mairies et des cimetières. D'autres acteurs interviennent également dans l'identification des morts, notamment le Croissant Rouge Tunisien, la médecine légale et la police scientifique, les mairies ainsi que les chercheurs, les activistes et les familles. Mais depuis février 2023, malgré ce système, la réalité sur le terrain montre une fermeture totale de l'accès aux identifications des corps. Les familles de migrants ayant perdu des proches lors de naufrages en mer rencontrent de grandes difficultés pour obtenir des informations sur la localisation des corps et les démarches à suivre pour l'identification. Monsieur Waffo a tenté à plusieurs reprises d'obtenir des informations sur le sort de leurs corps.

« Le jours après l'interception (12 avril 2023) je suis allé premièrement à la Garde nationale et ils m'ont demandé d'aller à la morgue ; moi je suis allé à la morgue et ils me demandent d'aller à la Garde nationale, de la Garde nationale encore ils disent qu'ils ne peuvent rien, [...] c'est de là qu'ils nous ont orientés à nouveau vers le service technique d'identification visuelle ; donc là le responsable dit qu'ils peuvent nous accepter seulement si un responsable du Croissant Rouge donne un rendez-vous avec le numéro de cadavre pour faire l'identification, c'est la raison pour laquelle je me suis rendu à Tunis et pour laquelle au

¹ Ajansi ANADOLU, « Tunisie : La morgue du CHU de Sfax, saturée par les corps de migrants », 28. 04. 2023

Disponible: <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/tunisie-la-morgue-du-chu-de-sfax-satur%C3%A9e-par-les-corps-de-migrants/2884075>

Croissant Rouge ils m'ont dit que ce n'est pas une affaire où je peux intervenir dans l'immédiat, qu'il y a une procédure à suivre qui prendra 2-3 mois et puis ils me contacteront... C'est très long. »

(Entretien avec Monsieur Waffo, Sfax, 25 avril 2023)

Comme souligné par ses mots, Monsieur Waffo a suivi un processus complexe impliquant la Garde Nationale, la morgue, le Croissant Rouge, le CICR et d'autres instances. Cependant, chaque étape était accompagnée d'une confusion et d'une incapacité à obtenir des réponses claires. Des témoignages de différentes familles de migrants confirment les mêmes difficultés et le même processus décrit par Monsieur Waffo. Les familles sont renvoyées d'un endroit à un autre sans obtenir de résultats concrets pour identifier les corps de leurs proches. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), censé accompagner les familles dans ce processus, n'a pas été en mesure de fournir l'aide attendue. Les justifications de l'inaction données par les responsables du CICR, rencontré dans le bureau de Tunis le 26 mai 2023, incluent le nombre élevé de décès et de disparitions, la surcharge de la morgue de Sfax et le manque de personnel hospitalier. Cependant, ces justifications ne suffisent pas à expliquer l'ampleur du blocage. Selon les affirmations du personnel du CICR, à partir du discours du Président Saïed en février 2023, le bureau de la police scientifique et technique de Sfax aurait cessé de garantir l'accès aux dossiers *post-mortem* des migrants sub-sahariens. Le CICR a averti que les proches pourraient être exposés à des mesures de détention administrative en raison de leur statut irrégulier en Tunisie, en se présentant auprès des autorités. En utilisant l'irrégularité sur le territoire comme justification, les familles subsahariennes qui avaient subi une perte ont été exclues de la possibilité d'identifier le corps d'un proche et d'en pleurer l'enterrement. La persécution des irréguliers, menée en Tunisie par des mesures violentes, se prolonge même au moment du décès et se répercute sur les familles des victimes. De plus, comme le démontre le témoignage de Monsieur Waffo et son statut de demandeur d'asile, les procédures d'identification ont été refusées non seulement aux personnes en situation irrégulière, mais à toutes les personnes à la peau noire.

L'ÉPOPÉE DE MONSIEUR WAFFO

Cette situation a conduit à l'incapacité des familles à obtenir des informations sur l'identification des corps.

En quête de réponse : la quête de Monsieur Waffo pour vérité et justice

Face à l'inaccessibilité du système d'identification et de recherche ainsi qu'aux longues procédures, un grand nombre de familles qui nous avaient signalé la disparition ou la mort d'un être cher ont décidé d'interrompre les recherches. Confrontées à un système qui leur nie le droit de savoir et le droit au deuil, de nombreuses familles, épuisées par des mois de lutte et de recherche, ont voulu mettre fin à leurs contacts avec nous et aux recherches. Monsieur Waffo a été le seul, parmi les personnes que nous avons rencontrées, à avoir la force de poursuivre les recherches. L'impossibilité d'accéder au corps de sa femme et de lui accorder des funérailles dignes : « *ne me permet pas de continuer à vivre et d'accepter la souffrance de leur mort* »¹. Quelques mois après ses pertes, Monsieur Waffo a organisé une cérémonie funèbre chez lui pour honorer la mémoire et la vie de ses proches. Cet acte, d'une puissance symbolique et émotionnelle, transmettait avec force l'obstination avec laquelle Monsieur Waffo refusait d'abandonner ses proches à l'oubli, au milieu des milliers d'hommes, femmes et enfants qui meurent chaque jour dans l'anonymat. En effet, comme souligné par les mots de Monsieur Waffo, il avait, de manière autonome, suivi les pratiques de recherche et d'identification « officiellement » établies. Il avait signalé sa perte au numéro d'urgence de la hotline du CICR peu de jours après le décès de ses proches, sans pourtant jamais avoir été contacté par ce dernier. Il avait signalé la mort de sa femme et de son fils auprès de la brigade de la Garde Nationale du port de Sfax qui, après avoir collecté son témoignage, lui avait demandé de quitter le bureau. Il avait informé les services consulaires de son pays et du pays de sa femme pour en déclarer la perte. Mais aucune de ces actions ne lui avait effectivement permis d'avancer dans la procédure d'identification

¹ Mots tirés d'une conversation entre Monsieur Waffo et moi, ayant eu lieu le 28 mai 2023 à Sfax.

et de réclamation des corps. Après de nombreux efforts et contacts avec l'hôpital, la morgue, les autorités compétentes, et face à l'abandon et à l'immobilisme des institutions et des organisations internationales, Monsieur Waffo a décidé d'emprunter la dernière voie possible. Suite à une rencontre le 31 mai 2023 avec le procureur général de la ville de Sfax, Monsieur Faouzi Masmoudi, il m'a été conseillé de recourir à un avocat. Monsieur Waffo aurait dû lui écrire pour officialiser le récit des événements du décès de ses proches ainsi que pour demander officiellement l'accès aux procédures d'identification des cadavres. En recourant aux voies légales et juridiques, Monsieur Waffo et moi avons pris contact, - grâce au soutien de l'Association Mem.Med-, avec le cabinet d'avocats Spinelli & Mechri¹ disposé à accompagner Monsieur Waffo dans ces étapes délicates. Le contexte social et politique, marqué par la ségrégation des personnes noires subsahariennes et par une criminalisation croissante de ceux qui les assistent ou les aident², a créé des conditions de difficulté constante pour dénoncer une violation sans en subir les conséquences.

Grâce à l'assistance juridique reçue et à la persévérance de Monsieur Waffo, celui-ci a finalement été reçu le 20 juillet 2023 au sein du bureau de la police scientifique et technique de Sfax accompagné par son avocat et a pu identifier les corps de sa femme et de son fils. À travers les dossiers numérotés conservés à l'Hôpital de Sfax, Monsieur Waffo a pu voir les photos des corps de sa femme et de son fils. Les corps avaient été enterrés dans deux cimetières différents, portant seulement les numéros de dossier indiquant les emplacements exacts des tombes. Après avoir su où les corps de sa femme et de son bébé ont été enterrés, le 24 juillet 2023, Monsieur Waffo est arrivé dans l'île de Lampedusa sur un petit bateau en fer. Seule une procédure exceptionnelle a pu garantir à Monsieur Waffo la « normale » dignité d'une sépulture honorable et reconnue ;

¹ Site du bureau Spinelli et Mechri, <https://www.spinellimechri.com/chisiamo/>

² M. TEBBINI, « Étude, Crispation anti-migrants Subsahariens en Tunisie : Discours et violences », *FTDES*, 2023. Disponible: <https://ftdes.net/etude-crispation-anti-migrants-subsahariens-en-tunisie-discours-et-violences/>

L'ÉPOPÉE DE MONSIEUR WAFFO

tandis que le régime frontalier transforme les migrations en quelque chose d'exceptionnel et normalise la mort et l'oubli qui en découle, Waffo et ceux qui résistent continuent à témoigner d'une force tragique dans les décès en mer, force qui ne s'affaiblit pas et ne peut être réprimée par les politiques migratoires entre l'UE et la Tunisie.

Conclusion

Cette recherche a mis en lumière la façon dont les familles des victimes de la migration résistent et défient l'oubli imposé par les politiques euro-africaines et la gestion de la mort en Méditerranée. Face à l'abandon et à l'injustice, ces familles, ainsi que les communautés de proches et les migrants eux-mêmes, ont exprimé une position d'opposition et de dénonciation. La lutte de Monsieur Waffo, soutenue par le projet Mem.Med et d'autres présents sur le terrain, lui a permis de retrouver les corps de ses chers disparus, contre un système qui ne donne pas de noms ni de valeur ou dignité aux morts en mer. C'est pour cela que la mémoire collective des familiers des disparus, se révèle être une forme radicale de réponse au régime frontalier, permettant de créer un contre-récit d'une mémoire collective dans laquelle les personnes migrantes et leurs familles composent une subjectivité individuelle et collective politique, dénonçant les injustices d'un système de frontière élitiste et discriminatoire. Cependant, cette résistance n'est pas sans défis. Les politiques euro-africaines distribuent de manière différenciée la valeur de la vie. La dignité du deuil est un attribut des vies qui comptent, alors que la mort des migrants, considérés comme des existences marginales et sacrificables, n'est pas digne d'être pleurée¹. La nécropolitique, comme expression du pouvoir souverain de décider quelles vies sont dignes de protection et lesquelles peuvent être laissées à mourir, est au cœur de ces dynamiques. Les politiques d'immigration et de sécurité contribuent à créer des représentations emblématiques de certaines populations dignes de deuil, tandis que d'autres sont déshumanisées et sacrificables. La mémoire historique des familles des disparus, en

¹ J. BUTLER, *Prekarious Life: The Powers of Mourning and Violence*, London, New York, Verso, 2004.

revanche, nous rappelle que les morts et les disparitions en Méditerranée ne sont pas des accidents inévitables, mais sont le produit de décisions politiques et de dispositifs de contrôle. Les frontières deviennent ainsi l'espace politique où est décidé qui est reconnu comme humain et qui ne l'est pas, qui a droit à la vie et qui peut être sacrifié. Les tragédies qui se déroulent le long de ces frontières marquent une privation arbitraire de la vie de la part des pouvoirs politiques euro-africains. Face à cette déshumanisation et objectivation croissante de la migration non autorisée, des décès en mer et des instances des familles en lutte, l'histoire de personnes comme Waffo sont emblématiques : il faut lutter pour la justice. Pour conclure, cette recherche vise à mettre en évidence l'importance de reconnaître la valeur et la dignité de toutes les vies humaines, indépendamment de leur statut migratoire. Les politiques euro-africaines et la gestion de la migration doivent être repensées pour garantir le respect des droits et de la dignité de tous, et pour mettre fin aux tragédies humaines qui se déroulent le long des frontières de la Méditerranée.

Ce que l'immigration fait aux immigrés. Pour une anthropologie des primo-arrivants

Montassir SAKHI
KU Leuven

Résumé

Cet article repose sur des entretiens et des observations menés en France auprès de migrants marocains primo-arrivants. Il explore l'impact des politiques migratoires sur les convictions politiques et les identités collectives d'une population exposée à un système bureaucratique et politique restrictif de la liberté de circulation et d'installation. Au cœur du débat sur la « crise des banlieues » et la « question musulmane » mettant en lumière les défis rencontrés par les enfants de la deuxième et la troisième génération de l'immigration postcoloniale, le texte propose de réexaminer le phénomène de l'immigration à travers le prisme des nouvelles politiques de « l'immigration choisie » et de la nouvelle politique frontalière incarnée par le système européen Schengen. Malgré leur haut niveau de qualification, ces migrants sont confrontés à une politique d'accueil qui trouve ses racines dans un discours sur les « étrangers » et une gestion coloniale les distinguant des populations nationales. L'article met en lumière certaines de ces distinctions et décrit quelques fragments d'un contre-discours embryonnaire chez les nouveaux arrivants. Il est marqué d'une prise de conscience politique renouvelée à propos de la nature de la domination coloniale, une contestation des inégalités symboliques et, parfois, une réaction nationaliste et identitaire face à la désorganisation de la représentation collective des espaces sociaux de cette nouvelle immigration.

Mots clés

Immigration choisie ; primo-arrivants ; sans-papiers ; titre de séjour ; visa

Cet article part d'une hypothèse initiale : En Europe, les débats tant profanes qu'académiques quant aux identités culturelles et religieuses dans l'espace de l'immigration postcoloniale ignorent systématiquement les problèmes vécus et les alternatives politiques proposées par les primo-arrivants. L'emphase collective sur l'immigration postcoloniale comme *groupe social* – en lien avec ce qui émerge comme la « question des banlieues » et que redouble le « problème musulman – a paradoxalement mené à un désintérêt de plus en plus marqué pour les *migrants*. Ceux-ci ont ainsi été amenés à constituer le reliquat de la communauté qui s'est établie en cité, tant en pratique que s'agissant du débat public.

Les étudiants et les néo-travailleurs immigrés auxquels s'intéresse cet article sont issus de pays du Maghreb dont est également originaire une importante partie de la communauté qui s'est reconstituée en banlieue au cours des dernières décennies. Cependant, tant l'hétérogénéité des expériences et des aspirations que la somme des non-dits et des malentendus historiques ne permettent que rarement l'intercompréhension. Bien souvent, les étudiants ou néo-travailleurs maghrébins vivent des situations d'anomie sociale, réticents ou incapables de rencontrer « la communauté », c'est-à-dire le groupe social constitué par les Français d'origine maghrébine issus de l'immigration postcoloniale et ouvrière en cité. En retour, ceux-ci n'incluent que rarement les immigrés plus récents dans leurs luttes et – plus généralement – dans leur compréhension de la société française.

Il s'agit ainsi d'interroger à nouveau frais l'expérience singulière de migrants marocains arrivés en France au cours des dernières années – en visant à comprendre les transformations de leur réflexivité, sur la société de départ comme sur celle d'arrivée. Loin de tout sociologisme indexant les pratiques et les pensées des gens aux structures et aux classements figés, il est question de comprendre l'immigration dite *choisie* à la suite du passage à une

CE QUE L'IMMIGRATION FAIT AUX IMMIGRÉS

société post-industrielle¹. Cette immigration « hors cité » est le plus souvent caractérisée par une forte individualisation – laquelle est constitutive des modes de participation à la société globale par ceux et celles qui en font l'expérience.

Au cours de l'enquête qui fonde mon propos, une vingtaine d'entretiens et d'observations longitudinales ont été conduits avec des immigrés marocains primo-arrivants résidant à Paris et sa banlieue proche. Tous – à une exception près – appartiennent à une immigration post-industrielle et post-Printemps arabe. Ces immigrés sont détenteurs de capitaux scolaires élevés et rencontrent lors de leur installation en Europe des difficultés majeures avec l'administration préfectorale – notamment à la fin de leur scolarité, à l'heure d'obtenir la carte de résidence qui leur permettrait de travailler. Plus généralement, la somme des souffrances liées aux interdictions de circulation et aux contraintes bureaucratiques pour des populations d'étudiants et de travailleurs isolés fonde une expérience singulière, qui communique ainsi largement avec leurs visions politiques. L'article qui suit – conçu comme une juxtaposition de cas – expose les récits de vie de certains parmi eux.

« Je connaissais les problèmes de la France, mais je ne m'attendais pas à ce qu'on m'enlève les papiers »

Achraf est aujourd'hui doctorant en biologie dans une université d'une grande ville de l'est de France. En 2014, alors âgé de 28 ans, il est arrivé en France pour faire des études. Ce Marocain fervent passionné de culture française reconnaît que son arrivée en France était « plus pour y vivre définitivement que pour faire des études ». Il ajoute, « avant mon arrivée, j'avais le corps au pays, mais le cœur en France ».

J'ai rencontré Achraf lors des grandes manifestations du Mouvement du 20 février – c'est-à-dire le versant marocain de la

¹ Sylvain LAZARUS. « Anthropologie ouvrière et enquêtes d'usine : état des lieux et problématique », in *Ethnologie française*, vol. 31, n° 3, 2001, pp. 389-400.

séquence historique des révolutions arabes¹. Fraîchement diplômé d'une licence scientifique, il avait fait face à l'absence des classes de master en arabe à l'université marocaine – ce qui revient en pratique à la fermeture de celle-ci aux candidats issus des classes populaires. La similarité de nos origines sociales s'est traduite par un positionnement en partage à l'heure des révolutions arabes ; nous nous y sommes tous deux engagés en y portant la problématique de la justice sociale. Achraf avait cependant la particularité – il est vrai commune au sein de l'espace militant du Mouvement du 20 février – de croire en la possibilité d'une alternative libérale – qu'il repérait ainsi dans la pratique démocratique des États européens. Sa francophilie était ainsi d'essence politique : la France, patrie des droits de l'Homme et de la révolution, était pour lui une puissante boussole morale et politique.

Plus tard, quand je me suis installé à Paris en 2012, le lien a persisté. Souhaitant immigrer à son tour en France, il a dû travailler en double journée pour rassembler la somme de 8500 euros requise par Campus France². Pendant trois années, Achraf a ainsi travaillé hardiment au sein d'une société française d'agroalimentaire récemment installée au Maroc. Malgré l'obtention d'une inscription à l'université française sur dossier, il a toutefois été recalé par deux fois par les services consulaires. Ce n'est qu'au bout de la troisième tentative qu'il obtient le « visa étudiant ». Aussi, à mesure que s'accumulent les difficultés administratives, son sentiment envers la réalité « France » s'avère-t-il de plus en plus ambivalent : « Je peux comprendre qu'ils ne donnent pas le visa à tout le monde, mais dans mon cas qu'est-ce qui explique ce refus ? Le consulat ne donne aucun justificatif. Pourtant, j'ai trimé et rassemblé toutes les conditions. Je parle couramment français, j'ai une acceptation de plusieurs universités. Je ne comprends pas ce refus qui a duré plus de deux ans ».

¹ Montassir SAKHI & Hamza ESMILI, « Comprendre et agir, pour une nouvelle lutte sociale », in *Revue Contretemps*, mai 2015.

² Hugo BRÉANT & Hicham JAMID, « « Bienvenue en France »... aux riches étudiants étrangers », in *Plein droit*, vol. 123, n° 4, 2019, pp. 11-14.

CE QUE L'IMMIGRATION FAIT AUX IMMIGRÉS

En 2013, Achraf s'installe enfin en France. La difficulté d'une arrivée en France d'emblée heurtée est redoublée et – considérablement – approfondie lors des sept années suivantes. Il valide pourtant ses études, obtient son master et trouve un emploi au sein d'une agence de communication. Mais, fin 2014, à l'expiration de son visa obtenu de haute lutte, la carte de séjour qui lui permettrait de demeurer sur le territoire français lui est déniée. La préfecture de police de Paris lui indique ainsi que sa demande est refusée pour « absence de motifs de séjour ». Un mois après ce premier cataclysme dans sa vie, Achraf reçoit une obligation de quitter le territoire français OQTF – en même temps qu'une assignation à résidence indiquant que la police peut se présenter à tout moment à son domicile pour procéder à son expulsion. Sans papiers, Achraf perd son travail, son salaire et son allocation logement. Quand je l'ai rencontré après qu'il ait reçu l'OQTF, il n'était plus que l'ombre de lui-même. Le choc avait été si fracassant que tout son corps s'était comme gonflé. Je l'ai accompagné d'abord dans son hospitalisation et ensuite dans le long processus du recours judiciaire qui dure sept années. A l'issue de cette période et après inscription en doctorat, il obtient des papiers d'une durée inférieure à un an mais renouvelables. Les entretiens réalisés avec Achraf sont postérieurs à cette longue phase faite de mélancolie et de persécution administrative. Chemin faisant, ses idées s'assombrissent et témoignent d'une défiance de plus en plus nette à l'égard des institutions politiques et de la possibilité d'une coexistence possible avec « les Français », que cela soit en France ou au Maroc s'il est amené à retourner par force dans son pays d'origine. L'interlocution avec Achraf prenant la forme d'échanges d'arguments au milieu du récit qu'il expose, l'absence de distance et le fait d'avoir partagé avec lui – comme avec d'autres personnes devenant des ami-e-s – les étapes de la lutte pour les papiers font que l'objectivation ethnographique se transforme en un témoignage vif sur un vécu par essence collectif :

« Comment veux-tu que je les regarde les français après toute cette histoire ? J'essaye bien sûr de faire la part des choses ; dire que la préfecture ce n'est pas tous les Français, que la justice, la police et les politiciens ne sont

pas à l'image des gens qu'on rencontre. Mais quelque part, toute l'image que j'avais pendant des années au Maroc s'est effondrée aujourd'hui. Cela fait plus de sept ans que je n'ai pas la possibilité de rentrer chez moi, je vis clandestin avec la peur au ventre. Sans emploi et sans possibilité de payer le loyer. Maintenant que je viens d'avoir une carte de séjour je me retrouve poursuivi par la justice pour 30.000 euros de loyer non-payé, etc. ».

La condition de subalternité, imposée par la préfecture, condamne Achraf à la perte de ses propriétés tant matérielles que symboliques. Perdre son travail et son logement par la reformulation liberticide du droit est ainsi vécu comme une forme de déchéance imposée à soi. Le discours de l'assimilation et de l'intégration¹, qui ont longtemps été sans cesse martelés aux immigrés dans la sphère du débat politique, se heurte à la réalité des politiques migratoires telles que l'OQTF, les courts délais de validité des titres de séjour, la nécessité de son renouvellement permanent exposant l'immigré à une surveillance systématique, les refus des visas des ascendants et descendants des migrants installés depuis longue date (voire les parents et familles des naturalisés et binationaux), les longues files d'attente devant les préfectures ou l'absence de créneaux pour des rendez-vous de renouvellement ou de demande, etc. Chacune de ces situations mérite à elle seule un développement propre. Elles sont toutes expérimentées par Achraf. Vivre avec « la peur au ventre » dans cette situation de persécution administrative signifie la suite logique de la politique migratoire répressive guettant les migrants des anciennes colonies, c'est-à-dire ceux contraints par le système sélectif des visas :

« Pendant ces sept années et jusqu'à aujourd'hui tout tourne chez moi autour de la police : quand est-ce que je serai arrêté ? Est-ce qu'on m'emmènera au centre de rétention ? Est-ce que je serais refoulé directement du territoire ? A ces questions s'ajoutent d'autres plus angoissantes : et si un de mes parents vient à décéder ?

¹ Abdellali HAJJAT, *Les frontières de l'« identité nationale »*. L'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale, Paris, La Découverte, 2012.

CE QUE L'IMMIGRATION FAIT AUX IMMIGRÉS

D'ailleurs cette question du décès tourmente les dizaines de gens que j'ai rencontré et qui sont dans la même situation que moi... tu sais, à force, on ne finit par trainer qu'entre des gens n'ayant pas de papiers, c'est la seule manière pour s'entraider, trouver du travail au black, chercher des avocats qui t'enfoncent pas trop ou des asso qui peuvent aider. Plusieurs de ces amis que tu connais d'ailleurs ont perdu leurs grands-parents et parfois une mère ou un père sans pouvoir se rendre au pays pour l'enterrement ».

Empêcher la circulation va de pair avec l'indexation des droits fondamentaux (comme l'accès au travail et au logement) à la régularité des documents de séjour. Les personnes déçues du titre de séjour relèvent de ces groupes hétérogènes mais partageant l'invisibilité car situés entre l'immigration clandestine et l'immigration de l'installation (par le biais du regroupement familial ou le contrat de travail dans certains cas). Force est de constater que les conversions et transformations des idées collectives dans les milieux des migrants ne sont pas propres aux seuls groupes confrontés aux conditions d'installation difficiles, comme le cas des immigrés ouvriers et de leurs enfants. Les immigrés portés en Europe par l'élan d'un choix intellectuel, celui fondé sur des représentations culturelles variées (mode de vie occidental, libertés individuelles, liberté de pratique religieuse, etc.) trouvent dans le traitement sécuritaire préfectoral le fondement d'une expérience de répression collective ; or celle-ci peut susciter de nouveaux sentiments et élans politiques de contestation et de refus de l'hégémonie postcoloniale. Ces immigrés, jusqu'alors fervents défenseurs du modèle occidental, découvrent qu'ils sont cantonnés dans une altérité extrême et indexée aux décisions arbitraires des politiques préfectorales. Celles-ci sont vécues comme une forme de racisme par la menace de forcer le rapatriement vers le pays d'origine que fait planer une administration kafkaïenne. Aussi le « mensonge migratoire¹ » cède-

¹ Ce concept est forgé par Abdelmalek Sayad pour désigner un pan des discours des immigrés des anciennes colonies confrontés à la double contrainte : celle de la société d'origine soumise dominée par la puissance coloniale et celle de la société d'accueil où la réussite est corrélée aux

t-il la place à une pléthore d'attitudes critiques – voire contestataires : en creux, repli sur soi, perte de confiance dans les institutions publiques, etc. De manière active, pour ceux et celles disposant de plus de capitaux culturels, l'expérience de l'exclusion administrative nourrit la requalification postcoloniale de la société française – ce qui aboutit en retour à la possibilité d'un nationalisme anticolonial avec ses variants les plus violents.

« Je connaissais les problèmes de la France, mais je ne m'attendais pas à ce qu'on m'enlève les papiers. Avant de venir, je connaissais le problème des banlieues, j'écoutais le Rap et regardais des films comme « La haine ». Mais je ne croyais pas que l'État bafoue facilement des droits alors qu'on est dans les règles. Je ne savais pas qu'il peut sans raison détruire des vies. Je me disais que les problèmes des banlieues c'est compliqué, que c'était une mauvaise gestion d'une histoire de l'immigration. Mais maintenant je sais comment l'administration peut détruire les immigrés avant même qu'ils ne s'installent avec leurs enfants.

Avec ça, j'ai compris que je n'ai aucun autre pays hormis mon pays. Je le défendrai malgré tout. Malgré que c'est à cause de là-bas que je me suis retrouvé à mendier des papiers ici. Au moins là-bas personne ne te dit que t'es pas marocain. Ici, t'es pas chez toi. Les papiers te le rappellent tous les jours. Si je reviens chez moi un jour, quand ils finiront par me refouler d'ici, je ne raterai aucune occasion pour dire ma haine à la France. Je ne veux plus qu'ils aient leurs marchés et sociétés privées chez moi, je ne veux plus qu'ils continuent à venir sans visas et s'installer comme si le pays était une ferme et une colonie. Si c'est comme ça, il faut alors de l'égalité dans le traitement et dans l'inhospitalité ».

« C'est comme si on nous volait notre vie » !

Sami et Réda appartiennent à cette même catégorie introduite plus haut : celle d'immigrés tout à la fois hautement dotés en capital

efforts de l'intégration. Abdelmalek SAYAD, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Le Seuil, 1999.

CE QUE L'IMMIGRATION FAIT AUX IMMIGRÉS

scolaire et incessamment renvoyés à la figure de « l'étranger ». Dans la matrice des récentes politiques publiques françaises, ils appartiennent de plein droit à « l'immigration choisie » plutôt que celle considérée comme « subie ». Les deux ont obtenu la nationalité française récemment ; cependant, cette sorte de consécration fantasmée ne met guère fin au sentiment d'injustice quant au traitement que leur réserve la société d'accueil. Celui-ci prend forme tant par le vécu du racisme en France – qui conduit l'un et l'autre à pointer l'inégalité de traitement qui leur est réservé au travail, pour la recherche de logement et plus généralement dans la variété des interactions sociales – que par le refus systématique de visa qui autoriseraient la visite de leurs proches demeurés au Maroc.

Sami est ingénieur dans une grande entreprise des télécommunications. Formé au Maroc, il émigre en France après avoir été recruté par « un chasseur de têtes » venu chercher des ingénieurs à la sortie de leur formation. Il obtient la nationalité en 2021 après avoir travaillé dix années en France. Aujourd'hui il s'engage dans les campagnes électorales de la gauche en parallèle de son activisme auprès d'associations de lutte contre l'islamophobie.

« Après l'éblouissement lors de l'arrivée, j'ai compris qu'il fallait se tenir à carreau, avoir ses papiers, demander la nationalité et attendre sans trop faire de bruit. Après plusieurs années de travail, j'ai compris qu'on nous rappellera toujours à l'ordre nous les étrangers. C'est comme si on nous vole notre vie. T'as la préfecture et t'as ensuite les gens qui te dictent comment tu dois être et ce que tu dois faire. Le travail, payer les impôts et passer toute ta vie ici ne leur suffit pas (...).

Au travail, j'ai toujours eu des remarques comme « ici on ne fait pas ça » ou « ici, ce n'est pas comme chez vous ». Même quand j'ai obtenu la nationalité. Mais à la limite ce n'est pas ça qui me chagrine le plus. Ce n'est pas non plus le fait que jamais des étrangers comme moi n'ont eu accès à des postes de direction dans le travail. C'est surtout ma famille qui me chagrine le plus (...).

Évoquant son travail, Sami fait aussi référence dans son récit à la thèse de doctorat qu'il passe alors qu'il est en entreprise. Après six années de préparation de thèse, il souhaite postuler pour un poste d'universitaire. L'espoir est rapidement dissipé : son supérieur hiérarchique au sein de l'entreprise où il travaille lui indique la difficulté constituée pour un immigré récemment naturalisé d'être recruté au sein du champ académique. En miroir, Sami comprend rapidement que « tu dois vraiment être blanc pour pouvoir enseigner, un Français blanc ». Il rajoute : « C'est moins une question de compétence qu'une question de langue, de manière d'être. J'ai demandé la qualification pour enseigner à plusieurs reprises sans jamais l'avoir et sans aucune justification. En attendant, on nous prend nous les étrangers pour faire assistant d'enseignement et dispenser des TD, mais dans toute notre faculté il n'y a pas un seul prof titulaire qui soit un étranger ».

Mais le sentiment d'être face à un plafond de verre infranchissable ne trouve pas son fondement dans la seule expérience du monde de travail. Celle-ci n'agit que comme la continuation d'un rappel à l'ordre de la vie sociale et familiale. La distanciation forcée avec les proches demeurés au Maroc – lesquels sont en pratique interdits de visite et de séjour en France – agit ainsi comme condition première de l'expérience du racisme en France.

« Tu sais ce que c'est que le racisme dans mon cas et celui de plusieurs autres que je connais, c'est de ne pas pouvoir voir tes parents et tes proches près de toi à cause de cette merde de visa. Je suis maintenant naturalisé, ce qui ne veut pas dire être français car il y a toujours une différence même dans les formulaires qu'on nous demande de remplir pour chaque tâche administrative. Mais le pire c'est que tu te sens légitimement français sans le droit de rattacher ta famille à toi-même, à cause des frontières tracées par ce pays contre les autres États pauvres comme le nôtre. Imagine, je suis français, j'ai des enfants français, je travaille, et quand mes parents au Maroc ont fait la demande de visa pour venir voir leurs petits-enfants français, le consulat leur a refusé ce droit. Et cela à trois reprises. Maintenant, ma famille déteste le nom même de la France. Va leur expliquer que cela ne reflète pas l'image de

CE QUE L'IMMIGRATION FAIT AUX IMMIGRÉS

tous les Français, que c'est l'administration qui est raciste (...). Nous avons tout déposé au consulat. Toutes les garanties, et nous avons payé trois fois tout type de frais. Mes parents sont retraités et ont une bonne condition économique. Dans la loi, être grand-parent d'un français tu as le droit de venir leur rendre visite, mais cette loi est bafouée. Des fois, je dis que cette nationalité ne me sert à rien. Elle m'a juste séparé de ma famille. Je connais plusieurs amis dans ce cas. On a obtenu la nationalité mais pour nous ce n'est qu'un document qui nous éloigne encore plus d'ici et de là-bas »

Que signifie une nationalité obtenue quand les visas séparent les enfants des parents et les grands-parents des petits-enfants ? Quel sens reste à l'idée partagée de « la transmission », et quels messages sont renvoyés aux enfants nés en France quant à la valeur des leurs ? Ces piétinements des droits qui concernent si intimement la vie elle-même, ne donnent pas chez les nouveaux immigrés économiques une simple soumission par opportunisme économique mais à l'inverse un sentiment accru de responsabilité. C'est ainsi que Sami s'engage dans des collectifs de lutte pour les régularisations des sans-papiers ainsi que dans des réseaux de défense des droits culturels et culturels des musulmans.

« J'ai rejoint la marche pour la dignité en 2015 au moment où j'ai compris que je ne suis pas un citoyen reconnu à part entière malgré ma naturalisation. C'est contre les politiques des visas qui nous coupent de nos familles et contre les violences et lois qui s'attaquent à nos cultures dans ce pays que je me bats aujourd'hui ».

Réda, la réponse à la guerre des frontières par le néonationalisme

Mais cette forme de politique contestataire n'est pas la seule à être motivée par les lois hostiles à l'égard des immigrés – y compris les naturalisés d'entre eux. Par-delà le cas extrême d'attentats conduits par certains immigrés le plus souvent éloignés de toute radicalité religieuse mais ayant été confrontés aux dispositifs

répressifs migratoires¹, d'autres réactions prennent forme par la dénonciation de l'Occident perçu comme hypocrite et indigne. Réda, par exemple, réagit au refus de visa opposé à ses parents par une forme de néonationalisme marocain. Nous nous sommes connus en 2012 ; depuis lors, je n'ai eu de cesse d'observer les mutations de sa pensée politique. Comme s'agissant des cas précédents, l'éblouissement initial face au développement technique et économique, la fascination devant les formes culturelles spécifiques à l'Occident et des droits sociaux laissent la place à une critique acerbe découlant de la violence des dispositifs frontaliers.

« Mes parents avaient mis tous leurs économies dans l'école privée des ingénieurs au Maroc afin que je puisse avoir un diplôme. J'ai d'abord entamé un travail dans une société privée française installée à Marrakech. Les conditions de travail n'étaient pas terribles. Autant venir alors travailler en France. Je me suis marié à une Française et j'ai rapidement eu un contrat de travail indéterminé et me suis installé à Paris en 2008. Depuis, j'ai eu trois enfants. De 2008 à 2020 je devais chaque année renouveler mon titre de séjour ! Parfois je suis resté plusieurs mois sans papiers malgré mon CDI, mes enfants et le mariage. J'ai vécu les files d'attente interminables, je me suis levé à 3h du matin pour aller en préfecture, j'ai galéré pendant des jours et des mois pour trouver des créneaux disponibles sur des sites qui ne fonctionnent pas. Vous connaissez bien ces conditions. Mais le point de rupture avec la France c'est quand le consulat a refusé à plusieurs reprises de donner le visa à mes parents au Maroc. La France nous prend pour des esclaves. On doit travailler ici mais on a pas le droit d'accueillir nos parents. La misère du consulat c'est que tu n'as personne avec qui parler. Ils ont mis une société intermédiaire, qui te vole autant d'argent que le consulat, pour t'informer de la réponse. Quand tu veux rencontrer un responsable français là-bas, tu n'as que les murs. (...)

¹ Sur les attentats-suicides perpétrés par des migrants irréguliers passés par des centres de rétention, voir Wael Garnaoui, « *Harga et désir d'Occident au temps du Jihad – Frontières et subjectivités migrantes des jeunes tunisiens* », thèse de doctorat en psychanalyse, (Dir) Thamy AYOUCHE, Paris, Diderot, 2021.

CE QUE L'IMMIGRATION FAIT AUX IMMIGRÉS

Après mon expérience ici, je sais mieux ce que c'est que l'Europe et comment elle traite les migrants. Mais quand je veux retourner dans mon pays, je sais également que n'importe quel petit français peut t'asservir là-bas. Ils ont le plein pouvoir chez nous aussi, dans le marché de l'emploi. Je ne peux pas accepter de retourner chez moi et voir des directeurs européens nous asservir là-bas aussi. Et surtout voir des européens aussi misérables soient-ils rentrer dans mon pays moyennant passeports, voire une simple carte d'identité, et cela sans aucune restriction alors que nous, nos parents, nos familles, même quand nous sommes naturalisés, n'ont pas le droit de venir. (...)

Je veux que mon pays lève la tête. Au moins comme l'Algérie qui a mis des visas aux Français et autres européens. Une politique pareille, contre ceux qui ferment la porte comme si on veut venir les pillers ».

Au fil des années, Réda réaffirme ainsi l'idéal politique – et largement imaginaire – que représente le Maroc – son pays d'origine – comme État-nation. Cette reconstruction *a posteriori* est tributaire tant de l'inscription en France dans des mouvances conspirationnistes expliquant le malheur migratoire par l'action de groupes occultes que d'un soutien de plus en plus affirmé à une forme d'anti-impérialisme de facture géopolitique – c'est-à-dire fondée sur l'affrontement de blocs conçus comme stables et étanches les uns aux autres. Cet engagement croissant trouve un écho de plus en plus puissant sur les réseaux sociaux – où une variété de groupes politiques au propos néonationalistes affirment la nécessité d'une politique de puissance menée par l'État marocain. Ces structures militantes – le plus souvent virtuelles – sont adossées à une requalification – voire d'une réinvention racialisante des identités collectives au sein des sociétés d'origine.

S'agissant de Réda, le vécu migratoire s'y trouve comme sublimé. La réalité ordinaire des vexations opposées par la préfecture à ceux et celles qui s'installent en France est requalifiée en lutte géopolitique et millénaire entre nations concurrentes. Le néonationalisme agit ainsi comme une forme de surcompensation – où l'exclusion administrative est contrebalancée par la

revendication identitaire ou, plus justement, contre-identitaire. Quoique tributaire de dynamiques politiques qui excèdent l'espace de l'immigration, la revendication néo-nationaliste est pourtant déliée pour les immigrés qui la portent de la possibilité d'une vie en pratique vécue au sein des sociétés d'origine. Réda est ainsi « marié à une Française », père d'enfants français et détenant un emploi qu'il ne peut quitter. L'impuissance extrême d'une exclusion intime – c'est-à-dire opérée par l'intime que représente la société d'accueil où la vie se déroule *de facto* – est ainsi consubstantielle du fantasme d'une appartenance autre – laquelle, manquant de toute attestation pratique, est réifiée sitôt énoncée.

« Ici, j'ai tout fait pour m'assimiler, mais on ne m'a jamais accepté »

« À l'époque, l'Europe était accessible sans besoin de visa. Mais il était difficile d'avoir un passeport au Maroc. Quand j'ai eu des contacts moyennant de l'argent à la wilaya (préfecture) de Casablanca, j'ai eu mon passeport. C'était un signe de liberté. J'ai voyagé dans plusieurs pays pour travailler mais j'ai décidé de rester en France dès 1972. Or, il n'y avait pas de stabilité des papiers. On entendait déjà qu'il va y avoir la fermeture des frontières et l'établissement du visa. Donc je ne pouvais pas revenir voir mes enfants au Maroc sans me dire que les frontières vont se fermer. A l'époque j'étais divorcée. Seul un nouveau mariage en France pouvait me régulariser ma situation. Quand je pense aux jeunes maghrébins qui galèrent ici sans papiers et qui n'ont aucun autre moyen que le mariage pour les avoir, je me dis que la situation n'a fait que s'empirer entre 1970 et 2021. Moi aussi j'ai accepté un mariage malgré moi, pour pouvoir continuer à travailler et ramener mes enfants restés au Maroc. J'ai subi les coups du mari pendant des années, et sa violence ne faisait que s'empirer à mon égard et contre mes enfants. Il fallait que je patiente jusqu'à avoir les papiers. Parce que même si j'avais réussi à ramener mes enfants par visa et les avoir inscrits à l'école alors qu'ils étaient sans papiers (à cette période j'étais engagée comme femme de ménage chez plusieurs familles), j'ai dû attendre six années avant ma régularisation. Ensuite, c'est le goutte-à-goutte de l'administration et la longue galère des renouvellements. C'était

CE QUE L'IMMIGRATION FAIT AUX IMMIGRÉS

pendant les années 1980 et 1990. Mais quand j'ai eu ma carte de séjour de 10 ans, mes proches me disaient qu'il faut demander la nationalité. J'ai refusé. Jamais je ne demanderai leur nationalité. A l'époque c'était mal vu de la demander leur nationalité. Je comprends que c'est pour réduire la galère des guichets, mais pour nous c'était 'ib [une chose à la fois anormale et immorale]. Nous naissons marocains et nous mourrons marocains. (...).

Ici, j'ai pourtant tout fait pour m'assimiler, mais on ne m'a jamais accepté. J'ai bataillé pour ne jamais sortir du centre-ville de Lyon vers la banlieue. Je me suis levé pendant des années à 4h du matin pour aller faire le ménage avec mon fils de 12 ans dans les bureaux des sociétés. Je l'emmenais ensuite à l'école à 8h30 pour retourner au sein des maisons des familles continuer un travail qui termine tard le soir. C'était pour payer un loyer à Lyon-centre, la scolarité des enfants et un mari qui profite de ma situation de précarité des papiers. (...) La dernière fois, et à l'âge de 65 ans, j'ai dû attendre deux ans pour avoir ma carte de 10 ans renouvelée. J'ai cru qu'ils allaient me l'enlever. Pendant deux ans j'ai vécu avec des récépissés sans pouvoir sortir vers mon pays. (...).

Je ne te raconterais jamais assez des remarques que j'ai eues depuis que j'ai commencé à mettre un foulard sur ma tête, pourtant c'est un foulard léger qui laisse entrevoir mes cheveux. Quand un agent de Pôle Emploi m'a envoyé faire une formation à l'âge de 60 ans, un homme m'a reçu à la porte de sa boîte : « Ne t'approche pas plus que ça ! Va enlever ce fichu avant de revenir ici ! ». J'ai eu peur. Je n'ai jamais pu dire quoique ce soit. Plusieurs fois, devant des magasins, je me suis fait virée avec mes petits-enfants. La dernière fois, à peine j'ai mis les pieds dans un magasin « sortez madame ! on ne vend plus rien, sortez on va fermer ! ». Dans mon travail, j'enlève le voile bien sûr, alors même qu'il s'agit de faire du ménage chez des familles. Mais malgré ça, j'ai toujours eu des remarques sur la religion, les musulmans, les immigrés ».

Ce que soulèvent les mots des immigrés confrontés à la violence des dispositifs de l'accueil prolonge les souffrances déjà vécues par la génération précédente de l'immigration postcoloniale. Les questions liées aux cartes de séjours, auxquelles vient s'ajouter le

sentiment de l'exclusion par le refus de visa aux familles, y compris les parents et dans plusieurs cas les enfants, le durcissement des frontières et la précarisation des droits, font ainsi peser sur des immigrés pleinement insérés dans la société par le travail et la famille une menace aussi insidieuse qu'expérimentée par l'ensemble des « âges de l'émigration »¹. Le retour sur la condition d'une grand-mère immigrée – mais demeurée hors cité – peut illustrer comment les politiques frontalières et migratoires impactent de manière continue la vie des immigrés, quelles que soient les périodes de leur installation dans le pays d'accueil, et cela tant les politiques à l'œuvre distinguent entre immigrés et nationaux.

Le témoignage susmentionné est celui de Mme Hamdaoui, membre de ma famille. La restitution de sa trajectoire se fonde sur les souvenirs des retours lors des vacances d'été au Maroc – lesquelles sont attendues par toute la famille élargie, en prévision des cadeaux que notre tante ne manquait pas de rassembler pour nous tout au long de l'année. Chaque période estivale voit ainsi sa voiture – augmentée d'une remorque – s'élancer suffisamment chargée pour n'oublier personne des familles de chacun de ses six frères et sœurs. Chaque maison reçoit au moins un sac garni d'habits, jouets, parfums, confiseries de Paris et d'autres souvenirs qui impriment à jamais la mémoire d'une France lointaine et inatteignable. Encore aujourd'hui, les cousins rencontrés peuvent témoigner de l'odeur du linge lavé à la « lessive de France ». Mais ces doux souvenirs d'enfance doivent rapidement laisser place à leur envers, c'est-à-dire la réalité de la trajectoire de Mme Hamdaoui – redécouverte à la suite de ma propre immigration en France. Alors que nous partageons désormais des situations *a priori* similaires, le voile enchanté du mensonge migratoire est définitivement rompu. « La France a beaucoup changé » ne cesse de dire ma tante, comme pour protéger *malgré tout* le vestige glorieux d'une vie brisée par les années de dur labeur et d'exclusion. Mécanisme de défense contre le désespoir, la

¹ Abdelmalek SAYAD, « Les trois « âges » de l'émigration algérienne en France », in *Actes de la recherche en sciences sociale*, vol. 15, juin 1977, *Sociologie historique du mandarinat*, pp. 59-79.

CE QUE L'IMMIGRATION FAIT AUX IMMIGRÉS

désillusion répétée depuis son installation au début des années 1970 fait appel à ces images de prospérité mélangées à la chaleur de l'été et des rassemblements familiaux au Maroc. La réalité de sa vie en France est pourtant tout autre. Condamnée à la subalternité aussi bien pratique – ce que figure l'exploitation économique dont elle fait l'objet – que symbolique – attestée par la possibilité permanente de l'incident raciste –, le quotidien de Mme Hamdaoui est ainsi entièrement tendu vers la parenthèse représentée par ce qui est conçu comme le but paradoxal de l'émigration-immigration – soit le retour même éphémère au pays qui a été quitté. Cet écart de plus en plus marqué entre l'épreuve endurée et sa justification conduit ainsi à un véritable écartèlement subjectif. À l'heure d'un bilan biographique, la somme des vexations quotidiennes l'emporte très largement sur la contrepartie des sacrifices acceptés (l'émigration, le travail domestique, l'installation dans le centre de Lyon pour donner le maximum de chances à ses enfants, etc.).

Force est pourtant de constater la faiblesse des pratiques contestataires des immigrés de cette génération précédente de l'immigration demeurée « hors cité ». Cette situation contribue à inscrire dans la perception publique la passivité des travailleurs migrants en provenance des couches populaires. Le plus souvent vus comme un danger ou comme des victimes, ils sont ainsi décrits par un énoncé largement partagé par la sociologie : « raser les murs ». Celui-ci ne prend pourtant en compte ni la pensée ni les pratiques divers des acteurs – y compris quand ceux-ci sont réputés à l'écart de toute pratique militante – ni les conditions structurelles qui les condamnent au silence. Mme Hamdaoui fait bel et bien état d'une tendance à l'invisibilité au sein d'une société qui ne cesse de la rejeter, acceptant ainsi l'éloignement de tout ce qui a rapport avec l'espace public et la politique nationale ou encore une tendance à accepter le bafouement des droits dans le travail et dans la vie privée. Il ne s'agit pourtant guère d'un calcul économique ; la perte des papiers et la nécessité de « se régulariser » était – et demeure – une épée suspendue au-dessus des immigrés avant même l'installation d'un système des visas et les formes de sélection « choisie ».

Conclusion

Que faire des réalités des immigrés qui n'appartiennent guère à « la communauté » qui s'est refondée en cité ? Cette problématique – déjà ardue – est redoublée par la distinction entre les formes culturelles et politiques qui prennent forme en l'un et l'autre cas. La situation d'anomie sociale de l'immigration « hors cité » (qu'elle soit à hauts capitaux scolaires ou non) produit des modes de participation au contemporain en radicale disjonction. Hypothèse est pourtant faite que l'explicitation tant des différences que des possibilités communes est cependant nécessaire à la construction d'alternatives politiques et sociales capables de répondre aux fracturations qu'induisent les politiques migratoires – et celles qui les prolongent s'agissant des enfants d'immigrés.

Conflit néocolonial en Méditerranée centrale : criminalisation de l'éthique des pêcheurs tunisiens, redéfinition de la sécurité et impunité des pratiques prédatrices

Luca RAMELLO

Université Ca' Foscari de Venise
Université Paul Valéry 3 de Montpellier
FTDES & OnBorders

Résumé

Dans le sillage du mémorandum UE-Tunisie de juillet 2023, qui a marqué une évolution notable dans le régime frontalier de la Méditerranée centrale, cet article se penche sur les répercussions de ce dernier sur la pêche côtière tunisienne. A la fin du même mois, les autorités italiennes ont accusé des pêcheurs tunisiens d'extorsion sur des embarcations migrantes, les criminalisant comme « pirates ». Sur la base d'une recherche de terrain dans le centre-sud de la Tunisie en février-juin 2023, l'article identifie trois éléments clés pour contextualiser ces pratiques prédatrices dans les récentes évolutions du régime frontalier UE-Tunisie : 1) la montée en puissance de la criminalisation de la solidarité maritime, 2) l'impunité face aux abus des droits de l'homme, exacerbée par le discours raciste du président Saïed soutenu par l'UE, légitimant la violence à l'encontre des personnes racialisées, et 3) les plaintes des survivants et de la société civile tunisienne et internationale contre les méthodes d'interception à la fois opaques et violentes, présentées comme impliqués dans le marché noir des engins. Malgré ces entraves, face à l'augmentation de l'insécurité en mer, l'esprit de solidarité des pêcheurs tunisiens résiste. Il s'agit de déconstruire la dichotomie entre leur stigmatisation en tant que « trafiquants » ou « pirates » et le rôle vital qu'ils tiennent, tout en critiquant les dérives des politiques migratoires actuelles en Méditerranée.

Mots clés

Criminalisation ;
interceptions ; pêcheurs
tunisiens ; régime
frontalière UE-
Tunisie ; solidarité
maritime.

Introduction

Ce travail considère l'impact du régime frontalier Union Européenne-Tunisie sur les petits pêcheurs tunisiens, essentiels aux communautés côtières du centre et du sud, impactés par les crises climatiques et migratoires et les politiques marquées de colonialisme et de racisme. Épistémologiquement, l'étude s'intéresse à la perception des pêcheurs vis-à-vis du sauvetage en mer, révélant les implications (géo-)politiques, économiques et socioculturelles de la criminalisation de la solidarité maritime dans le régime frontalier : elle privilégie le vécu des artisans pêcheurs surtout face à l'externalisation des frontières européennes et à ses conséquences pratiques dans la Méditerranée centrale.

S'appuyant sur des études de terrain menées de février à juin 2023, principalement à Monastir, Teboulba, Belyana, Ellouza, Sidi Mansour, Sfax, Kerkennah, et Zarzis, cet article décortique les conséquences du régime frontalier sur l'éthique du sauvetage et met en contexte la récente désignation des pêcheurs tunisiens comme « pirates » par les autorités italiennes. Du point de vue du positionnement, il convient de mentionner que l'équipe de chercheur.e.s dont j'ai fait partie, a travaillé grâce au soutien du FTDES (Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux) et de Mem.Med (Mémoire Méditerranéenne). Nous avons adopté une démarche de recherche-action, basant nos données qualitatives essentiellement sur des échanges informels, des observations participantes et des entretiens approfondis.

L'analyse s'articule autour du binôme « *ethos vs. Law* » formulé par Heidrun Friese¹ dans son étude des pêcheurs de Lampedusa pour définir le conflit entre l'éthique des pêcheurs et les lois anti-migration irrégulière. Elle se nourrit également du concept de « Felt

¹ Heidrun FRIESE, « Thalassographies of departure, disaster and rescue: Fishermen and undocumented mobility », in *Etnofoor*, vol. 27, n° 1, 2015, pp. 13-36. [En ligne] <http://www.jstor.org/stable/43410668> (11 août 2023).

CONFLIT NÉOCOLONIAL EN MÉDITERRANÉE CENTRALE

externalisation » introduit par Ahlam Chemlali¹ lors de son exploration des conséquences entrelacées du régime frontalier à Zarzis. Ce cadre théorique offre une perspective élargie sur la manière dont les politiques se personnalisent et sur les répercussions en chaîne des mesures d'externalisation : mort, violations des droits de l'homme et crise environnementale. Il met en exergue l'interaction entre les impacts physiques et psychologiques, mettant en valeur la compréhension incarnée des pêcheurs tunisiens.

Mainwaring et Debono² avancent que les notions de « *mare nostrum* » et de « *mare nullius* » véhiculant des imaginaires néocoloniaux, sont exploitées par l'UE et ses États membres pour criminaliser les opérations de sauvetage des ONG. Ils construisent la Méditerranée non seulement comme un territoire fragmenté, tendu et conflictuel – bref, vide de civilisation - mais aussi comme un espace où ils s'arrogent une légitimité naturelle à intervenir, préservant sa propre sécurité. En effaçant les héritages coloniaux et les dynamiques de mobilité qui y prévalent, ces conceptions sont traduites par les autorités dans des violences envers les personnes racialisées tout en déniaient leur liberté de mouvement.

Cette vision de la Méditerranée autorise l'UE à se dérober de la responsabilité des tragédies maritimes. Elle dépeint la migration comme une « crise » a-temporelle, tout en érigeant l'Europe en entité solidaire et imperméable³. Cependant, la présence des pêcheurs tunisiens, particulièrement notée avec l'augmentation des départs irréguliers de la Tunisie, remet en question cette représentation. Beaucoup des pêcheurs côtiers ébranlent cette image en témoignant

¹ Ahlam CHEMLALI, « Rings in the Water: Felt Externalisation in the Extended EU borderlands », in *Geopolitics*, 2023. [En ligne] DOI: 10.1080/14650045.2023.1234567 (11 août 2023).

² Cetta MAINWARING & Daniela DEBONO, « Criminalizing solidarity: Search and Rescue in a Neo-colonial Sea », in *Environment & Planning C: Politics and Space*, vol. 39, n° 5, 2021, pp. 1030-48. [En ligne] doi:10.1177/2399654420979314 (11 août 2023).

³ N. DE GENOVA, « The European Question: Migration, Race, and Postcoloniality in Europe », in *Social Text*, vol. 34, n° 3(128), 2016, pp. 75-102.

des « politiques meurtrières »¹ de l'UE, dévoilant la brutalité des contrôles frontaliers et contestant la logique sécuritaire qui prévaut.

L'invisibilité politique et médiatique des pêcheurs est interrompue seulement quand les projecteurs médiatiques exposent leur criminalisation par les autorités italiennes, comme dans les cas notoires de Jenzeri en 2007 et Bourassine en 2018. Cela soulève une interrogation complexe : s'agit-il simplement d'un bouc émissaire pour les décès en mer ? L'affaiblissement de la pêche artisanale tunisienne est-il aussi un objectif stratégique européen visant à réaffirmer les hiérarchies socio-économiques en Méditerranée et à européaniser davantage cette région ? La criminalisation du sauvetage en mer, en fragilisant davantage la pêche côtière, contribue-t-elle à ce processus de domination néocoloniale ?

Tandis que les études sur la criminalisation de la solidarité se focalisent principalement sur les activistes européens et les ONGs, il est essentiel de rappeler que ses premières victimes sont les migrants eux-mêmes (entre 2014 et 2019 8.000 arrêtés en Grèce, et depuis 2013 plus de 2.500 en Italie²). En observant cette situation sous l'angle de la communauté tunisienne, on décèle l'impact dévastateur de la politique d'externalisation des frontières européennes sur les communautés du sud méditerranéen³.

Les statistiques de FTDES⁴ parlent d'elles-mêmes. Au premier trimestre 2023, plus de quatre décès ou disparitions ont été enregistrés chaque jour au large de la Tunisie. Les tragédies liées aux

¹ *Watch the Med Alarm phone*, Politiques meurtrières en Méditerranée: pour que cessent ces naufrages consciemment provoqués au large de la Tunisie, 19 décembre 2022.

[En ligne] https://alarmphone.org/fr/2022/12/19/politiques-meurtrieres-en-mediterranee/?post_type_release_type=post (11 août 2023)

² Carlo CAPRIOGLIO, Tatiana MONTELLA & Enrica RIGO, « Una sconfitta per la giustizia razziale », in *Jacobin Italia*, 26 maggio 2022. [En ligne] <https://jacobinitalia.it/una-sconfitta-per-la-justizia-razziale/> (11 août 2023)

³ Wael GARNAOUI, *Harga et désir d'Occident. Étude psychanalytique des migrants clandestins tunisiens*, Tunis, Nirvana, 2022, p. 277.

⁴ FTDES, *Statistiques migration 2023*, 05 août 2023. [En ligne] <https://ftdes.net/en/statistiques-migration-2023/> (9 août 2023).

CONFLIT NÉOCOLONIAL EN MÉDITERRANÉE CENTRALE

migrations irrégulières ont également crû de 51,6 % entre 2021 et mi-2023. Face à cette crise humanitaire, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a sonné l'alarme : le début de l'année 2023 a été le plus meurtrier en Méditerranée centrale depuis 2017.

La pêche constitue un pilier central de l'économie tunisienne. Englobant près de 108 000 Tunisiens, cette industrie représente non seulement un secteur d'emploi direct, mais aussi indirect, totalisant 54 000 travailleurs. D'après le ministère de l'Agriculture, elle a contribué à 8 % de la production agricole et 17 % des exportations agricoles en 2017. En 2019, l'industrie a produit près de 150 980 tonnes de poisson, dont 36 % proviennent de la pêche côtière¹. La forme de pêche artisanale tient une place sociale prépondérante, employant les deux tiers des marins tunisiens². Pour nombre de communautés côtières, la pêche demeure un recours économique vital face à un secteur touristique peu inclusif.

Toutefois, la pêche en Méditerranée est en crise depuis les années 1990. En réponse, la Tunisie a défini en 2005 une Zone Économique Exclusive (ZEE) via la loi n° 2005-50. Cependant, les autorités permettent aux bateaux étrangers d'accéder à ses eaux³. Les grands chalutiers internationaux profitent souvent de cette ouverture, surtout après avoir été contraints d'éviter les eaux libyennes devenues dangereuses en raison des interventions de la soi-disant garde côtière libyenne, renforcée par des fonds européens

¹ Sidia Emna BEN KAHLA, « Enquête auprès des petits pêcheurs sur la situation du secteur de la pêche côtière dans les régions Teboulba, Kerkennah et Zarzis », in *FTDES*, 08 novembre 2021. [En ligne] <https://ftdes.net/enquete-aupres-des-petits-pecheurs-sur-la-situation-du-secteur-de-la-peche-cotiere-dans-les-regions-teboulba-kerkennah-et-zarzis/> (11 août 2023)

² Rafika FEHRI-BEDOUI, « La composante bleue du développement durable en Tunisie », in *FTDES*, décembre 2020. [En ligne] <https://ftdes.net/etude-la-composante-bleue-du-developpement-durable-en-tunisie-etat-des-lieux-et-perspectives/> (11 août 2023)

³ Sophie-Anne BISIAUX & Marco JONVILLE, « Des pêcheurs pris dans un étai », in *FTDES*, 06/12/2019. [En ligne] <https://ftdes.net/des-pecheurs-pris-dans-un-etai/> (11 août 2023)

et italiens. Outre les désastres écologiques, la surpêche et les méthodes illicites épuisent les réserves halieutiques du sud tunisien. Ainsi, les pêcheurs côtiers tunisiens avec leur bateau de moins de 15 mètres, déjà en proie à une situation économique fragile et en compétition avec la pêche industrielle, voient leur précarité s'accroître à cause du régime frontalier.

Avec les restrictions croissantes imposées aux déplacements vers l'UE, les eaux tunisiennes sont témoins depuis les années 1990 de dangereuses traversées maritimes. Les conséquences tragiques de ces tentatives d'immigration font souvent peser sur les épaules des pêcheurs côtiers tunisiens le devoir de sauvetage et de récupération des corps des victimes des naufrages.

Cependant, l'intervention de ces pêcheurs dans les cas de traverses irrégulières, est criminalisée sous couvert de « lutte contre les trafiquants » ; une démarche qui les stigmatise de manière disproportionnée. De plus, face à l'augmentation des départs irréguliers, leurs équipements essentiels comme les bateaux et les moteurs subissent de plus en plus de vols, tout en rencontrant diverses restrictions sur le marché. La militarisation accrue de la Méditerranée centrale, entreprise pour contrer la migration irrégulière, non seulement réduit leurs zones de pêche mais accroît également les confrontations violentes en mer.

Criminalisation croisée des pêcheurs côtiers tunisiens par les autorités tunisiennes, italiennes et libyennes

Pour synthétiser, le contexte juste décrit permet d'éclairer le lien entre la criminalisation de sauvetages en mer, la pression des interceptions tunisiennes - multipliées par huit de 2015 à 2017 et passant de 9.662 interceptions en janvier-juin 2022 à 32.792 en janvier-juin 2023¹ - et l'expansion du marché noir de bateaux et moteurs. L'épisode d'un pêcheur originaire de Sidi Mansour, situé à la périphérie nord de Sfax, sert d'illustration de la criminalisation croissante des pêcheurs tunisiens par les autorités nationales.

¹ FTDES, *Statistiques migration 2023*, op. cit.

CONFLIT NÉOCOLONIAL EN MÉDITERRANÉE CENTRALE

Cet homme, après avoir porté secours à un groupe depuis un navire en détresse, s'est vu injustement suspecté de trafic d'êtres humains, malgré ses tentatives de communication avec les garde-côtes. Il suggère que cette accusation aurait été portée précisément parce qu'il avait sauvé un capitaine tunisien. À la suite de cet acte, il a subi trois mois de détention, des interrogatoires rigoureux et la confiscation de son bateau.

Pendant, la criminalisation de petits pêcheurs tunisiens ne se limite pas à l'action des seules autorités tunisiennes. L'exemple d'Abdelbasset Jenzeri, pêcheur de Teboulba, est révélateur : en 2007, après avoir signalé la disparition de son embarcation, retrouvée ultérieurement à Lampedusa, il a été dupé par les garde-côtes italiens. Invité à suivre leur navire après le sauvetage, il s'est vu refuser l'entrée dans les eaux italiennes. À son arrivée, bien qu'ayant secouru 44 migrants, y compris une femme enceinte, les ramenant au port sur le plus proche, Jenzeri et son équipage ont été inculpés pour trafic d'êtres humains. Cela a déclenché une bataille juridique qui s'est étalée sur quatre ans sans aucune condamnation définitive mais avec 40 jours de détention pendant le procès.

Quant à Chamseddine Bourassine, capitaine reconnu de Zarzis, son histoire est également symptomatique de cette tendance. En 2018, après avoir sauvé 14 migrants tunisiens en détresse maritime, son geste humanitaire lui a valu une accusation d'encouragement à l'immigration clandestine. Malgré son acte respectant l'éthique en mer et les lois internationales, il a été emprisonné pendant 22 jours en Sicile.

Depuis la ratification du Mémorandum en 2017 entre l'Italie et la Libye, la situation en Méditerranée a pris un autre tournant dangereux pour les pêcheurs tunisiens. Leur rencontre avec les milices, déguisées en « garde-côtes » libyens, a non seulement augmenté en fréquence mais aussi en intensité.

Les récits en provenance du sud sont particulièrement préoccupants. Les pêcheurs relatent une série d'incidents, allant des arrestations arbitraires aux agressions brutales perpétrées par ces milices financées par l'Italie. Ce climat d'hostilité a induit une

contraction notable des zones de pêche traditionnelles pour les pêcheurs tunisiens, ces derniers redoutant les dangers inhérents à la navigation proche de la frontière maritime libyenne.

Un membre de l'association des pêcheurs de Zarzis a partagé avec nous un récit troublant concernant deux de ses confrères qui, après avoir secouru des naufragés en mer tunisienne, ont été appréhendés par des milices libyennes, accusés d'avoir enfreint la frontière maritime. Lors de la première confrontation, les miliciens, menaçant avec leurs armes, ont contraint les pêcheurs à remettre les rescapés, arguant qu'ils étaient dans les eaux libyennes. Un migrant s'étant dissimulé dans les toilettes, et les gardes, après avoir compté les passagers, ont exigé des pêcheurs la localisation des éventuels absents. Majjid a détaillé avec une grande précision la brutalité avec laquelle cette personne migrante a été retirée du bateau par ces « autorités ».

Face à une absence de soutien syndical, les pêcheurs tunisiens se voient confrontés à une criminalisation du sauvetage accrue, qui s'ajoute aux défis qu'ils rencontrent déjà à cause de la réglementation de plus en plus stricte du marché des engins et bateaux. Ils subissent notamment les suspicions des autorités tunisiennes concernant les équipements non documentés.

Un cas emblématique met en scène un pêcheur originaire de l'Aataya, à Kerkennah. Celui-ci, ayant porté secours à 13 personnes pour donner suite aux indications d'un chalutier proche - étant illégalement sur place pendant la pause biologique - a malgré tout été l'objet d'une attention indue de la part de la garde côtière. Selon le petit pêcheur, cette dernière a tenté de le criminaliser sur la base d'un moteur hors-bord non documenté présent à bord de son bateau.

Après cet acte salvateur, le capitaine n'a cessé d'être interrogé. Il est plausible que cette dynamique vise à imputer aux pêcheurs la genèse d'un marché noir d'équipements maritimes, tout en occultant l'opacité dénoncée des protocoles employés par les autorités tunisiennes et italiennes dans la gestion des restes d'interceptions.

CONFLIT NÉOCOLONIAL EN MÉDITERRANÉE CENTRALE

Selon Escarcena¹, la criminalisation de la solidarité des ONG n'est pas une anomalie, mais bien une tactique gouvernementale inhérente à la politique frontalière méditerranéenne, illustrée aussi par le récent « Decreto Cutro » du gouvernement italien en 2023. En fait, cette illégalisation des actes solidaires touche surtout les pêcheurs qui, bien avant 2014, ont toujours porté secours en mer.

Politique de l'épuisement, impunité et marché parallèle des engins

La notion de « politique de l'épuisement »², jusqu'alors appliquée essentiellement aux migrants à Calais et ailleurs, trouve également son écho chez les pêcheurs tunisiens. Cette perspective met en lumière la fatigue accumulée découlant de trois décennies de sécuritisation, de militarisation et d'illégalisation de la mobilité au sein du régime frontalier de la Méditerranée centrale. Par ailleurs, elle souligne la résistance indomptable des pêcheurs face à cette pression.

Au cœur de cette dynamique, l'UE a signé en 2023 un accord sur la gestion des migrations avec la Tunisie, allouant des fonds à la Garde Nationale pour freiner les départs non autorisés. Cette démarche se poursuit en dépit des témoignages accablants recueillis par Alarmphone³, décrivant la brutalité des interceptions maritimes - paradoxalement qualifiées de « sauvetages » même lorsqu'elles

¹ Juan Pablo ARIS ESCARCENA, « Punishing Solidarity. The Crime of Solidarity at the Land and Sea Borders of the European Union », in *DPCE*, Online, vol. 45, n° 4, janvier 2021.

[En ligne] <https://193.205.23.57/index.php/dpceonline/article/view/1211> (13 août 2023)

² Leonie ANSEMS DE VRIES & Marta WELANDER, « Politics of Exhaustion: Reflecting on an Emerging Concept in the Study of Human Mobility and Control », in *Border Criminologies Blog*, janvier 2021. [En ligne] <https://www.law.ox.ac.uk/research-subject-groups/centre-criminology/centreborder-criminologies/blog/2021/01/politics>

³ Alarmphone, « Politiques meurtrières en Méditerranée : pour que cessent ces naufrages consciemment provoqués au large de la Tunisie », 19 décembre 2022.

[En ligne] https://alarmphone.org/fr/2022/12/19/politiques-meurtrieres-en-mediterranee/?post_type_release_type=post (11 août 2023).

engendrent des tragédies. Outre ces incidents, les innombrables déportations vers les frontières désertiques de la Libye et de l'Algérie, ainsi que les arrestations arbitraires, demeurent préoccupantes. Pour couronner le tout, les propos incendiaires tenus par Saïed le 21 février 2023, évoquant des « hordes de migrants clandestins originaires d'Afrique subsaharienne »¹ cherchant à coloniser la Tunisie, ont engendré une cascade de violences racistes. Le tout a été légitimé par le partenaire UE et surtout par l'Italie.

Dans le contexte de méthodes d'interception violentes, parmi les pratiques courantes dénoncées par Alarmphone, paraît celle de confisquer les moteurs des embarcations, laissant ces dernières à la dérive jusqu'à l'arrivée d'un navire de garde-côtes pour opérer le « sauvetage ». Il est fréquent que des pêcheurs interviennent préalablement pour remorquer ces bateaux abandonnés. Un autre mécanisme d'interception dénoncé relève de l'extorsion : la confiscation d'argent et d'effets personnels, un comportement autrefois associé aux « pirates tunisiens ». Ce climat d'impunité est strictement lié aux attaques des pêcheurs sur des embarcations dites irrégulières.

Déposséder des personnes traversant la mer sans documents n'est pas nouveau mais ce phénomène est devenu particulièrement saillant dans le contexte actuel de sécurisation et d'externalisation accrue des frontières UE. Les engins volés avec des méthodes violentes aboutissent à un marché parallèle qui rend de nouveau possible les traversées illégales. Des témoignages de pêcheurs tunisiens suggèrent que le devenir des moteurs, post-interception par les garde-côtes italiens ou tunisiens, demeure opaque, en l'absence de protocoles officiels.

Une anecdote éclairante : lors d'une mission de recherche de groupe à Ellouza en mars 2023, un journaliste a interrogé un fourgon de la Garde Nationale transportant des moteurs après

¹ Rihan BOUKHAYATIA, « Subsahariens en Tunisie : Les contre-vérités de Saïed », in *Nawaat*, 23 février 2023, p. 1.

[En ligne] <https://nawaat.org/2023/02/23/subsahariens-en-tunisie-les-contre-verites-de-saied/>. 13 août 2023.

CONFLIT NÉOCOLONIAL EN MÉDITERRANÉE CENTRALE

plusieurs interceptions. La réponse obtenue fut : « Pour la démolition ». En plus, des survivants d'une interception datant du 14 avril, rencontrés devant les bureaux de l'OIM à Tunis, ont réémis l'hypothèse de l'implication des garde-côtes tunisiens dans ce marché noir. Ces mêmes témoins racontent avoir assisté à un autre équipage jetant un moteur à la mer, dans le but manifeste d'éviter sa confiscation et sa revente. Par la suite, les agents de la Garde Nationale tunisienne auraient usé de violence à leur rencontre, avant de prétendument les « sauver ».

Près des eaux italiennes, selon un pêcheur de Teboulba, certains d'entre eux signalent la position des bateaux en détresse aux garde-côtes italiens après les avoir égarés, puis récupèrent discrètement leurs moteurs post-sauvetage pour les revendre en Tunisie. Ces moteurs hors-bord, malgré leur usure, sont souvent réutilisés. Des cas similaires surviennent en Tunisie. Un représentant d'une association écologique des pêcheurs à Kerkennah a évoqué des pêcheurs signalant aux autorités des embarcations en difficulté : selon lui, suite à l'interception par les garde-côtes, les pêcheurs récupèrent les moteurs.

Comme les politiques migratoires restrictives, la criminalisation italienne des conducteurs de bateaux qui visent particulièrement – parmi d'autres - les pêcheurs tunisiens¹ et les obstacles bureaucratiques imposés au marché des bateaux et des moteurs² ont alimenté l'émergence d'un marché noir, encourageant ainsi les vols.

Au cours des 30 dernières années, le gouvernement tunisien a progressivement rendu plus difficile l'obtention d'une licence de pêche et l'achat régulier de moteurs et de bateaux. Selon tous les petits pêcheurs rencontrés, ces contrôles sont rigoureux et l'obtention des certifications demandées, notamment italiennes pour

¹ Lucia BORGHI & Alberto BIONDO, « Country Report Italy », in *Criminalization of Flight and Escape Aid*, borderline-europe, dir. Sara BELLEZZA & Tiziana CALANDRINO, Hamburg, Tredition GmbH, mars 2017.

² H. FRIESE, « Border Economies: Lampedusa and the Nascent Migration Industry », in *The International Journal of Research into Island Cultures*, vol. 6, n° 13, 2012, pp. 2-66.

ceux qui ont leur bateau perdu dans le cimetière de Lampedusa, est de plus en plus compliquée. Le sauvetage est illégal si le débarquement se fait sur les côtes italiennes. Les opérations de sauvetage tunisiennes font souvent l'objet d'enquêtes lorsque les autorités affirment que le protocole n'a pas été suivi, avec des suspicions de trafic. Mais un niveau inédit de criminalisation des pêcheurs tunisiens pourrait être à l'horizon.

Le 31 juillet 2023, le Procureur d'Agrigente a, pour la première fois en Méditerranée, accusé des pêcheurs tunisiens de piraterie¹. Ces derniers auraient pillé les embarcations de migrants, prenant notamment les moteurs et abandonnant les migrants à leur sort. Ces incidents ont eu lieu hors des eaux italiennes, mais, la juridiction en cas de piraterie internationale est reconnue. Un ordre d'arrestation a donc été émis et la détention préventive confirmée.

Le ministre de l'Intérieur italien a déclaré que cet incident met en lumière la nécessité de lutter contre l'immigration irrégulière et de protéger les migrants des criminels, et un périodique conservateur n'a pas tardé à amplifier cette vision en stigmatisant les pêcheurs tunisiens². Néanmoins, la loi italienne priorise la protection des frontières plus que celle des migrants. L'article 12 du « Testo Unico Immigrazione » pénalise quiconque aide à l'immigration irrégulière, en vulnérabilisant encore plus les personnes migrantes³. La criminalisation en tant que « pirates » semble minimiser les dangers réels auxquels les personnes migrantes sont confrontées, tout en promouvant une lutte contre le

¹ Redazione ANSA, « Pescatori tunisini diventati pirati, 4 persone fermate », in *ANSA*, 30 juillet 2023.

[En ligne] https://www.ansa.it/sicilia/notizie/2023/07/30/pescatori-tunisini-diventati-pirati-4-persone-fermate_2dd0764c-eb96-48b3-aeff-297202e9f38f.html (9 août 2023)

² Robert SEMONSEN, « Tunisian Fishermen-Turned-Pirates Arrested for Preying on Boat Migrants », in *The European Conservative*, 3 août 2023. [En ligne] <https://europeanconservative.com/articles/news/tunisian-fishermen-turned-pirates-arrested-for-preying-on-boat-migrants/> (12 août 2023)

³ C. CAPRIOGGIO, T. MONTELLA, E. RIGO, « Una sconfitta... », *op. cit.*

CONFLIT NÉOCOLONIAL EN MÉDITERRANÉE CENTRALE

crime et l'immigration non régulée qui arrive plutôt à réduire la sûreté en mer pour ceux qui la traversent et y travaillent.

L'éthos des pêcheurs : une solidarité qui ne porte pas son nom

Aux yeux des marins aguerris, la mer transcende sa simple nature de surface ; elle est un espace vivant et intime, une nuance que l'étymologie latine du terme, évoquant la mort, peine à saisir¹. Au XVII^e siècle, Hugo Grotius caractérisait la haute mer comme *res communis*², un territoire commun et insaisissable. En plus, la Convention de l'ONU sur le droit de la mer et la Convention SOLAS définissent formellement l'impératif d'assister quiconque en danger en mer. Or, ce développement du droit maritime international a beaucoup plus intensifié les rivalités souveraines – en nuisant aux pêcheurs tunisiens - que la protection des migrants³. Cependant, la mer demeure une entité chargée de significations personnelles, sociales et culturelles, qui défie toute convention ou accord international⁴.

L'éthos des pêcheurs tunisiens, intrinsèquement marqué par une solidarité maritime qui ne porte pas son nom chez eux, se heurte à une criminalisation croissante de cette entraide par la loi. D'où une résistance marquée parmi ceux qui s'adonnent à la pêche artisanale, se perçoivent comme des gardiens de cette tradition. Sur la terrasse du port de Zarzis en février 2023, un représentant de l'association des pêcheurs – Majjid - l'a répété très sérieusement : un pêcheur connaît trop bien la sensation de peur liée au naufrage pour abandonner quelqu'un en mer. Quand ils voient un bateau en danger, ils ne réfléchissent pas et interviennent.

Récemment, l'association des pêcheurs de Zarzis s'est distinguée en orchestrant des recherches en mer à la suite de la disparition de 18 citoyens en septembre 2022, dénonçant ainsi la négligence des

¹ H. FRIESE, « Thalassographies of Departure... », *op. cit.*, p.13

² Hugo GROTIUS, *Mare Liberum*, Dutch Republic, Lodewijk Elzevir, 1609.

³ C. MAINWARING & D. DEBONO, « Criminalizing Solidarity... », *op. cit.*, p. 1032.

⁴ H. FRIESE, « Thalassographies of Departure... », *op. cit.*, p. 25

autorités. Depuis 2013, elle soutient également toujours les familles des disparus dans leur quête de vérité et de justice. Majjid indique que la criminalisation a ravivé la conscience collective des pêcheurs. Plusieurs d'entre eux, à l'échelle internationale, imputent la responsabilité à l'UE. Ils se sont manifestés, notamment en soutien à Chamseddine Bourassine, perçu comme un héros pour avoir défié le régime frontalier tout en respectant le droit maritime en 2018¹.

Les observations issues du terrain, renforcées par un dialogue éclairant avec ma collègue de recherche Dorra Frihi, suggèrent que pour les petits pêcheurs tunisiens interviewés, le sauvetage en mer possède une dimension profondément morale liée à la vie maritime, transcendant la simple légalité et solidarité envers les personnes migrantes. Nombre d'entre eux perçoivent leur intervention comme une réponse à la défaillance de l'UE à honorer ses obligations, estimant qu'elle externalise ses responsabilités. Même si tous ne se revendiquent certainement pas militants « no-borders » en ces termes, la résistance s'incarne dans la détermination à ne pas céder face à la crainte de représailles : dans le choix d'aider, ils y voient souvent une implication bien au-delà du geste héroïque de secours.

L'adage chez beaucoup des pêcheurs : « Nous ne venons pas uniquement en aide aux *harraga*, nous nous soutenons mutuellement », incarne cette vision d'entraide maritime. Elle révèle une solidarité où chaque action renforce un maillage d'assistance réciproque, garantissant la sécurité en mer pour tous. En criminalisant cette solidarité, le régime frontalier érode cette sécurité ancestralement établie, décourageant des comportements alignés sur une éthique maritime intrinsèque.

¹ Valentina ZAGARIA, « When Rescue at Sea becomes a Crime: who the Tunisian Fishermen Arrested in Italy Really Are », in *Open Democracy*, 15 septembre 2018. [En ligne] <https://www.opendemocracy.net/en/can-europe-make-it/when-rescue-at-sea-becomes-crime-who-tunisian-fishermen-arrested-in-italy-really-a/> (7 août 2023)

Conclusion

Les accusations portées à l'encontre des pêcheurs tunisiens, désignés comme « pirates », masquent une réalité complexe et multifacette. Derrière la stigmatisation médiatique, l'essence de leur activité quotidienne, qui assure la subsistance de nombreuses communautés côtières et garantit la sécurité en mer, est occultée. Face à la routine bouleversée de cette profession artisanale dont les acteurs manifestent l'épuisement dû à la confrontation quotidienne avec suspects, naufrages et morts en mer, les tragédies migratoires en Méditerranée sont normalisées, tant en Europe qu'en Tunisie.

Les discours politiques et médiatiques qui dépeignent ces pêcheurs comme des « pirates », où ce phénomène s'ajoute à celui de la contrebande et du trafic humain, reproduisant une narration déshumanisante, relèvent d'une logique qui instrumentalise le dossier migratoire pour mettre « sous silence les vrais enjeux qui se posent à l'échelle des sociétés »¹. Trois éléments permettent de contextualiser ces accusations de pratiques prédatrices : 1) la montée en puissance de la criminalisation de la solidarité maritime, 2) l'impunité des autorités face aux abus des droits de l'homme, exacerbée par le discours raciste du président Saïed soutenu par l'UE, légitimant la violence à l'encontre des personnes racialisées, et 3) les plaintes des survivants et de la société civile tunisienne et internationale contre les méthodes d'interception à la fois opaques et violentes, présentés comme impliqués dans le marché noir des engins.

L'analyse présentée révèle une perturbation profonde de la pêche côtière tunisienne. Le régime frontalier UE-Tunisie menace non seulement leur modèle de développement durable, mais aussi l'éthos à la base de leur sécurité en mer. Reconnaître le véritable rôle des pêcheurs tunisiens, centré sur le sauvetage et la prise en charge des défunts, est primordial. Les réprimer ne fait qu'éroder

¹ FTDES, « La marchandisation inévitable de tous les migrant-e-s comme résultat du déni des défis structurels qui s'imposent à tous ! », in *FTDES – Migration* - Note de doctrine, Mai 2023. [En ligne] <https://ftdes.net/la-marchandisation-inevitable-de-tous-les-migrant-e-s-comme-resultat-du-deni-des-defis-structurels-qui-simposent-a-tous/> (7 août 2023)

l'éthique maritime et déstabiliser les bases des communautés côtières sans véritablement aborder les réseaux de trafic.

En conclusion, face à la dichotomie des récits, il est essentiel de reconnaître à la fois le rôle quotidien de la pêche tunisienne et les conséquences directes des politiques actuelles sur les tragédies migratoires. Les activités prétendument « prédatrices » des pêcheurs tunisiens doivent être vues dans le contexte d'une crise de gestion politique des migrations sans précédent en Tunisie.

Même si, judiciairement, la progression de cette stratégie de criminalisation comme « pirate » n'est pas claire, il faut lire ensemble les récits des survivants sur les attaques des pêcheurs et les interceptions violentes des autorités ; tout cela dans le cadre d'une hausse du nombre de disparus lors des naufrages sur la route périlleuse de la Méditerranée centrale au premier semestre 2023 : l'insécurité de la mer est encore un fois le produit d'un régime politique apte à protéger la sécurité des frontières en effaçant celle des personnes migrantes et de ceux qui vivent de son espace et de ses richesses menacées.

Deuxième Partie

Vécus, perceptions, résistance...et mise à mal du droit



La fabrique du désir de l'Occident frontérisé

Montassir SAKHI
KU Leuven

Wael GARNAOUI
Université de Sousse

Résumé

Reconsidérer les rapports coloniaux implique de considérer sérieusement la centralité de la notion du désir d'occident dans la tragédie de la mort des migrants sur les routes périlleuses vers l'Europe. L'article définit ce désir en le replaçant au centre de l'expérience migratoire réprimée et surveillée des populations du sud, au moment de l'avènement de politiques migratoires de plus en plus violentes. En examinant des discours de l'Occident et de sa classe pivot, la bourgeoisie, sur lui-même et vis-à-vis de ses anciennes colonies, nous mettons en lumière la formation d'un désir puissant qui brave les frontières. Nous suivons son cheminement depuis sa genèse dans l'imaginaire colonial à sa réalisation au moment des rapports violents reliant le nord au sud dans la période postcoloniale qui est la nôtre. Ces postulats sont formulés en se fondant sur deux enquêtes longitudinales auprès de migrants dits clandestins vers l'Europe et des migrants vers le *djihad* après la fermeture définitive de la frontière. Enfin, l'article interroge l'absence dans les sciences sociales de la prise en compte de la souffrance des migrants et de leurs familles ainsi que la suspension de l'étude des effets de la frontérisation et d'un désir figuré par la domination coloniale.

Mots clés

Désir d'Occident ;
émigrés ;
frontérisation ;
harga ;
immigration ;
immigrés ;
Maroc ; Tunisie ;

L'extériorité de la science

Quand on se penche sur la pléthore des productions scientifiques traitant de l'immigration, un sentiment irrésistible saisit tout chercheur critique provenant lui-même de l'univers de l'immigration postcoloniale. C'est bien ce sentiment d'insatisfaction devant la partialité d'une science sociale traitant de manière unidimensionnelle un sujet d'ordre politique et existentiel. Les positions de recherche dominantes à propos de l'immigration sont celles qui laissent la place aux cinq grands idéotypes de recherche que nous résumons ainsi :

Premièrement, les recherches, aussi critiques soient-elles, interrogeant la production des discours politiques sur l'immigration : sociologie et histoire de l'immigration à partir des mécanismes juridiques (lois, procédures, procès, arrêtés, histoire des politiques publiques à partir des institutions européennes et gouvernementales, etc.). Si ces travaux présentent un cadrage et une contextualisation nécessaires pour la compréhension des transformations des politiques migratoires, ils perdent de vue tant le vécu des personnes concernées que les devenirs pratiques des expériences des migrants (immigrés et émigrés¹), de leurs familles et de leurs espaces de vie.

Deuxièmement, les travaux de recherche s'investissant du côté des administrateurs en charge de traiter de l'immigration : ensemble d'études partant des acteurs gestionnaires des différentes instances bureaucratiques « des flux » migratoires, des fonctionnaires aux guichets, des hauts fonctionnaires ministériels et des exécutants des politiques publiques en la matière et des instances chargées de « l'intégration » des immigrés. Autant de recherches arborant le point de vue des fonctionnaires plus où moins faciles d'accès car comme les chercheurs, appartiennent administrativement à l'autorité publique. Ces travaux, quand ils se déploient de manière critique dans une tradition d'évaluation de l'action publique, permettent, au

¹ Sur cette différence conceptuelle ainsi que l'inséparabilité de ces deux notions, voir Abdelmalek SAYAD, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré* Paris, Seuil, 1999 ; voir notamment chapitre 2, « Les trois âges de l'émigration », p. 35.

LA FABRIQUE DU DÉSIR DE L'OCCIDENT FRONTIÉRISÉ

mieux, de cerner les enjeux de pouvoirs entre administrés et administrateurs ou encore les transformations pratiques des conditions d'accueil, d'expulsion, de refus, etc. Pourtant, cette perspective ne rend compte ni de la pensée ni des souffrances des migrants. Elle est souvent dans l'incapacité d'interroger les effets des procédures sur les communautés migrantes confrontées au racisme systématique des procédures d'accueil, de refus de circulation ou, dans le cas des enfants de l'immigration postcoloniale, les problèmes de « l'intégration et de l'assimilation ».

Troisièmement, des travaux de recherche sur des professionnels de la société civile et des institutions non-gouvernementales qui se sont formées dans le cadre des mobilisations des acteurs de l'immigration. L'enquête sur cette population paraissant être la plus proche des migrants se confronte aux logiques de professionnalisation et aux discours militants, aux enjeux de priorisation des causes mais aussi de production d'un discours fixé par des logiques organisationnelles sur les migrants. Comme les deux idéotypes précédents, l'intérêt pour cette population est entre autres lié à sa disponibilité et à la possibilité de croiser des intérêts de recherche sans que le chercheur n'investisse une sphère de relations nécessitant une intériorité¹ avec les migrants, leurs familles et leurs environnements immédiats.

Quatrièmement, de nombreuses enquêtes s'engagent auprès des migrants et des réfugiés au moment où ces derniers se trouvent à l'intérieur des différents dispositifs de gestion des « flux » : centres de rétention, camps des migrants et des réfugiés, prisons, foyers des migrants, bureaux « d'accueil » des réfugiés et demandeurs d'asile, etc. Combinant des statistiques issues des administrations observées et des études interactionnistes auprès des migrants-usagers, ces travaux indiquent souvent les trajectoires à l'intérieur des appareils administratifs du fait migratoire. La rencontre avec les migrants

¹ L'intériorité désigne une éthique d'enquête partageant l'univers politique des acteurs et une quête de propositions incluses dans l'espace des enquêtés. Voir Sylvain LAZARUS, *Anthropologie du nom*, France, Seuil, 1996, p. 20. Voir également l'article collectif introduisant ce numéro.

obéit dans ce périmètre d'étude à un cadrage et des biais insurmontables. En effet, la position du chercheur est déterminée dans ce cas de figure par une distance des « usagers » obstruant la possibilité d'une relation de confiance. Il est ainsi enserré par sa proximité à l'institution lui permettant l'accès aux migrants-usagers. L'entrée par l'institution de l'autorité publique demeure privilégiée par la recherche car, encore une fois, elle facilite un rapport d'extériorité libérant le chercheur d'une dette et d'une intériorité envers des « objets de recherche » sensibles. Elle invoque une expérience brève – le temps du déroulement de l'étude – encadrée par des protocoles de recherches administratifs écartant la possibilité de continuation de l'enquête à l'extérieur du cadre fixé par l'institution, et évitant la constitution d'une proximité – et souvent une confiance – avec les enquêtés. Cette extériorité est à même d'abstraire les rapports de pouvoir et les souffrances constitutives de la condition psychique et collective des migrants.

Enfin, cinquièmement, les travaux de recherche menés par les universités américaines et européennes sur la question migratoire dans les pays du sud présentent des points communs transcendant leur diversité. Parmi ces points nous pouvons évoquer le problème de la hiérarchisation des questions dont les problématisations sont fixées d'avance, c'est-à-dire dans des schémas de pensées préétablis à propos du sud global. La recherche orientée par des « projets » est alignée sur une vision dictée par les priorités des politiques publiques pensées depuis le nord, ainsi que par les organismes de développement et de coopération actifs dans le Sud. On retrouve l'injonction à enquêter sur « les motivations de l'immigration » souvent influencés par la prescription des politiques hostiles à l'égard des migrants et de la liberté de circulation. Parallèlement, émergent des préoccupations liées aux droits des migrants dans les centres de rétention, établis dans le cadre des politiques visant à restreindre l'immigration et à « humaniser » le refus et l'expulsion. Certes, la hiérarchisation des problèmes par des financements de recherche met en évidence des nouvelles problématiques, telles que le racisme contre les migrants en transit ou le rôle des passeurs et des réseaux de l'immigration clandestine. Mais elle ne permet pas d'explorer les dispositifs et les sources de la répression de l'immigration à l'origine

LA FABRIQUE DU DÉSIR DE L'OCCIDENT FRONTIÉRISÉ

de ces problématiques tragiques dans le sud. Ces nouveaux problèmes cachent souvent les expériences et les souffrances liées aux grands dispositifs répressifs en matière de contrôle, de refus et de surveillance des libertés de la circulation et des droits. Enfin, la recherche ainsi orientée manque d'insertion non seulement dans la vie pratique des gens, mais également dans un engagement éthique contre une frontiérisation physique et symbolique qui constitue l'ultime urgence des émigrés du sud quand ils sont invités à s'exprimer à propos du problème de l'émigration.

Inflexions

Le présent article s'insère dans une littérature restée mineure tant elle est consciente du danger de « l'unidimensionnalité » au moment de traiter d'un problème aussi profond que celui des souffrances migratoires. Une littérature qui trouve son ancrage dans les indications méthodologiques des textes d'Abdelmalek Sayad et dans une ligne de renouvellement des *postcolonial studies*. Tout en se penchant sur l'étude de l'immigration motivée par le désir de l'Occident, l'analyse met en évidence comment une compréhension de cette problématique est indissociable de la réalité plus vaste de la condition postcoloniale et de la répression par les nouveaux dispositifs frontaliers.

Partant d'une double enquête de terrain menée auprès de jeunes « harraga » et des candidats au djihad entre 2012 et 2020, ce texte interroge cette oscillation entre deux « ailleurs » migratoires, l'Eldorado Occidental et le djihad au moment de l'éclatement de la guerre en terre à tradition musulmane (la Syrie et l'Irak dans ce cadre d'enquête). C'est à partir d'une observation ethnographique que l'interrogation surgit : plusieurs jeunes que nous avons rencontrés, migrant vers le djihad, étaient d'anciens candidats de l'immigration vers l'Europe avant d'être interdits et rappelés à l'ordre par les nouveaux dispositifs frontaliers. De même, d'autres adeptes du djihad ayant appartenu à l'État Islamique, et que nous avons interviewés après leurs retours en Tunisie et au Maroc, redéfinissent la liberté religieuse au moment de départ comme étant proche d'un modèle européen. Certains parmi les personnes

revenues du djihad envisagent de repartir en Europe après la peine ou regrettent d'avoir fait le choix de l'État Islamique plutôt que celui de l'Occident au moment du printemps arabe de 2011.

Contrairement aux approches des sciences sociales présentées en ouverture de ce texte, nous analysons quelques processus producteurs de ce désir d'Occident et d'identifications postcoloniales à l'endroit des sociétés européennes, ainsi que les mécanismes de répression de ce désir à partir des mots des personnes concernées. Ces derniers sont rencontrés en dehors des murs des prisons et des centres de rétention, et sans l'intermédiaire des fonctionnaires et institutions gestionnaires de la question migratoire ou de la question de la « radicalisation » religieuse et les services de l'antiterrorisme. L'article propose donc un retour sur les arguments et expériences des personnes rencontrées en partant d'un élément récurrent dans l'ensemble des entretiens : l'évocation d'une volonté et d'un sentiment de désir d'immigrer vers l'occident en dehors des justifications matérielles – économiques – et sociales de l'immigration. Bref, il s'agit d'une problématique ressortant de façon puissante au moment de conduction d'entretiens sur des problématiques autres, telles que les motivations religieuses et politiques du djihad, les souffrances face aux frontières, les problèmes des visas et des papiers de séjour en Europe, etc. Enfin, partant des outils de l'anthropologie postcoloniale et de la psychanalyse, nous proposons une définition du « désir d'Occident » qui nous semble un concept heuristique capable d'approcher le réel de l'expérience migratoire, tant il ressort des témoignages pour rendre compte d'une « politique de l'intime ». Par politique de l'intime nous signifions une volonté tant collective qu'individuelle émanant d'un désir, et qui finit par se donner les moyens de réaliser en pratique l'expérience. Dans ce cadre, c'est l'exécution du projet migratoire, bien qu'il comprenne le risque de la mort, du fait des dispositifs politiques répressifs des États-nations postcoloniaux. Cette politique de l'intime est puissante en ce qu'elle s'affronte d'une part à la militarisation des frontières et du refus des autorisations de voyage par les pays de l'émigration, et d'autre part aux complications pour l'obtention des titres de séjour et aux expulsions des territoires des pays de l'immigration.

LA FABRIQUE DU DÉSIR DE L'OCCIDENT FRONTIÉRISÉ

Enfin, puisque ces politiques de l'intime et ce désir de l'Occident se produisent avant tout à l'intérieur de territoires identifiables comme « sud-global » – c'est-à-dire des territoires où les populations désireuses de voyager sont soumises aux mécanismes de la répression de l'immigration – il est nécessaire de rappeler ici ce que nous entendons par le mot « sud » ou « sud global ». Celui-ci est corrélé à son vis-à-vis « nord global » pour désigner une situation traversée par la conflictualité et la domination. Il désigne des territoires et des populations dont les modes de vie ont été historiquement façonnés par une gouvernementalité imposée par un pouvoir politique colonial se constituant au moment de la sortie du Moyen-Âge, tout en s'attachant à une philosophie promouvant progrès et modernité¹. Des territoires deviennent ainsi « sud » par opposition au Nord au moment de la constitution des grandes machines-États formant l'Europe coloniale : d'abord à travers la colonisation de l'Amérique et les génocides qui en découlent, ensuite à partir de la colonisation de l'Afrique et de plusieurs parties de l'Asie. Mais dans une deuxième dimension, le « sud » indique également ces territoires qui naissent à l'intérieur de l'Occident tant ils découlent des effets des grands phénomènes liés au passé nationaliste, esclavagiste et colonial. Ces effets touchent les populations de toutes les ethnies à des degrés différents, même si, dans certains contextes comme aux États-Unis d'Amérique, le racisme d'État à l'égard des Noirs² et des

¹ Deux ouvrages pionniers nous permettent de fonder notre analyse sur les connexions entre la genèse du pouvoir moderne en Europe et son expansion vers les colonies : Michel FOUCAULT, *Il faut défendre la société*, France, EHESS-Gallimard/Seuil, 1997 ; M. FOUCAULT, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-78)*, France, Gallimard/Seuil, 2004. Dans la continuité de ces travaux précurseurs, l'enquête de Mohamad Amer Meziane réactualise l'étude des circulations des dispositifs répressifs entre métropole et colonie et permet d'éclairer notre problématique. Voir Mohamad Amer MEZIANE, *Des empires sous la terre. Histoire écologique et raciale de la sécularisation*, France, La Découverte, 2021.

² Loïc WACQUANT, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, France, La Découverte, 2006.

minorités amérindiennes favorise des populations blanches et rend opérant des concepts comme « la blancheur »¹. Le « sud global » n'opère aucune fermeture ni spécificité des populations qu'il désigne si ce n'est la domination et les effets de domination liés au processus de la racialisation de l'ordre social par le biais de la découverte des grandes machines de gouvernement moderne en Europe et leur implantation dans les colonies. Dans ce cadre, des victimes de l'antisémitisme, du genre, de la race et de la classe appartiendraient analytiquement à ce même sud global.

Désir d'Occident : la bourgeoisie occidentale et la frontière

Rares sont les chercheurs ayant prêté de l'importance à la notion de désir quand il s'agit de l'immigration. Cette notion est sous-analysée malgré sa centralité en matière d'identification subjective à l'altérité (Orient-Occident) et malgré le fait que les tentatives et volontés d'émigrer depuis le sud vers le nord continuent à s'exprimer sous la répression par les frontières. En sciences sociales c'est plutôt la reprise d'une notion psychanalytique, « l'imaginaire migratoire », qui place les images et discours en provenance de l'Occident comme facteur important dans les motivations migratoires². Or, la prise au sérieux de la formation du désir migratoire ne va pas au-delà de considérations portées sur les productions technologiques et culturelles d'un Occident présenté comme « supérieur » du point de vue de la technologie et de manière générale de l'hégémonie – le concept de Gramsci réélaboré par les *cultural studies* est largement repris dans cette approche. Dans cette fabrique du désir les enquêtes existantes n'interrogent pas le rôle des frontières et encore moins le rapport postcolonial dans sa totalité.

¹ Pour une introduction à ce concept en littérature, Toni MORRISON, *Playing in the Dark: Whiteness and the Literary Imagination*, USA, Harvard University Press, 1992, p. 55. Dans la politique postcoloniale française, voir Houria BOUTELDJA, *Les Blancs, les Juifs et nous : vers une politique de l'amour révolutionnaire*, France, La Fabrique, 2016.

² Catherine WIHTOL DE WENDEN, « Motivations et attentes de migrants », in *Revue Projet*, vol. 272, n° 4, 2002, pp. 46-54.

LA FABRIQUE DU DÉSIR DE L'OCCIDENT FRONTIÉRISÉ

C'est plutôt un philosophe non spécialiste de la question migratoire qui introduit la notion de « désir d'occident » comme élément explicatif tant de l'immigration clandestine que, plus tard, des actes terroristes se revendiquant du djihad et secouant l'occident. Alain Badiou évoque et définit ainsi le « désir d'occident » :

« [c'est] le désir de posséder, de partager, ce qui est représenté, et qui est partout vanté comme l'aisance occidentale. Il s'agit donc d'essayer d'adapter un comportement et une consommation de classe moyenne, sans en avoir les moyens. Alors, cela donne évidemment des phénomènes comme le flux migratoire, car la forme simple du désir d'Occident est tout simplement le désir de quitter les zones dévastées pour rejoindre ce fameux monde occidental, puisque c'est si bien là-bas, puisque tout le monde y est content et baigne dans l'aisance moderne et magnifique. Et si on ne peut pas y aller on peut s'abandonner à des aliénations locales, c'est-à-dire, des tendances à copier, avec des moyens misérables, les configurations et les modes de vie occidentaux. On pourrait parler très longtemps de ce thème du désir d'Occident, qui est fondamental aujourd'hui dans le monde et qui a des effets considérables tous désastreux. »¹.

Le propos du philosophe, inscrit dans une tradition marxiste, met l'accent sur l'économisme. Le désir d'Occident serait un désir d'accéder à « l'aisance moderne et magnifique » contenue dans les territoires de l'Occident et dans les « modes de vie occidentaux ». Sans nul doute, c'est « la classe pivot »², à savoir la bourgeoisie qui, en nourrissant le mode de vie occidental, nourrit en même temps cette « convoitise » et ce désir de devenir « Occident » jusque dans les anciennes colonies. Mais l'analyse de Badiou, fidèle à l'analyse

¹ Alain BADIOU, *Notre mal vient de plus loin*, Ouvertures, France, Fayard, 2015, p. 39.

² Le terme de classe-pivot est conceptualisé par Bruno Karsenti, commentant l'œuvre de Norbert Elias. Pour une introduction à ce concept, voir Bruno LATOUR, « Comment penser la suite de l'aventure moderne ? », *Conférence chaire Perelman*, Bruxelles, 22 mars 2021 http://www.bruno-latour.fr/sites/default/files/175-PERELMAN_0.pdf

classiste, omet la dimension répressive nécessaire à l'activation des désirs. C'est bien le dispositif frontalier qui fait défaut dans l'analyse du philosophe autant que des enquêtes des sciences sociales susmentionnées. Dressant les ingrédients économiques attisant les flux migratoires, l'analyse oublie l'existence d'une limite physique répressive séparant d'une part la bourgeoisie occidentale détentrice et diffuseuse de l'imaginaire et de l'univers symbolique convoité, et d'autre part des populations éloignées de cet univers par la suprématie ancrée dans un rapport colonial.

Inversement, notre analyse ne se fonde pas sur les mêmes postulats de départ : notre enquête part de l'hypothèse initiale à savoir que la bourgeoisie dont il est question dans l'approche marxiste est exclusivement occidentale. Elle est occidentale dans le sens où il existe une séparation entre cette classe et les différents groupes sociaux des sociétés anciennement colonisées, et cela par le biais de la frontière nationale. Les migrants des anciennes colonies, toutes classes confondues, et malgré les nuances des degrés, sont séparés de la société désirée par des mécanismes ayant fait longtemps défaut à des analyses, y compris marxistes et progressistes, car trop imprégnées par la question de la nation. Notre hypothèse localise la bourgeoisie occidentale dans des territoires restreints : le modèle qu'elle diffuse n'a de sens que dans son propre territoire. Autrement dit, la bourgeoisie devient par le biais de la frontière nationale érigée contre les anciennes colonies une bourgeoisie exclusive et exclusivement occidentale. La frontière empêchant tout simplement l'existence d'expression d'une classe bourgeoise ailleurs qu'en Occident. La suspension des visas comme moyen de sanction politique et économique, ainsi que les menaces d'interdiction des autorisations de voyage des élites économiques et politiques des anciennes colonies, ne sont que d'ultimes preuves d'une suprématie de la classe-pivot en Occident sur l'ensemble des groupes sociaux des anciennes colonies.

Cette incise à propos de *la bourgeoisie* et du mode de vie bourgeois nous est nécessaire pour poser les bases d'une compréhension du « désir d'Occident » dans les sociétés de l'émigration. Un désir qui transcende les individus et les différents

LA FABRIQUE DU DÉSIR DE L'OCCIDENT FRONTIÉRISÉ

groupes sociaux dans le sud. Si la bourgeoisie occidentale, classe-pivot, est pensée comme avant-gardiste, c'est-à-dire une classe révolutionnaire¹ qui « fait l'histoire » et indique les chemins collectifs, il faudrait alors l'envisager sous de nouvelles perspectives quand on traite du colonialisme, de l'immigration et des relations postcoloniales entre États. Ce parti pris est à même d'indiquer les dispositifs introduits par les démocraties – la bourgeoisie se conçoit comme une révolution en termes d'instauration démocratique² – au niveau invisible à l'intérieur de la *nation*, à savoir la frontière.

Formuler le problème

Pourtant, la relation entre l'Europe et les anciennes colonies demeure une réalité quotidienne à tous les niveaux : elle est intrinsèque à l'économie, à la politique et à l'imagination des individus et des collectifs des deux côtés de la frontière. L'exemple le plus courant est celui de l'attrait exercé sur les sociétés du sud par la superpuissance des images mondialisées des modèles économiques bourgeois du nord – sans pouvoir assouvir ces désirs dans des sociétés dépendantes aux schémas politiques trouvant leurs origines dans la colonisation. Mais il suffit d'invoquer les exemples concrets montrant la dépendance des populations du sud pour comprendre le désir migratoire vers les forteresses interdites. Une interdiction jouant le rôle inverse d'activation de désir tant de l'immigration que de l'installation.

Peut-on ainsi formuler la problématique du désir de l'Occident de la manière suivante : la domination bourgeoise occidentale serait-elle la clé de voûte expliquant les volontés migratoires ? Une telle question suppose que le désir d'Occident soit une identification à cette domination et une manière d'être du côté des territoires de l'expression de la force et du pouvoir moderne absolu.

¹ Karl MARX & Friedrich ENGELS, *Le manifeste du parti communiste*, (1848), in Karl MARX, *Œuvres I - Économie I*, Bibliothèque de la Pléiade, France, Gallimard, 1994, pp. 157-195, traduction par M. RUBEL et L. ÉVRARD.

² Norbert ELIAS, *Les Allemands*, (1989), France, Seuil, 2017, p. 245.

De manière plus claire, elle suppose que le désir d'Occident n'est qu'une étape pour l'immigration et l'accès à la nation occidentale par le droit du sang, du sol, de la « naturalisation », de l'installation.

Cette question comme ces suppositions sont rarement posées par les sciences sociales alors qu'elles ne cessent de tourmenter l'esprit et les relations sociales de l'émigré et de l'immigré. Car c'est avant tout aux formes diverses de refus et d'interdiction que l'émigré, comme l'immigré, sont confrontés : interdiction de circulation des familles de millions d'ouvriers et de travailleurs migrants installés en Occident ; la contrainte des migrants à subir de très longues procédures répétitives de régularisation des papiers dans une société où ils sont installés ; le racisme exacerbé renvoyant des communautés issues de l'immigration coloniale à leurs origines, avec notamment les violences policières¹ et l'incarcération de masse² ; l'interventionnisme politique et militaire des puissances occidentales dans les sociétés du sud et le besoin permanent des élites économiques et politiques de la reconnaissance du nord pour l'exercice de toute forme de pouvoir dans la société gouvernée postcoloniale, etc. Autant de phénomènes violents renvoyant à l'inséparabilité des sociétés du nord et du sud, et à la domination intrinsèque à cette relation. Dans cette relation, les élites du sud demeurent dépendantes alors même qu'elles dominent et exploitent dans leurs espaces nationaux.

Au-delà de la question évidente de la frontière bloquant l'accès, « le problème » de l'immigration est repris dans les sciences sociales sans interroger la longue histoire de l'identification produite par les machines de désir³ formées dans le giron des colonisations et dans la nouvelle structuration nord-sud au

¹ Michel KOKOREFF, *Violences policières, généalogie d'une violence d'État*, France, Editions Textuel, 2020.

² Katherine BECKETT & Megan Ming FRANCIS, « The Origins of Mass Incarceration: The Racial Politics of Crime and Punishment in the Post-Civil Rights Era », in *Annual Review of Law and Social Science*, n° 16:1, 2020, pp. 433-452.

³ Felix GUATTARI, *Lignes de fuite. Pour un autre monde de possibles*, France, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2011.

LA FABRIQUE DU DÉSIR DE L'OCCIDENT FRONTIÉRISÉ

lendemain des indépendances. Pourtant, la question se pose dans les politiques migratoires du nord comme une injonction à relever les défis des sociétés européennes (et américaines du nord) confrontées à une menace qui guette l'avenir des populations du nord, leur cohésion sociale et identitaire, et l'aisance économique de leurs classes privilégiées. Les discours soutenant ces politiques insistent sur « l'intégration », voire l'assimilation, comme condition fondamentale dans l'acceptation de l'ouverture de la frontière. Aussi, ces discours alimentent le débat sur la différence ethnique, culturelle, religieuse et ce que cela produit en termes de conflictualité dans la société d'accueil¹. Dans sa version positive, l'immigration est présentée comme force de multiculturalisme, formant des sociétés cosmopolites et contribuant au développement économique – une vision qui prolonge la conception d'une séparation entre la pureté nationale des établis différenciés des migrants du sud et de leurs descendants. Mais devant les crises économiques et écologiques, et face aux défis soulevés par l'insuffisance du fonctionnement de l'appareil gestionnaire administratif, l'ensemble des discours migratoires des gouvernements occidentaux admet le caractère périlleux et risqué de l'immigration provenant du sud.

Devant cette vision représentée par les instances de la répression de l'immigration tels les dispositifs de l'Union Européenne et ceux des différents ministères de l'immigration et des affaires étrangères, s'élève la problématique de la continuité des départs vers une Europe opposant l'inhospitalité à l'accueil par le biais même de la multiplication des frontières et de la mort des migrants bravant l'interdiction de circulation². Pourquoi des jeunes – et parfois des mineurs – continuent à s'exposer à la mort et ensuite à l'humiliation

¹ Voir Abdellali HAJJAT & Marwan MOHAMMED, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, France, La Découverte, 2016.

² C. WIHTOL DE WENDEN, « Mobilité des humains, déplacement des frontières », in *Après-demain*, vol. 51, nf, n° 3, 2019, pp. 21-23. ; C. WIHTOL DE WENDEN, « Les routes des réfugiés vers l'Europe », in *Hommes & Migrations*, vol. 1328, n° 1, 2020, pp. 11-15.

des « papiers » et de la « régularisation du séjour » pour s'installer en Europe ? A cette question, une réponse qui se présente empirique pour relayer le discours de l'Europe sur elle-même peut développer facilement l'argument de Badiou « quitter les zones dévastées » et « aliénées » situées à la frontière de l'Occident. Cette réponse, nous la rencontrons dans les imaginaires véhiculés sur le sud au moment des guerres, des « faits divers », des catastrophes naturelles et des crises politiques. Ces approches fonctionnalistes relaient en filigrane une pensée du gradualisme : s'ils continuent à désirer l'Occident, c'est que la répression et les conditions de vie dans le sud sont pires que ce qui peut les attendre eux et leurs enfants dans le nord !

Comment ne pas entendre cette réponse dans les textes qui, sur l'immigration du sud vers le nord, informe l'unique explication économiste ou celle portant sur l'imaginaire ? Les deux propositions placent la responsabilité négative dans les territoires du Sud. Car après tout, quel inconvénient y-a-t-il à ce que le Nord renvoie une image de richesse, de supériorité technique et d'organisation efficace de la société humaine ? Le sous-développement quant à lui, résiderait dans le corps d'un Sud incapable de surmonter ses problèmes structureaux. Cette voix agissant sans éclat minimise la responsabilité du Nord et renvoie la culpabilité du sous-développement au Sud. L'inégalité de la circulation des populations et de leur installation est écartée de cette analyse plaçant, au mieux, la critique du nord en ce qui a trait aux conditions d'accueil. Les responsabilités quant aux crimes perpétrés à l'encontre des morts de la traversée sont mises sous silence absolu.

Deux réponses principales ressortent de nos enquêtes menées à ce propos auprès des migrants marocains et tunisiens :

1) Le désir d'Occident qui expose à la mort devant la frontière fermée naît de la domination historique et présente d'un bloc politique homogène, à savoir la bourgeoisie occidentale – consciente de sa supériorité technique – et constituant le sud comme altérité dominée et sujette d'enfermement. Ce désir est l'expression d'une volonté d'appartenance au centre de gravité dont les périphéries se trouvent dans un monde – l'ancienne colonie –

LA FABRIQUE DU DÉSIR DE L'OCCIDENT FRONTIÉRISÉ

façonné par la colonisation et un nationalisme qui n'a d'autres objectifs que de « devenir Occident ». Empruntant ces objectifs, l'immigration vers l'Occident devient plus qu'une pratique légitime, une nécessité, une fatalité et une étape de l'installation/naturalisation.

2) Le désir d'Occident se traduit dans les sociétés du sud postcolonial par un discours puissant sur les revendications liées aux notions modernes de la citoyenneté, la nation et le droit. Partant, la comparaison avec l'Occident figure ces discours et désirs concevant l'Occident comme étant la seule nation moderne – parfaitement moderne – des temps modernes. Pourtant, les sociétés postcoloniales du sud global se conçoivent et se regardent, par le biais de ses différentes élites, dans le miroir des sociétés occidentales. Ces dernières sont représentées dans la condition marquée par la frontiérisation comme le stade ultime du développement et comme un devenir avorté de la société. Le désir est autant frustré quand les populations du sud savent que les standards techniques, économiques, politiques constitutives de la vie quotidienne sont sous contrôle des puissances coloniales du nord.

Un désir qui demeure

Depuis 2004, je voulais nahrag (brûler) et j'avais essayé tous les moyens pour atteindre l'Europe. Lors de la dernière tentative, je me suis introduit dans le port où stationnent les bateaux assurant la traversée des Marocains résidants à l'étranger. J'avais réussi à monter jusqu'au toit du bateau. Je me suis retrouvé face à la police, j'ai couru et j'ai essayé de sauter pour me cacher à l'intérieur d'un canot de sauvetage attaché au bateau, mais je suis tombé et j'ai failli perdre la vie. C'était fin 2006. Depuis j'ai renoncé au Hrig et j'ai rejoint à nouveau la tapisserie à Tétouan. J'ai changé alors le programme. J'ai commencé à me dire que je vais maintenant natgad (mieux me conduire). Que je vais rester dans mon pays, travailler, ouvrir mon propre atelier. Ainsi, j'ai travaillé et j'ai commencé en 2007 à faire la prière. J'ai commencé à prier de manière assidue. Déjà, il faut dire que pendant toute ma vie précédente, je n'étais pas tout-à-fait un déviant ou un « fils du souk » comme on dit. J'ai toujours respecté les gens et je n'avais pas d'addiction à l'alcool et aux drogues dures (...)

Quand, plus tard en 2011, je me suis intéressé au djihad, j'avais une seule idée retenue de tous les fatwas et les prêches des penseurs islamiques : Si je pars réellement pour le Jihad, c'est un djihad contre les mécréants qui tuent les musulmans et non pas contre d'autres musulmans. Mais, les cheikhs disent qu'il y a différence avec ce qui se passe en Syrie, et qu'il est demandé de combattre Bachar et ses armées qui massacrent les musulmans sunnites.

Je savais que je pouvais éveiller les soupçons de ma famille puisque j'étais le seul dans la famille à avoir pris ce chemin d'une droiture religieuse, si tu veux, exagérée. J'ai décidé de dire que je vais partir en Europe plutôt qu'en Syrie. J'ai dit à ma mère : « tu te souviens des jours quand je voulais partir en Europe clandestinement ? ben, maintenant je viens d'avoir une occasion pour le faire ». Elle était étonnée et m'a répondu : « où est-ce que tu vas comme ça clandestinement ? ». Je lui ai dit de ne pas s'inquiéter et de ne pas me faire des obstacles le jour quand je viendrais la saluer avant mon départ. Elle m'a dit alors : « va mon fils, je prierai Allah pour toi, qu'il te facilite ton chemin. Mon cœur est avec toi tant que ta décision t'aidera à construction ton avenir ».

Celui qui parle, Idriss, est marocain de retour de Syrie après une expérience dans la vie du djihad et de la révolution à la suite des événements majeurs secouant le monde arabe en 2011. Il évoque les circonstances de sa décision d'engagement dans le djihad en Syrie mais insiste sur une connexion qui jusqu'aujourd'hui demeure inexplorée par les sciences sociales, à savoir le lien entre désir d'Occident et celui de « l'Orient ». Comme plusieurs autres marocains et tunisiens rencontrés, le départ vers la Syrie est précédé d'une volonté d'immigration vers une Europe qui condamne de plus en plus de populations des anciennes colonies à l'immobilité et à l'enfermement via les procédures des visas. La corrélation n'est pas systématique mais la question de l'Occident, entre désir et haine, est quant à elle récurrente dans les histoires recueillies des deux côtés de la Méditerranée¹.

¹ Wael GARNAOUI, *Harga et désir d'Occident. Étude psychanalytique des migrants clandestins tunisiens*, Tunis, Éditions Nirvana, 2022. Voir le cas d'Anis Amri auteur de l'attaque terroriste de Berlin, p.77 ou le cas de Mokhtar le harrag converti au jihad, p. 117.

LA FABRIQUE DU DÉSIR DE L'OCCIDENT FRONTIÉRISÉ

Dans le récit d'Idriss, le fait d'avoir « failli perdre la vie » en tentant la traversée clandestine a eu raison de son long combat pour immigrer en Europe. Les barrières frontaliers le poussent à chercher une alternative dans la société d'origine, le Maroc. La suite du récit montre ses déboires attisant le rêve de départ. Face à l'interdiction, c'est la quête d'une autre pureté imaginaire qui intervient pour soigner la plaie de la frontière de l'Occident : le djihad en Syrie. Pourtant, pour sa mère¹, il faut réinventer, comme plusieurs autres enquêtés, un départ vers l'Europe – seule porte de sortie légitime malgré le risque de la mort qu'elle invoque – et réaliser le rêve initial qui lie l'ensemble de la famille. La pureté du rêve occidental demeure alors même qu'une conversion semble s'opérer pour croiser des territoires présentés par les adeptes du dogme du « choc des civilisations » comme oppositionnels².

Mais la ténacité du désir d'Occident trouve une raison d'être dans le concret de l'attrait exercé par un Occident qui attire mais ferme ses portes, ou encore un Occident qui vend un rêve et sélectionne les êtres acceptés dans ses territoires. Avant même de savoir le réel des fonctions et des positions « offertes » par la société d'accueil en Occident, l'émigré comme tout membre de la société anciennement colonisée se confronte à un discours hégémonique de la supériorité occidentale. Rappelons ici le postulat de C.L. Strauss : toute société produit un discours ethnocentrique qui lui est propre, essentiel à la cohésion de ses membres. Ce discours serait nécessaire pour la cohésion de ses individus³. L'anthropologue français rappelait également que tout ethnocentrisme produit un discours de supériorité vis-à-vis de l'*autrui* qui appartient aux sociétés lointaines. Il faut admettre, dans la suite de la proposition formulée par notre texte, et trouvant écho

¹ W. GARNAOUI, « Mère ne vois-tu pas que je brûle ? ». Esquisse d'une compréhension de la dynamique familiale des migrants clandestins disparus », in *Filigrane*, n° 28(2), 2019, pp. 137-152.

² Samuel HUNTINGTON, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York, Simon & Schuster, 1996, p. 35.

³ Claude LÉVI-STRAUSS, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955, p. 462.

dans les travaux antérieurs de Frantz Fanon¹, un tel postulat est suspendu dans les rapports Orient-Occident – et de manière générale les rapports colonisateurs-colonisés. La règle Lévi-straussienne est suspendue par la capacité des discours sur l'Occident à se diffuser et à s'imposer en tant que discours hégémoniques dans les anciennes colonies subissant la fermeture violente des frontières. Ces discours sont relayés par l'immigré de l'ère industrielle comme l'étudie Sayad ou encore par les populations descendantes du traitement esclavagiste et colonial occidentale comme dans les situations analysées par Fanon². Nous assistons à des situations qui prolongent à l'heure des fermetures strictes des frontières ces observations :

« En Tunisie, il y a beaucoup de routine. Imagine une personne qui se lève chaque jour et qui n'a rien à faire. Tu te sens étouffé. Tu sors de chez toi, et tu tombes sur ton ami en train de parler tout seul dans la rue ; ton entourage, tes amis, sont eux aussi sans initiative ; et quand ton père rentre à la maison avec des courses et que tu dors encore, c'est la honte. Tu t'inquiètes et tu ne sais pas quoi faire. Les jours se suivent et se ressemblent. C'est la routine. Tu te dis alors que la prison n'est pas pire que ce quotidien sans but. Et puis tu vois que, de l'autre côté de la mer, des gens ont le moral, croient au destin et font confiance à Dieu qui ne les abandonnera jamais, et ici, tu vois des touristes qui viennent pour profiter un maximum de tout ce qui les attire chez nous. Regarde les gens à Sousse ! Tout est politique ! »

Le propos est celui d'Ilyes, un jeune tunisien que nous rencontrons en région parisienne après avoir franchi clandestinement la frontière de l'Europe au risque de sa vie dans une embarcation de fortune. Les récits sur la vie faite de chômage et d'humiliation dans les pays du sud sont au centre des entretiens que

¹ Voir notamment les travaux de Fanon sur l'école d'Alger et son rôle dans la perpétuation du discours raciste sur l'infériorité des « indigènes » : Frantz FANON, « Considérations ethnopsychiatriques », Frantz FANON éd., in *Écrits sur l'aliénation et la liberté*, La Découverte, 2018, pp. 422-425.

² Voir, F. FANON, *Peau noire masques blancs*, Paris, Seuil, 1952; Voir également F. FANON, *Les damnés de la terre*, Paris, Maspero, 1961.

LA FABRIQUE DU DÉSIR DE L'OCCIDENT FRONTIÉRISÉ

nous avons réalisés avec les immigrés et les émigrés en Tunisie, au Maroc et en Europe. Le constat indéniable d'une politique faite de *fassad* (fraude et corruption) et de gestion répressive dans les anciennes colonies cherche une issue de secours dans l'identification à un Occident renvoyant à une image homogène de son organisation sociale. Dans le cas des jeunes rencontrés, des problèmes matériels comme l'adéquation entre formation et travail sont désignés au même titre que des questions du sens comme le manque de liberté d'expression religieuse. Une partie des jeunes rencontrés dans le sud évoque la même indignation d'Ilyes. Ce dernier se rappelle son « dégoût » de la vie d'avant l'immigration :

« Tu fais des études, et après tu te retrouves marchand de légumes, à faire les marchés. J'ai rencontré des jeunes qui ont un parcours de bac +5 et qui à l'arrivée se retrouvent au chômage ou dans des emplois précaires (...) Donc des personnes partent de notre quartier, et du jour au lendemain on voit leurs vies se transformer. Ceux qui tenaient le mur reviennent dans le quartier avec de nouvelles bonnes conditions de vie, tandis que je reste à raser les murs. Qu'est-ce que je faisais en Tunisie ? J'ai vendu du cannabis, j'ai travaillé dans un café, au marché, dans la pêche, dans la poterie, j'ai tout fait, mais mon esprit pensait toujours à la harga et à la France. Ceux qui y sont allés nous disaient qu'en France, c'est la belle vie. Gloire à Dieu. Celui qui était avec toi et qui habitait la campagne revient avec une Machine, avec une voiture. On sent qu'il est heureux et que l'Europe lui va très bien. Et toi, tu tiens les murs et tu vends du cannabis. J'étais dégoûté. »

D'autres croisent des revendications comme celles de Houssam, jeune marocain de retour de Syrie :

« Il y a beaucoup de personnes incarcérées au Maroc à cause de leurs croyances. Pour un bout de barbe et une critique l'État, ou pour avoir été ami avec des jeunes multazim (engagés dans la voie religieuse) on te colle des années de prison. J'ai plusieurs amis en prison et nous avons organisé en 2011 des manifestations pour demander leur libération. Je me disais que partir en Europe c'est une façon pour échapper à cette oppression et vivre librement

ma religion. Là-bas, c'est vrai on déteste les musulmans, mais je pense qu'on te laisse la paix et le droit de prier et de croire comme tu le veux ».

« Les images des touristes qui profitent » viennent s'interposer comme une preuve d'une vie « douce » au milieu de la pauvreté et de la répression des libertés. Le touriste, par sa présence, représente la performativité du discours de la liberté des citoyens du nord : la liberté de circulation est le témoin d'une société libre jusqu'au point d'accepter des croyances opposées. Le touriste est libre de circuler, de découvrir et de « profiter », à l'image d'une société qui respecterait par ce principe l'ensemble des libertés. Pourtant, ce n'est pas le désir de « devenir touriste » qui anime l'émigré. C'est avant tout le droit de travailler et d'accéder à une liberté interdite, celle de circuler et de palier ensuite à l'ensemble des libertés bafouées dans la société d'origine. L'image de la liberté du touriste vient s'ajouter à l'autre image du retour de l'immigré porteur de signes de réussite sociale. Cette dernière n'est interrogée qu'à partir du vécu immédiat : le travail et l'accès à un salaire capable de se confronter à l'espace de plus en plus marchandisé dans la société d'origine. En un mot ; assurer la dignité. C'est dans ce sens que le désir d'Occident est un désir de dignité : pour l'accès aux libertés – la liberté de circulation au-dessus de tout – et pour l'accès aux conditions de se confronter à la répression matérielle de la société marchandisée.

Conclusion

Ce texte est une étape pour approfondir deux aspects majeurs dans les sciences sociales face au phénomène migratoire. Le premier, d'ordre épistémologique, est une critique faite aux sciences de l'homme qui tendent à étudier le phénomène de l'immigration à partir d'horizons qui invisibilisent les souffrances et la vie pratique des migrants, de leurs familles et leurs sociétés, confrontés qu'ils sont à la fermeture des frontières postcoloniales. Le second est d'ordre éthique et politique : il soulève l'urgence de considérer un élément central figurant l'immigration sous haut risque, à savoir le désir d'Occident. Suivant cette ligne d'enquête, le désir d'Occident recouvre plusieurs sphères politiques de l'existence collective et individuelle dans les sociétés

LA FABRIQUE DU DÉSIR DE L'OCCIDENT FRONTIÉRISÉ

postcoloniales. Inspiré d'une enquête au long cours menée avec des migrants dits clandestins vers l'Europe, des migrants vers le djihad et leurs familles, l'article esquisse une théorie d'un désir formé dans le giron de la colonisation figurant les rapports nord-sud. Ces rapports annexent la société du sud au mode de développement hégémonique du nord sans permettre aux populations anciennement colonisées un accès au droit de circulation, condition essentielle pour une identification à la société du sud elle-même. C'est dans ce sens qu'une « haine de soi » au sens de Fanon a toutes les conditions de prospérer et avec elle un désir d'immigration vers les territoires interdits d'un Occident dominant. Au-delà des émigrés s'appêtant à l'immigration clandestine, ce désir ne s'éteint ni à l'intérieur des communautés issues de l'immigration (éduquées au modèle de l'État-nation moderne intégrateur de ses citoyens) ni dans les désillusions de l'immigré qui découvre le décalage entre la promesse utopique et le réel idéologique¹.

¹ Karl MANNHEIM, *Idéologie et utopie*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2006, p. 204.

Living between borders

Corina TULBURE

GRECS

University of Barcelona

Abstract

This text reflects on everyday borders shaping people lives, and remember borders' encounters in Tunisia and Romania. These borders start long before and continue long after geographical lines and walls.

Key words

Borders ; immobility ; imaginary ; affects ; whiteness.

It all started as a child's game back in the late 80s. I used to put transparent coloured plastic sheets over my parents' black and white television screen during news time. This was so mainly for international news. I would then gawk at the pictures on the screen. I didn't understand what was happening too much, but I remember that I used to sink into these images with pleasure. The journey continued in my room. A map hung above my bed, an arrow pointing to a different place every night. Imagining faraway places was my favourite game before going to sleep.

In the 1980s, many people from the Eastern block experienced two kinds of isolation: separation from Western Europe by the Berlin Wall and, in some cases, a sort of captivity within their own country. In the case of Romania, you could not leave the country without a permit issued by the Romanian authorities. The borders were deadly spaces, and those who dared to cross them risked being shot by Romanian border guards. Stories have been documented of Romanian citizens being gunned down by these guards while trying

to cross the border to Hungary or drowning in the Danube while trying to reach what was then Yugoslavia. Romania wanted you in, and you were not allowed to abandon it as the authorities then saw you as a « traitor ». Travelling abroad was only allowed based on invitations, religiously vetted by the police and which immediately made you a suspect if you proved willing to leave the country. The feeling of isolation weighed heavily, and I grew up with it. The borders were constantly present in our lives, making us daydreamers: we could only imagine the world but not touch it.

Perhaps this is the reason why later on, when I began to read, I became addicted to a printed Romanian magazine which covered international stories. I understood almost nothing, but lived with the firm conviction that everything that happened « there », in « those places », where I could not set foot, had a direct connection to my life.

Later in 2001, I decided to emigrate to Spain. We were yet to become part of the European Union at that time. These were the years when almost a million people from Romania relocated to Spain.

There are days you never forget because you have stepped into a world you could never have imagined. These days stay buried under your skin. You remember every detail, even if you don't understand much. On one of these days, in 2001, I reached the Austrian border on my three-day bus journey to Barcelona. By the time I arrived, my feet were swollen like a cow's. That day in February, I met the people of the stamps for the first time, the stampers. They are plain ordinary people, some of them in uniform. What distinguishes them are the rubber stamps in their hands and, in some cases, their weapons, and their uniforms. They were the border police force since the Austrian border marked the eastern edge of the European Union at that time. From there, history was supposed to end. From there, geography was supposed to begin; « something » to discover or even imagine.

The guards told us to get off the bus, pick up our luggage and stand in line. « Thank you » and « I'm sorry » were the only words we whispered, although nobody asked us anything. Only the passport was handed out. I don't know if it was because of the grimace, the clothes, or the suitcases, but some of us were singled out to be

LIVING BETWEEN BORDERS

searched. They started with the suitcases. They threw away my mother's walnut cake, rummaged through my books, and took pictures of the covers. Each time they took something out of the suitcase, they just looked at me without saying anything. Then, they approached me and took off my coat. With a hand gesture, they told me to remove my shoes and pants until I was in my underwear. Not a single word was uttered to me. They searched the pockets for a while and they pulled out clothes from my suitcase. Then, with another hand gesture, they told me to pick up my clothes and get dressed. Those hands with gloves on my body are still there.

That day was the first time I met the borders, and I understood that they exist, but, as I would know later, not for everyone and not every time. Months later, in December 2001, I met them again at the Delegation of the Immigration Office in Barcelona. When the stamper talked to you, usually their words were shallow, only tombstone-like phrases that didn't allow for answers. You didn't need words anymore; I began monologuing: «It has been communicated to the applicant... ».

It was the first time I became a « migrant », a « Romanian », an « Easterner », or whatever; the list was always open. I have never figured out what those words meant, and I don't know their meaning even today, but I cannot count the hundreds of times they were directed to me and how they have influenced my life. I discovered that my profile was already sketched, and I gradually became « someone » who is me but without me.

However, these encounters with the Wall started well before 2001, around a table full of food. In the 90's, when someone « from the other side of the Wall », from Europe, visited us, the table filled up with dishes. My mother would cook the best dishes she knew and welcome the guest with a kind of shyness, with concern that everything would be alright, that the guest would be happy. At the same time, she would listen to them with a lot of curiosity. The words came and went, mixed with the smells of food, and this was how tongues were untied, and we began to get to know each other.

They were the aromas that later accompanied me in my years of moving back and forth. Familiar smells could appease one's memory. The scent of roasted eggplants and pepper linked my childhood house in one of those concrete blocks from the early 70s to my flat three thousand kilometres away in Barcelona. Cooking these meals, not only did I wipe off kilometres, but suddenly, my flat also became a familiar place.

I met those aromas around a table again 30 years later in Tunisia. This time I was on the other side of the table and of the new Wall: I was the guest. It was my interlocutors who found it difficult to set foot beyond the borders to Europe, a similar situation as the one I had experienced in the 90s; I felt the same kindness, curiosity, and restlessness as in my parents' house. The best dish was served to the guest, the house shining, the table set especially for the ones from « outside », and delicious smells accompanied our euphoric and, at the same time, tormenting talks. Leyla and her daughter not only welcomed me into their home, eating together, but also into their stories. She has a son living in Germany; he was one of those who « made it » and established a new life in Hamburg. Her neighbour, who joined us during the lunch, was still waiting for news from her husband, who had been missing since 2016 when he took a boat to Europe. Her life has changed since that 10th of July. She joined different protests and organisations to find out what happened to her husband. Amira, the young one of the family, was waiting for a visa.

Although they have not moved from Tunisia, my three hostesses were already living between Tunisia and other places: the messages and photos they shared with the young man living in Germany, the news, and the preparations for Amira's trip. Their minds had already travelled, even if they had never set foot in those places. Their Facebook sites were already a daily journey between two worlds. But the borders were present around our table: Fedwa's long wait for her husband, Leyla's worries about Amira's visa, and their preparations for not seeing each other for months in the future. Everything was there, without explaining it too much. She was living the borders, even though she had not moved one kilometre from her neighbourhood.

LIVING BETWEEN BORDERS

Walking out of the house of Leyla, in her neighbourhood, I found the same familiarity as in her home. Despite the distance, something familiar to me on these streets of Tunis reminded me of neighbourhoods in my city with its mix of half-finished new houses. Most of the owners here are working abroad, and the construction of the houses goes hand in hand with the rhythm of the remittances sent. Also evident, were the sidelong glances at those who had « made it », who « succeeded there », and of those who stayed or never « made it ».

These divisions resonated with my neighbourhood in Romania, in 2004, before inclusion to the EU. Then, « success » was measured by the new flat which the emigrant bought on his/her return; pride swelled when houses were spacious and included beautiful balconies.

Despite coming from East Europe, sitting amongst the people at the table at Leyla's house, I felt that there was a story that we both knew somehow; the story of borders.

When we listen to the word « border », we imagine lines or territories. Actually, borders have nothing to do with geography but with people. With people's imagination and desires. Borders can become marks on our bodies and soul and exist only when they affect people's lives. Sometimes, borders are born from solitary imagination and are embodied in the people with stamps, uniforms, and weapons. These borders start long before and continue long after the geographical lines and walls have changed, become invisible, or have broken down.

Although no one knew my background and my journeys across different borders, in Tunisia, I became white. In Spain, I was invisible until I opened my mouth, and my accent said something about me. My invisibility ended when I pronounced a word, although I generally went unnoticed. In the neighbourhoods of Tunisia, I became white when people looked at me, trying to find out what I was doing there and where I came from. Despite having experienced borders in the past, a sense of guilt accompanied me in my walks through neighbourhoods. You become the white one, with all the connotations that this implies for each different interlocutor: to begin with, you are the one who has the privilege to come and go as you please in Tunisia, the one who is not afraid of not being received, the

one who is free to map out her day without the fear that a police stamp will upset all her plans. Briefly, I had access to what my interlocutors were denied.

Our unequal encounters were burdened by past decades of colonial exploitation and injustice, now present in a new form: isolation. The colonial inequalities lived over centuries at a collective level are carried in our imaginations and often mediate our daily encounters. My interlocutors lived this interdiction along with feelings of personal humiliation and injustice. Amira had been waiting for more than two months for an appointment to submit her papers to the French embassy, with little hope of getting a visa. For Leyla, something as common as meeting her son became something exceptional: she needed invitations, financial justifications proving that she would not remain in Germany, and a lot of luck to be trusted enough in order to get the visa.

Referring to Fanon with *Black Skin, White Masks* and his understanding of the daily oppression, Lewis Gordon alludes to meanings of oppression built around exceptionalism: « oppression is the imposition of extraordinary conditions of the ordinary upon individuals in the course of their effort to live « ordinary » lives. »¹.

Banal actions become exceptional when people's lives are dictated by such restrictions on mobility, and their close relationships and emotions are divided and torn apart.

The years of colonial domination continued through this isolation imposed by current migration policies have contributed to a division that is personalised in our bodies; a division between two supposed worlds, a « making of a sense of self »², and of a different imaginary.

This colonial legacy is much more present in the countries that have suffered a colonisation process in the past, and less so in the countries of origin of the colonisers, where collective amnesia has set in, and the memory of their colonising past has been erased for the broad public. As a parallel, today, borders as one of the legacies

¹ Lewis R. GORDON, *Fanon and the Crisis of European Man. An Essay on Philosophy and the Human Science*, New York, Routledge, 1995.

² Gloria WEKKER, *White Innocence. Paradoxes of Colonialism and Race*, London: Duke University Press, 2016.

LIVING BETWEEN BORDERS

of this colonial past, are much more present in countries whose populations have restricted rights of movement, than in the countries of the Global North, where the deadly consequences of border policies have been erased.

Nevertheless, different imaginaries and self-representations depend upon these legacies, on power and unequal relations, and are translated into present encounters. These representations circulate during the connection we try to make when we meet face to face.

At the same time, there is a self-representation influenced by erasing this border violence, one constructed around an assumed « white innocence »¹.

Across borders, whiteness is actualised through these relationships of privilege, inequality, and violence. In this sense, whiteness refers more to « a set of locations that are historically, socially, politically, and culturally produced, and moreover are intrinsically linked to unfolding relations of domination »². The current domination on people's everyday lives is producing new emotions and changing their lives: longing that lasts for years, anguish, illusion, and euphoria.

As in the past, this domination has separated the world in the present too, creating two ways of experimenting it. Coming from various geographical regions at different times, some people have experienced the border, lived it, and been marked by it. At the same time, there are people for whom the border does not exist, is not felt, and never met. It leaves no mark upon their minds or bodies; it is not a matter of life or death and summarises only a stamp on a piece of paper at an airport.

¹ G. WEKKER, *White Innocence. Paradoxes of Colonialism...op. cit.*

² Stuart HALL, « What Is This Black in Black Popular Culture? », in *Black Popular Culture*, edited by G. Dent, n° 21–36, Seattle, Bay Press, 1992; G. WEKKER, *White Innocence. Paradoxes of Colonialism... op. cit.*

'La carte de réfugié ne sert à rien dans ce pays!'
Ethnographie de l'abandon « multiple » vécu par les
demandeurs d'asile subsahariens.
Le cas de l'UNHCR en Tunisie

Riccardo BIGGI
 Université Ca' Foscari de Venise
 Université Paul Valéry 3 de Montpellier
 FTDES
 Mem.Med

Résumé

Cette étude ethnographique se concentre sur les demandeurs d'asile subsahariens en Tunisie. En confrontant leurs récits avec ceux des employés du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) en Tunisie, l'auteur montre les problèmes d'accès à une protection efficace et à une assistance digne. Dans un contexte très instable, dominé par le racisme d'État, le régime des frontières militarisées et la répression politique, le HCR n'arrive pas à protéger les personnes relevant de sa compétence, surtout les ressortissants de l'Afrique subsaharienne. Pendant que certains d'entre eux sont déportés dans le désert ou subissent des violences quotidiennes, d'autres manifestent au HCR pour demander l'évacuation du pays, tandis que d'autres encore quittent la Tunisie par mer, de manière irrégulière. À travers des observations ethnographiques recueillies au cours d'une recherche de terrain multi-située menée pendant neuf mois en Tunisie, l'auteur explique comment et pourquoi ni l'État ni les organisations internationales ne sont en mesure d'assurer une protection adéquate pour des milliers de demandeurs d'asile.

Mots clés

Ethnographie ; UNHCR ;
 persécutions ; protection
 internationale.

Introduction

Cette étude examine la protection internationale assurée par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) en Tunisie, en se concentrant sur les demandeurs d'asile originaires d'Afrique subsaharienne. Les expériences vécues par ces personnes montrent une variété de problèmes liés à la protection et à l'assistance en 2023. Par exemple, l'expérience de S., entré en Tunisie en 2019 en provenance de Libye, où il avait quitté le Soudan pour fuir les violences interethniques au Darfour. Poussé à se rendre en Tunisie en raison de l'aggravation de la guerre en Libye, il pensait y trouver la paix, la démocratie et la stabilité. Pourtant, S. a passé deux ans et un mois à attendre de recevoir une carte d'asile. Il a vécu plusieurs mois sans abri, sans recevoir de logement ni d'aide financière du HCR. Dans l'impossibilité d'obtenir un contrat, il a été obligé de travailler dans l'économie informelle, dans des conditions pénibles et pour des salaires dérisoires. Il a été confronté à la discrimination raciste, aux insultes et à la violence en raison de sa peau noire. Ses paroles réitèrent la vacuité de la protection internationale en Tunisie : « Il n'y a aucune protection, la carte de réfugié ne signifie rien pour moi. La Tunisie n'est pas un pays sûr, et le HCR ne peut rien faire pour nous » (entretien avec S., réfugié du Soudan, Zarzis, 1er juin 2022).

Cette triste réalité, déjà beaucoup étudiée en Tunisie¹ et dans d'autres États de l'Afrique du Nord², est due à l'impossibilité de trouver des solutions à long terme, tout en étant obligé de vivre dans un pays en crise économique écrasante et sans un cadre légal sur l'asile³. Le HCR manquant à ses obligations de protection

¹ A. BISIAUX, *Politiques de non-accueil en Tunisie : des acteurs humanitaires au service des politiques sécuritaires européennes*, FTDES et Migreurop, Rapport Conjoint de Mission, 2020.

² M. BALDWIN-EDWARDS, « Between a rock & a hard place: North Africa as a region of emigration, immigration & transit migration », in *Review of African Political Economy*, n° 33(108), 2006, pp. 311-324.

³ M. ZAYANI, FTDES, cahier n° 1, 2019. <https://ftdes.net/les-cahiers-du-ftdes-cahier-migration/>; M. CASTIELLO D'ANTONIO, *Demandeurs d'asile et réfugiés en Tunisie, Coincés entre un système d'asile opaque et sous-*

« LA CARTE DE RÉFUGIÉ NE SERT À RIEN DANS CE PAYS ! »

internationale, S. et d'autres centaines de personnes ont commencé un sit-in en face du siège de l'agence des Nations Unies. Les manifestants, dont certains avaient commencé tôt en 2022 dans la ville de Zarzis¹, dans le sud tunisien, demandent à être évacués d'un pays qu'ils ne considèrent pas comme sûr, en refusant d'attendre un temps indéterminé dans les centres d'hébergement insalubres et mal gérés, pour une réinstallation dans un pays tiers. Cependant, tout le monde n'est pas prêt à attendre indéfiniment une possibilité qui n'est offerte qu'à 0,004 % des réfugiés dans le monde en 2023² :

« *Nous en avons marre d'attendre (تعينا من الانتظار). Certains sont déjà partis, les centres sont presque vides maintenant. Même ceux qui ont été acceptés dans le cadre du programme de réinstallation en ont eu assez d'attendre et sont allés en Italie illégalement, par la mer.* » (Conversation informelle avec H., réfugié d'Érythrée, centre d'hébergement du HCR, Tunis, 27 juin 2023).

Ceux qui restent en Tunisie sont confrontés à une incertitude à long terme et à une marginalisation permanente. Les conditions des personnes noires subsahariennes se sont gravement détériorées depuis le discours du président tunisien Kaïs Saïed le 21 février 2023, dans lequel il a incité les autorités à prendre des mesures draconiennes contre les subsahariennes en situation irrégulière en fomentant un discours complotiste et raciste³. Insultés, discriminés,

traitance européenne, 2021 ; V. GEISSER, « Tunisie, des migrants subsahariens toujours exclus du rêve démocratique », in *Migrations Société*, vol. 3, n° 177, 2019, pp. 3-18.

¹ R. BIGGI, V. LOMAGLIO, L. Ramello, « Waiting in the Middle Ground : Blocking the Movement of Illegalised People on the move in Tunisia, an Unsafe Country », FTDES, 2022.

<https://ftdes.net/waiting-in-the-middle-ground-blocking-the-movement-of-illegalized-people-on-the-move-in-tunisia-an-unsafe-country/>

² Selon les données du HCR, en 2023 il y a un total de 89,3 millions de personnes forcément déplacées, dont seulement 3737 ont été réinstallées.

³ V. GEISSER, « Tunisie, « la chasse aux migrants subsahariens est ouverte ». Comment la pionnière de la démocratie dans le monde arabe est

frappés, torturés ou tués par des bandes armées tunisiennes et par la police, les Subsahariens en 2023 sont confrontés à une lourde répression et un racisme très répandu¹. Le racisme d'État étant pourtant déjà présent en Tunisie depuis bien avant², la violence a atteint son paroxysme début juillet 2023 quand, après l'éclatement des violences sans précédent dans la ville de Sfax³, la Garde Nationale et la police ont déporté des centaines de Subsahariens, parmi lesquels des réfugiés et demandeurs d'asile, des femmes et des enfants, dans le désert à la frontière libyenne et algérienne, où des dizaines sont morts de soif et de chaleur. « Ils veulent nous tuer, je ne me sens plus en sécurité en Tunisie »⁴ dit un jeune homme qui, après avoir été attaqué par des citoyens tunisiens et torturé avec l'électricité par la police le jour de l'attaque au sit-in, le 11 avril 2023⁵, a décidé de rentrer dans son pays malgré les difficultés.

Persécution d'État, marginalisation prolongée, manque de solutions permanentes : comment est-il possible que plus d'une décennie après l'afflux substantiel de réfugiés en Tunisie en 2011, le HCR peine en 2023 à protéger les Subsahariens dans ce moment de

devenue le théâtre d'un racisme d'État », in *Migrations Société*, vol. 1, n° 191, 2023, pp. 7-20.

¹ V. GEISSER, « Tunisie, « la chasse aux migrants... », *op. cit.* ; J. TERRADOT & H. MZALOUAT, « « On est à la merci de tout le monde. » Les Subsahariennes face aux violences racistes en Tunisie », in *Inkyfada*, 26 février 2023

<https://inkyfada.com/fr/2023/02/26/violences-racisme-tunisie/>

² V. GEISSER, « Tunisie, des migrants subsahariens... », *op. cit.*

³ H. MZALOUAT, M. TRABELSI, et R. NEIFAR, « « C'est un apartheid assumé. » A Sfax, les subsahariens chassés, agressés et déportés. », in *Inkyfada*, 9 juillet 2023

<https://inkyfada.com/fr/2023/07/09/racisme-expulsion-migrants-sfax-tunisie/>

⁴ Entretien avec A., demandeur d'asile centrafricain, Tunis, 2 juin 2023.

⁵ J. TERRADOT, « Les migrant·e·s subsaharien·ne·s en Tunisie face à l'inaction des organismes internationaux », in *Inkyfada*, 16 mars 2023. <https://inkyfada.com/fr/2023/03/16/migrants-subsahariens-oim-hcr-tunisie/>

« LA CARTE DE RÉFUGIÉ NE SERT À RIEN DANS CE PAYS ! »

crise ? Comme point de départ, cette étude reconnaît le lien¹ inhérent entre la protection internationale et le « régime des frontières » en Méditerranée, à travers lequel les États détiennent, déportent ou expulsent les migrants irréguliers. Les organisations internationales et humanitaires font également partie du jeu, ayant toujours des problèmes inhérents à leur indépendance, l'ampleur de leur mandat par rapport à la souveraineté d'État, et l'aspect apolitique de leurs activités face à des dilemmes éminemment politiques². En Tunisie, face aux pouvoirs de l'État et au racisme répandu, et d'autre part à la politisation de la protection internationale par les réfugiés du sit-in, le rôle de l'HCR ne dépasse pas la protection d'une minorité. En Tunisie, le rôle de l'HCR est limité par les pouvoirs de l'État et par la politisation de la protection internationale des réfugiés. D'une part, le manque de prise de responsabilité de la part de l'État tunisien est condamnable en tant que première cause du manque de protection ; d'autre part, l'*agentivité* politique des réfugiés et demandeurs d'asile manifestants indique que le HCR, en tant que seule institution à laquelle se rapporter, partage une partie des responsabilités. C'est un double, voire multiple abandon : abandon de la part de l'État tunisien, qui n'a ni la volonté ni les capacités de fournir la protection aux réfugiés ; abandon de la part du HCR, qui n'a pas les moyens ni le pouvoir politique d'assister les demandeurs d'asile ; abandon aussi de la part d'une partie de la société tunisienne, qui trouve dans les ressortissants subsahariens noirs le bouc émissaire de la crise économique écrasante ; enfin de l'Europe, qui militarise et ferme ses frontières ce qui empêche le voyage de ces personnes vers des lieux

¹ N. P. DE GENOVA, « The « Crisis » of the European Border Regime: Towards a Marxist Theory of Borders », in *International Socialism*, n° 150, 2016, pp. 31-54; A. BISIAUX, *Politiques de non-accueil en Tunisie : des acteurs humanitaires...*, *op. cit.*

² G. LOESCHER, « The UNHCR and World Politics: State Interest versus Institutional Autonomy », in *IMR*, vol. 35, n° 1, 2001, pp. 33-59; M. AGIER, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, « Bibliothèque des savoirs », 2008, 349 pages.

de sécurité. Cet article expliquera comment se positionne le HCR par rapport à l'État tunisien et par rapport aux réfugiés, quels sont les problèmes qui entravent la protection internationale et leurs causes, en présentant et les récits de l'agence onusienne et ceux des personnes relevant de sa compétence, ainsi que ceux des employés et des associations de la société civile. En abordant ces aspects, l'article cherche à contribuer à améliorer la compréhension du rôle du HCR dans le « régime frontalier » méditerranéen contemporain.

Pratiques de recherche de terrain ethnographique

Les analyses présentées dans cet article ont été faites en utilisant des observations de terrain recueillies au cours d'une période de neuf mois dans plusieurs villes tunisiennes. La collecte de données s'est principalement appuyée sur des entretiens approfondis, qui ont permis de recueillir des récits personnels et institutionnels¹. La méthode ethnographique choisie pour cette recherche de terrain a servi à observer de très près les vies des sujets de recherche pour comprendre leurs motivations, leurs imaginaires et leurs pulsions de vie. J'ai établi des relations intimes et durables avec les personnes que j'ai rencontrées, passant même beaucoup de temps avec elles en dehors de la recherche universitaire. La plupart des entretiens, au total 60, ont été menés de manière non structurée dans des lieux informels tels que des cafés, des rues ou des foyers. De plus, la plupart de ces entretiens ont été réalisés pour des objectifs autres que ceux de cette recherche, principalement dans le cadre d'un stage avec l'association de la société civile tunisienne Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES) et l'association non-gouvernementale italienne Memoria Mediterranea (Mem.Med). Pendant les stages, plusieurs activités de soutien, de sensibilisation et d'information ont été effectuées. Dans chaque entretien, l'échange était double : si d'un côté, les entretiens me fournissaient des informations utiles pour l'étude, de l'autre côté, les rencontres étaient également utiles pour les sujets de recherche, qui ont bénéficié d'une

¹ J. RITCHIE & J. LEWIS, *Qualitative Research Practice—A Guide for Social Science Students and Researchers*, London, Thousand Oaks, CA: Sage Publications Ltd, 2003, pp. 177-181.

« LA CARTE DE RÉFUGIÉ NE SERT À RIEN DANS CE PAYS! »

aide matérielle ou d'informations. Une autre série d'entretiens a été réalisée en 2022 dans le but d'enquêter sur les raisons d'un sit-in pacifique de réfugiés et de demandeurs d'asile qui s'est déroulé de janvier à juin 2022 à Tunis. Dans les deux cas, le travail de terrain a été effectué en utilisant des méthodes d'observation des participants, d'écoute active et de groupes de discussion.

L'objectif principal des entretiens était de comprendre la réalité vécue par les réfugiés et les demandeurs d'asile en relation avec le HCR et la demande d'asile en Tunisie. Par « réalité vécue », nous entendons les expériences des personnes relevant de la compétence du HCR concernant le travail de l'agence des Nations Unies pour leur protection en Tunisie. Les observations qui découlent de ce terrain contiennent des histoires de déplacement et de violations des droits de l'homme, des histoires d'attente de protection ainsi que des vécus des personnes noires dans la société tunisienne. Ces expériences peuvent varier et être en contraste avec les objectifs et les méthodes déclarés du HCR, ainsi qu'avec les perceptions des employés du HCR sur des concepts tels que la protection des réfugiés et l'intégration. Pour cette raison, les activités de terrain ont englobé un grand nombre d'entretiens semi-structurés avec des acteurs clés, notamment des activistes, des professionnels du développement et des représentants du gouvernement. Écouter les expériences vécues par les réfugiés et les migrants en lien avec le HCR et les comparer avec les récits des acteurs clés locaux et nationaux permet de se faire une idée de ce que fait l'agence, comment elle le fait, et pourquoi. L'écriture de cet article est également ethnographique, englobant des longues citations des sujets de recherche dans le texte même, suivant leurs narrations. En utilisant une méthode « orientée aux sujets »¹, je veux montrer la subjectivité des personnes et donc comment ils et elles perçoivent la protection des réfugiés en Tunisie, dans leur expérience collective et individuelle.²

¹ Grada KILOMBA, *Plantation Memories: Episodes of Everyday Racism*, 1. Aufl. Münster: Unrast, 2008, p. 45.

² Bien que l'écriture inclusive aurait été utile pour nous rappeler que les migrants et les réfugiés ne sont pas toujours des hommes, pour la fluidité de lecture, j'ai décidé de ne pas l'utiliser.

La fermeture de la mobilité humaine en Méditerranée, qui dure depuis des décennies, a des conséquences néfastes pour des millions de personnes. Pour elles, les frontières peuvent signifier la mort, la répression, la torture, l'homicide, ainsi que l'appauvrissement et la frustration existentielle¹. Face aux politiques qui ont conduit à cette situation, l'auteur a choisi de suivre une méthodologie positionnée et postcoloniale. Cela est nécessaire non seulement pour tenir pleinement compte de cette souffrance, mais aussi pour placer l'agence des sujets colonisés, racialisés et migrants au centre de la recherche. Comme le décrivent les témoignages, la seule solution pour assurer la protection internationale des réfugiés dans les pays du sud de la Méditerranée consiste à ouvrir la voie à la mobilité de ces personnes vers le nord et à mettre fin à l'échange néo-colonial qui appauvrit les États du sud.

L'abandon des demandeurs d'asile en Tunisie : de l'absence de protection à la marginalisation socio-économique

Les témoignages recueillis dans cette recherche montrent surtout la désespérance et la frustration de milliers de personnes subsahariennes qui, après avoir tout tenté et placé leurs espoirs dans le HCR, se rendent compte qu'elles ne vont recevoir aucune aide ni protection. C'est par exemple l'histoire de S., arrivé en Tunisie en 2011 après avoir vécu en Libye pendant des années, son pays d'origine étant la Côte d'Ivoire. Après que le statut de réfugié lui a été refusé, il est resté dans le pays en espérant trouver un travail et un logement. Mais sa vie a été exposée en permanence à la vulnérabilité d'être un sans-papiers et d'être noir dans un État qui réprime les étrangers de l'Afrique subsaharienne. Il vit toujours seul, sans emploi et sans de vrais amis :

*Je me méfie de tous ici, j'ai pas confiance dans un seul
Tunisien. Ils te disent une chose, et après ils font une autre.
Ils exploitent tout le monde, mais surtout les Noirs. Ici, il y a*

¹ W. GARNAOUI, *Harga et désir d'Occident*, Paris, Nirvana, 2022, pp. 9-22.

« LA CARTE DE RÉFUGIÉ NE SERT À RIEN DANS CE PAYS! »

beaucoup de fraude. Je voulais partir plusieurs fois, c'est devenu très dure la vie ici. Après, j'ai pas eu la chance. Maintenant, beaucoup de personnes partent, après le discours du président. Je ne me sens plus en sécurité ici, je voudrais partir, mais c'est très difficile. Les agences, comme le HCR, Terre d'Asile, l'OIM, elles ne t'aident pas, elles ne sont plus bien, elles te traitent mal. Avant, elles étaient bien, maintenant, la gestion est toute dans les mains des Tunisiens, et tu connais la corruption dans ce pays. (entretien avec S., Tunis, 21 juillet 2023).

Abandonné par son pays natal, déçu à plusieurs reprises par la société tunisienne, et laissé pour compte par les agences onusiennes, S. se trouve dans un état d'abandon total. Même le HCR n'a plus de solutions pour lui, ni pour des dizaines d'autres personnes qui ont été rejetées et laissées dans le camp de réfugiés de Choucha, situé dans le désert du sud tunisien. Le problème des demandeurs d'asile déboutés, à qui l'asile a été refusé, est en effet une question cruciale. La fermeture officielle de ce camp depuis 2013 a plongé ces personnes dans un état d'abandon total, sans aucune perspective : ni le départ, ni l'intégration en Tunisie. Pour eux, le HCR a décliné toute responsabilité.¹ S. et les autres demandeurs d'asile déboutés ont protesté pour rouvrir leurs dossiers et sont restés dans le camp jusqu'à son évacuation complète par l'armée en 2016. Aujourd'hui, encore quelques dizaines de réfugiés de Choucha, en plus de S., vivent au Centre Sportif de la Jeunesse à La Marsa, une banlieue nord de Tunis. En visitant cet endroit, formellement un centre sportif pour enfants, les visiteurs sont

¹ N. EL QADIM & S. CARRERA, « Offshoring asylum and migration in Australia, Spain, Tunisia and the US. Lessons learned and feasibility for the EU », chapter 3.2, 2018, pp. 27-32 European Policy Institute. <https://www.ceps.eu/ceps-publications/offshoringasylum-and-migration-australia-spain-tunisia-and-us/> European Policy Institute ; P. DOURGNON & H. KASSAR, « Refugees in and out North Africa: a Study of the Choucha Refugee Camp in Tunisia », in *European Journal of Public Health*, vol. 24, n° 1, 2014, pp. 6-10; G. GARELLI & M. Tazzioli, « Crisis as border. Choucha Refugee Camp and its « People not of Concern », in *Etnografia e Ricerca Qualitativa*, n°1, 2014, pp. 15-26.

frappés par la disparité entre le cadre global, ce quartier où habitent des familles bourgeoises aisées, et la situation des réfugiés déboutés qui passent leur vie dans l'attente. Comme l'a expliqué l'un d'entre eux, un Ghanéen interviewé en juin 2023 :

« Nous sommes dans ce pays depuis 10 ans. Nous n'avons pas de travail, pas de maison, et le HCR ne nous donne rien, absolument rien ! Dès qu'ils n'auront plus de financement, ils nous jetteront dehors. La vie dans ce pays est très difficile ! Nous sommes encore ici, après 6 ans dans cet état d'incertitude, à réclamer nos droits. » (entretien avec J., Tunis, 10 juillet 2023).

La condition de J. relève d'une « situation de réfugié prolongée »¹ - une situation où les réfugiés se retrouvent dans une zone grise pendant longtemps et sans espoir de solution - un limbo que ni l'État tunisien, ni le HCR n'ont pris la responsabilité de résoudre entre-deux que ni l'État tunisien ni le HCR ne prennent la responsabilité de régler.

Le manque de protection des Subsahariens devient de plus en plus évident en 2023, à la suite du discours du président contre les migrants irréguliers, dans lequel Saïed appelait les autorités à prendre des mesures à plusieurs niveaux afin de lutter contre l'immigration irrégulière de ressortissants subsahariens et d'appliquer strictement les réglementations relatives au franchissement illégal des frontières en Tunisie. Dans une période d'autoritarisme croissant, d'inflation stagnante, de chômage et de conflits sociaux, les réfugiés sont ceux qui paient le tribut le plus lourd, ce sont « les victimes plus que toutes les autres victimes » (entretien avec S., Tunis, 21 juillet 2023). Le document de réfugié ou de demandeur d'asile, bien qu'accepté par les autorités tunisiennes, ne garantit pas le bien-être : il n'est pas utilisable pour louer une maison ou pour obtenir un contrat de travail. La plupart des réfugiés en Tunisie ne jouissent donc pas de stabilité économique et sociale. De plus, l'absence d'un cadre juridique sur l'asile ou de protection des personnes étrangères fait que plusieurs

¹ J. CRISP, « No Solutions in Sight. The Problem of Protracted Refugee Situations in Africa », in *Refugee Survey Quarterly*, n° 22(4), 2003, pp. 114-150. <http://www.jstor.org/stable/45054745>

« LA CARTE DE RÉFUGIÉ NE SERT À RIEN DANS CE PAYS! »

demandeurs d'asile et réfugiés se retrouvent dans un vide juridique, également appelé un « vide de protection »¹ - qui les empêche de vivre dans le pays, surtout après le discours du président le 21 février. Ce discours a créé un climat de frustration et de peur généralisé qui s'étend aussi aux demandeurs d'asile et aux réfugiés, qui se sentent persécutés, comme l'affirme un jeune homme nigérien : « La police, le HCR, les garde-côtes, les citoyens travaillent tous contre nous. Ils travaillent tous contre nous et rendent notre vie très difficile » (entretien avec P., demandeur d'asile nigérien, Tunis, 15 mars 2023). C'est la même chose pour H., qui pendant le sit-in avait même peur de parler avec les journalistes et les chercheurs (déclaration donnée après son arrivée en Italie) :

« Parfois, je ne pouvais même pas parler avec vous les chercheurs, vous savez. Je savais que je ne pouvais pas parler en Tunisie. Mon twitter a été fermé. Je mettais des vidéos et j'écrivais des choses et il y avait des organisations importantes et des gens qui me suivaient, puis mon twitter a été fermé. Une fois j'ai été menacé par la police et une fois par le HCR même. Ils voulaient toujours parler avec moi, mais je n'ai pas voulu aller à la police sans un avocat. Un jour quelqu'un du HCR m'a dit, en menaçant : « Je te conseille de ne pas retourner au sit-in. » » (entretien en ligne avec H., 28 juillet 2023)

Pour H., la situation semble similaire à une persécution d'État, quoique le HCR ne le voie pas ainsi. Selon une employée du HCR en effet :

« La définition de protection internationale se réfère juste à la persécution dans le pays d'origine : le racisme d'État en Tunisie n'est pas une cause pour donner le statut de réfugié à un réfugié dans le sol tunisien. » (entretien avec S., employée du HCR, Tunis, 3 juillet 2023).

¹ Volker TÜRK and Rebecca DOWD, « Protection Gaps », in Elena FIDDIAN-QASMIYEH and others (eds), *The Oxford Handbook of Refugee and Forced Migration Studies* (2014; online edn, Oxford Academic, 4 Aug. 2014), <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199652433.013.0024>

Les demandeurs d'asile subsahariens sont très conscients du paradoxe dans lequel ils vivent, d'être persécutés sans pouvoir accéder à la protection internationale de l'HCR. H. me raconte, un an plus tard, alors qu'il est arrivé en Italie, comment il s'est senti trahi par le HCR :

« Le HCR devrait le dire clairement : « nous ne pouvons pas vous aider ». S'ils me disaient cela, ils diraient la vérité. Mais il n'y a rien de tel, sinon ils perdraient leur emploi et leurs financements ». (entretien en ligne avec H., 28 juillet 2023)

Pourquoi le HCR n'arrive pas à protéger les déplacés ? Premièrement, si la tâche principale du HCR en Tunisie reste celle de fournir la protection, l'agence se limite à fournir un document d'identité reconnu qui permet de loger et de voyager sur le territoire. Mais l'arbitraire des autorités étatiques tunisiennes représente aujourd'hui une menace constante pour ces personnes, qui, considérées en tant que 'migrants irréguliers', ne sont pas protégées des arrestations en terre ou en mer.

Les défis du HCR à fournir la protection sont couplés aux difficultés à offrir assistance aux personnes de sa compétence. L'assistance, bien qu'elle soit incluse dans le mandat du HCR, n'a pas un rôle central et défini dans la Convention de Genève : c'est plutôt le HCR même qui, à travers son évolution dans les années, a pris la tâche d'assister les réfugiés à travers l'aide humanitaire et le suivi légal¹. L'assistance des réfugiés est fournie à travers trois partenaires principaux : le Conseil Tunisien des Réfugiés (CTR), mandaté pour plusieurs types d'assistance, y compris administrative, financière, journalière, juridique; l'Association Tunisienne pour le Management et la Stabilité (TAMSS) mandaté pour l'emploi; et l'Institut Arabe des Droits de l'Homme (IADH), mandaté pour le suivi juridique, ainsi que pour le plaidoyer avec le gouvernement. Le HCR agit donc comme un 'gérant de services' dont les réfugiés sont les bénéficiaires. Mais ce système ne fonctionne pas à cause, encore une fois, du manque de cadre juridique, de l'incompétence des ONGs partenaires du HCR, de la crise économique et des

¹ G. LOESCHER, « The UNHCR and World Politics... », *op. cit.*

« LA CARTE DE RÉFUGIÉ NE SERT À RIEN DANS CE PAYS! »

entraves posées par la société elle-même. Le résultat est que plusieurs réfugiés et demandeurs d'asile sont obligés de travailler dans les secteurs très instables et dégradants de l'économie informelle (bâtiments, restaurants, champs, travail domestique) où l'exploitation, aussi sexuelle, est à l'ordre du jour. De plus, la méfiance - et la peur des répercussions de la part de la police - de plusieurs citoyens tunisiens à louer une maison aux Subsahariens les relègue dans l'incertitude, surtout après les événements de 2023. Ajoutons le manque de fonds, la corruption et le népotisme, ainsi que l'incompétence des employés des ONGs locales (TAMMS, CTR, LTDH), documente dans plusieurs entretiens avec les réfugiés et avec d'anciens employés. Tout cela fait que la protection des réfugiés finit pour se limiter, comme le disent les manifestants, à « donner la carte et à te laisser dans la rue. » (Conversation informelle avec S., Tunis, 12 avril 2023)

Le manque d'assistance et de protection – auxquels s'ajoutent les abus de la police et l'impossibilité de trouver du travail et donc de louer une maison –, constituent autant de raisons qui poussent les réfugiés et demandeurs d'asile à manifester contre le HCR, premièrement en février 2022, puis en février 2023. Les manifestants, toujours présents aujourd'hui dans les prémices du HCR malgré les nombreuses confrontations avec la police, demandent leur évacuation d'un pays qu'ils ne considèrent pas comme sûr. Dans les mots d'un réfugié soudanais participant au sit-in devant le HCR et véhiculés à travers une vidéo circulant en 2022, les tensions sont palpables :

« Pensez-vous que cette police est là pour nous protéger ? La police n'est là que parce que vous êtes là. Pensez-vous que nous sommes protégés en Tunisie ? Savez-vous que vous avez fait venir la police pour chasser quelqu'un qui apportait de la nourriture à ces gens ? Nous vivons dans la rue avec ces familles et ces enfants, tandis que vous avez votre maison et votre nourriture. Oubliez maintenant votre maison et votre nourriture : vous nous avez chassés de nos maisons, et maintenant nous voulons être évacués. Nous avons besoin de protection. Pour nous,

la protection signifie que nous ne serons pas soumis à des violations [des droits de l'homme], à la souffrance et à ce genre de farce. »¹

Cependant, ni l'évacuation de la Tunisie ni la protection effective sur le sol tunisien ne semblent possibles. En comparaison avec d'autres situations bien plus graves dans d'autres pays du monde, les problèmes de protection en Tunisie semblent mineurs, comme l'a affirmé une ancienne employée du HCR lors d'une interview en juin 2022 :

Vous devez considérer le contexte global :

La Tunisie est un pays qui accueille un petit nombre de réfugiés par rapport aux crises humanitaires de proportions gigantesques, même ce que nous recevons est proportionnel au nombre de réfugiés que nous avons ici... nous ne pouvons pas rivaliser, que ce soit en termes de fonds ou d'aide, avec les crises humanitaires comme en Ukraine, car les donateurs sont très sollicités par toutes ces crises à travers le monde. (entretien avec C., ancienne employée du HCR, Tunis, juin 2022).

Le HCR en Tunisie semble dès lors aussi essentiel qu'inutile. Malgré l'importance de sa présence pour reconnaître l'existence de réfugiés, la très basse qualité de la « protection » offerte aux réfugiés montre les limites de cette organisation dans ce cadre, où manque également la volonté politique d'offrir une assistance à ces personnes. Le contexte du régime frontalier criminalisant la migration, ne facilite pas la tâche du HCR dans la protection des demandeurs d'asile.

Le rôle du HCR dans le régime frontalier : de la crise des réfugiés en 2011, aux persécutions des Subsahariens en 2023

La situation décrite par les demandeurs d'asile subsahariens en Tunisie et caractérisée par le manque de protection, s'était

¹ Vidéo montrant la discussion entre A., réfugié soudanais, et un employé du HCR, dans le sit-in à Zarzis, en février 2022.

« LA CARTE DE RÉFUGIÉ NE SERT À RIEN DANS CE PAYS! »

développée tout le long de la dernière décennie, pour éclater en 2023. Pendant cette période, il est indubitable que le HCR avait contribué à protéger des dizaines de milliers de personnes déplacées, en leur offrant assistance matérielle et juridique. Si « on ne peut pas vraiment parler des « acquis » du HCR en Tunisie », (entretien avec S., employée du HCR, 12 juillet 2023), la présence du HCR fut essentielle au cours de deux moments de « crise »¹ lorsque l'ONU a apporté une aide humanitaire à des centaines de milliers des personnes : en 1957, pendant la crise des réfugiés Algériens, et en 2011, pendant la crise des réfugiés Libyens. Dans ce deuxième événement, le HCR a géré le camp de Choucha, où l'agence hébergea plus d'un million de personnes déplacées du conflit en Libye². Le HCR a évalué un total de 4 670 demandes d'asile, parmi lesquelles 3 500 personnes ont obtenu le statut de réfugié³. Mais le plan du HCR n'était pas parfait, notamment à cause du mauvais choix de la localisation des camps en plein désert, loin des sources d'eau et des villes, ce qui avait compliqué la tâche des organisations et des bénévoles qui devaient fournir de la nourriture et des soins de santé aux réfugiés⁴. Le HCR avait également eu des difficultés à protéger les demandeurs d'asile contre les menaces ou le harcèlement potentiels⁵. Enfin au sein du camp de Choucha, les procédures ont été davantage entachées par le comportement inapproprié affiché par le personnel du camp, l'inaccessibilité des interprètes et les irrégularités dans la gestion des dossiers.

Depuis les expériences de 2011, le HCR s'est montré beaucoup plus ouvertement présent en Tunisie, en ouvrant son siège central à Tunis et des centres locaux dans plusieurs villes du Sud Tunisien. La démarche du HCR s'est éloignée de la réponse d'assistance humanitaire en temps de crise, y compris pour l'organisation rapide

¹ G. GARELLI & M. TAZZIOLI, « Crisis as border... », *op. cit.*

² P. DOURGNON & H. KASSAR, « Refugees in and out North Africa... », *op. cit.*

³ CETUMA, *Rapport sur le camp des réfugiés et des demandeurs d'asile de Choucha*, Tunis, Centre de Tunis pour la Migration et l'Asile, janvier 2013.

⁴ P. DOURGNON & H. KASSAR, « Refugees in and out North Africa... », *op. cit.*

⁵ N. EL QADIM & S. IN CARRERA, « Offshoring asylum... », *op. cit.*

des transferts des réfugiés vers des lieux sûrs, que ce soit leurs pays d'origine ou des pays tiers. Au contraire, le rôle du HCR a fini par devenir de plus en plus dirigé vers le développement de capacités et de solutions d'intégration pour les réfugiés¹. Selon Bisiaux², ce développement n'est qu'une modalité d'extra-territorialisation de la gestion de l'asile qui tend de plus en plus à empêcher les mouvements des personnes vers l'Europe. Cette stratégie ne prend pas en considération le fait que les départs (rendus irréguliers et dangereux) vers l'Italie représentent, pour la plupart des ressortissants subsahariens en Tunisie, la seule façon de sortir d'une situation de répression, de violence et d'insécurité, comme le souligne H., réfugié Soudanais, après son arrivée en Italie (après 4 tentatives d'échec) :

« Il n'y a pas de sécurité en Tunisie. Je reçois toujours des insultes, j'ai peur de marcher dans la rue, j'ai été menacé par la police et par les organisations internationales qui devraient me protéger aussi! C'est un paradoxe dans lequel les migrants et les réfugiés vivent en Tunisie : les citoyens nous attaquent et la police nous enferme, et notre seule possibilité d'en sortir est de prendre les « bateaux de la mort » par la mer Méditerranée ».
(entretien en ligne avec H, 15 juillet 2023).

La protection des réfugiés dans les pays d'Afrique du Nord ne peut être dissociée de ces restrictions à la liberté de circulation, mises en place en Méditerranée par les États de l'UE et leurs partenaires nord-africains tels que le Maroc, la Libye, l'Égypte et la Tunisie³. En fait, la Tunisie est devenue depuis 2011 un pays de

¹ A. MITRA, « Examining the « Developmentalisation » of Humanitarian Response: the Politics of Migration and Development in Tunisia », in *Third World Quarterly*, vol. 44, n° 2, 2023, pp. 337-355.

² A. BISIAUX, *Politiques de non-accueil en Tunisie : des acteurs humanitaires....*, *op. cit.*

³ M. BALDWIN-EDWARDS, « Between a rock & a hard place... », *op. cit.* ; A. BISIAUX, *Politiques de non-accueil en Tunisie : des acteurs humanitaires....*, *op. cit.* ; J.P. CASSARINO, « Beyond the Criminalisation of Migration: A non-western Perspective », in *International Journal of Migration and Border Studies*, vol. 4, n° 4, 2018, pp. 397-411.

« LA CARTE DE RÉFUGIÉ NE SERT À RIEN DANS CE PAYS! »

transit¹ de plusieurs personnes venant de l'Afrique dite « subsaharienne » fuyant les conflits et la pauvreté, ce qui a engendré sur les deux rives de la Méditerranée la volonté politique de gérer ces mouvements². Après la révolution, la Tunisie a été transformée par ces accords en *goulot d'étranglement* où de nombreuses personnes en quête de protection contre les persécutions restent piégées : de plus en plus de personnes réfugiées et demandeuses d'asile entrent en Tunisie à partir 2011, sans possibilité d'en sortir. Les « voyages de la mort », comme le dit H., la seule possibilité de quitter la Tunisie, ont porté au décès de près de 500 vies entre janvier et avril 2023 seulement³. Ces morts sont une conséquence de la fermeture de la frontière méditerranéenne, de la volonté politique des deux parties de la Méditerranée de bloquer les personnes à tout prix, sans considérer la valeur de leur vie. De même, en mer, les violations des droits de l'homme sont à l'ordre du jour dans les opérations d'interception de la Garde Nationale tunisienne⁴.

L'interdiction de voyage pour cette population, frustrée par la stagnation économique et par l'impossibilité de mouvement, est un effet de cette nouvelle forme de colonisation de l'exploitation capitaliste racialisée⁵. En 2023, le système de répression sécuritaire contre les migrants irréguliers exploite autant qu'il alimente un

¹ H. BOUBAKRI, « Migration et asile en Tunisie depuis 2011 : vers de nouvelles figures migratoires ? », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 31, n° 3, 2015, p. 25 / pp. 32-34.

² J. P. CASSARINO, « Beyond the Criminalisation of Migration... », *op. cit.* ; C. CASSARINI, « L'immigration subsaharienne en Tunisie : de la reconnaissance d'un fait social à la création d'un enjeu gestionnaire », in *Migrations Société*, vol. 179, n° 1, 2020, pp. 43-57.

³ <https://ftdes.net/statistiques-migration-2023/>. Les statistiques sur les morts en mer restent approximatives.

⁴ <https://ftdes.net/en/politiques-meurtrieres-en-mediterranee-pour-que-cessent-ces-naufrages-consciemment-provoques-au-large-de-la-tunisie/#:~:text=Selon%20les%20donn%C3%A9es%20du%20FTDES,'en%202018%20%5B4%5D>.

⁵ N. P. DE GENOVA, « The « Crisis » of the European Border Regime... », *op. cit.*

sentiment anti-noir très répandu à cause de la crise économique¹. Cette politique produit le même résultat que dans la Tunisie d'avant la révolution, ou de la Libye : les énormes financements provenant d'Italie sont destinés aux garde-côtes et aux instruments répressifs de contrôle de la migration irrégulière. La révolution n'a pas changé ce système, qui continue à faire profiter les gouvernements des deux côtés². Cette forme de contrôle n'a pas du tout un but humanitaire, parce que « les gardes côtes ne travaillent pas pour sauver les vies de ceux en détresse, mais pour changer leur direction, pour les empêcher de rejoindre l'Europe, comme l'atteste un membre du conseil municipal de la province de Médenine, dans le sud Tunisien, (entretien en ligne avec R., Zarzis, 28 juin 2022).

Cette gestion sécuritaire, qui dure depuis une décennie, a atteint son apogée en juillet 2023, avec la déportation par le gouvernement tunisien d'un grand nombre de migrants irréguliers subsahariens vers les zones désertiques frontalières avec la Libye et l'Algérie³. Ces opérations inhumaines, qui ont servi d'outil de négociation pour la signature d'un nouvel accord Euro-Tunisien le 16 juillet, ont été préparées par des mois de répression et de discrimination raciale, légitimées par la volonté politique du président Kais Saïed d'arrêter le « plan criminel visant à changer la démographie tunisienne », selon ses dires à propos des ressortissants subsahariens lors d'un discours le 21 février 2023⁴. Pendant cette période, beaucoup de personnes ont été arrêtées arbitrairement et ont vu leurs cartes de réfugié confisquées ou détruites par la police.

¹ V. BIANCO, 19 juillet 2023, Melting Pot.

<https://www.meltingpot.org/2023/07/razzismo-e-dominazione-degli-stati-mediterranei/>; V. GEISSER, « Tunisie, « la chasse aux migrants... », *op. cit.*

² J. P. CASSARINO, « Beyond the Criminalisation of Migration... », *op. cit.*

³ L. GUALANDI, Tunisia: « caccia al nero », deportazioni nel deserto, escalation di violenze contro i sub-sahariani. Melting Pot. 18 Juillet 2023. <https://www.meltingpot.org/2023/07/tunisia-caccia-al-nero-deportazioni-nel-deserto-escalation-di-violenze-cont-ro-i-sub-sahariani/>

⁴ S. DI MEO, L. RAMELLO, L. GUALANDI et V. BIANCO, In Tunisia è razzismo di Stato: le voci della comunità subsahariana. Melting Pot. 28 février 2023. <https://www.meltingpot.org/2023/02/in-tunisia-e-razzismo-di-stato-le-voci-della-comunita-subsaariana/>

« LA CARTE DE RÉFUGIÉ NE SERT À RIEN DANS CE PAYS! »

Les organisations internationales financées principalement par les États européens font également partie du jeu¹. Plus précisément, le HCR est chargé de soutenir le *statu quo* d'un « asile délocalisé » vers la Tunisie. Vues sous cet angle, la création d'une loi sur l'asile, l'institution de centres d'accueil et l'intégration des réfugiés dans le tissu socio-économique local, dont le but est d'améliorer les conditions d'accueil de réfugiés, soulignent également l'intention d'éloigner les centres de tri des réfugiés, des côtes européennes. C'est la continuation de l'approche hotspot², appliquée à la Tunisie. Cependant, une telle opération de délocalisation néocoloniale, laisse les personnes relevant de la compétence du HCR dans un état d'incertitude, sans accès complet à leurs droits. Pour cette raison, les réfugiés, en tant que non-citoyens³, ont eu de plus en plus de difficultés à accéder aux services publics et à s'intégrer dans le tissu socio-économique du pays, rencontrant de nombreux problèmes en matière d'éducation, de soins de santé et de recherche d'emploi ou de logement. De plus, le HCR ne peut pas vraiment faciliter le voyage des réfugiés pour sortir de ce paradoxe. Comme le dit Vincent Cochetel, Haut Commissaire des Nations Unies, à un groupe de réfugiés dans un abri du HCR à Médenine, sur une vidéo sur facebook⁴ : « Voulez-vous aller en Europe ? Cela n'arrivera

¹ A. BISIAUX, *Politiques de non-accueil en Tunisie : des acteurs humanitaires...*, *op. cit.*

² A. BILGIN, K. CUPERS, C. PAGANO, A. FYSSA, & A. DIA (Working Paper submitted to the Swiss Network for International Studies), « The Implementation of the EU Hotspot Approach in Greece and Italy: A Comparative and Interdisciplinary Analysis. », Université de Basel, 2019. Retrieved from:<https://criticalurbanisms.philhist.unibas.ch/index.php?p=library/the-implementation-of-the-eu-hotspot-approach-in-greece-and-italy-a-comparative-and-interdisciplinary-analysis>

³ S. MEYER, « The « Refugee Aid and Development » », *Approach in Uganda: Empowerment and Self Reliance of Refugees in Practice*, n° 131, 2006, pp. 25-27, cité par A. MITRA, 2023, p. 348.

⁴ Extrait d'une vidéo partagée sur facebook par le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) partagée dans un post le 23 avril 2019.<https://www.facebook.com/watch/?ref=search&v=405154316883033>

jamais ». Si la mobilité en dehors de la Tunisie est impossible, rester dans le pays est devenu de plus en plus insupportable, surtout en 2023 pour les personnes noires. L'État tunisien ne prend pas la responsabilité de la protection des réfugiés et le HCR reste dans une zone grise d'impotence, qui limite son efficacité.

Pendant son installation en Tunisie, le HCR a évité toute confrontation directe avec l'État tunisien dans les moments de tension entre les personnes relevant de sa compétence et les autorités publiques. Depuis les manifestations de réfugiés qui ont commencé à Zarzis en 2022 et qui se poursuivent devant l'OIM à Tunis, l'agence du HCR a laissé des centaines de personnes sans protection contre les abus de la police et la détention. Cette absence de confrontation est conforme au caractère « technique » et apolitique de son mandat, qui a évolué au fil des années en Tunisie pour aboutir à la déresponsabilisation de l'agence, tout comme des autorités publiques et locales, vis-à-vis d'une protection de qualité des réfugiés. Le problème central du HCR réside dans le fait que l'agence est une organisation intergouvernementale qui ne jouit pas d'une autonomie politique ; or il en résulte des contradictions qui affaiblissent la protection offerte aux réfugiés - coincés entre les programmes d'assistance humanitaire, le campement et l'impossibilité de trouver une vie indépendante - dont beaucoup se retrouvent dans une situation de réfugié prolongée, entendue au sens large comme une longue période d'incertitude pendant l'attente de l'asile.

&external_log_id=62fecbd9-08f5-492c-a8bb-e8ef0785f66d&q=%D9%81%D8%A7%D9%86%D8%B3%D9%88%D9%86%20%D9%83%D9%88%D8%B4%D8%AA%D8%A7%D9%84%20%D9%8A%D8%AA%D9%83%D9%84%D9%85%20%D9%85%D8%B9%20%D8%A7%D9%84%D9%84%D8%A7%D8%AC%D8%A6%D9%8A%D9%86%20%D9%81%D9%8A%20%D9%85%D8%AF%D9%86%D9%8A%D9%86%20%D9%81%D9%8A%20%D8%A7%D8%A8%D8%B1%D9%8A%D9%84.

Voir aussi un communiqué de presse publié par le FTDES le 24 Avril 2019:<https://ftdes.net/en/unhervincent/?fbclid=IwAR2ZZNyqY1nFLGsZ6srzU08MpfS-jsms-L7iH9bChUDf9NwWKin28F73ps4>

« LA CARTE DE RÉFUGIÉ NE SERT À RIEN DANS CE PAYS! »

En 2023, le HCR n'a ni publiquement contesté le discours du président, ni efficacement assisté les personnes qui en ont subi les conséquences. En se présentant toujours avec un discours et des pratiques humanitaires et apolitiques¹, le HCR n'a pas pu ou pas voulu répondre à cette crise, comme le mentionne une employée de cet organisme :

« La position du HCR est difficile et le plaidoyer avec le gouvernement est très compliqué. En ce moment, nous sommes en train de chercher de coordonner des opérations de suivi légal et une réponse opérationnelle pour les demandeurs d'asile et réfugiés bloqués à la frontière Tunisienne-Libyenne. Comme en février 2021, notre rôle est de rappeler à l'État de respecter les lois interne »s. (entretien avec S., employée du HCR, Tunis 3 juillet 2023).

Mais il est difficile d'accomplir cette tâche lorsque l'autorité étatique dispose d'un pouvoir sans limites et est soutenue par l'Europe dans sa lutte contre les personnes en situations irrégulières. Ce régime frontalier génocidaire et cruel est une caractéristique régionale² de l'approche des tous les États dans le bassin de la mer Méditerranée : du nord au sud, de l'est à l'ouest, la migration irrégulière est contrôlée, criminalisée³. C'est une approche sécuritaire qui est très ancienne mais dont les manifestations régionales sont très spécifiques. Dans les relations de domination néo-coloniale entre États du nord de la Méditerranée et États du sud, l'exploitation des ressources matérielles et humaines des États

¹ Assemblée Générale des NU, *Statut de l'Office du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés*, A/RES/428(V), chapitre I, point 2, 14 décembre 1950. Disponible sur:

<https://www.refworld.org/docid/3ae6b36818.html>

² V. BIANCO, 19 juillet 2023, *op. cit.*

³ M. AGIER, *Gérer les indésirables...*, *op. cit.*; N. P. DE GENOVA, « The « Crisis » of the European Border Regime... », *op. cit.*; S. HESS & B. KASPAREK, « The Post-2015 European Border Regime. New Approaches in a Shifting Field », in *Archivio antropologico mediterraneo*, année 12, n° 21 (2), 2019, p. 2.

d'Afrique par l'Union Européenne, va de pair avec une paupérisation de la population de ces pays africains¹.

Les organisations intergouvernementales comme le HCR suivent inévitablement le *statu quo* des politiques sécuritaires de la migration, ayant le rôle clé de décrire les dynamiques mondiales en cours². Le HCR, en tant qu'agence intergouvernementale est dépendant dans son mandat et sa stratégie de l'assemblée générale, ce qui laisse à chaque pays - mais surtout aux plus puissants, comme c'est souvent le cas dans les organisations intergouvernementales - la possibilité de proposer une approche, n'réervant à l'agence une marge de manœuvre très réduite. Même la communication au niveau local doit tenir compte des stratégies du siège : « Le HCR ne peut pas prendre de positions fortes, étant limité d'une part par sa hiérarchie descendante et d'autre part par la politique du pays d'accueil ». (entretien avec S., employée du HCR, Tunis, 3 juillet 2023)

Si le manque de responsabilité de l'État tunisien induit des défauts d'assistance des réfugiés, le HCR ne se positionne pas pour le dénoncer. Comme le dit une employée du HCR interviewée en juillet 2023, l'agence onusienne doit maintenir sa position en Tunisie, et ne peut pas risquer d'être mise à l'écart. Le sit-in des réfugiés est une manifestation « normale » d'une situation à laquelle il n'y a pas de solutions :

Ces protestations sont le résultat du manque d'assistance aux réfugiés, qui est le résultat du manque de financement, qui est également le résultat de l'absence d'un plan sérieux pour protéger les réfugiés en Tunisie, à commencer par le cadre juridique manquant. Poussés dans une situation d'extrême vulnérabilité, certains réfugiés commencent à protester. [...] Malgré l'attention médiatique portée au HCR et à ses déficiences, qui sont certainement vraies, une grande partie de la responsabilité de l'absence d'assistance appropriée aux réfugiés incombe aux

¹ S. AMIN, *Delinking: Towards a Polycentric World*, London, Zed Books, 1990, p. 35.

² B. GREEN & A. PÉCOUD, *How does the UN talk about Human Mobility? A Textual Analysis of Narratives by IOM and UNHCR on Migrants and Refugees*. Working Paper No. 2022/7.

« LA CARTE DE RÉFUGIÉ NE SERT À RIEN DANS CE PAYS ! »

autorités tunisiennes, qui ne s'occupent pas du problème et renvoient la balle aux organisations internationales, évitant ainsi toute responsabilité. C'est la même chose qui arrive dans plusieurs pays d'Afrique où le HCR s'est installé depuis des années, sans qu'il y ait un cadre juridique, ni les moyens pour protéger les réfugiés et demandeurs d'asile¹.

A cause du manque de protection et de la hausse de la violence raciale, des milliers de personnes noires ont pris la mer en 2023. Cet exode de personnes subsahariennes noires partant de Tunisie vers l'Italie connaît une augmentation sans précédent, dépassant les départs de la Libye voisine. Une fois arrivées en Italie, la quasi-totalité de ces personnes demandent l'asile ou vont le demander dans un autre pays de l'UE. Mais sur les côtes tunisiennes, ces « réfugiés potentiels »² sont considérés comme des migrants irréguliers et se trouvent donc repoussés³ par les garde-côtes tunisiens, pour finalement retourner dans une situation d'instabilité et d'insécurité sur le territoire de départ. Malgré la forte mixité des mouvements de réfugiés et de migrants et la fine distinction entre ces catégories en Tunisie, le HCR s'occupe exclusivement des réfugiés, en excluant la majorité restante. Ainsi, à la question de savoir si l'on pouvait considérer comme réfugié·e·s toutes les personnes interceptées ou refoulées en mer, une ancienne employée du HCR répond ceci :

« Mais c'est de la migration ! Quand les gens sont ramenés en Tunisie, s'ils veulent demander l'asile, ils le peuvent ; l'interception concerne la police et ne relève pas de notre mandat. Il faut regarder le mandat du HCR, les gens arrivent chez nous pour demander l'asile, tous ceux qui arrivent en Tunisie ou qui sont secourus en mer en provenance de Libye, tout le monde a accès à la procédure d'asile. La gestion de la migration tunisienne ne fait pas partie de notre mandat ». (entretien avec C., ancienne employée du HCR, 28 juin 2022)

¹ *Ibidem.*

² N. P. DE GENOVA, « The « Crisis » of the European Border Regime... », *op. cit.*

³ A. BISIAUX, *Politiques de non-accueil en Tunisie : des acteurs humanitaires...*, *op. cit.*

Cette citation souligne bien que l'agence onusienne perçoit son travail en Tunisie comme limité à une petite minorité de chanceux. Mais la plupart de ces migrants, qui fuient la guerre, les persécutions et la pauvreté et que le gouvernement italien continue de renvoyer en Afrique du Nord, - en finançant les garde-côtes tunisiens pour empêcher leur départ à tout prix-, sont ces mêmes personnes qui, arrivées en Europe, deviennent des demandeurs d'asile en Italie, France, Allemagne ou Angleterre. En Tunisie comme dans d'autres « pays de transit »¹, la responsabilité du soin et de l'assistance de ces migrants-réfugiés est ainsi plus *dispersée* que partagée. Par conséquent, les observations de terrain et les interviews révèlent conjointement une situation d'abandon que les réfugiés et demandeurs d'asile perçoivent comme étant à responsabilité multiple : celle du gouvernement tunisien, de la société tunisienne, de l'HCR et des États européens. Le mouvement de départ, la seule sortie d'un pays qu'ils ne considèrent pas sûr, est leur solution.

Conclusion

Depuis 2011, le HCR a obtenu des fonds et a acquis une certaine autorité en Tunisie, mais sans réussir à modifier les institutions souveraines pour assurer la protection des réfugiés. Son rôle s'est limité à protéger une minorité de demandeurs d'asile, en devant négocier chaque acquis avec le gouvernement tunisien, qui a été de plus en plus opposé à l'immigration des demandeurs d'asile subsahariens au cours des dernières années. Les migrants subsahariens, en traversant les frontières et en manifestant, s'opposent à un régime des frontières défendu par le gouvernement et le HCR. Dans cette situation, des milliers de personnes demeurent dans l'insécurité et la marginalisation socio-économique. Le mouvement tant désiré de départ vers l'Europe devient une forme de transgression des règles du régime frontalier, tout comme les manifestations contre le HCR qui relèvent d'une forme de politisation remettant en cause le mandat humanitaire et apolitique du HCR face aux détentions et aux

¹ Comme le Mali, le Niger, le Maroc, dans lesquels, sans surprise, il y a eu des sit-ins similaires à ceux qui se passent en Tunisie

« LA CARTE DE RÉFUGIÉ NE SERT À RIEN DANS CE PAYS! »

déportations illégales en Tunisie. Ainsi une relation antagonique s'installe entre ces populations vulnérables et déplacées et un organisme créé pour les soutenir et les protéger, mais qui tout en devenant dysfonctionnel, les abandonne.

Le fait que le HCR ne prenne pas ses responsabilités et ne défende pas les déplacés permet aux autorités tunisiennes de négocier le « régime des frontières » au moment, comme en 2023, où la politisation des migrations est à son comble. Le vide de protection *artificiel* dans lequel les migrants et les manifestants sont relégués, *loin* de l'assistance du HCR, décharge l'agence tout en permettant aux demandeurs d'asile d'être ciblés par les forces sécuritaires du gouvernement (la police, la garde nationale). N'étant pas pris en compte comme réfugiés ou demandeurs d'asile - dont le HCR est responsable - les manifestants et les migrants « irréguliers » sont considérés comme des fauteurs de troubles qui doivent être régis par les forces de l'ordre dans le cadre de véritables nécropolitiques¹. En utilisant un tel « spectacle frontalier »² qui criminalise les Subsahariens, à la fois au niveau interne et international pour légitimer leurs détentions et expulsions, le président tunisien Kais Saïed a pu négocier des changements dans le régime frontalier, à savoir un nouvel accord avec l'UE.

La Convention de Genève arrive à un état d'impuissance. Comme l'affirme Van der Klaauw (2010), à l'instar de l'expérience observée dans d'autres États situés à la périphérie de l'Union européenne tels que l'Ukraine ou la Turquie, il est possible que les États d'Afrique du Nord adoptent une interprétation étroite de la définition du réfugié de la Convention de 1951, conduisant à la reconnaissance d'une petite minorité d'individus ayant besoin d'une protection. Par conséquent, la majorité des réfugiés qui relèvent du mandat du HCR se retrouveraient dans un vide juridique. La définition n'est pas assez large pour assurer la protection de toutes

¹ Achille MBEMBE & Steven CORCORAN, *Necropolitics*, Durham and London, Duke University Press, 2019, p. 60.

² N. P. DE GENOVA, « The « Crisis » of the European Border Regime... », *op. cit.*

les personnes en Tunisie qui sont, aujourd'hui, *persécutées* pour leur couleur de peau. L'application de la Convention est également difficile, car le HCR est un organisme intergouvernemental, dominé par les intérêts des États puissants.

Quelles seraient donc les solutions? Pour confronter les défis liés à la protection internationale, le HCR a développé en 2018 *le Pacte Mondial pour les Réfugiés*. Le Pacte mondial doit fournir des solutions aux pays où le nombre d'arrivées dans un contexte de mouvements mixtes, dépasse leur capacité à répondre de manière adéquate¹. La Tunisie, suite au conflit en Libye en 2011, s'est notamment retrouvée dépourvue des ressources et des infrastructures nécessaires pour accueillir les réfugiés et les migrants pour des durées prolongées. Dans la région méditerranéenne, l'utilisation d'une 'plateforme de soutien' souhaitée par le *Pacte Mondial pour les Réfugiés* pourrait servir d'approche pratique pour améliorer le renforcement des capacités dans les pays d'Afrique du Nord, ainsi que dans certaines nations européennes. Simultanément, cette approche garantit la mise en place d'un cadre extra-européen efficace qui facilite le partage approprié des charges et des responsabilités. En adoptant une telle approche pragmatique, il devient possible de transcender les dynamiques politiques conflictuelles actuelles dans la région, ce qui en fait une proposition attrayante pour tous les États concernés, y compris ceux d'Europe.

Mais le *Pacte Mondial pour les Réfugiés* ne donne pas des vraies solutions². Le Pacte n'est pas juridiquement contraignant ni de nature politique. C'est le problème central des organisations intergouvernementales qui persiste en Méditerranée, déjà souligné par Loescher il y a vingt ans : l'aide humanitaire des organisations internationales, subordonnée à la souveraineté des États, ne sert à

¹ M. GARLICK & Claire INDER, « Protection of Refugees and Migrants in the Era of the Global Compacts », in *Interventions*, n° 23:2, 2021, pp. 207-226, DOI: 10.1080/1369801X.2020.1854109

² J. C. HATHAWAY, « The Global Cop-Out on Refugees », in *International Journal of Refugee Law*, vol 30, n° 4, 2018, pp. 591-604
doi:10.1093/ijrl/eey062

« LA CARTE DE RÉFUGIÉ NE SERT À RIEN DANS CE PAYS! »

rien pour les demandeurs d'asile si les États continuent des politiques opposées au mouvement des populations déplacées :

L'intensification de l'action humanitaire pour répondre aux crises de réfugiés a coïncidé avec un affaiblissement des mécanismes traditionnels de protection et d'asile dans la plupart des États. De plus en plus de gouvernements sont moins enthousiastes à l'idée d'accueillir des réfugiés et des demandeurs d'asile, en particulier lorsque les nouveaux arrivants sont d'une culture ou d'une origine raciale très différente.¹

En effet, la solution est éminemment politique et dépend principalement des États, surtout ceux européens et occidentaux qui, jusqu'à présent, refusent de porter la responsabilité des réfugiés produits par les guerres, mêmes celles qu'ils font. Selon Chimni², si le Pacte pour les Réfugiés mérite d'être reconnu pour s'attaquer aux causes sous-jacentes des flux de réfugiés, il néglige la responsabilité des États tiers, en particulier des États occidentaux, qui ont contribué à l'afflux récent de réfugiés par leurs interventions. Il n'y a pas de doute sur la responsabilité de l'Union européenne dans l'appauvrissement de l'Afrique, mais les pays d'Europe continuent à bloquer les mouvements de ses populations. Est-ce une coïncidence si, l'année même où le *Pacte Mondial pour les Réfugiés* avait été rédigé, l'Union européenne avait proposé de créer des « plateformes de débarquement » dans les pays d'Afrique du Nord afin de délocaliser la gestion de l'asile et de la migration³ ?

Il suffit d'examiner la situation plus générale du régime des frontières méditerranéennes pour constater que le problème, en soi, pourrait être facilement résolu si les frontières étaient simplement ouvertes à toutes les personnes qui souhaitent quitter la Tunisie. Le rôle du HCR et d'un cercle de conseillers régionaux pourraient être celui de guider vers une telle politique. Grâce à son hégémonie sur la réalité humanitaire, cette agence a le pouvoir de changer la façon

¹ G. LOESCHER, « The UNHCR and World Politics... », *op. cit.*, p. 45.

² B. S. CHIMNI, « Global Compact on Refugees: One Step Forward, Two Steps Back », in *International Journal of Refugee Law*, n° 30(4), 2019, pp. 630-634.

³ A. BISIAUX, *Politiques de non-accueil en Tunisie...*, *op. cit.*

dont les migrants et les réfugiés sont appréhendés, et donc d'influencer l'élaboration des politiques. La solution pratique pour le HCR consisterait à plaider fortement et *politiquement* avec l'Europe pour augmenter considérablement le nombre de lieux de réinstallation, mais aussi à créer des couloirs d'évacuation vers l'Europe et d'autres États. Les pays de la rive nord de la Méditerranée pourraient alors prendre en charge ces réfugiés - ayant les moyens suffisants pour le faire - tandis que les pays de la rive sud seraient aidés par le HCR pour le faire, en disposant alors d'un budget doublé. La Tunisie, ayant à faire face à un nombre réduit de demandeurs d'asile, aurait moins de pression pour gérer ces personnes au niveau interne et international, et peut-être que, voyant que la relocalisation et le partage des responsabilités fonctionnent, le pays serait plus à même d'adopter une loi sur l'asile.

Troisième Partie
Création et production du savoir face à l'immobilité



Exister entre le geste de tailler et l'acte de tisser La photographie connectée comme dispositif de création et de mobilité

Notes sur la résidence *Something vibrantly alive - géologie par l'image*¹

Souad MANI

Plasticienne transmédia / enseignante

Résumé

Souad Mani, artiste visuelle tunisienne, a été privée d'être sur place à Arles pour sa résidence artistique *Something vibrantly alive - géologie par l'image*, à cause de la lenteur de la procédure d'obtention de Visa. L'artiste a été obligée d'assister à l'évènement à distance via les partages des autres artistes de la résidence sur les réseaux sociaux. Elle pratique la photographie en réseau qu'elle appelle « connectée » depuis 2010 et ce contexte frontalier lui a permis de penser ce médium comme dispositif de création et de mobilité et comme nouveau mode d'existence pour les artistes du Sud Global.

Mots clés

Connexion ; dispositif de mobilité ; mode d'existence ; photographie connectée ; voyage immobile

¹ Texte écrit dans le cadre de la fin de la résidence SOMETHING VIBRANTLY ALIVE - géologie par l'image, la première résidence organisée par Les Rencontres d'Arles et imaginée par Jean-Christophe Arcos aux Carrières de Provence à Fontvieille, avec les artistes Alice Guittard, Eric Stephany, Souad Mani et Riccardo Olerhead.

J'ai rencontré le commissaire Jean-christophe Arcos en 2017 lors d'une expérience très intense dans mon parcours d'artiste, et de femme chercheuse, dans le cadre d'une résidence autour des premières traces humaines dans le bassin minier de Gafsa en Tunisie. Il était question d'observer les transformations du paysage de cette ville sous l'impact de l'extraction et de l'industrie du phosphate, de comment un artiste voire un chercheur pourrait habiter temporairement une zone chargée de récits de résistances qui vont de la taille manuelle du Silex à la rigidité du climat en passant par la première étincelle de la révolution dans le monde arabe. La rencontre a été chargée de multiples discours hâtifs sur l'effondrement et les rapports sud-nord/nord-sud.

La résidence avait abouti à une restitution sous forme d'exposition intitulée, Nucleus, terme lié à l'archéologie qui désigne un bloc de pierre coupé pour produire des lames. Arcos avait choisi que les artistes se positionnent comme des archéologues mais du présent et étalent leurs objets d'études en cours de transformation des formes et des devenir. « Nous faisons ici les miroirs des érosions et des extractions, des constructions et des abandons, des soulèvements et des impuissances, du sable fossile et des jardins fertiles. »¹ avait écrit Arcos pour présenter l'exposition *Nucléus* et anticiper la rencontre autour de la résidence *Something vibrantly alive- géologie par l'image*, pour fonder des regards qui font dialoguer la pierre, sa rigidité et le médium photographique.

J'étais privée d'être sur place physiquement pour capter des instants dans les carrières de Provence à Fontvieille en compagnie des artistes Alice, Eric et Ricardoo, à cause de la procédure bureaucratique liée à l'obtention du visa pour entrer dans l'espace Shenguen. Une série de dispositifs sont mis en place pour limiter la mobilité des Tunisiens et des artistes venus du Sud Global vers l'Europe. Une inégalité dans l'accès de la circulation qui a impacté le milieu culturel tunisien, déjà fragile au niveau local. Les régimes frontaliers imposés par la Tunisie d'un côté pour la libre sortie et la vente des œuvres d'arts en dehors du territoire tunisien, et par des structures coloniales de l'autre côté imposant un dossier

¹ Jean-Christophe ARCOS, *NUCLÉUS : Un jardin où le soleil luit nuit et jour*. <https://jeanchristophearcos.com/2016/12/09/nucleus/>

EXISTER ENTRE LE GESTE DE TAILLER ET L'ACTE DE TISSER

administratif lourd à préparer, des frais exorbitants sans garantie de remboursement si le visa est refusé ainsi qu'une communication quasi absente, rigide et dure à briser.

J'ai très vite dépassé l'impulsion face à l'injustice de ne pas pouvoir « être » mobile dignement, et tout discours protestataire me paraissait inutile. La situation a créé la nécessité de transcender ces conditions et exiger une autre forme de présence de soi. J'ai remis en question mon rapport au monde, à l'art et à la photographie. J'ai saisi qu'il existe d'après mes expériences une relation ontologique entre l'espace lisse de la connectivité qui m'habite depuis des années et par lequel j'aperçois le monde et l'espace strié et structuré de ces carrières de pierres.

J'ai revisité de ce fait, les projets artistiques que j'ai réalisés en ligne, en réseau et en collaboration avec d'autres artistes installés dans d'autres pays. Des projets dans lesquels je me suis retrouvée devant cette évidence de détourner et de transformer les obstacles de mobilité et d'enfanter un espace transitionnel adapté à mes besoins artistiques et ma liberté de circulation : d'abord celle de mon esprit et puis celle de mes créations. Internet, cette matrice et espace hyper contrôlé laisse malgré tout échapper des singularités multiples et vivantes. Ce milieu géographiquement illimité, m'a donné accès à des relations humaines et sensibles où seul le faible débit d'internet lié à nos territoires africains- un des autres dispositifs de contrôle et de surveillance des peuples- crée des tensions et des frustrations dans les échanges.

La crise sanitaire de 2020 a à son tour augmenté les difficultés de mobilité des artistes. Dans ce contexte, avec le photographe algérien Hakim Rezaoui nous avons créé le projet *Immanences*, un projet de correspondance photographique qui consiste à échanger nos archives photographiques, traces de mes trajets vers le sud de la Tunisie et de ses déplacements en Algérie. Nous avons partagé chaque soir sur les réseaux sociaux, que je considère comme mes premiers espaces d'exposition, une image où aucune géographie n'est indiquée, ni la mienne ni la sienne. Une image créée et empruntée nos deux archives, qui montre un monde flottant autour d'un paysage poétique ainsi que des silhouettes, indice d'une

présence humaine dans un milieu fantôme. Le protocole de création de cette expérience performative a évolué par la nécessité de la clôturer par une rencontre physique avec Hakim Rezaoui, soit en Algérie soit en Tunisie, et encore une fois les frontières ont imposé une restriction à notre processus de création. Le projet a pu grâce à son immatérialité et à Internet être exposé dans différents pays en Europe, en Suisse, en France et en Espagne, sans que l'un de nous ne se déplace et ne se trouve confronté à des dispositifs humiliants.

Il a fallu donc que je vive une frustration, pour que je puisse définir qu'il s'agit d'une forme de résistance qui se révèle et se manifeste derrière les images qui me parviennent de loin, via les réseaux sociaux, à travers les partages des artistes de la résidence *Something vibrantly alive - géologie par l'image*. Le contexte a pointé du doigt la place qu'occupe la photographie connectée au réseau et à son milieu hypersensible dans notre existence. Deux carottages différents liés aux deux espaces sont devenus visibles à mon regard pour en former un seul. Le premier sonde une multitude de signes déjà ancrés dans l'histoire de l'art et de l'humanité, à travers des gestes variés de taille et de coupe appliqués sur les pierres massives, et le deuxième renvoie à une diversité d'expériences relationnelles qui tissent des liens qui dématérialisent et prolongent peut-être dans le temps ce geste premier de la taille du silex, pour que l'humanité devienne outillée contre la disparition via Internet et ses réseaux. Le premier carottage se plie dans l'ici et la durabilité alors que le deuxième se plie dans l'ailleurs, la fluidité et la précarité. La photographie connectée serait donc un dispositif de création et de mobilité en devenir et en révélation.

La puissance qui émane de ce site à travers les photographies connectées que j'ai reçues me semble chargée d'une aura, cette « unique apparition d'un lointain, si proche soit-il »¹ qui impose une

¹ Walter BENJAMIN, « Petite histoire de la photographie », in *Études photographiques*, [En ligne], 1 | Novembre 1996, mis en ligne le 18 novembre 2002, consulté le 30 avril 2019, p. 7.

URL : <http://journals.openedition.org/etudesphotographiques/99>

EXISTER ENTRE LE GESTE DE TAILLER ET L'ACTE DE TISSER

distanciation afin d'apercevoir une unicité à multiples figures inscrites et agencées dans ces immenses blocs de pierres.

Immergée dans les photographies de ces carrières, une première impression m'interpelle, celle d'une œuvre à ciel ouvert en pleine activité donc en cours de transformation ; et me renvoie aux œuvres de Michael Heizer et de Richard Long.

A travers le point de vue d'Alice Guittard qui a partagé des photos de sa main dans un gant noir sur la mosaïque des cubes en pierres, j'ai vu passer les peintures rupestres et j'ai eu le désir d'inscrire à mon tour dans ces pierres blanches comme des toiles, l'empreinte rouge de ma main imbibée de liquide ocre, celui que j'utilise dans mes interventions land art après avoir tracé à l'aide d'une pierre, un cercle indicateur de mon ancrage dans la terre. Alice a fait signe avec ses photographies partagées à la technique de la lithogravure et à la cruciale importance du geste manuel dans la transformation de la matière. Pour couper, pour graver, pour cliquer, pour dessiner, pour partager et pour construire, la pierre et la photographie ont besoin d'abord de ce geste éloquent, maîtrisé et contrôlé.

Avec un regard plus serré sur les partages d'Eric Stephany, j'ai vu un grand tunnel sculpté avec une grande précision, que les corps percent et qui apparaissent comme des miniatures. Le regard d'Eric m'a transmis aussi l'impression que ces corps traversent une grande quantité de lumière et une monumentale chambre noire.

Avec plus de profondeur, Riccardo Olerhead m'a replongé dans l'origine de la photographie connectée. J'ai emprunté le lexique du « ça a été »¹ de Barthes afin de lire ses photographies argentiques qui représentent une stratification de l'histoire du médium, en mettant ensemble différents procédés photographiques qui passent du film sensible aux capteurs numériques. Une double exposition à l'histoire du médium est ainsi révélée.

¹ Roland BARTHES, *La chambre claire : Note sur la photographie*, Paris, de l'Étoile, Gallimard, Le Seuil, 1980, p. 120.

Outre les propriétés binaires de la photographie connectée au réseau et ses capacités à nous indiquer avec précision son contexte spatio-temporel à travers les métadonnées dont elle est constituée, cette photographie selon mon optique est augmentée, multiple et humaine. Son acte de partage sur les réseaux est un acte insignifiant dans son apparence, mais je le vois aujourd'hui comme un acte politique par lequel les artistes et les individus essentiellement du Sud global s'échappent pour une certaine liberté d'expression et une fluidité qu'ils ne trouvent pas dans les espaces institutionnalisés. Elle ne peut pas être simplement narcissique, comme voudraient le faire croire les pensées conformistes, mais elle est un autre rapport au monde et à autrui. Hébergée dans un espace poreux, temporaire et autonome, elle disparaît, se mute et se multiplie instantanément en tissant des devenirs incertains, précaires et anachroniques. Elle est banale et puissante à la fois. Elle bifurque les horizons et prend soin de soi, des autres et du présent.

Des photographies, des hashtags, des e-mails, des tags, des storys et une infinité de formes interactives, puissantes et disséminées sur la toile renvoient à un canal et un dispositif qui a transformé nos existences, nos modes de création et nos mobilités. Giorgio Agamben appelle dispositif « *Tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants... les écoles, la confession, les usines, les disciplines, les mesures juridiques, dont l'articulation avec le pouvoir est en un sens évident, mais aussi, le stylo, l'écriture, la cigarette, la navigation, les ordinateurs, les téléphones portables et, pourquoi pas, le langage...* »¹. Notre dispositif connecté invente ainsi une nouvelle vitalité, un nouvel espace-temps créatif, fluide et éparé. Il est une forme possible d'existence.

¹ Giorgio AGAMBEN, *Qu'est ce qu'un dispositif*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2007, p. 31.

رهانات البحث العلمي في موضوع الهجرة في تونس حوار مع علاء الطالبي الرئيس التنفيذي للمنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية

أحمد جماعة

المعهد العالي للدراسات التطبيقية في الانسانيات بقفصة

ملخص

شهد حقل الهجرة في تونس ما بعد الثورة تحولات عميقة في حقل الهجرة، عسكرة الديناميكيات والفاعلين. وفي ظل غياب سياسية عمومية للهجرة لدى الحدود، حق التنقل، الدولة التونسية وتورط عدد من المنظمات الدولية في تطبيق سياسات السياسات العمومية الإتحاد الأوروبي المتجهة نحو المزيد من التضييق على التنقل، برز دور المهاجرين. ات. المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية كفاعل مضاد في هذا الحقل عبر ربط الناشطة والبحث العلمي لتقديم البدائل والدفاع عن حرية التنقل بين ظرفي المتوسط وحفظ كرامة المهاجرين. ات.

نبحث في هذا المقال مع السيد علاء الطالبي المدير التنفيذي للمنتدى عن فهم أعمق لآليات عمل قسم الهجرة في المنتدى والمناهج العلمية المعتمدة في رصد التحولات الهجرية في تونس. كما نتطرق إلى إستراتيجية المنظمة وأهدافها وعلاقتها ببقية الأطراف المتدخلة في هذا المجال.

لاقى حقل الهجرة في تونس بعد الثورة إهتماما إعلاميا وأكاديميا متزايدا بعد إرتفاع نسب الهجرة الغير نظامية نحو إيطاليا في الأشهر الأولى لسنة 2011 وتوافد أعداد هامة من اللاجئين القادمين من ليبيا عقب النزاع المسلح. فقد إمتدت الثورة بذلك إلى الفضاء الهجري¹ الذي عرف تغييرات عميقة في الديناميكيات والفاعلين المتدخلين خصوصا من المنظمات الدولية والغير حكومية ضمن تحول عالمي في السياق النيوليبرالي يتسم بتحول الهجرة إلى صناعة عابرة للدول ومتعددة البنى والفاعلين².

في السياق التونسي وظفت مشهدية الحدود والتركيز على الأشكال الغير نظامية للهجرة دون غيرها في الإعلام والخطاب الرسمي الأوروبي في إضفاء المشروعية على عنف منظومة الحدود والتضييق على حقوق التونسيين في التنقل النظامي³. كما مهد إعتبار تنقل الأفراد من جنوب إلى شمال المتوسط كمشكل بحاجة إلى حلول، إلى الهيمنة التدريجية لإستراتيجيات الحوكمة والأمننة على مسائل التنقل والهجرة.

¹ Glenda GARELLI and Martina TAZZIOLI, *Tunisia as a Revolutionized Space of Migration*, New York, Palgrave Pivot, 1st ed. 2016, 105 p.

² Ninna NYBERG SORENSEN and Thomas GAMMELTOFT-HANSEN, « Introduction », in *The Migration Industry and the Commercialization of International Migration*, Routledge, 2012, pp. 1-23.

³ Ahmed JEMAA, « The Schengen Visa Regime in Practice: Externalization and Uneven Mobilities in Post-2011 Tunisia, A Perspective from the Other Side », Master's thesis, Vienna, Central European University, 2022, <https://sierra.ceu.edu/record=b1441613>

رهانات البحث العلمي في موضوع الهجرة في تونس

تجلى ذلك أولاً في مسار التوسع الجغرافي والإداري للحدود الأوروبية بتصدير مهام المراقبة إلى دول جنوب المتوسط عبر تقديم الدعم المالي والتقني للحكومات. وثانياً عبر تمويل وتدعيم أدوار المنظمات الغير حكومية في نشر وتنفيذ السياسات الهجرية الأوروبية سواء من خلال الحملات التحسيسية حول الهجرة غير النظامية أو عبر المراقبة والضبط. مستفيدة بذلك من مساحات الفعل الجديدة التي وفرها سياق الإنتقال الديمقراطي للمجتمع المدني¹.

على النقيض من ذلك وفي نفس السياق شهد حقل الهجرة أيضاً تطوراً نوعياً لأشكال المقاومة وشبكات التضامن مع حقوق المهاجرين في المتوسط². على غرار التجربة الفريدة لمنظمة المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والإجتماعية في ربط الناشطة والإلتزام بالبحث في النضال من أجل علاقات تنقل وتبادل عادلة بين تونس والإتحاد الأوروبي. إذ صار المنتدى مرجعاً رئيسياً للباحثين في السنوات الأخيرة في مسائل الهجرة، الحركات الإجتماعية والحقوق الاقتصادية. من خلال تقديمه لإحصائيات محيئة ودورية حول ديناميكيات الإحتجاج والهجرة وإنجازته ببحوثاً كيفية وتقارير رصدت تحولات الممارسات والسياسات الهجرية على مدار ما يقارب الإثني عشر عاماً منذ تأسيسه الرسمي سنة 2011.

¹ Sabine DINI and Caterina GIUSA, *Externalising Migration Governance Through Civil Society: Tunisia as a Case Study*, Palgrave Macmillan, 2020, 108 p.

² Maurice STIERL, *Migrant resistance in Contemporary Europe*, Interventions, London, Routledge, 2018, 252 p.

نبحث في هذا الحوار مع علاء الطالبى المدير التنفيذي للمنتدى عن فهم أعمق لهذه التجربة في ما يتعلق بآليات عمل قسم الهجرة وإستراتيجية المنظمة وأهدافها. إضافة إلى علاقتها بمحيطها من مختلف الفاعلين في الحقل الهجري وخصوصيات الأبحاث والمعرفة المنتجة في أقسام المنتدى. نرصد في هذا الحوار أيضا آخر المستجدات في مجال الهجرة في تونس في سنة 2022 وابرز الديناميكيات التي إختص بها هذا العام. كما نتساءل عن مستقبل منظومة الحدود في المتوسط بشكلها الحالي وافق علاقات تونس بالإتحاد الأوروبي على مستوى التنقل والإقتصاد السياسي في قادم السنوات.

نص الحوار:

الجزء الأول: آليات عمل قسم الهجرة وخصوصيات أبحاثه وعلاقة المنتدى بالدولة ومختلف الفاعلين في الحقل الهجري

في البداية ماذا لو تحدثنا عن السياق السياسي والإجتماعي لتأسيس المنتدى التونسي للحقوق الإقتصادية والإجتماعية؟ والفلسفة العامة للمنظمة وأهدافها؟

تأسس المنتدى قانونيا في اواخر جانفي 2011 بعد الثورة، لكن على الأرض بدأت نواة الفكرة منذ سنة 2002 في سياق صعود حركات مناهضة العولمة في العالم وما عرف حينها في تونس مطلع الألفية

رهانات البحث العلمي في موضوع الهجرة في تونس

بالإصلاحات العميقة وسياسات الخصخصة التي استهدفت العديد من المؤسسات والمصانع. تجسيد الفكرة من طرف مؤسسي المنتدى إنطلق في شكل لجنة مساندة للحركات الاجتماعية الغير مهيكلة داخل إطار الإتحاد العام التونسي للشغل. تطور المشروع أكثر في ديسمبر 2004 عندما تم تنظيم لقاء "أي كلفة إجتماعية للعولمة؟" في المنستير تحت إشراف الرابطة التونسية لحقوق الإنسان. شهدنا حينها بروز توجهين أساسيين داخل الحركة الحقوقية في تونس، الأول يعتقد في صعوبة النضال من أجل الحقوق الاقتصادية والاجتماعية داخل دولة دكتاتورية، وبالتالي يركز أكثر على الحريات العامة والحقوق المدنية.

أما التوجه الثاني الذي يمثله مؤسسي المنتدى والذي لا يرا في أفق للتغيير في تونس بحصر النضال في الجانب المدني والحقوقى وإنما يعتقد في أولوية المسألة الاجتماعية كمحرك ومحدد رئيسي للتغيير. في ظل غياب توافق حينها تم تأسيس اللجنة الوطنية لمساندة الحركات الاجتماعية التي ضمت ممثلين عن الرابطة والإتحاد كتوجه جديد نحو المنحى الحقوقى الاجتماعى. تجذر هذا التيار أكثر بعد إتفاضة الحوض المنجمى فى 2008، وبعد الثورة تم تأسيس المنتدى رسمياً كجزء من النقاش العام حينها خاصة الذى يمثله ما عرف بتوجه القصة. دافعنا آنذاك على إنجاز

حوار وطني حول المسألة الاقتصادية والاجتماعية قبل إنتخابات 2011 لإيماننا بضرورة حسم تغيير المنوال التنموي نحو منوال جديد أكثر عدالة يستجيب لتطلعات الثورة التي كانت إقتصادية وإجتماعية بالأساس.

لكن الاتجاه العام دفع لتغليب المسار السياسي والإنتخابي على حساب المسار الاقتصادي والاجتماعي. هذا ما دفعنا أكثر للتشبث بخطنا الفكري لسبب بسيط أننا نؤمن أن ديمقراطية بلا مضمون إجتماعي ستكون هشة وأنه لا يمكن للثورة أن تحقق اهدافها دون العودة إلى لب الموضوع وهو حوار حول المسألة الإقتصادية والإجتماعية. هذا توجهنا الفلسفي العام وقد إنعكس في عملنا في ثلاث جوانب رئيسية الجانب الأول هو الجانب الميداني في نطاق التعامل مع الحركات الإجتماعية والميدانية ولكن أيضا الحركات المقصية من الشأن العام والإعلام كالهجرة وحركات أخرى. هذه المتابعة الميدانية تستوجب التواجد وراء الحركات الاجتماعية فهي صاحبة القرار في الأشكال النضالية التي تراها مناسبة كالتضالات الميدانية أو الإصطدام بالأمن ورموز الدولة أو المفاوضات أو أيضا المرور للرأي العام عبر وسائل الاعلام. الجانب الثاني هو الجانب البحثي نحن نؤمن بنوع من مجتمع المعرفة للحركات الإجتماعية لمساندتها في مراكمة نضالاتها. أما الجانب الثالث فهو تشبيك على مستوى دولي عبر تأسيس المنتدى الإجتماعي

رهانات البحث العلمي في موضوع الهجرة في تونس

التونسي والمغربي في 2006 وكذلك عبر المشاركة في دورات المنتديات الإجتماعية العالمية سواء في الخارج أو في تونس بإحتضان دورتي 2013 و2015. هذه فلسفتنا العامة التي تقوم أساسا حول الإيمان بالثورة وبالديمقراطية وربطها بالجانب الإجتماعي. تجسم هذا من خلال أعمال أقسامنا المختلفة كقسم الهجرة، العدالة البيئية، والدراسات الاقتصادية...

بالنسبة لقسم الهجرة ما هي مهامه الرئيسية وآليات العمل داخله؟

يعتبر قسم الهجرة أو العدالة الهجرية من أول الأقسام في المنتدى إذ تم تأسيسه منذ 2011 عبر التشبيك مع عائلات ضحايا المهاجرين المفقودين. قمنا بتشبيك ودعم العائلات، كما أعدنا أول مادة إحصائية لأعداد المفقودين في تونس، فرصدنا 1500 مفقودا في 2011 و2012 وقمنا بإعداد ملفات لـ 503 منهم. ساعدت قاعدة البيانات في دعم نضالات العائلات ولكن أيضا دفعت الدولة إلى الإعتراف بوجود مفقودين تونسين وإنشاء لجنة تحقيق مستقلة حول الموضوع في 2015 لكن مع الأسف دون إصدار تقرير نهائي إلى حدود اليوم. يركز قسم الهجرة على المسائل السياسية للهجرة لأنه لا يمكن إختصار الهجرة في التعاطف فقط نظرا لكونها منظومة كاملة من السياسات الهجرية سواء سياسات توسع رقعة الحدود الأوروبية وتصدير الخطط الأول لمراقبتها إلى دول جنوب

المتوسط¹ أو إرتباط الهجرة بالضغوطات السياسية والإقتصادية الموجهة على تونس عبر تقديم مساعدات وحلول وقتية للإقتصاد مقابل دفع الجانب التونسي للتعاون في ما يسمى بمسار "العودة الطوعية" -والذي نعتبره ترحيلا قسريا- أو كذلك بالتواطؤ في مسار عسكرة الحدود. تتفاقم هذه الظواهر في السنوات الأخيرة إذ يمكن قياسها من خلال الإرتفاع الالاف لأعداد المهاجرين الذي تم منعهم من إجتياز الحدود من قبل الحرس البحري والجيش البحر التونسي.

بالحديث عن الأرقام دائما ما تشيرون في تقاريركم إلى تقصير السلطات التونسية والهياكل الرسمية في توفير أرقام محينة حول الهجرة غير النظامية ومختلف الظواهر الهجرية. كيف تفسرون الغياب المتواصل للمعطيات الكمية من الجانب التونسي؟ وفي ظل هذا النقص ماهي المناهج والمصادر التي تعتمدها في رصد ديناميكيات نسب الهجرة؟ خصوصا وأن أرقام المنتدى صارت مرجعا للباحثين ومعتمدة حتى من طرف الإعلام الحكومي في تونس.

¹ Border externalization policies ترجمة وتوضيح لمصطلح للمزيد انظر Maribel CASAS-CORTES et al., «Migration Keywords Collective, New Keywords: Migration and Borders », in *Cultural Studies*, vol 29 (1), 2015, pp. 55-87.

رهانات البحث العلمي في موضوع الهجرة في تونس

نعتبر شفافية الأرقام مهمة جدا لأن حجبها أو نشرها هو قرار سياسي وهذا ما شهدناه قبل الثورة عبر التلاعب بالأرقام. لذلك قمنا بإنشاء المرصد الإجتماعي التونسي في 2011 لأهمية الأرقام في فهم مجتمعنا اليوم. أما عن الجانب الرسمي لا توجد للأسف أرقام رسمية مجمعة بل هناك إستراتيجية لتشتيت الأرقام. كمثال الهجرة إذ لا توجد جهة رسمية واحدة مكلفة بالإحصاء فهي مشتتة بين تصريحات الناطقين الرسميين لوزارة الداخلية والحرس الوطني والجيش دون تنسيق بينهم.

إذن تعتمد منهجيتنا العلمية على التحليل التقاطعي للبيانات فلا نكتفي بالأرقام المصرح بها في تونس بل أيضا نعلم على مصادر أخرى على غرار السلطات الإيطالية، المنظمة الدولية للهجرة، ومفوضية الأمم المتحدة لشؤون اللاجئين. مصدقينا وشركائنا في الخارج تمكنا من الوصول إلى هذه الأرقام كمثال رصدنا لأعداد التونسيين العابرين لأوروبا عبر صربيا مؤخرا أو متابعتنا سابقا الطريق الهجرية المغرب إسبانيا. تكمن أهمية الأرقام في المساعدة على فهم وتحليل تحولات الظاهرة وإتجاه السياسات الهجرية. مثلا كان عدد التونسيين الذين منعوا من إجتياز الحدود البحرية بين 2011 و2021 في حدود الـ 25 ألف مهاجر. في حين منذ سنة 2021 بلغ المعدل العام السنوي لعمليات الإعتراض في السواحل حاجز الـ 25 ألف مهاجر. إذ وقع إنجاز في سنة واحدة حصيلة ما وقع تحقيقه على مدى عشر سنوات كاملة. أما بالنسبة

لعام 2022 فقد وصلنا إلى 30604 مهاجرا إلى حدود نهاية أكتوبر. إذن الأرقام لا تكذب وهي تعري السياسة الجديدة لعسكرة الحدود من طرف الدولة التونسية. لكن إعتادنا على الأرقام لا يعني تعاملنا مع المسألة الهجرية كأرقام لكنها بالنسبة لنا أداء لفهم السياسات وفي هذا السياق نعتبر إرتفاع نسق عمليات الصد دليل على رضوخ الدولة للإملاءات الإيطالية والأوروبية للعب دور الحارس للحدود الجنوبية للبحر المتوسط.

الأرقام أيضا لها دلالاتها في علاقة بتحولات الظاهرة الهجرية، كمثال بلوغ نسبة المهاجرين الغير نظاميين من النساء والأطفال إلى مستوى ثلث إجمالي المهاجرين. تدفعنا هذه الإشارات إلى توجيه ابحاثنا الكيفية أكثر نحو فهم هذه التحولات. إذ إستنتجنا في هذا السياق أن المشروع الهجري في تونس اليوم تحول من مشروع فردي إلى مشروع جماعي. أصبحت تونس أرض هجرة فالجميع يفكر أو يريد المغادرة بقطع النظر عن محدد السن، الوضعية الاجتماعية، الجنس أو الإنتظارات من أوروبا. يعي التونسي جيدا أن أوروبا ليست جنة على الأرض لكنه مقتنع برغبته في الحركة وخوض تجارب جديدة في الخارج. تبني منطق حرية التنقل لدى فئات واسعة حتى من صغار الشباب بين التغيير في البراديغمات وفي النظرة المجتمعية، وهذا في غاية الأهمية إذ اعتبره شكلا من دمقرطة الهجرة بمعنى أنها تشمل الجميع مهما كانت مواقفهم الاجتماعية.

رهانات البحث العلمي في موضوع الهجرة في تونس

إن التمعن في هذه الديناميكيات يمكننا من تبيين قصور الخطاب الرسمي الذي يركز على الجانب الأمني ودور المهربين، لا يوجد فقط مهربون بل هناك رغبة جماعية في مغادرة البلاد تشمل جميع الفئات. أنظر أيضا إلى مثال طريق صربيا والعدد الكبير من الواصلين إلى أوروبا والذي بلغ 18 ألف تونسي أكثر من 75% منهم من أصيلي مدينة تطاوين وصل جلهم إلى فرنسا معتمدين على شبكات القرابة في تسهيل العمل في المخازن وقطاعات أخرى. هذه إجابة على سياسة التضييق على قوانين وإجراءات لم الشمل التي تعتمدها فرنسا منذ سنوات. إذن لا بد من قراءة الإحصائيات وربطها بسياقها الاجتماعي والسياسي، فالرقم بالنسبة للمنتدى ليس الهدف في حد ذاته لكنه يساعدنا في فهم تحولات الظاهرة الهجرة سواء من الناحية الاجتماعية أو الثقافية أو السياسية في ما يتعلق بالسياسات العامة.

أشرت إلى تصاعد مسار عسكرة الحدود وخضوع تونس إلى الضغوطات الأوروبية في مجال الهجرة، في ظل التعميم الكلي من الجانب التونسي حول المسألة ماهي إستراتيجيتكم وآليات عملكم لمتابعة السياسات الهجرة في تونس والإتفاقيات المبرمة بين الدولة التونسية والجانب الأوروبي؟

أولا كما أشرت هذا مرتبط بفلسفتنا العامة في البناء من تحت مع التشبيك في الخارج مما يمكننا من النفاذ إلى المعلومة. مثلا في 2018

تحصلنا على مسودة مشروع إتفاقية تعاون بين تونس وألمانيا من داخل البرلمان الألماني من خلال شبكاتنا والمنظمات الشريكة لنا. كذلك في إيطاليا قدمنا شكوى للمجلس الأوروبي لحقوق الإنسان حول الظروف المهينة لترحيل التونسيين وتم لفت نظر الحكومة الإيطالية لهذه المسألة. في تونس حتى النفاذ إلى المعلومة لا يوفر الكثير من المعطيات خصوصا أن الإتفاقيات المتعلقة بالهجرة لا تمر بالضرورة عبر البرلمان حتى في السياق الديمقراطي ولا يتم نشرها بالرائد الرسمي. المسألة أعقد من ذلك لأن هذه الإتفاقيات لا تصاغ بوضوح في شكل مذكرة تفاهم وإنما أحيانا تمر عبر تحيين إتفاقيات سابقة أو تصاغ في شكل مقنع ضمن إتفاقيات إقتصادية التي يكون مقابلها تعاون في مجال الهجرة. الحالة الإيطالية خير مثال عن ذلك، هناك إتفاقية تنص على دعم قدرات تونس بعشرة مليارات اورو عندما نتبع هذا المبلغ في الميزانية نجد أن أكثر من 60% أو 70% موجه في شكل هبات إلى وزارة الداخلية تحديدا لدعم خفر السواحل بالمعدات وزوارق المراقبة. عندما نبحث عن الدعم والهبات لوزارة الداخلية ونتتبع وجهة صرفها ونجد أن كلها موجهة إلى البحر ندرك جيدا أن الهدف هو عسكرة الحدود. لا يوجد إتفاق عنوانه "عسكرة الحدود" حرفيا لكن الدعم التقني الأوروبي لتونس هو لأجل هذه الغاية. إذن هناك نوع من التحايل من الجانبين الأوروبي والتونسي في هذه المسألة.

رهانات البحث العلمي في موضوع الهجرة في تونس

كذلك توجد اتفاقيات شفاهية كمثال إلتزام تونس لفرنسا بالتعاون في مجال الترحيل القسري بعد قرار خفض حصة التونسيين في التأشيرة إلى فرنسا ب 30% و 50% في حالة المغرب والجزائر. كان الضغط الفرنسي واضحاً ومعلناً في وسائل الإعلام لإجبار الدول المغاربية على التعاون ونجحوا في ذلك في الحالة التونسية بفتح مطار طبرقة خصيصاً للترحيل. إذن يتطلب منا هذا التداخل والتركيب عملاً إضافياً في تتبع الإتفاقيات وتحليل التصريحات والخطابات من أجل فهم ما يتعلق بالجانب الهجري.

ماذا عن البحوث والدراسات التي تقومون بها في قسم الهجرة؟ أين تكمن مساهمة هذه البحوث؟ وما يميزها عن البحوث الأكاديمية المنجزة داخل الجامعات التونسية؟ أو البحوث والتقارير التي تقوم بها المنظمات الناشطة في مجال الهجرة في تونس؟

إستراتيجية البحوث في المنتدى تنطلق من قناعتنا في أهمية إنتاج معرفة خارج الحيز الضيق لأسوار الجامعة عبر دعم إنفتاح المعرفة والبحث الأكاديمي على المجتمع وتوجيه البحوث لنقد السياسات العمومية والخطاب الرسمي السائد او ايضاً لتقديم توصيات للإرتقاء بالوضع الموجود. تندرج بحوثنا حول الهجرة في هذا السياق في ثلاث مستويات رئيسية.

المستوى الأول هو نقد للسياسات الهجرية الموجودة ومحاولة لتقديم نوع من الحلول والتصورات البديلة. يتم هذا عبر الورقات السياسية كمثال اشتغالنا على سياسة عدم انجاد المهاجرين داخل البحر الابيض المتوسط وسياسة عدم التعرف على جثث المهاجرين.

النوع الثاني من البحوث يركز على فهم ديناميكيات الظاهرة الهجرية في تونس على غرار دراسة حديثة العهد حول الرغبة الهجرية داخل الأسر التونسية¹ والتي توصلنا من خلالها إلى فهم أعمق لتطور المد الهجري عند العائلة التونسية عبر التمثلات والممارسة إذ توجد أسر بكاملها اليوم تهاجر جماعيا بقطع النظر عن الطرق نظامية أو غير نظاميا. أما عن الجانب ثالث والذي لا يقل أهمية، يتمثل في محاولتنا للقرب أكثر للفئات الهشة كالمهاجرين من جنوب الصحراء في تونس أو اللاجئيين وطالبي اللجوء ومن آخر إنتاجاتنا في هذا الإطار دراسة حول الحق في السكن عند المهاجرين². إكتشفنا من خلالها الإشكالات الكبرى لعدم الوصول الى هذا الحق ومخلفاته في خاق نوع من الوصم الإجتماعي كما صار في صفاقس وفي مدينين.

¹ زهير بن جنات، جائحة كوفيد 19 وتطور نوايا الهجرة لدى الأسر التونسية، تونس، المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والإجتماعية، 2021، 19 صفحة.

² Maram TEBINI, *Le droit au logement comme lutte de places, d'espaces et de marges. Le cas des migrants subsahariens en Tunisie: Tunis, Zarzis et Sfax*, Tunis, FTDES, 2022, 104 p.

رهانات البحث العلمي في موضوع الهجرة في تونس

مكننا هذا البحث أيضا من فهم أعمق للوضعية الهشة للمهاجر في تونس مما إنعكس على نظرتنا السياسية لهذه المسألة فلسنا في منطلق إصدار قانون لجوء في تونس كما تتبناه المنظمات الدولية وإنما نحن ندافع على توجه مختلف وهو تسوية قانونية شاملة للمهاجرين في وضعية غير نظامية في تونس. إذ نعتبر أن هذا سيكون له أثر إقتصادي إيجابي بإندماج المهاجرين وأثر سياسي بإنفتاح تونس على إفريقيا. كذلك هذا التقنين من شأنه أن يقلص من عمليات الإتجار بالبشر ومنسوب العنصرية والنظرة السلبية تجاه المهاجرين في تونس. إذن هناك قناعة سياسة وراء عملنا سواء في السعي لتغيير السياسات العامة والقوانين أو كذلك في تغيير التصورات المجتمعية.

بالنسبة للأثر الاجتماعي لهذه البحوث، كيف تقيمون التفاعل مع إصداراتكم في الإعلام والفضاء العام في تونس بصفة عامة؟ وهل لمستم أي أثر مباشر لها على السياسات العامة والقوانين؟

هناك جانبين مهمين، الأول هو علاقتنا الجيدة مع الصحفيين والصدى الإعلامي للمنتدى الذي يتيح لنا الفضاء لإيصال رسالتنا السياسية لكن أيضا إيصال صوت الفئات الهشة والمستضعفة التي نشغل معها كعائلات الحرقاة أو المهاجرين من جنوب الصحراء مما يمكنهم من مواصلة نضالهم بقطع النظر عن مساندة المنتدى.

أما الجانب الثاني المتعلق بالتأثير في القوانين مثلا قانون مناهضة جميع أشكال التمييز العنصري في تونس هو ثمرة عمل طويل حيث صدرت مسودته الأولى عن المنتدى ثم تم تبنيه من منظمات اخرى شريكة ولاحقا حصل على إمضاء 13 نائبا ليصبح بذلك مبادرة تشريعية وتم المصادقة عليه من طرف مجلس النواب. اعتبر هذا مسارا مثاليا لا يتحقق دائما فمن المهم اليوم وجود قانون لمناهضة الميز العنصري. ولكن لا بد من مواصلة العمل على المدى الطويل على الجانب التعليمي والثقافي خاصة ليتحول مضمون القانون إلى أداة بيداغوجية أكثر منه حملة تحسسية. في المقابل يجب أيضا إقرار الفشل في جوانب أخرى كمثل حملة المناصرة التي قمنا بها من أجل التحقيق في مصير المهاجرين المفقودين.

في البداية وفقنا في الضغط على السلطات وتم إنشاء لجنة تحقيق في الغرض تحت اشراف وزارة الشؤون الاجتماعية ضمت ممثلين عن العائلات لكن اللجنة لم تصدر تقريرها إلى اليوم. في نهاية المطاف نضال العائلات وشغفهم في البحث عن الحقيقة متواصل إلى اليوم. نفس الشعار الذي رفع في 2011 "نحبو نعرفو ولادنا وين" مازال موجود إلى اليوم. في جرجيس نفس المطلب لا يزال مرفوعة إلى الآن. هذا ما يطرح تساؤلا كبيرا على مدى فاعلية عمل المجتمع المدني. نعم قمنا بتسليط الضوء

رهانات البحث العلمي في موضوع الهجرة في تونس

وإنجاز البحوث ونجحنا في إبقاء قضية المهاجرين المفقودين في النقاش العام لأكثر من عشر سنوات لكن في النهاية جاءت حادثة جرجيس لتكسر كل شيء وتعود بنا إلى جذور الموضوع. وهنا يأتي دور الدولة التي تبحث اليوم على قمع الهجرة ولا تبحث على إنقاذ مواطنيها من المهاجرين. على المستوى الممارسة علاقة الدولة بمواطنيها لم تدخلها الديمقراطية بعد ولا مبدأ حرية المواطن وإحترام حقه تقرير مستقبله. تقييماً العام أن البلاد في حالة إنقسام، هناك هوة كبرى بين المواطن العادي والفئات الهشة من جهة والنخب المتعاقبة على إدارة الدولة على إختلاف إنتماءهم من جهة أخرى. أثبتت السلطة بإمتهان طيلة عشر سنوات أنها بصدد تعميق هذا الإنقسام بالتمسك لأوليات الثورة والبناء الديمقراطي ومطالب المواطنين في العدالة الإجتماعية. ربما ما نجحنا فيه هو تعرية هذه الهوة وهذا الإنقسام.

من خلال تجربتكم وتفاعلكم مع السلطات التونسية، ما هي الهياكل أو المؤسسات في الدولة التي تفكر أو تدير ملف السياسة الهجرةية؟

يمكن القول أن من أكبر المغالطات في تونس هي وجود سياسة هجرية، لا توجد أي سياسة هجرية على المستوى الرسمي. هناك ما سمي بالإستراتيجية الوطنية للهجرة تم إعداد خمس نسخ منذ الثورة لم تتبنى أي منهم. على مستوى الهياكل كتابة الدولة للهجرة منذ الثورة وهي تنتقل بين

أروقة وزارتي الشؤون الاجتماعية والشؤون الخارجية. أما عن المرصد الوطني للهجرة فهو هيكل شبه ميت ومرتبطة برغبات المنظمة الدولية للهجرة في تقديم تمويلات. تم مؤخرا تكوين مجلس علمي جديد نتمنى أن يؤدي ذلك لتغيير في آليات عملهم فلا بد أن يتخلصوا من هيمنة رأس المال والمنظمات الدولية والاتحاد الاوروبي، فأني مادة مقدمة ضمن هذه المنظومة ستكون أقرب لرغبات الممولين منه إلى واقعنا الهجري. إذن هذا الاشكال الكبير الحاصل في ظل هذا الفراغ وغياب إستراتيجية هجرية واضحة وهيكل قادرة على الدفاع على مبدأ عدالة هجرية في تونس للاسف الشديد نحن كمجتمع مدني نشغل بمفردنا على هذه المسألة في شبه قطيعة كاملة مع هياكل السلطة.

بعد الثورة والتحديات الجديدة التي أصبحت تطرحها تونس وفضاءها المجاور خصوصا ليبيا لاحظنا تطورات هامة في حقل الهجرة تمثلت في دخول فاعلين جدد أساسا من المنظمات الغير حكومية و بروز أكبر لأدوار المنظمات الدولية المختصة في الهجرة على غرار المنظمة الدولية للهجرة والمفوضية السامية للأمم المتحدة لشؤون اللاجئين ضمن إتجاه عالمي يتسم بتطور ما يسمى بـ "صناعة الهجرة" وهيمنة مقاربات التسيير والحوكمة

رهانات البحث العلمي في موضوع الهجرة في تونس

على مسائل الهجرة والتنقل. ما رأيك في هذه التحولات؟ وكيف يتوقع
أويتميز المنتدى ضمن هذا الحقل وفي علاقة ببقية الفاعلين؟

هذه معادلة مركبة لأنه كما أشرت للمنتدى مقارنة وقناعة سياسية
للمسائل الهجرية نحن في نقد مستمر لسياسات الدول والمنظمات الدولية
الغير العادلة والمهينة احيانا للمهاجرين. من المعلوم لدى الجميع أننا كنا دائما
في حالة صراع دائم مع المنظمة الدولية للهجرة ومفوضية شؤون اللاجئين.
فقد سبق وقدما شكوى بالمنظمة الدولية للهجرة بعد حادثة ترحيل
مهاجرين من بنغلاديش بعد إنقاذ قاربهم ودخولهم تونس تم ايقافهم في
مركز الوردية ودفعوا للإمضاء على وثائق تفيد موافقتهم على "العودة
الطوعية". تمكنا لاحقا من الوصول إلى إثنين من المرشحين في بنغلاديش
واجرينا معهم مكاملة بحضور مترجم وتوصلنا أنه لم يكن لديهم علم بمحتوى
الوثائق المكتوب بالإنجليزية. حينها قدمنا شكوى من داخل الميكانيزمات
الداخلية للمنظمة التي أقرت بعد ذلك توفير مترجم لأي مهاجر في حالة
الإمضاء على هذه الوثائق.

الإشكال أيضا متواصل مع مفوضية شؤون اللاجئين منذ حادثة مخيم
الشوشة ورفضهم تسوية وضعية 420 مهاجر. وإلى اليوم نعتبر أن المفوضية
مقصرة في إحترامها لحقوق المهاجرين واللاجئين. ولنا في ذلك مثالين

واضحين. الأول هو حالة سليمان أبو حفص وهو معارض جزائري تم تسليمه للسلطات الجزائرية من طرف السلطات التونسية في صمت مريب من المفوضية. والثاني هو مأساة إعتصام المهاجرين وطالبي اللجوء أمام مقر المفوضية بعد إغلاقها لعدد من مراكز الإيواء. دائما حجج المنظمات الدولية هي غياب الموارد المالية للتعاطي مع جميع المهاجرين.

نعتبر وجودهم في تونس بهذا الشكل لا معنى له لأنه على الدولة التونسية تحمل مسؤوليتها في هذا الجانب كدولة مستقلة عاشت ثورة ودولة ديمقراطية لا يوجد أي مبرر لسلطة المفوضية في تقديم بطاقات اللجوء في تونس. على الدولة التونسية أن تؤسس هيكل واضح لحماية المهاجرين في تونس، ليس قانون لجوء كما سبق وأشرت وإنما قانون لتسوية وضعية المهاجرين المتواجدين في تونس مهما كانت صفاتهم، مهاجرين، طالبي لجوء، أو أي إنسان معرض لخطر أو حروب لا بد أن يعيش بكرامة في تونس وهذا يفتح لهم مجال أرحب.

في نفس السياق، هل تؤثر مقاربتكم النقدية للسياسات الهجرية على إمكانياتكم وفرص التمويل المتاحة؟

رهانات البحث العلمي في موضوع الهجرة في تونس

بالتأكيد. على عكس ما يعتقدُه الناس نظرا لغزارة إنتاجنا أننا نعتمد على تمويل، في الواقع ليس لدينا أي تمويل لقسم الهجرة إذ نعتمد أساسا على جهود المتطوعين سواء من أفراد المنتدى أو من الباحثين المتعاونين الذي من النادر أن نجد الإمكانيات لخلاصهم وحينما نقدر على ذلك يكون من مشاريع أخرى لا علاقة لها بالهجرة لكن بموافقة مولين آخرين متعاطفين مع جهودنا. في الواقع تجربتنا في الهجرة خاصة في إضفاء جانب إنساني على البحث كان دافعا للتعرف على عديد الباحثين الذين يشتركون معنا في الحس الإنساني لهذه المسألة الذين يقومون بجهود جبارة في العمل الميداني والبحث. إذن إعتماَدنا لمقاربة سياسية للمسألة يؤثر جليا على العلاقة بالمانحين خاصة في قضايا الهجرة في تونس فهناك إتجاه عام للجهات المانحة يدفع نحو تشجيع الجانب العملي واليومي لمساعدة المهاجرين على حساب الإشتغال على جوهر المسألة التي هي سياسية بالأساس.

الجزء الثاني: أهم المستجدات في حقل الهجرة ومستقبل علاقة تونس
بالإتحاد الأوروبي في مجال التنقل والإقتصاد السياسي في ظل الضبابية
السياسية لما بعد 25 جويلية.

عقب القرار الفرنسي في سبتمبر 2021 بالتخفيض في حصة الدول المغاربية في عدد التأشيرات الممنوحة سنويا كوسيلة ضغط على الحكومات للتعاون في ترحيل مواطنيها المتواجدين بصفة غير نظامية في

فرنسا، لاحظنا توسع دائرة الاعدالة في التنقل وتواتر قرارات الرفض في التأشيرة لتشمل فئات إجتماعية أخرى كالأساتذة الجامعيين والأطباء مما جعل ولأول مرة ربما من مسألة حرية التنقل موضوع نقاش عام. ما رأيكم في هذه المستجدات؟ وكيف تقيمون تعامل الجانب الرسمي التونسي مع هذه المسألة ومع حقوق التونسيين في التنقل بصفة عامة؟

في هذا الجانب هذا هناك ضغط فرنسي لدفع تونس لتستجيب لمبدأ ترحيل التونسيين من فرنسا. على عكس الجزائر والمغرب الموافقة التونسية كانت بصفة مباشرة في شكل تعاون كلي مع فرنسا عبر فتح مطار طبرقة المغلق منذ الثورة خصيصا لإستقبال المرحلين. مقابل ذلك بدأ التراجع على قرار خفض حصص التأشيرة تدريجيا منذ شهر سبتمبر 2022 بعد لقاء وزير الداخلية الفرنسي ونظيره التونسي. هذا يؤكد على مبدأ تعاون تونس الكامل واللامشروط في هذا الجانب. كما أشرت لم تؤثر هذا فقط في جانب التأشيرات لكن أثر أيضا في سياسات لمّ الشمل في فرنسا مما تسبب في تشتيت العديد من العائلات تونسية بين البلدين. من المهم طرح هذه المسائل للنقاش العام فقد سبق ونددنا بسياسة المقايضة التي تعتمد عليها فرنسا سواء في مجال التنقل أو في المساعدات الاقتصادية والاجتماعية وكذلك في الدعم السياسي لقيس سعيد بعد 25 جويلية. صار هذا من المعلوم اليوم بمنطق تعاون الهجرة مقابل المساعدة في السياسة والإقتصاد والحشد الدولي.

رهانات البحث العلمي في موضوع الهجرة في تونس

لا بد من الحذر من هذه المعادلة لأنها لا تقتصر على التسويات الراهنة فحسب وإنما تطرح مخاوف جدية حول المستقبل. نحن نخشى أن يؤدي تواصل هذا التعاون إلى نتائج كارثية. أولاً خطر تكلمة المحاولات التي تصدينا لها في 2015 و2016 بإقرار تونس بجد آمن وميناء جرجيس كميناء آمن والتي ستجعلنا نستقبل المهاجرين في البحر الابيض المتوسط بدل إيطاليا أو مالطا. ثانياً دفع تونس لتكون منصة لإستقبال وفرز المهاجرين على شاكلة الإتفاقية التي امضتها بريطانيا مع رواندا. نحن نخشى من سيناريو مماثل في تونس خاصة وأن هذه اتفاقيات سياسية بل صفقات سياسية. نظرا اليوم للازمة الاقتصادية الحادة التي تعيشها تونس إضافة للأزمة السياسية التي ترجمتها الانتخابات التشريعية الاخيرة ونسبة المشاركة الضئيلة الإستفتاء.

هذه الأزمة ستتواصل في الاشهر القادمة، إقتصاديا في صورة إمضاء إتفاق مع صندوق النقد الدولي سيخلف أزمة وفي صورة عدم الإتفاق توجد أزمة من نوع آخر. بالنظر للتصريحات الاوروبية الأخيرة خاصة على ضرورة مسار سياسي جديد في تونس أتصور أنها مقترنة بنوع من المقايضة والضغوطات فأسهل الحلول للضغط على تونس هو عبر الهجرة. في ظل هذا الضعف السياسي والهشاشة الديمقراطية التي تعجز عن حماية التونسيين

والأجانب لا تملك السلطة الحالية أي وجهة لقيادة المرحلة بل وأصبحت تقزم من دور المجتمع المدني في تقديم بدائل وكسلطة مضادة مما يجعلنا نخشى التطورات المحتملة التي ذكرتها في المرحلة القادمة.

تحدثت عن الازمة الاقتصادية والسياسية المتواصلة بعد مسار 25 جويلية، ماهي قرائكم لتطورات ديناميكيات الهجرة غير النظامية في سنة 2022 على وقع هذه الأزمة؟

نعم إرتبطت الديناميكيات الهجرة بالواقع السياسي فالقراءة الاجتماعية والاقتصادية وحدها غير كافية لفهم الظاهرة. إذ لم يعد المهاجرون فقط من المعطلين عن العمل ومن الفئات الهشة بل ساهمت الضبابية السياسية والغموض السياسي الموجود في توسيع قاعدة الهجرة إلى فئات جديدة والإقبال بكثافة على المغادرة سواء عبر صربيا لأصحاب الإمكانيات المادية أو عبر إيطاليا للبقية.

هذه الرغبة الجارحة والتغييرات السوسيوولوجية في بنية المجتمع لم تفهمها السلطة بعد فعندما نتمتع في الأرقام لسنة 2022 عدد الذين تم منعهم من الاجتياز هو تقريبا ضعف عدد الواصلين إلى إيطاليا. هذا يبين أن تونس ليست كما يريد أن يفرض علينا بتصنيفه "بلد آمن" بل إنه بلد غير آمن

رهانات البحث العلمي في موضوع الهجرة في تونس

لمستقبل الاجيال القادمة. وإن كانت الدولة عاجزة على تقديم رؤية للمستقبل أو الدفاع عن حقوق مواطنيها في التنقل بصفة نظامية لا مشروعية لها في التدخل في حرية من اختار سبيل حياة أخرى خارج تونس مهما كانت وسيلته في ذلك.

نتابع اليوم الحراك الإجتماعي المستمر في جرجيس¹ للشهر الثالث على التوالي للمطالبة بكشف حقيقة غرق مركب ال 18 مهاجر في 21 سبتمبر 2022 والذي يعتبر من أطول التحركات بعد الثورة زمنيا كما انه شهد للمرة الأولى في تونس شعارات تتبنى الحق في التنقل وتحمل مسؤولية مأساة "مقبرة المتوسط" لمنظومة الحدود الأوروبية وسياسات الاعدالة في التنقل بصفة مباشرة وكذلك ضد تواطئ السلطات التونسية في لعب دور حارس الحدود. كيف تابعم هذا الحراك وتبعاته؟

أصبحنا اليوم نتحدث أكثر على حرية التنقل إذ لم تعد مسألة نخبوية كما كانت في السابق. وجرجيس جهة ذات خصوصية وكانت دائما سباقة في

¹ خالد طبائي، جثث عائمة وأرواح هائمة: عبث الدفن ودولة الإحتقار مأساة شبه الجزيرة الجرجيسية، تونس، المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والإجتماعية، 2022، صفحة 57.

هذه النضالات. أنظر إلى قادة الحراك اليوم على غرار شمس الدين بوراسين فهو يشتغل على مسألة حرية التنقل منذ سنوات. لمن لا يعرف شمس الدين هو بحار لا يخلو مركب صيده من سترات النجاة، في 2018 تم إيقافه على الحدود مع إيطاليا بسبب إنقاذه لمهاجرين في عرض البحر. نعلم أن القانون الإيطالي يجرم انقاذ المهاجرين ويعتبرها مساعدة على اجتياز الحدود حينها تم إيقافه لمدة 21 يوما وعقدت محاكمته التي حضرتها في باليرمو. كان موقفه واضحا وشجاعا في إصراره على مواصلة إنقاذ المهاجرين مهما كانت التكاليف. مثال هذا البحار دليل تطور فكر حرية التنقل ومبدأ الهجرة كحق كوني عند البحارة في جرجيس.

تلور هذا الفكر محليا أيضا مع شمس الدين مرزوق الذي تطوع لسنوات في انتشال جثث المهاجرين من البحر ودفنها. إذن في جرجيس هناك تقاليد إجتماعية في الدفاع عن كرامة المهاجرين سواء في التنقل أو الحق في دفن لائق عند الفشل في تحقيق المشروع الهجري وهذا يجعلنا نفهم أكثر ديناميكيات الحراك الجاري والتضامن مع اهالي المفقودين. تطور هذا الفكر يتجلى أيضا في ممارسات المهاجرين والتشبث بحق التنقل والإنقاذ في صورة التعرض لأخطار في نظرهم ليس بالضرورة أن تمر هجرتهم بطلب تأشيرة بل هناك تفسير لعقلية الحدود والتمسك بالمشروع الهجري مهما كانت وسيلته.

رهانات البحث العلمي في موضوع الهجرة في تونس

هذا يجعلنا مجددا على مفهوم مفهوم دمقرطة الهجرة بمعنى انها صارت متاحة للجميع بغض النظر على الإمكانيات وحجم الصعوبات. لاحظ مثلا إختلاف تونس عن ليبيا، هناك تضم المراكب العشرات من المهاجرين في حين تغادر المراكب من تونس أحيانا بسبع اوثمان أفراد وهذا في حد ذاته يؤكد سهولة تنفيذ الفكرة نظرا لكونها راسخة في ذهن المهاجر، فيغادر دون خوف أو تردد لأنه مقتنع بمبدأ الهجرة اكثر بكثير من قناعته بالبقاء.

بناء على كل ما ذكرته ماهي تصوراتكم لماآلات منظومة الحدود الحالية بشكلها الحالي؟ وماهي السبل المتاحة لتونس ودول الجنوب لتغيير موازين القوى نحو سياسات تنقل عادلة بين ضفتي المتوسط؟

لا نعتقد أن للدولة التونسية أي رغبة أو تصور لطرح قضية عدالة التنقل حتى في مفاوضاتها الإقتصادية والإجتماعية والثقافية لم تطرح ذلك أبدا على جدول الأعمال. أذكر أنه سبق وطلبنا من مسؤولين في الدولة إدراج مبدأ حرية التنقل نظرا لأهمية ذلك في تتمين رأس مالنا البشري وإرساء علاقات أكثر ندية بين الطرفين لكن يوجد نوع من عقد النقص لدى مسؤولينا وميل لإختيار الحلول السهلة. في ظل دولة أمنية لا تفكر إلا في مسألة الأمانة بمعناها الواسع منذ 2011 عبر قانون حالة الطوارئ المستمر إلى اليوم، عندما تسبق الأمانة على كل الإعتبارات

خلال جائحة كورونا أو في إجراءات قياس سعيد لا يمكنها التراجع إلى الوراء فهي دولة تقودها نظرية الأمانة. على قدر حجم ديمقراطية الهجرة عند الشاب، في الجانب المعاكس هناك أمانة الهجرة عند الدولة. هذه الدولة لا تفكر رغم وجود حقلها الأكاديمي ومراكز بحوثها ومراكز الإحصاء كما المرصد الوطني للهجرة، هذه الهياكل لا تقدم رؤية للدولة ولا توصل مثل هذه الرسائل السياسية لذلك يتواصل خيار الأمانة.

منذ 2011 كان التخوف الأوروبي المعلن أساسا من المد الهجري وكأنه سنقوم بعملية غزو لأوروبا، هل قامت أوروبا الشرقية بغزو أوروبا الغربية بعد سقوط جدار برلين؟ لا وبالعكس فقط سعوا تدريجيا بإقرار تسهيلات في التأشيرة وعملية الاندماج. لكن بالنسبة لنا هناك الشمال والجنوب. هناك مشكلة ثقافية سوسولوجية أنه حتى بتقديمنا اليد العاملة تاريخيا وإستعانة أوروبا بالتونسيين من الأطباء والمهندسين والعاملين بقطاع الصحة لملء الوظائف الشاغرة يتم هذا حسب الطلب الأوروبي ودون فتح قنوات تعاون وتأسيس علاقات ندية.

RECENSIONS

Recensions

▪ *La presse (en) arabe publiée hors de l'aire arabophone. Effets de contexte*, Sous la direction de Diana COOPER-RICHET et Franck MERMIER avec la collaboration d'Asmaa AZIZI, in *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée (REMMM)*, n°152, 2022/2, 232 p.

Sept articles, deux entretiens, une introduction, en français et en anglais traitent d'un sujet dont la pertinence réside dans le fait qu'il croise la question de la presse écrite avec la langue arabe en lien avec les migrations en direction de plusieurs lieux, depuis le XIX^{ème} siècle (l'Empire Ottoman était encore vivant) jusqu'à nos jours.

Langue arabe et transnationalisme

La langue arabe est le medium de pays qui, vivant sous des dictatures politiques, sont sources d'émigrations, notamment intellectuelles. Les cas étudiés dans ce volume déclinent plusieurs combinaisons, depuis la contestation politique directe, en passant par le rapprochement culturel de l'Islam et du christianisme et jusqu'à l'affirmation d'une « arabité ». Cette appartenance est forgée par des intellectuels du Machrek à partir du XIX^{ème} siècle sous l'effet d'une géo-politique qui a découpé les territoires, conclu des accords politiques et économiques avec les élites dirigeantes, depuis plus d'un siècle, dans la région.

Au cours du XIX^{ème} siècle, la presse périodique se développe partout. A l'intérieur des pays arabes comme en dehors, le phénomène contribue à faire évoluer le lexique, la syntaxe et les usages d'une langue, partagée au plan de l'écrit, mais cantonnée au registre savant, juridique et religieux. L'objectif nationaliste est le lien transversal d'élites émigrées qui combattaient les emprises impérialistes sur leurs pays d'origine par les idées et avec les moyens offerts en France, aux États Unis, au Brésil, en Angleterre, au Mexique et ailleurs. La langue arabe sert de vecteur unificateur à un panarabisme que cette presse arabophone émigrée entretient à travers des signatures régulières ou occasionnelles, formant des

RECENSIONS

réseaux agissant loin des contraintes fuies par des intellectuels réfractaires à leurs régimes.

Le volume, dirigé par Franck Mermier (anthropologue), Diana Cooper-Richet (historienne) en collaboration avec Asmaa Azizi prolonge une rencontre tenue en décembre 2016 sur la presse arabophone. Il met en évidence l'importance des contextes d'apparition, de fonctionnement, de durée des titres choisis qui reflètent les situations arabes locales comme les conditions d'accueil et de travail offertes par les pays de résidence des équipes rédactionnelles. Le recueil illustre bien la rubrique « Monde contemporain » de la *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée (REMMM)* dont il constitue le numéro 152 (2022, 2, 232 p.) dans la mesure où il trace les événements (colonisation, conflit israélo-palestinien, guerre du Liban, émergence des monarchies pétrolières, guerre du Golfe, soulèvements arabes...) à l'origine de flux migratoires et qui ont donné naissance à des journaux ou revues (la distinction n'est pas toujours nette). Ces bouleversements ont participé à édifier une langue arabe contemporaine, qui a constitué le liant d'un espace médiatique de rattachement au pays et en même temps de résistance à l'autoritarisme. Cette culture transnationale revient à la surface aujourd'hui avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (chaînes satellitaires, Internet...) qui ont influencé les formes de lutte et de contestation politique et culturelle comme elles ont modifié les lieux d'action et de provenance des militants et des journalistes.

Paris, Mexique, Sénégal, Londres

Les exemples couvrent plusieurs types de périodiques dont la nature et la longévité dépendent des conditions socio-historiques. Le premier journal arabe à Paris, alors capitale culturelle et centre d'études orientalistes en Europe, est *Birgis Baris* [*L'Aigle de Paris*] qui paraît de 1859 à 1866. La publication bilingue (en arabe et en français) est conçue comme organe de rapprochement islamo-chrétien, sous la conduite d'un ecclésiastique français, l'abbé Bourgade et de deux intellectuels, Rochaid El Dahdah (libanais) et

RECENSIONS

Soliman El Haraïri (tunisien). L'égyptien James Sanua crée peu après trois périodiques à Paris entre 1878 et 1910 : *Tawaddud* [*Sympathisons*], *El Munsif* [*L'Equitable*] et *L'Univers musulman*. Ces titres répondant au genre satirique (encore rare) critiquent, en dialecte égyptien, l'impérialisme britannique, tout en appelant au rapprochement des pays et des cultures.

Au cours du XX^{ème} siècle, les cas traités montrent un déplacement géographique et l'apparition d'autres motivations qui sous-tendent les expériences journalistiques. Au Mexique, pendant les événements de Palestine de 1936, la presse diasporique arabe, issue d'une immigration de Syrie et du Liban du début du XIX^{ème} siècle est « connectée » et tournée vers ses préoccupations locales. Les débats des journaux posent, en espagnol, les questions concernant les possibilités de vie et d'insertion des minorités maronites face aux populations juives et musulmanes dont ils se distinguent.

L'exemple, éphémère, de la presse arabophone au Sénégal à partir de 1960 atteste d'une culture et de canaux anciens, dynamisés par une volonté de renforcer les liens du pays devenu indépendant avec son environnement arabo-islamique. Fortement influencée par le substrat religieux, et malgré une courte parenthèse (sous Abdou Diouf, 1980-2000), cette presse décline dans les dernières années, par manque de moyens et de volonté politique.

La question palestinienne devient, à partir des années 1970/80, la colonne vertébrale de la presse transnationale qui fleurit surtout à l'étranger, notamment à Paris. L'hebdomadaire *El Yawm Essabi* [*Le septième jour*] (1984-1991), illustre une période de grande activité qui s'arrête avant les accords d'Oslo. L'*Organisation de Libération de la Palestine (OLP)* rassemble au sein de cette revue des plumes venant du Maghreb et du Machrek en réservant une grande part à l'information culturelle, à la création artistique et aux débats philosophiques dans la maquette journalistique.

Après la Guerre du Golfe, l'épicentre de la presse arabe se déplace à Londres, avec des moyens financiers qui proviennent de la péninsule arabique. L'analyse de contenu de trois quotidiens (*Elarab* [*L'Arabe*], *Elqods Alarabi* [*Jérusalem arabe*] et *Acharq*

RECENSIONS

Alawsat [Le Moyen Orient]) permet de couvrir avec précision les conflits et les tensions qui traversent la région, avec des moyens journalistiques répondant aux normes professionnelles et ouvrant sur une audience internationale.

Itinéraires

Révolution syrienne et transformations numériques concordent après 2011 pour susciter une nouvelle forme de contestation de la part d'intellectuels opposés au régime syrien. La revue en ligne *Al Jumhuriyya [La République]*, naît à partir de mars 2012, autour de Yasine Al Haj Saleh et publie un contenu diversifié : des reportages, des interviews, des textes de critique littéraire et des dossiers économiques. A partir des événements vécus et du paysage politique existant en Syrie et au sein des différentes « gauches » dans le monde arabe, ce collectif d'intellectuels élabore un courant de pensée qui s'impose de relier liberté politique et justice sociale et s'oblige à réfléchir au poids des enjeux internationaux sur les politiques intérieures, aujourd'hui prioritaires à leurs yeux.

Les deux entretiens adjoints aux articles du numéro montrent l'intérêt de creuser les points de passage ou de ralliement que constituent les expériences journalistiques diasporiques. Le premier échange est effectué avec Basheer El Bakr, un journaliste syrien en exil depuis 1981. Son parcours haché (Beyrouth, Tunis, Istanbul, Paris, Doha) montre les segments d'une vie diasporique soumise aux contextes et bouleversements politiques advenus en quarante ans. Avec Fatna Ziani, responsable des collections arabes de la *Bibliothèque universitaire des langues et civilisations* (BULAC) ouverte à Paris, on découvre la teneur d'un fonds créé en 2011 à partir de publications créées ou consultées par les rédacteurs en exil. Avec plus de 460 périodiques, cet assemblage documentaire offre des opportunités de recherche et constitue un relais avec les centres arabes de documentation.

Susciter des vocations de journalistes, former des réseaux, réorienter la pensée politique, produire des archives : à travers ses contenus, ses objectifs et les trajectoires de ses acteurs, la presse arabophone internationale (même en situation minoritaire), s'inscrit

RECENSIONS

dans la durée dans les configurations socio-historiques des territoires d'émission et des contextes de réception des journaux et revues. D'où l'intérêt de ce panorama -partiel- qui rappelle l'ancienneté des relations arabes transnationales à travers des passeurs hétérogènes et des moyens d'expression éparpillés dans l'espace et le temps.

Cette presse écrite qui a nourri un nationalisme arabe à distance tout en épousant l'évolution des modèles de l'information, affine l'histoire politique contemporaine des pays arabes, au-delà de leurs frontières géographiques. On aurait souhaité en savoir davantage sur les lectorats respectifs, leurs motivations et sur leur répartition dans les États de provenance et d'accueil. Entrer dans le thème des migrations par la presse arabophone est original mais, parmi les effets de contexte annoncés, on se serait attendu à être plus renseignés sur les dispositifs matériels et les moyens financiers sur lesquels s'appuient et vivent les entreprises éditoriales *offshore* évoquées dans les études.

Kmar BENDANA

Professeur émérite d'histoire contemporaine
Université de La Manouba

▪ ***ATLAS DES MIGRATIONS DANS LE MONDE. Libertés de circulation, frontières, inégalités***, sous la direction de Migreurop, Armand Colin, 2022, 168 p.

« Partout où il se dessine une frontière,
vous pouvez construire un pont »¹

Dans la continuité des éditions précédentes (2009, 2012 et 2017), le nouvel *Atlas des migrations dans le monde* coordonné par le collectif Migreurop poursuit son engagement en documentant et dénonçant des situations migratoires discriminantes, violentes, mortifères. En somme, des situations qui relèvent de l'inacceptable. Depuis 2002, ce réseau euro-africain réunit chercheur·es, militant·es et associations de défense de droits afin de mettre en lumière les

¹ Poète afghan, Najeeb Barwar cité par Mahmoud KESHAVARZ, p. 114.

RECENSIONS

violences structurelles entretenues par les États à l'égard des populations migrantes. Cette quatrième édition apporte des éclairages sur l'évolution des libertés de circulation à différentes époques dans le monde. En fonction des contextes, en réponse aux conjonctures et aux besoins, des frontières s'érigent immobilisant certaines populations tandis qu'elles s'effacent favorisant les libertés de circulation des autres. La mise en exergue de ce « double mouvement » contradictoire, appréhendé sur le temps long dans l'ouvrage, rend compte de la manière dont les États instrumentalisent les frontières et font varier les modalités d'accès à un territoire (entrée, installation, travail, etc.). La notion d'« inégalité » apparaît consubstantielle aux libertés de circulation, une injustice mondialisée révélatrice d'asymétries politiques et de rapports de domination (genre, race et classe). Ce constat posé, l'atlas adresse toutefois de nouvelles réflexions qui invitent à « renouveler nos imaginaires politiques » sur la liberté de circulation. En pointant l'agentivité des migrant.e.s, la pluralité des formes de luttes et de mobilisations ainsi que les alternatives œuvrant à d'autres formes de solidarités et de système de protection sociale, le champs des possibles s'ouvre, l'utopie d'une altermondialisation se concrétise.

« Nous refusons de nous interroger sur les critères de sélection des personnes que nous pourrions « accueillir » au Nord. Nous refusons de nous positionner sur les conditions de ce tri. L'universalité des droits à la liberté de circulation est non négociable » (Casella Colombeau, p. 12)

Avec pas moins de 89 contributrices et contributeurs, cet atlas se nourrit d'une pluralité de regards qui entrecroisent *profils* (artiste, associatif.ive.s, autrice, chercheur.e.s, consultante, journalistes, médecin, médiatrice, militante, photographe, vidéaste), *approches* (anthropologique, cartographique, géographique, historique, juridique, sciences politiques, philosophique, sociologique) et *statuts* (personnes exilées incluses). Structuré en cinq parties, l'ouvrage contribue sur le temps et sur l'espace à appréhender les « *Formes historiques de la liberté de circulation* » (Première partie) et « *Les espaces régionaux de liberté de circulation* » (Deuxième partie) ; élargit les champs d'analyse à l'instar des « *Circulations de*

RECENSIONS

marchandises, services et capitaux » (Troisième partie) ; « retourne le regard » en se focalisant sur les logiques de transgressions et de contournement au profit d'une « *Autonomie des migrations et solidarités : la liberté de circulation en actes* » (Quatrième partie) ; et renouèle les approches afin de « *(Re)penser la libre circulation* » (Cinquième partie).

Il faut souligner l'exemplarité de la (contre)cartographie proposée, un recueil de cartes critiques qui illustre les textes et approfondit certaines thématiques tout en intégrant des dimensions subjectives et émotionnelles : des grands mouvements historiques de population aux expériences migratoires singulières dans des contextes de circulations peu favorables ; des approches féministes et queer de la circulation aux enjeux de la racialisation ; des logiques d'exploitation coloniales aux nouvelles formes néolibérales d'utilitarisme ; des luttes et mobilisations aux différentes formes de solidarités ; etc. Aux cartes s'ajoutent d'autres supports visuels qui redimensionnent symboliquement les libertés de circulation. La première photographie est celle d'une vague qui se brise sur un rocher de l'île-frontière Lampedusa, l'écume rappelant les conséquences mortifères des politiques migratoires de l'Union Européenne en Méditerranée. L'esthétique de la photographie des étourneaux en vol, et le caractère déshumanisé de la photographie de la chute successive de passeports isolés sur des piliers (issue du projet « *Fallen* », *(Re)collection of togetherness*), suggèrent que circuler nécessite d'être reconsidéré comme un droit commun universel tandis que les dispositifs de contrôle aux frontières apparaissent contre-nature.

L'Atlas exemplifie la polysémie du terme *libre circulation*, qualifié ici de « palimpseste » puisque sa définition évolue selon les périodes et les contextes (El Qadim, p. 126). D'ailleurs, la liberté de circulation n'est pas synonyme de liberté d'installation. Tout au long de l'ouvrage, les contributions convergent sur le fait que les possibilités de circuler sont inhérentes aux projets utilitaristes des États. A travers le cas de l'émigration de femmes seules vers les colonies britanniques au XIX^e siècle, Véronique Molinari démontre un projet doublement utilitariste : assurer la reproduction dans les

RECENSIONS

colonies et celle « de la race ». Du fait d'un important déséquilibre démographique entre hommes et femmes, des services furent développés pour assister les femmes célibataires de la classe moyenne - perçues « superflues » et considérées comme un problème social- à partir trouver un mari dans les colonies et d'y fonder une famille. En ce qui concerne les instances internationales, Antoine Pécoud rappelle le biais utilitariste des notions de « gouvernance » et de « gestion », empruntées au vocabulaire managérial. La gouvernance des migrations est ainsi comparable à celle des marchés, les stratégies de contrôle des circulations des populations migrantes ont « pour objectif de maximiser leur utilité ». Plus encore, les contributions démontrent comment la libre circulation est un puissant vecteur de diffusion des dynamiques néolibérales. Emmanuelle Hellio revient ainsi sur le cas des travailleurs.euses détaché.es qui, recruté.e.s pour travailler dans le secteur agricole en France depuis les années 1980, sont des « Flexworkers » appartenant à une nouvelle couche de précarisation statutaire où la condition d'étranger est assignée à « un segment dégradé du marché du travail ». Les travailleurs.euses détaché.e.s non communautaires (Marocain.e.s, Tunisien.ne.s) sont contraint.e.s par contrat de retourner au pays une fois la saison terminée tandis que les communautaires « rebel.le.s, improductifs.ves ou malades » sont renvoyé.e.s. Enfin, le droit n'est pas en reste. A travers l'exemple du traité de Burlingame de 1868 qui prônait la circulation comme « un droit inhérent et inaliénable de l'Homme », Thomas Spijkerboer montre que la doctrine juridique était utilisée pour servir l'expansion coloniale jusqu'à ce que les États décident d'inverser cela selon leurs propres besoins.

Pour finir, cet atlas nous amène à d'autres considérations sur l'« après ». La contribution d'Etienne Piguet souligne ainsi que si « le paradigme économique » s'est imposé, les facteurs environnementaux et climatiques ont toujours été au cœur de la géographie historique des populations, concluant que « l'analogie historique est une des seules manières d'émettre des pronostics pour le futur ». Ces analogies sont au cœur du projet réflexif proposé ici.

RECENSIONS

« On retrouve cela dans les réseaux et les carrefours (qui sont importants dans la littérature africaine), ainsi que dans les flux de personnes et les flux de nature, tous deux en relation dialectique : dans des cosmogonies on ne peut pas imaginer les individus sans ce que nous appelons la nature » (Achille Mbembe, p. 144)

Betty ROULAND

Postdoctorante à l'IC Migrations
chercheuse associée à l'IRMC

▪ قراءة في كتاب "الحرق والرغبة في الغرب: دراسة في التحليل النفسي للمهاجرين السريين التونسيين" لوائل القرناوي

صدر هذا الكتاب في سبتمبر سنة 2022 عن دار النشر نيرفانا وهو للباحث التونسي وائل القرناوي المتخصص في الأنثروبولوجيا وعلم النفس وأستاذ المادتين في الجامعة التونسية ويمثل هذا الكتاب ثمرة عمل بحثي ميداني طويل دام لأكثر من سنتين (2016 و2018) أنجز خلاله الباحث مقابلات بيوغرافية مطولة مع شبان تحركهم الرغبة في "الغرب" وتدفع بالكثير منهم للمغامرة والدخول في لعبة "تبادل الرمزي مع الموت" في أتون المتوسط من أجل الوصول إلى "الغرب المتخيل". لم يكتفي وائل القرناوي بلقاء المبحوثين في سياقات ميدانية متعددة بدءا من تونس مرورا بباريس وصولا إلى برلين بل عمل بجد على تتبع المسارات الفردية هؤلاء الذين عاشوا "الغرب كرغبة غير متحققة" فتحولوا إلى "جهاديين ضد الغرب" مثل سيف الدين الرزقي، الطالب الجامعي وراقص البريك دانس، الذي تم إستقطابه للقيام بعملية راح ضحيتها عدة سياح أجنب على أحد شواطئ مدينة سوسة الساحلية. ولكي يقف

RECENSIONS

على تعقيد الحرقه، كظاهرة إجتماعية ولكن كتجربة ذاتية أساسا، لم يركن القرنائوي فقط إلى مناهج علم النفس بل عمل بدوره على خرق الحدود السوكلاستيكية (أو المدرسية) التي تفصل العلوم الاجتماعيه عن بعضها البعض ليقوم حينها ، على خلاف ما يوحي به العنوان، بتوظيف علم النفس التحليلي والأثنروبولوجيا وعلم اجتماع التجربة وعملية إزالة الحدود بين التخصصات التي تشكل الميزة المنهجية لهذا الكتاب لا تتعلق فقط بتعقيد "الحرقه" كواقعة إجتماعية لها أبعاد ذاتية بل يتعلق أيضا بتوقع نظالي بنزع الكولونيالية عن العلوم الاجتماعيه على نحو يمكّن الفاعلين من "سرد تجاربهم"، حيث يعمل قرنائوي على مدى هذا الكتاب وإن بشكل ضمني وغير صريح على التوضع فيما يسميه الأثنروبولوجي الإيراني شهرام خوسرافي ضمن "أثنوجرافية ذاتية" وهو ما مكنه من فتح مجالا أستمولوجيا لتجارب وممارسات تتيح مقاومة السرديات المهيمنة حول المهاجرين السريين ولعل قوة هذا التوضع تكمن مثلها يشير خوسرافي في كونها مقارنة تنسند ذاتها في مفهوم "الشهادة" *le témoignage* حيث المهم هو الإصغاء إلى صوت الشاهد الذي كان هناك والذي شاهد ما حدث. فالشهاد قد عاشوا الكارثة ليكن بإمكانهم، حينئذ، رواية التاريخ وصياغة سردية أحداث رأوها. فغياب الأمان التام الذي يعيشه المهاجرون بشكل يومي وغرق المراكب في البحر المتوسط يدعو إلى التساؤل¹ وهذا ما عمل القرنائوي على تتبعه لدى "الحرقه" من خلال أثنوجرافيا ذاتية هدفها مقاومة

¹ Shahram KHOSRAVI, « *Illegal* » *Traveller: An Auto-Ethnography of Borders*, Basingstoke and New York, Palgrave Macmillan, 2010, 160 p.

RECENSIONS

الصمت والغموض المتولد عن عدم الأمان السياسي والوجودي الذي يعانيه الحرقاة وبالتالي تفكيك السردية التي تصوغها الخطابات المهيمنة وبخاصة الخطابات التي تحتزل المهاجرين إلى مجرد أرقام في سجلات الحكومات والمنظمات الدولية على نحو يجردهم من ذاتيتهم ومساراتهم وأحلامهم وكل ما يشكل هوياتهم الشخصية ويدخل هذا في إطار صياغة اقتصاد سياسي لإدارة التدفقات الهجرية بين جنوب المتوسط وشماله عن طريق منظومات قانونية تصنع الحدود التي لا يتوانى "الحرقاة" على "الالتفاف عليها واستخدامها وتشكيلها وعبورها مثلما يشير الريش بيك حيث يغدو المهاجرون السريون فنانو حدود يعملون على تشويش وخط الحدود بين الدول والأمم وبين الأنظمة القانونية المتناقضة وهو ما يشير إليه القرناوي حيث يظهر الحرقاة ليس فقط مجرد ضحايا لسياسات الهجرة بل كفاعلون يمتلكون القدرة على الفعل والتلاعب بالحدود ومنح معنى لتجربة الحرقاة و"الرغبة في الغرب"

الحرقاة: عودة على الثورة

يبدأ القرناوي كتابه بالعودة إل الدوافع التي ساهمت في دفعه لإشكالية "الهجرة السرية" نكيار بحثي مشيرا في الوقت السياقات المنهجية التي توخاها لبناء موضوع بحثه. ينطلق القرناوي، في هذا الصدد، بالإشارة إلى الطفرات الجيو استراتيجية التي وسمت الأزمنة الحديثة التي جعلت من العديد من النساء والرجال يواجهون شروطا قاسية من المستحيل أن تجتمع: تكاثر القنصليات ومراكز حدود لصد المهاجرين متروكة لحراس يطبقون بشكل أعمى التراتيب الإدارية المتعلقة بالهجرة والتي تزداد

RECENSIONS

تعقيدا وصعوبة يوما بعد يوم وهو ما ساهم برأي القرنواوي إلى الحد من اشكال التبادل بين الثقافات ويعمق الفرز بين الفقراء وبين يحملون المال للبلدان التي يزورها وهؤلاء الذين تسفيد من كفاءاتهم البلدان التي يقيمون فيها وهذا ما يجعلنا نتوقف بحسب القرنواوي، الذي يستعيد بيتر سلوتردايك، على التفكير في العالم المعاصر بوصفه عالما يتيح فرص لامتناهية للتنقل ومسرحا "للحركة الامتاهية" لأنه بالنسبة لهؤلاء الذين ليست لهم الإمكانيات للحصول على جواز وتأشيرة سفر أصبح الانتقال هو المعيار، فالجتمعات البشرية صارت تضع الحدود، وهي حدود شكلتها الدولة الوطنية كمنتوج تاريخي للحدثة، للحد من الحركة الجالية لجزء من الإنسانية مقصبة إياها من الرغبة في المغادرة لتضعهم بذلك أمام تجربة إحباط مستمرة.

في هذا الصدد يرى القرنواوي أن الثورة التونسية قد كانت قادحا "للربيع العربي" ولكنها في الآن ذاتها قد خلقت إضطرابا في الديناميكيات السياسية وهنا يضع الكاتب "الهجرة السرية" في سياقاتها الجغرافية في ضمن محاولته الأولى لبناء موضوع بحثه وذلك من خلال إقامة صلة بين الثورة كواقعة سياسية والكيفية التي غدت بها رغبة الكثير من الشبان لبحث عن "هناك" ومغادرة بلدان يروا أنها لا تقدم لهم أية بدائل ويمثل هذا "الهناك" الذي غالبا ما يكون متخيلا في تسريع ديناميكيتين تتعلق الأولى بصعود التيار السلفي الجهادي الذي انخرط فيه الكثير من الشبان المحبطون والباحثون عن معني لوجودهم الشخصي فتجهوا إلى "شرق متخيل" من أجل تأسيس "الخلافة في بلاد الشام" ومواجهة قيم الغرب وهي ديناميكية خلقت حراك وسرعت التنقل للكثير من الشبان الذين تعثرهم

RECENSIONS

الرغبة في المغادرة وخلق عالم أفضل أما الديناميكية الثانية التي سرعت وتبهرتها الثورات العربية فهي وتير "الحرقة" أو "الهجرة السرية" وهي "الرغبة في الغرب". رغبة وإن كانت تناقض الأولى إلا أنها تتقاطع وتتكامل معها مثلما يوضح القرناوي على مدى هذا الكتاب وهذه الرغبة تبدو الأقوى والأكثر إثارة بالمعنى النفسي حيث يحلم الكثير من الشباب بالمغادرة إلى أوروبا. أوروبا كغرب متخيل تم بناؤه عبر مسارات تنشئة إجتماعية متعددة وصولا الى السردية المهيمنة التي ينتجها "الغرب" أيضا حول نفسه والتي يعمل من خلالها إلى تأكيد فكرة التفوق والتقدم الحضاري وهي فكرة شكلت التاريخ الإستعماري لأوروبا وللدول الغربية. في هذا السياق يوقع القرناوي إشكاليته البحثية محاولا العود على تجربته الشخصية التي عاشها في الغرب "كغياب مضاعف" وفق عبارة عالم الاجتماع الجزائري عبد المالك صياد الذي عمل على تفكيك الوهم الذي يعيشه المهاجرون حيث يرى القرناوي أنه حضي بفرصة الدراسة في فرنسا وهي فرصة مكنته من وعي الأشكال الاستعمارية لإنتاج المعرفة حول الآخر غير الغربي مستعيدا فرائز فانون كمرجع مركزي في الدراسات ما بعد الكونالالية ولكن أيضا فانون كما قد للإستعمار يعمل دائما على الربط بين النفسي والسياسي وهو ما عمل القرناوي على تتبعه من خلال "تسييس الهجرة السرية" والتسييس بمعنى ادراج الظاهرة بعملية تخيل سوسيلوجي تربط التجارب الفردية برهانات البنى الاجتماعية فقرناوي لا يكتفي بأدوات التحليل النفسي بقدر ما يعمل على ربط كل تجارب الباحثين الذين التقاهم بالسياقات الاقتصادية والعائلية

RECENSIONS

والسياسية التي يتحركون فيها كاشفا عن ديناميكيات الشعور بالضمير للبعض والرغبات المحبطة لدى البعض الآخر وهي مشاعر منتجة إجتماعيا وتحيل عملية التيسير إلى موضعة الدراسة ضمن تحالف بين المعرفة والفعل حيث البحث طريقة لجعل الهجرة موضوع للتداول العمومي بالمعنى الذي يشير إليه هابرماس وهي ما يعني مقاومة السرديات المهيمنة التي ترغب في فرض "حالة الصمت" وهذا التوقع يفسره القرناوي بوضعه الشخصي كهاجر إلى أوروبا، والتزاماته السياسية ومعرفته عن قرب كعلاج نفسي لحياة اللاجئين في تونس أو فرنسا، وتنقسم هذه الدراسة إلى قسمين أساسيين تم تخصيص القسم الأول لمجموع الشهادات التي جمعها والتي عمل القرناوي خلالها أن يكون وفيها لتوصيات فرويد التي تأخذ في الإعتبار التحديدات الاجتماعية والتاريخية التي تصنع أعراض القول أو ما يعبر عنه الأفراد من مشاعر وأحاسيس وهذه التوصية لأب التحليل النفسي هي التي دفعت القرناوي أن يمارس الذهاب والعودة المستمرة لتاريخ المدن التي ينحدر منها حراقة وجهاديون وعودة كذلك على سياسات صناعة الحدود المطبقة من عدة دول وكذلك تكمن أهمية الدراسة المعمقة لمسارات بعض الباحثين من خلال العودة "الجينية" إلى طفولتهم والظروف العائلية التي نشأوا فيها والتي يسمها الألم والسعادة بين حين وآخر وكيف حاول أن يخرجوا منها وهنا يعمل القرناوي بشكل واضح باستخدام مفاهيم التحليل النفس لكشف الديناميكيات النفسية للمهاجرين من خلال ربطها بسياقتها الاجتماعية.

RECENSIONS

الميدان

يبدأ القنراوي تقديم عمله الميداني بتقديم شهادة مطولة لأحد المهاجرين السريعين يروي فيها أحد المهاجرين السريعين تجربة الحرقة التي عاشها نحو أوروبا والذي لخصها في كون ركوب البحر تعني فقدان الموت في حين ان الوصول هو شكل من الولادة الجديدة وهنا تظهر ليس فقط كمسار بل أيضا لعبة التبادل الرمزي مع الموت واللايقين.

تظهر هنا "الحرقة" "كسلوك محفوف بالمخاطر" ولكنها ليست مخاطرة تتطلب التوقي المؤسساتي وذلك لأن الحارقون يقبلون بها ويعون نتائجها حتى وإن كان الموت غرقا وهنا تتشكل هويات الحارقون بوصفهم "مخاطرون" و"مغامرون". يقول إلياس، أحد المهاجرين الذين التقاهم القنراوي سنة 2017 "عندما تخاطر هذا النوع من المخاطر يجب أن تفكر في الموت قبل الحياة... أعرف عدة أشخاص يتناولون أدوية، في حين يدعو آخرون الله "وبالتالي فالخرق والعبور السري للحدود يظهر في هذا الدراسة بمثابة "محنة" وتجربة بالمعنيين السوسولوجي والنفسي لها تأثير ذاتي وتثير ردود فعل تتخذ شكل عواطف وأحاسيس مثلما يشير بيار روزنفالون ولكنها عواطف لا تبقى حبيسة الداخل النفسي للأفراد ولكنها تتخذ بعدا جماعيا، وهناك فالحرقة هي على نحو ما تجربة جماعية لا يعيها الحارقون في المستوى الذاتي لكنهم يعيها بوصفهم جزءا من "جماعة عاطفية" تدعم الانتماء والرغبة في تحقيق الاعتراف، فجزء كبير من الصراعات التي تخوضها الشبيبة التونسية هي صراعات من أجل الاعتراف وإدانة اللامساواة والظلم وغياب الأدوار داخل مجتمع لا يملك أي عرض ثقافي وسياسي ذات مصداقية.

RECENSIONS

في هذا النقطة يحاول وائل القرناوي أن يقيم تقاطعات بين الحركة كحركة إجتماعية والجهادية السلفية كحركة إجتماعية ضدية anti-mouvement social فالحارقون والجهاديون يتشاركان الرغبة "في المغادرة" وفي تشكيل "غرب متخيل" إلا أن التقاطعات التي يقيمها القرناوي بين الهجرة السرية والجهادية السلفية ليست علاقة ميكانيكية، فكل مهاجر ليس ضرورة مشروع جهادي سلفي، مثلما يروج لذلك اليمين الأوروبي، فالهجرة والجهاد هي مسارات فردية مذوتنة، لهذا السبب تحديدا يحاول القرناوي أن يوظف ما يسميه فيمنولوجيا أحاسيس وأفكار تغمر جسد وروح مهاجر يخصص تجربة هجرية عالية المخاطر متحديا مؤسسات الحدود. وهذه الفيمنولوجيا مكنته من أن يدرس مسارات فردية لا يريد القرناوي أن يطرحها "كحالات نفسية" بل كمجموعة تجارب ذاتية متعددة ومتنوعة أين تصبح الحركة بالنسبة له مجموع من الذاتيات تتطور في خضم التجربة ولا يمكن ربطها بهوية ثابتة بقدر ما تحيل على نوع من التماهي والتعددية المعقدة وهو تماهي لا يشير إلى أي جماعة متجانسة ولا يخضع لقانون اجتماعي وثقافة أو دين. من هذا المنطلق تحديدا يمنح القرناوي أهمية لمفهوم التماهي بالمعنى الفرويدي بدل الهوية وهو ما يعني الانخراط في دراسة الممارسات وفتح افق منهجي ونظري لذاتيات تنهل جميعها من تجارب جماعية وتربوية مشتركة إلا أن عملية التماهي نفسها ليس ثابتة بل متغيرة مما يحيل إلى "الحارق المتعدد" أي أنه هويته لا تتحدد فقط باتمائه الطبقية بل بالسياقات المتعددة التي يتحرك فيها وهنا تحديدا يقطع القرناوي مع القراءات الماركسية الأرتدوكسية التي تقيم ربطا سببيا بين ممارسات الفاعلين وانتماءاتهم

RECENSIONS

الاجتماعية وظروفهم الاقتصادية بل إنه يعطي اهتماما أكبر لمساحات الذوتنة السياسية للفاعلين وهي ذوتنة حاملة برأي القنراوي لنوع من اللاتوازن النفسي والامساواة الاجتماعية ومكبوت اجتماعي وتاريخي، تشكل عودته مثلها يرى القنراوي، دافعا لكثير من الشبان نحو مخاطرة "ملحمية" بحياتهم من أجل عبور البحر أو التحول للجهاد. هنا تحديدا يقر القنراوي أن المنهج الكيفي المستلهم من التحليل النفسي يظهر ذا أهمية قصوى من أجل فهم معنى الحرقة بالنسبة للفاعلين وتأثيرها النفسي عليهم وهذا ما حدا به بوصفه باحثا ميدانيا بخوض مغامرة البحث عن هؤلاء "المهاجرين القصويين" من أجل سماعهم واكتشافهم ومنحهم مساحة للكلام بعد عن الكثير من الخطابات التي تتكلم باسمهم في وسائل الإعلام.

إحمل ضريحك في يدك (حيوات ضائعة، قصة "ت")

في هذا المحور الذي يعنونه القنراوي بمقولة يرددها الحارقون عادة والمتعلقة بكون "الحرقة" هي بمثابة حمل الكفن والضريح في اليد، فالموت متوقع في كل حين وهي تجربة "حيوات ضائعة" بلغة زيغمنت وهنا تحديدا سيعمل الباحث على تفكيك سياسات الهجرة من خلال ما يرويه المبحوثين خلال مسارهم المهجروي والصعوبات التي تواجههم لهذا تبدو قصة (ت) التي تراوحت بين المخاطرة لخرق الحدود من تونس نحو أوروبا وكذلك داخل أوروبا علاوة على السجون والاستقبال غير اللائق ومحاولات الاستمرار في العيش عبر تجارة المخدرات والترحيل التي تقوم بها السلطات الأوربية إلى بلدان المهجر. تشكل

RECENSIONS

كل هذه المصاعب محن تحترق ذوات المهاجرين السريين بل تسهم أيضا في تشكيلها ولكن مع هذا الفشل الذي يعيشه غالبية المهاجرين السريين أو البعض منهم على الأقل يضل الغرب محافظا على وظيفته كمثال كمتخيل مرغوب فيه يجب انتهاكه دائما. انتهاك حدوده وانتهاك قيمه بالنسبة للجهاديين. يرسم القرناوي عبر قصة (ت) هذه المصاعب حيث يظهر المبحوث كنموذج مثالي بالمعنى الفيبري للمهاجرين السريين رغم تنوع المسارات وتنوعها طبعاً، فقد عاش تجربة الترحيل مرتين ولكنه لم يتوانى عن التفكير بالعودة. (ت) هو نموذج لشببيه ولد غالبيتها نهاية ثمانينيات القرن الماضي أي الفترة التي انطلقت فيها سياسة التعديل الهيكلي ومراجعة أوروبا لسياستها فم يتعلق بالحدود والهجرة وفرض التأشيرة على إثر اتفاقية شنغان، علاوة على هذا واجهه هذا جيل الثمانيات والتسعينيات كل المشكلات الاجتماعية المتعلقة بالبطالة وهشاشة العمل والانقطاع المدرسي علاوة على السياسات الأمنية التي توختها الدولة إزاء المشكلات الاجتماعية والتي تحولت حول سياسات عقابية على غرار السجن الذي ما يكون غالبا بسبب استهلاك الحشيش والانحرافات الصغيرة لدى الكثير من الشبان.

التحول للجهاد أو الراديكالية كمسار

يرسم القرناوي في هذا الكتاب، من أجل فهم الرغبة الملحة لمن يرغبون في الغرب، سيرا ذاتيا لشبان انتهى بهم المطاف إلى تحول إلى الجهاد العالمي وهو تحول يرى فيه القرناوي رغبة في الغرب وضده تخفي علاقات متناقضة مع

RECENSIONS

أروبا والتي تجذورها في فشل الدولة الوطنية والاستعمار وكل الإذلال التاريخي الذي تعرضت له مجتمعات الجنوب، يجد وائل القرناوي هذه العلاقة الخفية في مسارات عديدة، لعل أبرزها سيرة سيف الدين الرزقي، والتي أعطها القرناوي حيزا كبيرا في هذه الدراسة، وهو حيز يفسره الباحث بكون أن "حالة" سيف الدين الرزقي تحيل إلى مسارات الانتقال إلى الفعل سواء فيما يتعلق بخرق الحدود أو بالفعل الجهادي، قبل الدخول في سيرة الجهادي سيف الدين الرزقي يعود القرناوي باقتضاب إلى السياقات التي تشكل فيها صعود الراديكالية الدينية لدى الكثير من الشبان التونسيون الذي سيتبطنون برأيه شعورا بالاستبعاد يمارسه الغرب عبر السياسات الهجرية التي يرى فيها القرناوي أنها فجوة وتقف حائلا أمام التنقل وتدعم شعور الشبان بكونهم محاصرون في عالم يدعي أنه مفتوح وهو شعور يغذي الكره ضد الغرب وهو أمر ينتبه إليه القرناوي في هذه الدراسة حيث يشير إلى علاقة متينة بين سياسات الهجرة التي تتوخاها الدول الأوروبية ونزعة معاداة الغرب وهي نزعة ترتبط أيضا بالإحباط الذي يدعمه الحضور السياحي القوي أحيانا في بلدان الجنوب. لدراسة سيرة سيف الدين الرزقي توخى القرناوي ما سماه، أثنوغرافيا معمقة، عمل من خلالها القرناوي، على إجراءات مقابلات معمقة مع عائلة سيف الدين الرزقي الذي قام بعملية ذهب خفيتها سياح أجنب على إثر الهجوم على إحدى النزل بمدينة سوسة، وسيف الدين الرزقي، هو من مواليد 1992 متحصل عن الإجازة في الإلكترونيك سنة 2014 من أحد المعاهد العلمية في مدينة القيروان وينتمي

RECENSIONS

الرزقي إلى عائلة فقيرة تعيش في مدينة قعفور من مدينة سليانة الواقعة في الشمال الغربي للبلاد وقد عانى الرزقي كثيرا بسبب الفقر الذي تعيشه عائلته وهو فقر يضاف إلى الفقر الذي تعيشه مدينة قعفور التي تشكل على غرار من تونسية خارطة الاعدالة والامساوة على المستوى الوطني وهو ما يعني ترسيخ شعور بالوصم والإحتقار وغياب الإعتراف يعيشه متساكنوا المناطق الداخلية حين يغادرون قراهم، مثلما يرى القرناوي، للعمل في المناطق الساحلية في القطاع السياحي حيث يعتبرهم جزء من متساكني تلك المناطق بكونهم "غرباء" بل أكثر من ذلك فهم "جبورة" ونازحون غير متحضرين حتى أنه عندما يقوم شخص ما بعمل غير متحضر كثيرا ما يطلب منه هل أنه من قعفور. يتطرق الكاتب كذلك لتاريخ المدينة الاستعماري وللصدمات التاريخية التي عاشتها المدينة ومدى تأثيرها على ذاتية سيف الدين الرزقي. فقعفور مثلا هي المدينة التي قُتل فيها الشاب المناضل نبيل بركاتي ونكّل بجسده من قبل أعوان الأمن ثم ألقى به في محطة القطار. كل هذا الوصم الذي يترسخ في اللاوعي ويشكل التمثل وطرق التماهي يشكل حاضنة نفسية للحركات الجهادية التي تعمل على الاستفادة من تناقضات الهوية ورغبة الكثير من الشبان في ترميم الذات ومداواة الهوية المجروحة ضمن سلوكات راديكالية وتلتقي هذه الفكرة مع أطروحة أوليفية روا حول أسلمة الراديكالية، يوضع القرناوي سيرة سيف الدين ضمن هذه المقاربة حيث يظهر التطرف كمسار وليس كمعطى وهو مسار تتداخل فيه أحاسيس الظلم والخوف من المستقبل مع تآكل مؤسسات التنشئة التقليدية بدءا من

RECENSIONS

العائلة والمدرسة والدولة كأطر للتضامن أو التنشئة المأسوسة والتي عوضتها أطر لا شكلية على غرار جماعات الرفاق ومجموعات مشجعي فرق كرة القدم والجماعات الدينية المتطرفة.

الإصغاء إلى الصوت الذات

في النهاية يمكن القول إن هذه الدراسة التي قدمها وائل القرناوي تستمد أهميتها من كونها تطرح بقوة الكيفية التي تعمل بها سياسات الحدود والهجرة على تشكيل الذاتيات وهي سياسة تقوم أساسا على إجراء تصدير الحدود الذي تجد كثير من دول جنوب المتوسط نفسها مجبرة على توخيها نظرا لاختلال موازين القوى مع دول الشمال وهي موازين قوى مشكلة تاريخيا عبر التجربة الاستعمارية ولكن بالمقابل تستفيد دول الجنوب من عملية التصدير هذه للتحكم في الفئات الشبابية التي تمثلها كقوة ديمغرافية غير متحكم فيها ومشكلة إجتماعية يجب إدارتها غالبا بطرق أمنية وهنا تحديدا تكشف الدراسة على التواطؤ بين سياسات الهجرة التي يطورها الاتحاد الأوروبي لإدارة الحدود وبيروقراطية دول الجنوب التي تبحث عن مبررات أمنية للقمع والتحكم. لا يطرح القرناوي هذه المسألة على مستوى ما كرو سوسيولوجي بل عمل على طول هذه الدراسة على أن يجدها في "كلام الناس" أي في سردية المبحوثين التي شكلوها عبر تجربة الحرق كما عاشوها وهنا ينبها الكاتب خلال هذه الدراسة أن سياسات الحدود ليست فقط آليات سيادية تتم عبر أجهزة بيروقراطية لكنها آليات سلطوية لصياغة

RECENSIONS

الذاتيات والتحكم في الأجساد. في هذا الصدد كان القرناوي وفيما لتخصصه كمحلل نفسي ألا أن إنفتاحه على تخصصات ومناهج متنوعة في العلوم الاجتماعية جعل من دراسته بمثابة "المانفستو" ضد إجماع صوت الذوات حيث لا يمكن أن تفهم الهجرة خارج تجارب الفاعلين أنفسهم فالخارقون بقدر ما يتأثرون بسياسية ضبط الحدود بقدر ما يمتلكون في الآن ذاته القدرة على الفعل والمقاومة وإعادة تشكيل الحدود وهنا تحديدا تكمن قوة هذه الدراسة فهي تستعيد فكرة المقاومة كطريقة يتواخاها المهيمن عليهم ضد سلطات الحدود.

فؤاد غربالي

TABLES DES MATIERES 2023

(Tome LXXXVI)

Riccardo BIGGI, « <i>La carte de réfugié ne sert à rien dans ce pays !</i> » <i>Ethnographie de l'abandon « multiple » vécu par les demandeurs d'asile subsahariens. Le cas de l'UNHCR en Tunisie.</i>	219
Wael GARNAOUI, Montassir SAKHI & Ilaria GIGLIOLI, « <i>Méthodes d'enquête ethnographiques, regards croisés sur le Sud Global</i> »	105
Ludovica GUALANDI, <i>L'épopée de Monsieur Waffo: résistance individuelle et collective des migrants en Tunisie pour l'identification de proches disparus.</i>	133
Maïssa HMIDI, <i>Chômage des jeunes diplômés et sentiments d'injustice</i> ..	47
Soufiane JABALLAH, <i>Entre salafisme quiétiste et salafisme djihadiste : Le constat de l'inconvertibilité</i>	23
Souad MANI, <i>Exister entre le geste de tailler et l'acte de tisser. La photographie connectée comme dispositif de création et de mobilité</i>	249
Asma MOALLA, <i>L'organisation du Jund de Tunis et la relation de la province avec l'État central ottoman sous le gouvernement de Qara 'Uthman Dey (1598-1610).</i>	3
Luca RAMELLO, <i>Conflit néocolonial en Méditerranée centrale: criminalisation de l'éthique des pêcheurs tunisiens, redéfinition de la sécurité et impunité des pratiques prédatrices</i>	171
Montassir SAKHI, <i>Ce que l'immigration fait aux immigrés. Pour une anthropologie des primo-arrivants</i>	153
Montassir SAKHI & Wael GARNAOUI, <i>La fabrique du désir de l'Occident frontiérisé – des « haragas » aux migrants du djihad</i>	189
Corina TULBURE, <i>Living between borders.</i>	211
مسطاري بوكثير، المجال والتوطين في منطقة القطار(الجنوب التونسي) خلال العصر الوسيط. 5.....	دراسة حول تشكّل الواحة والمجالات الفلاحية والسكنية

أحمد جماعة، رهانات البحث العلمي في موضوع الهجرة في تونس. حوار مع علاء الطالبي الرئيس التنفيذي للمنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية.....	255
سليم ضو، سرديّة الخرافة الشعبية لأمازيغيّة.	
قراءة في كتاب حكايات أمازيغية لفتحي المعمري.....	77
نور الدين نوري، واحة نفطة خلال العصرين الوسيط والحديث:	
دراسة في التاريخ الاقتصادي.....	47

RECENSIONS

- Augustin JOMIER, *Islam, réforme et colonisation: une histoire de l'ibadisme en Algérie (1882-1962)*. (Antoine HATZENBERGER).....75
- *Bnet Essyassa, Détenues politiques, Récits de militantes de gauche: Perspectives/El Amel Ettounsi, les années 1970*. (Zeineb BEN SAID CHERNI)..... 80
- *La presse (en) arabe publiée hors de l'aire arabophone. Effet de contexte*, sous la direction de Diana COOPER-RICHET et Franck MERMIER avec la collaboration d'Asmaa AZIZI, *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée (REMMM)*, n°152, 2022/2, 232 p. (Kmar BENDANA).....283
- *Atlas des migrations dans le monde. Libertés de circulation, frontières, inégalités – Migreurop* (Betty ROULAND).....287
- وائل القرناوي، مراجعة لكتاب "الحرقة والرغبة في الغرب: دراسة في التحليل النفسي للمهاجرين السرين التونسيين" (فؤاد غربالي).....

Table des matières du tome 86, 2023	305
---	-----

مجلة معهد الآداب العربية

مجلة علمية محكمة تصدر مرتين في السنة
عن معهد الآداب العربية - أبلأ-
1937



عدد خاص

الحدود والهجرة والتنقل

بحوث ميدانية وشهادات وتمثلات

FICHE D'ABONNEMENT

Je soussigné.e

Nom _____

Prénom _____

Profession ou
qualité _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Pays _____

Téléphone : _____ Email : _____

Déclare m'abonner à la revue *IBLA* pour un montant annuel
de _____

dont j'adresse le règlement par :

Chèque postal Chèque bancaire Virement bancaire

Signature

REVUE DE L'INSTITUT DES BELLES-LETTRES
ARABES
Organisation Internationale de Standardisation
TI ISSN 0018-862 X

IBLA — 12 rue JAMAA al-HAOUA — 1008 TUNIS — TUNISIE

Abonnements 2024 :

- Tunisie : Particuliers: 25 DT.**
Institutions: 45 DT.
- Etranger : Particuliers 50 € ou équivalent.**
Institutions 70 € ou équivalent.

Prix unitaire :

- Tunisie : Particuliers: 15 DT.
Institutions: 25 DT.
- Etranger : Particuliers 30 € ou équivalent.

L'abonnement à la revue *IBLA* se fait par:

virement bancaire :

Banque de Tunisie, Boulevard Beb Menara, à l'ordre de la revue
IBLA : compte 008.0000305001724.67

IBAN :

*Format électronique : TN5905008000030500172467

*Format sur papier : IBAN TN59 0500 80000 0305 0017 2467

Ou par

virement postal:

(CCP) : n°17 0010000000002781 90 Revue Ibla, Tunis (agence
Bab M'nara).

Veillez envoyer le coupon au verso dûment rempli à l'adresse
suivante :

Revue *IBLA*, 12 rue Jamâa al-Haoua, 1008 Tunis.

